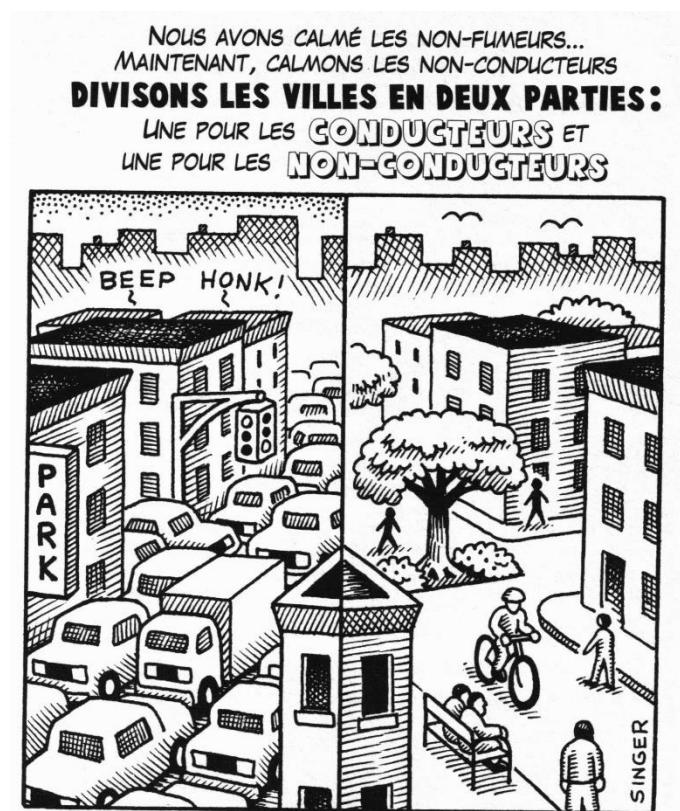


Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°27

juillet-septembre 2022

Pollution



Humour de Singer

Table des matières

Miser sur Liège Airport, c'est développer notre capacité de nuire.....	3
Wallonie bas carbone : à vos signatures !.....	5
Humour de Singer.....	6
L'affaire climat.....	7
À Seraing, de l'électricité dans l'air au quartier de l'Air Pur.....	8
Du verdissement de façade au verrouillage de l'avenir : formes et fonctions du greenwashing.....	10
Un éleveur soupçonne une antenne 4G de nuire à la santé de ses vaches, la justice lui donne raison.....	19
« Criminel du climat ! » Des activistes bloquent l'assemblée générale de Total.....	20
Soumettre Total.....	24
Affaire Grande-Synthe : faute de réponse de l'État, collectivités et ONG se tournent vers le juge.....	25
Humour de Siné mensuel.....	25
Avec les trieurs de déchets : « Recycler, ça sauve peut-être la planète mais pas les travailleurs ».....	26
« Ces arbres, c'est notre honneur » : en Turquie, une vallée lutte contre les bulldozers.....	31
Humour de Siné mensuel.....	35
Enercoop : quand la coopérative de l'électricité verte doit faire face à la hausse des prix de l'énergie.....	36
« La biodiversité, c'est notre maison. Si on la détruit, on ne survivra pas ».....	39
La fréquence des cyclones tropicaux intenses pourrait plus que doubler d'ici à 2050.....	41
Los Angeles accuse Monsanto d'avoir pollué les eaux de la ville aux PCB pendant des décennies.....	42
Trop lourdes, les machines agricoles étouffent les sols.....	43
L'agriculture bio et les profiteurs de guerre.....	45
« On détruit la planète » : les salariés des énergies fossiles racontent leur mal-être.....	49
Marc Dufumier : « Si le gouvernement le voulait, on pourrait commencer la transition agricole... ».....	51
Microcosmos, 4 milliards d'années de symbiose terrestre.....	55
Le cheval de trait en forêt : une relique du passé ou un atout pour le futur ?.....	60
Lutter ensemble pour des forêts vivantes.....	66
Déforestation : Greenpeace bloque un navire transportant du soja brésilien à IJmuiden au Pays-Bas.....	73
Humour de Siné mensuel.....	74
La moitié des espèces de bourdons et un tiers des espèces d'abeilles solitaires sont en déclin en Europe ..	75
Humour de Siné mensuel.....	77
À la campagne, où sont passés les chemins d'antan ?.....	78
En Île-de-France, le business des promeneurs de chiens abîme la forêt.....	82
Le projet d'une usine de viennoiseries industrielles menace 21 hectares de bocages près de Rennes.....	85
Qui soutient encore le gaz et le pétrole ?.....	86
Sur ces terres, ils expérimentent le zéro glyphosate.....	87
« Pendant des millénaires, l'agriculture s'est parfaitement passée d'engrais de synthèse ».....	93
Pourquoi la réglementation européenne n'empêche pas la vente de 55 pesticides très dangereux.....	96
L'Europe interdit les voitures thermiques... sauf celles de luxe.....	97
Humour de Siné mensuel.....	98
Pesticides dans l'alimentation : l'opacité et la complexité des données nationales et européennes.....	98
En roulottes et à cheval, sur la route avec un cirque écolo.....	102
Le mythe de l'indépendance énergétique.....	107
Communiqué de presse : « Décision de la fermeture du nucléaire en Belgique, guerre en Ukraine, 11e anniversaire de la catastrophe de Fukushima ».....	108
En Allemagne, le casse-tête du démontage des centrales nucléaires.....	110
« Le nucléaire est dangereux, et ceux qui s'en occupent tout autant ».....	114
Nucléaire : « Les industriels sont dans le déni, les politiques n'y connaissent rien ».....	123
Trophées « Nucléaire vert 2022 » : découvrez les champions du greenwashing énergétique !.....	128
Mme Pannier-Runacher, qui sont les « apprentis sorciers » ?.....	130
Quand la Fondation Gates sème la faim.....	131
L'internet par satellites d'Elon Musk stoppé par le Conseil d'Etat.....	134

Miser sur Liège Airport, c'est développer notre capacité de nuire

Pour sortir d'une dépendance à l'alcool, il ne sert à rien d'allonger son verre à l'eau. Il en va de même pour s'acquitter de notre dépendance aux énergies fossiles et répondre aux enjeux climatiques. Les demi-mesures ont montré leurs limites. Un sevrage disruptif est nécessaire. Le dernier grand Plan de relance de la Wallonie le prévoit [1]. Aussi, l'ambition actuelle autour de Liège Airport – dont la venue d'Alibaba, l'Amazon made in China – doit être radicalement revue. L'enquête publique fut l'occasion de remettre sur la table les vraies questions du débat !

Liège Airport tue déjà les efforts climatiques wallons

La Wallonie ambitionne que Liège Airport devienne le premier aéroport cargo européen. Une première place sur le podium de la logistique qui exclut toute médaille aux épreuves du développement durable et de la résilience.

En 2021, Pierre Ozer, climatologue à l'Université de Liège, attirait l'attention sur le fait que les quantités de CO₂ émises par la plateforme aéroportuaire explosent à une telle vitesse qu'elles rendent vains la totalité des efforts wallons de réduction de CO₂ [3].

Bien plus, du fait du développement escompté par l'arrivée du géant chinois de l'e-commerce – Alibaba – l'aéroport pourrait, sur la décennie 2040-2050, générer, à lui seul, plus de CO₂ que toute la Wallonie. Cette étude souligne qu'entre 2018 et 2020, la consommation de carburant a augmenté de +34,4%, une croissance bien plus rapide que celle des marchandises transportées sur la même période (+27,8%). Cette augmentation de consommation en carburant se traduit par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. De 2013 à 2020, les émissions de CO₂ ont ainsi augmenté de 147 %.

En croisant ces données avec celles de l'Agence wallonne pour l'air et le climat (AWAC) [4], l'étude conclut que « de 2013 à 2018 [...] le CO₂ émis par Liège Airport est supérieur à ce qui a pu être évité sur le territoire de la Wallonie ».

Certes, les émissions du transport international (aérien et maritime) ne sont pas incluses dans les inventaires nationaux. La responsabilité de la Wallonie ne serait donc pas engagée, selon certains. D'où le choix « stratégique » de développer un secteur dont les émissions ne seront pas imputées à notre région, à notre pays ? Les émissions n'en demeurent pas moins réelles et n'en affectent pas moins le climat planétaire. Le choix est-il donc stratégique ou cynique, voire climatiquement irresponsable ?

« Est-il raisonnable, tous les jours en 2020, de brûler 1,7 million de litres de pétrole à Liège Airport alors que le pays est touché – comme le reste de la planète – par les conséquences du changement climatique ? » s'interrogeait le chercheur de l'Université de Liège. « Mais il s'agit d'un important réservoir d'emplois », est-il systématiquement répondu. Aucune étude préalable n'a été menée pour affirmer que l'extension générera autant d'emplois qu'annoncé. La qualité de ces emplois couplée à l'automatisation croissante du secteur logistique laisse également perplexe. Certes, la « fin du mois » n'est pas un paramètre à négliger, tentons juste de la concilier dans l'évitement de la « fin du monde » !

Plaidoyer pour les générations futures... et présentes

En pleine crise Covid, les Nations Unies rappellent l'urgence de l'action climatique gouvernementale si nous voulons limiter l'apparition d'autres pandémies [5]. « L'argent des contribuables ne doit pas servir à subventionner les combustibles fossiles ni à renflouer des industries polluantes et à forte intensité de carbone... Il faut renoncer au monde d'hier et investir les fonds publics et privés dans un avenir durable ».

Les dernières évaluations du GIEC, synthétisant environ 34 000 papiers scientifiques, rappellent que « Limiter le réchauffement à +1.5°C n'est pas une option » [6]. Il ne s'agit pas d'une idéologie politique mais d'une réalité physique si nous voulons préserver les humains et l'ensemble de la biosphère. Le dernier rapport du GIEC[7] fait clairement référence à la nécessité d'un changement systémique incluant une réduction de la demande pour tous les modes de transport.

Le discours des défenseurs du développement durable a longtemps mis l'accent sur l'importance de préserver les générations futures. Migrations, événements climatiques extrêmes, pandémie, guerres : les dernières actualités cataclysmiques – aussi bien à l'échelle mondiale que locale (inondations catastrophiques survenues en juillet 2021) – nous rappellent qu'il est également question des générations présentes. Repenser le fonctionnement de nos sociétés – dont la place du transport aérien – est, dans cette optique, indispensable.

Limiter notre capacité de nuire

Seul le déni ou l'ignorance peuvent faire dire que le développement du fret à Liège Airport est compatible avec les engagements pris lors de l'Accord de Paris sur le climat au niveau international. Ce projet est également aux antipodes des objectifs que notre Gouvernement s'est donné dans sa Déclaration de politique régionale pour la Wallonie 2019-2024 :

- « Favoriser la création d'emplois durables et de qualité ». Le secteur de la logistique repose principalement sur des emplois aliénants, pénibles [8] et non-pérennes, aux horaires et cadres de travail néfastes pour la santé. La création d'emplois n'est pas gage de durabilité.
- « Réduire progressivement les subsides aux secteurs et technologies qui sont contraires aux objectifs climatiques ou environnementaux » : les investissements publics – issus de l'argent du contribuable – injectés dans Liège Airport sont estimés à 1,24 milliards d'euros [9]. Ce même montant aurait pu être injecté dans des secteurs plus en phase avec ces objectifs (gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement, isolation des bâtiments, transports publics...).
- « La Région vise la neutralité carbone au plus tard en 2050 (dont 95% de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990) » : Le plafond d'émissions attribué aux Transport dans le Plan National Energie Climat (PNEC) est de 788 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Les données reprises dans les paragraphes ci-dessus démontrent le déphasage total entre cet objectif et la tendance actuelle. « Si la Wallonie ne s'empare pas de ce projet, d'autres le feront » : dans une perspective économique court-termiste, y renoncer serait regrettable pour certains. Dans une réflexion sociétale portant sur le long terme, ce serait au contraire un pari gagné. C'est pourquoi nous demandons aux autorités compétentes de revoir leurs ambitions dans le développement de Liège Airport. Une révision nécessaire pour limiter la casse. Limiter notre contribution à l'émergence de futures pandémies. Limiter notre implication néfaste dans les catastrophes environnementales survenant chez nous et sur le reste de la planète. Limiter notre capacité de nuire. Faisons notre part !

Co-signataires :

- Inter-Environnement Wallonie (IEW)
- Coalition Climat
- Intergroupe liégeois des Maisons Médicales
- Greenpeace Belgium
- Les Amis de la Terre
- Transport & Environment (T&E)
- Coalition Kaya
- Comité Liège Air Propre (CLAP)
- Collectif 5C
- Réseau des consommateurs responsables
- Pierre Ozer, Professeur à l'Université de Liège
- Thérèse Snoy – Présidente des Grands-Parents pour le Climat et Claire Lecocq – Représentante de la locale liégeoise
- Etienne de Callataÿ, économiste
- Cédric Leterme – Chargé d'étude au GRESEA
- Pierre Eyben, président de « À contre-courant »
- Félicien Bogaerts pour Le Biais Vert

[1] <https://www.iew.be/passerelle-vers-des-mesures-disruptives/>

[2] https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/securite/service-des-permis-d'environnement-s-p-e/enquetes-publiques/permis-uniques/permis-d-environnement-cl-18-sa_liege-airport

[3] <https://orbi.uliege.be/handle/2268/256946>

[4] <http://www.awac.be/index.php/de/thematiques/inventaires-d-emission/par-polluants/emission-ges>

[5] https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un_comprehensive_response_to_covid19_french.pdf

[6] https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf

[7] https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC_AR6_WGIII_SummaryForPolicymakers.pdf

[8] <https://www.maisonmedicale.org/Logistique-economie-de-plateforme-et-sante-au-travail.html>

[9] <https://www.imagine-magazine.com/libre-acces/dossier/alibaba-a-liege-une-enquete-en-deux-temps/>

Wallonie bas carbone : à vos signatures !

Jusqu'au 7 juillet, vous avez la possibilité d'apporter votre soutien citoyen à la pétition déposée sur le site du parlement wallon et qui demande « l'obligation de mesurer l'empreinte carbone des projets immobiliers et industriels envisagés en Région Wallonne et leur conformité à l'objectif de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 que s'est fixé la Région. »

Que demande cette pétition et pourquoi cette proposition est-elle intéressante ?

Dans la lutte contre le changement climatique, nous devons urgemment diminuer *sensiblement* nos émissions des gaz à effet de serre (GES). Pour répondre aux exigences européennes en la matière, la Wallonie s'est engagée à atteindre, en 2030, une réduction de 55% de ses émissions par rapport celles émises en 1990.

Pour atteindre cet objectif et ne pas alourdir le budget carbone des générations futures, la présente pétition propose que la Wallonie dispose d'un outil pour « mesurer l'impact des projets industriels, immobiliers sur l'objectif de réduction de 50 % des émissions de GES d'ici 2030 qu'elle s'est fixé ». La méthodologie proposée est soit le Bilan Carbone® de l'ADEME ou le calculateur carbone de l'AWAC, l'agence wallonne de l'air et du climat.

Chaque nouveau projet industriel ou immobilier qui s'implante en Wallonie va influencer la courbe de réduction des émissions de GES tout au long de leur cycle de vie : de leur construction à leur fin de cycle de vie, sans oublier dans leur phase d'utilisation. En réalisant un bilan carbone dès leur conception, le bilan prévisionnel pourra être intégré dans la stratégie bas carbone et les projets pourront, si nécessaire, faire l'objet d'ajustement. L'objectif n'est pas de s'opposer à tout projet, mais de délivrer les permis en connaissance de cause et en adéquation avec la stratégie wallonne.

Ce que nous apprécions particulièrement dans la demande formulée c'est que le bilan carbone inclut les périmètres 1, 2 et 3, c'est-à-dire, toutes les émissions directes (celles liées aux processus de production) et indirectes (celles liées à la production d'énergie), y compris en matière de transport et mobilité de et vers le site étudié (scope 3). Ce dernier point est très important car il est souvent écarté des bilans carbonés réalisés par les entreprises alors que l'impact de ce scope peut être particulièrement significatif.

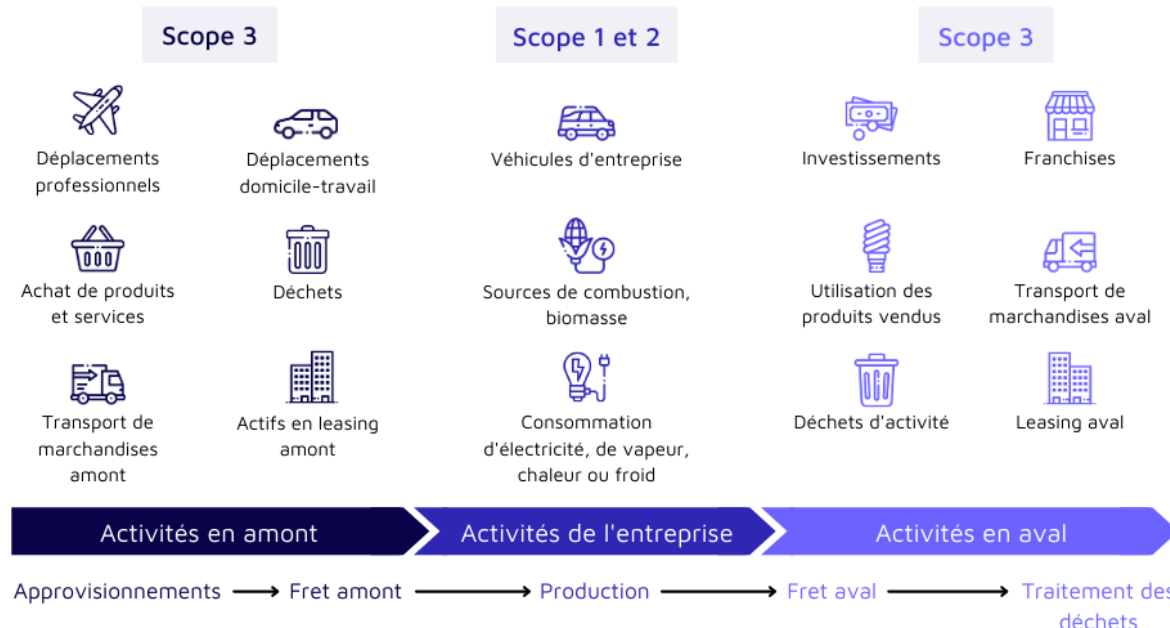


Illustration : hellocarbo.com

Quels sont les projets visés ?

Tout projet immobilier et/ou industriel pour lequel une étude d'incidence environnementale est nécessaire et dont la valeur serait égale ou supérieure à 1 million d'€.

En France, ce type de bilan carbone est obligatoire pour les entreprises de plus de 500 employé.e.s (scope 1 et 2 inclus, à renouveler tous les 4 ans), les établissements publics de plus de 250 agent.e.s et les collectivités locales de plus de 50 000 habitants.e.s (scope 1, 2 et 3 inclus, à renouveler tous les 3 ans).

En Belgique, les entreprises industrielles, via les accords de branche (seconde génération), peuvent s'engager volontairement dans des objectifs de réduction des émissions liées aux scopes 1 et 2. En dehors du secteur industriel, les entreprises ne sont soumises à aucune obligation de rapportage de leurs émissions de GES. Cette pétition vise également à ce que certains projets immobiliers soient soumis à une obligation de bilan carbone. Cette demande fait écho à une pétition déposée par The Shifters Belgium sur le site du Parlement bruxellois (et qui vient de dépasser les 1 000 signatures : hurra !). Construire un bâtiment nécessite d'énormes quantités de ressources : béton, acier, verre, pierres, etc. dont la fabrication et l'acheminement sont générateurs de gaz à effet de serre et qui ne sont pas comptabilisés. Prendre en compte ces émissions est donc crucial pour atteindre nos objectifs régionaux.

Si cette pétition récolte les 1 000 signatures nécessaires, une audience sera organisée avec les commissions ad hoc du Parlement. Il est important que le débat ait lieu ! Faites circuler cette pétition autour de vous.

À vos claviers !

Procédure pour signer :

1. Se connecter au site du Parlement Wallon, <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=petition-auth-info>
2. « Créer un compte », ce qui requiert un lecteur de carte d'identité OU l'application Itsme
3. « Voir les pétitions et signer »

Ne pas oublier de cocher la petite case « Acceptation explicite du traitement des données à caractère personnel » qui se trouve à gauche, dans le bas de la page alors que le clic pour s'identifier est à droite. »

Aurélié CAUCHIE, 17 mai 2022 (IEW)

Humour de Singer



L'affaire climat



L'AFFAIRE CLIMAT



Des nouvelles encourageantes concernant l'appel de ta vie.

Chers co-demandeur.euse.s et partisan.e.s,

Quelques nouvelles encourageantes : les juges de la Cour d'appel de Bruxelles ont décidé de donner la priorité à l'Affaire Climat. Après un cycle de conclusions écrites de 16 mois, l'Affaire Climat sera à nouveau entendue du 14 septembre au 6 octobre 2023. Ce délai est nettement plus rapide que le délai moyen de traitement de la Cour, et nous y voyons le signe que les tribunaux de Bruxelles comprennent l'urgence de notre affaire. Pas moins de 12 audiences orales seront consacrées à l'affaire.

Pourquoi avons-nous fait appel à nouveau ?

En juin 2021, les juges de première instance nous ont donné raison. *Le gouvernement fédéral et les trois régions ont été condamnés* pour une politique climatique belge absolument pas à la hauteur. Jamais auparavant notre gouvernement n'avait autant été discrédité par les tribunaux. Cet arrêt fait date après des décennies d'avertissements de la part des scientifiques, avec dans leur sillage les protestations en rue des jeunes de Fridays for Future et Youth for Climate, entre autres. Toutefois, cette décision a été rejetée avec la même facilité que les rapports alarmistes du GIEC et les manifestations civiles de grande ampleur. Aucune mesure n'a été prise et, curieusement, les médias n'ont pas pris cela à cœur non plus. C'est pourquoi l'Affaire Climat a décidé d'introduire un recours à l'automne dernier. Ce recours comporte une demande d'ordonnance de la Cour pour mettre fin aux violations des droits de l'homme. Ce n'est que de cette façon que nous pourrions *forcer les gouvernements à prendre leurs responsabilités* pour prévenir la catastrophe climatique.

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Guterres : « Catalogue de promesses vides »

Le dernier rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié ce lundi, met à nouveau en garde contre l'imminence du changement climatique, et insiste sur le fait que l'humanité est loin d'être prête. « Ce rapport dénonce une litanie d'engagements climatiques non tenus. C'est un dossier honteux, *un catalogue de promesses vides qui nous dirige droit vers un monde invivable* », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, lors de la publication du rapport. Jusqu'à aujourd'hui, ces rapports n'ont pas donné lieu à une politique climatique suffisante. Pas plus que le verdict dans notre Affaire Climat. Devant l'obstination des autorités condamnées, nous n'avons pas eu d'autre choix que de faire appel.

Soutenez l'appel de votre vie !

Mener une affaire judiciaire comme la nôtre, *c'est comme courir un marathon*. Et nous ne pouvons continuer à fonctionner que grâce à votre soutien fidèle. Merci pour vos dons ! Aujourd'hui, nous sommes dans le sprint final, mais cela prendra beaucoup de temps. Votre aide est donc toujours la bienvenue.

À Seraing, de l'électricité dans l'air au quartier de l'Air Pur

La construction de deux centrales au gaz près de Liège et les liaisons électriques qu'elles impliquent mobilisent les habitants : des bois, des prairies humides et des sentiers sont menacés. L'accumulation des projets sur un même territoire pose question.



Daniel, Nadine et Matthieu luttent contre le projet de ligne à haute tension porté par Elia et qui doit relier, sur dix kilomètres, la centrale Luminus de Seraing et le poste de Rimière. © Michel Tonneau.

Trop, c'est trop. En septembre 2020, l'annonce de la création prochaine d'une ligne à haute tension (six câbles de 220 000 volts en sous-sol, pour être précis) a provoqué un véritable électrochoc dans le paisible quartier de l'Air Pur, à Seraing. Loin du fond de vallée marqué par l'industrie lourde, la voisine de Liège prend ici des allures de banlieue verte, au-delà du Val Saint-Lambert et autour de l'hôpital du bois de l'Abbaye.

Air Pur, bois de l'Abbaye, mais aussi chemin des Papillons, cité du Gros Chêne, prairies des Macrales ou bois de la Vecquée : avec des prolongements du côté d'Ivoz-Ramet ou de Neupré, tout semble plaider ici pour une vie en osmose avec la nature aux portes de la métropole liégeoise. C'était le choix de Daniel Martin, Michel Chaineux ou Matthieu Hémart et de leurs familles quand ils ont décidé d'habiter sur les hauteurs de Seraing.

Rendez-vous est pris chez Daniel et Nadine, sorte de quartier général des riverains qui luttent contre le projet de ligne à haute tension porté par Elia et qui doit relier, sur dix kilomètres, la centrale Luminus de Seraing et le poste de Rimière.

La ligne, mais pas seulement. Branle-bas de combat citoyen : la table familiale disparaît sous les cartes, les plans, les photos... Nadine raconte : « J'ai fait du porte-à-porte dans tout le quartier pour récolter des signatures pour notre pétition. C'est clair : les gens ne veulent pas qu'on touche au bois. Ils demandent qu'on arrête de couper des arbres. La forêt est essentielle pour eux. Ces témoignages nous ont donné une force considérable. »

La pétition contre la demande de permis a récolté 1 260 signatures, ce qui a permis aux riverains d'exposer leur dossier au parlement de Wallonie, le 8 mars dernier. La qualité de leurs arguments a été saluée par les députés. Leur sagesse aussi. Il ne s'agit pas de s'opposer pour s'opposer, mais de s'inscrire dans l'évolution des discours sur la transition écologique : « Un tel projet et ce qu'il engendrerait sur le terrain vont à

l'encontre des objectifs de décarbonation de la Wallonie. Avec d'autres dossiers, il montre aussi que notre société continue à grignoter les espaces verts même s'ils sont protégés, puisque la ligne d'Elia affectera une zone Natura 2000. »

Pour comprendre la détermination et la détresse des habitants, il faut élargir le propos. La ligne souterraine à haute tension n'est pas seule au monde. Le projet a repris vigueur récemment avec l'accord intervenu au fédéral sur la construction de deux centrales électriques au gaz dans le cadre du processus de sortie du nucléaire.

On savait déjà que le site des Awirs (Flémalle) avait été retenu pour un projet porté par Engie. De son côté, le dossier de Luminus à Seraing, près de l'actuelle centrale, a été choisi en seconde session, et donc la liaison avec Rimière s'avère nécessaire dans la foulée.

Deux centrales TGV et tout ce qui va avec, et voilà qu'un slogan a fait florès dans la presse locale : Liège et sa région deviendraient « la poubelle à gaz de la Belgique ». L'Air Pur en serait le coeur.

Sur la carte déployée par Daniel Martin, la proximité des deux centrales saute aux yeux : cinq kilomètres, le long de la Meuse, à portée de promenade pour ces riverains passionnés par leur environnement.

Au départ de la vallée, la future ligne sillonnerait à travers champs et bois, puis le long des habitations du quartier de l'Air Pur. En sous-sol, c'est entendu, mais la pétition souligne les effets destructeurs potentiels sur la nature et sur la qualité de vie, pendant le chantier et au-delà, en cours d'exploitation.

« Nous portons la voix des nombreux citoyens qui réclament une réelle prise en compte d'un environnement mis sous pression de tous les côtés. Pour la ligne à haute tension, nous contestons les conclusions de l'étude d'incidences qui repose sur des données incomplètes ou anciennes et nous estimons que l'analyse des risques sous-estime les risques pour la population », expliquent Daniel Martin et ses amis.

Ce qui frappe dans le cas de l'Air Pur et des quartiers voisins sur les hauteurs de Seraing, c'est l'accumulation de dossiers importants au kilomètre carré.

Résumons : il y a donc les deux centrales TGV et la liaison projetée entre Seraing et Rimière, mais il ne faut pas perdre de vue une future ligne entre les Awirs et Rimière, qui s'ajoutera aux perspectives liées à la reconversion du site de la cristallerie du Val Saint-Lambert.

Depuis des années en effet, les gens du cru surveillent de près l'évolution de ce dernier dossier, baptisé « Cristal Park ». Les espaces voués aux cristalleries représentent un potentiel énorme pour une région liégeoise en cours de reconversion. Habitat, bureaux, commerces ou même... piste de ski couverte ou parc aquatique, de nombreuses perspectives ont été envisagées à travers la société Immoval et ont fait réagir les voisins. Mais le projet stagne et la justice s'en mêle.

À deux pas du quartier de l'Air Pur, le nez sur les mêmes espaces verts, l'ASBL Bois du Val s'inquiète toutefois : « Notre combat continue. Nous avons créé l'association pour faire barrage à un projet de parc accrobranche. Mais ce dossier serésien a les apparences d'une poupée russe : aujourd'hui, nous luttons contre une demande de permis d'urbanisme pour un ensemble de bureaux de 22 000 mètres carrés et 407 places de parking prévu sur un espace boisé », explique la présidente Anne Megelsberg.

Les effets combinés Les habitants se rejoignent sur un point essentiel : à Seraing, comme ailleurs, il y a assez de sites à réaffecter, de taudis, de quartiers déjà urbanisés pour mettre en pratique un des engagements majeurs du gouvernement wallon, ce « Stop béton » qui doit permettre de reconstruire la ville sur la ville en préservant les espaces naturels.

« Pourquoi sacrifier ce bois ? » La question hante Daniel et Nadine Martin, comme Matthieu Hémar, que nous accompagnons sur le terrain. Derrière le site de la cristallerie, c'est un enchantement, plusieurs chemins caillouteux invitent à la promenade, entre le chant des oiseaux et le gazouillis du Villencourt, ce petit affluent de la Meuse qui descend gentiment de la colline. Dans ce havre de paix à peine troublé par le vacarme d'un chantier immobilier en cours, les gens de l'Air Pur évoquent les forages qui permettront de creuser sous les prairies humides pour installer les câbles. Ils parlent avec émotion des arbres qui seront abattus, des papillons que Daniel photographie sans relâche, de la bécassine des marais, du martin-pêcheur, du grand-duc ou de la cigogne noire qui ont leurs habitudes ici. Ils n'oublient pas pour autant les hommes et les femmes : la ligne passera près de nombreuses habitations.

Un combat anecdotique alors que la question énergétique est au coeur du débat politique ? C'est l'accumulation des dossiers sur un territoire réduit qui retient l'attention ici. Les députés wallons l'ont bien compris : dans leurs conclusions, après avoir entendu les habitants, ils demandent à l'administration d'« accorder une attention particulière aux effets combinés de différents projets lorsqu'ils sont mis en place en parallèle sur une même zone ». Tout est dit.

Éric DEFFET (Le Soir 30 avril et 1^{er} mai 2022)

Du verdissement de façade au verrouillage de l'avenir : formes et fonctions du greenwashing

Bonnes Feuilles - Le greenwashing est souvent vu comme une manière de donner l'illusion de responsabilité écologique. Qu'elle concerne des biens ou des services, cette illusion ne serait qu'un argument marketing en plus. Et si le greenwashing relevait en réalité d'une dynamique plus profonde de l'histoire des sociétés industrielles ?

Extrait de *Greenwashing. Manuel pour dépolluer le débat public*, ouvrage collectif dirigé par Aurélien Berlan, Guillaume Carbou, Laure Teulières et paru récemment aux éditions du Seuil (avril 2022).

À mesure que l'aggravation des problèmes écologiques les rend incontournables dans le débat public, le terme de « greenwashing » s'est également imposé, diffusé, et finalement popularisé. S'il est apparu pour dénoncer la simple récupération publicitaire de l'argument écologique par certaines entreprises ou institutions, on l'emploie aujourd'hui de manière bien plus large. Il est utilisé pour alerter sur les impasses de pratiques, de technologies ou de politiques publiques pourtant présentées ou perçues, parfois au sein des mouvements écologistes eux-mêmes, comme des solutions aux problèmes environnementaux. Le greenwashing semble donc dépasser largement le champ de la communication d'entreprise pour apparaître comme une tendance plus générale à « mal penser » les problématiques écologiques dans notre société. Or, si l'on veut rendre nos modes de vie, de production et d'organisation sociale compatibles avec le maintien d'une planète habitable, il faut commencer par dépolluer le débat public des discours et des fausses promesses qui, en masquant ou en travestissant la réalité, nous empêchent d'être lucides sur le désastre en cours et sur les mesures nécessaires pour le limiter.

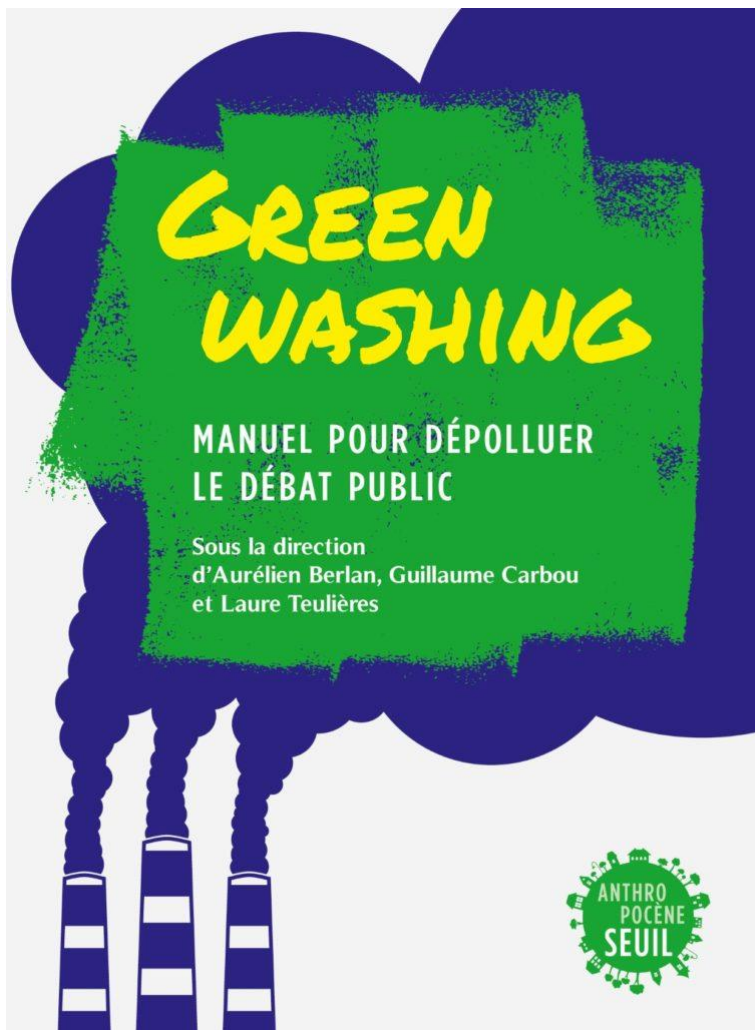
Tel est l'objectif de ce manuel d'autodéfense intellectuelle. Il se présente comme un dictionnaire passant en revue les principaux domaines et concepts où le greenwashing est à l'œuvre de nos jours. En retraçant l'histoire des mots et des idées, en analysant les simplifications et les impensés qui y sont logés, en mettant en évidence leurs présupposés douteux et leurs écueils pratiques, les vingt-cinq entrées de cet ouvrage entendent être utiles à toutes celles et tous ceux qui souhaitent naviguer dans le brouillard du greenwashing contemporain.

Ce projet a pris forme dans le vivier de l'Atelier d'écologie politique (Atécopol) de Toulouse¹, collectif de chercheurs et de chercheuses de toutes disciplines, engagés dans la réflexion sur les bouleversements écologiques en cours. En sont membres la coordinatrice et les coordinateurs de l'ouvrage, ainsi qu'une bonne part des 37 spécialistes qui y ont contribué. Les autres sont des scientifiques issus d'autres régions ou collectifs, des journalistes, des activistes ou des professionnels engagés. En faisant collaborer toutes ces plumes, nous avons tenu à rappeler que l'analyse des impasses écologiques de notre société n'est pas seulement issue, loin s'en faut, des cénacles académiques.

Si les contributions réunies ici analysent chacune indépendamment une expression particulière du greenwashing, cette introduction l'aborde, pour sa part, comme un phénomène général. La diversité des acteurs qui l'alimentent et le renouvellement constant de ses formes suggèrent qu'il remplit des fonctions majeures dans la reproduction de notre société : bien plus qu'un simple verdissement de façade, le greenwashing contemporain apparaît comme une manière de nous enfermer dans une trajectoire socio-écologique insoutenable. Voilà pourquoi il est urgent d'en déjouer les pièges.

Les grosses ficelles de la « communication verte »

Dans son usage le plus fréquent, le terme greenwashing désigne toute forme de communication fallacieuse ou frauduleuse en ce qui concerne les performances écologiques d'un produit ou d'une entreprise – ce sont les deux niveaux couramment identifiés dans les recherches sur le sujet : *product-level* et *firm-level*. Depuis près de trois décennies, toutes sortes d'associations, de militants et d'intellectuels tentent d'en dévoiler les recettes. Sans entrer dans le détail, rappelons-en quelques-unes. Il y a d'abord des moyens rhétoriques, comme l'emploi de termes flous évoquant l'écologie (*eco-friendly*, 100 % naturel, etc.), d'euphémismes permettant d'atténuer certaines réalités (produits phytosanitaires plutôt que pesticides) ou d'expressions consistant à associer une notion « écologique » à un terme ou une activité contestée (biocarburants, gaz naturel) quitte à créer de véritables oxymores² (développement durable, écologie industrielle, etc.). Le greenwashing peut aussi passer par des déclarations invérifiables ou de simples promesses permettant de remettre à plus tard les actions concrètes. En association étroite avec ces procédés discursifs, il y a des



moyens plus subliminaux, comme des images ou des sons (décors naturels, chants d'oiseau, etc.) afin d'associer au produit ou à la firme l'idée de respect de la nature ou d'éco-compatibilité (McDonald's qui repeint ses enseignes en vert...).

La communication ne passe pas seulement par du discours ou de l'image, mais aussi par des actions qui permettent d'attirer le regard sur ce que l'on veut montrer pour le détourner de ce que l'on veut masquer – cette captation de l'attention est au cœur de bien des formes de greenwashing. Un procédé très répandu consiste par exemple à mettre en avant un aspect ou une action écologique réelle mais mineure (on repense l'emballage d'un produit, alors que c'est le produit lui-même qui pose problème). Les entreprises peuvent également soutenir des causes environnementales, sponsoriser des associations ou des fondations écologistes – ces dernières servant alors de « couverture » ou de « paravent » pour verdifier l'image des firmes sans qu'elles aient à revoir leurs pratiques.

En anglais, la notion incorpore un double ou triple jeu de mots que ne restitue pas sa traduction française par « éco-blanchiment », qui joue sur d'autres

connotations. Il s'agit d'abord d'un décalque du mot *whitewashing* qui désigne au sens propre le blanchiment à la chaux (technique permettant de donner, à peu de frais, un coup de « propre » à un mur) et au sens figuré tout procédé de dissimulation. De même, le greenwashing consiste à ravalier la façade d'industries « sales » car polluantes, à couvrir de peinture verte leurs dégâts environnementaux. Mais ce néologisme fait aussi penser à une autre notion, celle de *brainwashing* (« lavage de cerveaux »), couramment utilisée pour désigner la visée de la propagande, notamment publicitaire : influencer les opinions de quelqu'un au point de lui faire penser autre chose que ce qu'il pensait, comme si on était parvenu à faire « table rase » de ses idées propres, à lui « nettoyer le cerveau ». Cette association d'idées ajoute quelque chose de plus : le greenwashing ne consiste pas seulement à recouvrir et occulter certaines réalités désagréables, il désigne en même temps une forme de manipulation mentale visant, comme bien des formes de « relations publiques », à fabriquer l'adhésion et le consentement³. Enfin, cette notion rappelle aussi le terme *hogwash*, qui désigne au sens propre la « bouillie pour les cochons » et au sens figuré une ineptie proférée pour tromper. Et de fait, c'est bien à une série de non-sens écologiques que se ramènent la plupart des formes de greenwashing, qui ne peuvent paraître sensées que parce qu'elles font l'objet d'un matraquage médiatique qui façonne le sens commun. En première approche, le greenwashing consiste donc simplement à jouer sur les apparences, pour bernier et désorienter les consommateurs en leur faisant croire que l'organisation qui y recourt est plus propre qu'elle ne l'est en réalité. En quelque sorte, il s'agit d'un hommage que le vice rend à la vertu, et l'on peut y voir la tartufferie de notre époque industrielle, ou sa sophistique – en référence aux sophistes qui, dans la Grèce antique, enseignaient à convaincre un auditoire, quitte à user des moyens rhétoriques les plus malhonnêtes.

Un contre-feu face à la critique écologique

En ce sens, le greenwashing émerge en réaction aux préoccupations écologiques qui se diffusent largement depuis les années 1960 et 1970. De plus en plus pointées du doigt en ce qui concerne leurs méfaits, les grandes entreprises ont d'abord réagi en balayant les critiques : soit en se retranchant dans la dénégation pure et simple (nier la réalité des problèmes écologiques ou leur responsabilité en la matière), soit en tentant

de discréditer la pensée et le mouvement écologistes, ce qu'on a appelé le *green backlash*⁴. Mais à partir des années 1980, certaines multinationales ont compris que cette stratégie allait à terme les acculer dans une impasse. Elles ont alors élaboré une autre manière d'affronter la critique, en tentant de la récupérer. En verdissant leur image, elles ont voulu suggérer qu'elles avaient pris conscience des problèmes et les prenaient en charge : c'est l'essor de « l'écologisme d'entreprise⁵ ». L'accusation de *greenwashing*, qui est une riposte de la société civile face à cette nouvelle stratégie, surgit alors : le terme apparaît en 1987 dans le contexte de la critique du nucléaire et se popularise rapidement, notamment par le biais d'un article de 1991 sur le *greenwash* dans le magazine états-unien engagé *Mother Jones*, puis du premier « Guide du *greenwashing* » publié par Greenpeace en 1992.

Si, sur la scène médiatique, dénigrement (*greenbashing*) et récupération (*greenwashing*) de la critique écologique semblent s'opposer, ils sont en fait complémentaires. Sur le plan stratégique, ce double mouvement permet en effet de délimiter le « corridor du discours » en matière environnementale dans notre espace public. D'un côté, il est possible de dénigrer par tous les moyens l'écologie politique (en affirmant qu'elle prône le « retour à la bougie », qu'elle « recycle des idées qui puent » réactionnaires ou antihumanistes, ou qu'elle est portée par des fanatiques « khmers » ou des « ayatollahs verts », etc.) ; de l'autre, on peut en désamorcer le potentiel critique sur le mode du consensus, en gommant toute conflictualité derrière l'engagement prétendu de tous (le business fait partie de la solution, chacun fait sa part, etc.). Dans les deux cas, il s'agit d'aller dans le même sens : exclure du débat « sérieux » les projets de transformation sociale remettant en cause les modes de vie, les technologies ou plus généralement le fonctionnement du capitalisme industriel.

Loin de seulement le remplacer, le *greenwashing* alimente le *greenbashing*. L'omniprésence des prétentions écologiques dans la communication institutionnelle conduit en effet à ce que l'historien Michael Bess a appelé la « société vert clair⁶ » : un monde où le souci de l'environnement semble être à la fois partout et nulle part, produisant un sentiment de saturation chez bien des gens. Le malaise s'accroît encore quand ce prétendu souci est invoqué pour justifier des dispositifs réglementaires compliquant la vie quotidienne des populations, en particulier des moins favorisées, pour un résultat environnemental dérisoire. C'est par exemple le cas de tout un ensemble de normes qui pèsent sur la profession agricole : loin de remettre en cause le modèle productiviste, elles le renforcent en favorisant l'élimination des petites exploitations au profit des plus industrielles. Ainsi, le *greenwashing* peut-il aussi favoriser le ressentiment des populations contre l'écologie.

Plus que des mots : des dispositifs faisant illusion

La définition standard du *greenwashing* dont nous sommes partis est néanmoins trop restrictive. Dans bien des cas, ses manifestations débordent le champ de la com' d'entreprise, et même de la com' au sens courant. À mesure que les États ont été perçus comme des acteurs majeurs de la trajectoire insoutenable de nos sociétés, ils se sont eux aussi lancés dans le *greenwashing* pour couper l'herbe sous le pied d'une critique qui appelle à « Changer le système, pas le climat ». À ce niveau, le *greenwashing* va bien au-delà des « beaux discours » et se matérialise par des politiques très concrètes : édicton de lois prétendument écologiques ; financement de technologies (voiture électrique, transition numérique, etc.) dont les effets sur le climat sont moins certains que sur le compte en banque des grands actionnaires ; ou encore mise au point de dispositifs réglementaires impulsant des pratiques qui donnent l'impression que les autorités publiques prennent les problèmes à bras-le-corps alors qu'elles ne remettent pas en question leurs causes fondamentales.

Prenons l'exemple de la « lutte contre les passoires thermiques », qui fait généralement l'unanimité comme action écologique : telle que mise en œuvre aujourd'hui, avec des matériaux industriels fortement émissifs ainsi que des entreprises contraintes par des impératifs de rentabilité plutôt que de qualité, elle permet en fait d'alimenter la croissance du BTP et menace d'être contre-productive⁷.

De même, la méthanisation passe pour fournir une énergie « verte » ou « propre » puisque issue de ressources renouvelables : un mix de déchets végétaux et de déjections animales dont la fermentation dégage du méthane, brûlé pour produire de l'électricité. Mais telle qu'elle est développée en Bretagne depuis le « Pacte électrique » de 2010, elle sert surtout à verdir la façade du complexe agroalimentaire breton, qui est tout sauf écologique. Car elle offre un autre débouché aux immenses quantités de lisier de porc que l'épandage dans les champs, à l'origine des marées d'algues vertes qui polluent le littoral. Ce faisant, elle contribue à rendre acceptable l'élevage hors-sol en atténuant l'un des problèmes qu'il pose. Pis encore, la chaleur cogénérée permet parfois de chauffer les serres produisant des tomates ou des fraises hors saison, contre tout bon sens écologique.

Autre exemple où le *greenwashing* se trouve littéralement institutionnalisé : le marché carbone. Depuis le protocole de Kyoto, il a été mis en place par les États industriels et les industries fossiles au nom de la

promesse de réduire les émissions de CO₂ sans passer par des réglementations contraignantes – en instituant donc un marché de « quotas carbone » (c'est-à-dire de droits à polluer), avec la possibilité de générer des « crédits carbone » par le biais des « mécanismes de compensation ». Cela a abouti au fait que seuls 2 % des échanges de crédits carbone ont eu pour effet de réduire les émissions. Et tel était au fond le but de toute l'opération : empêcher la mise en place de mesures limitatives⁸.

Dans ces cas de figure, le greenwashing prend une tout autre dimension. Il n'opère plus au niveau de produits ou de firmes, mais de filières entières (le BTP, l'agroalimentaire, les industries fossiles), voire du système économique dans son ensemble en contribuant à le préserver de la critique. À ce niveau, on ne peut plus se contenter de voir là le simple fruit de tactiques commerciales ou politiques isolées. Certes, des groupes d'intérêts bien précis sont à la manœuvre et des stratèges tout à fait conscients poussent certains dispositifs et travaillent à leur acceptation.

Mais réduire le greenwashing généralisé dans lequel nous baignons à une entreprise de mystification orchestrée par quelques élites qui en tirent un profit direct ne permet pas de comprendre l'ampleur du phénomène dans notre société. Car ce ne sont pas seulement les entreprises les plus polluantes qui cherchent à masquer leurs méfaits, mais toute une diversité d'acteurs, jusqu'aux plus sincères, qui participent à faire proliférer les fausses promesses, les demi-solutions ou les véritables impasses face à la crise écologique. Comme en témoigne cet ouvrage, cette tendance irrigue jusqu'aux domaines que l'on peut légitimement considérer comme d'efficaces leviers d'action. Ainsi, alors même que l'arrêt des moteurs thermiques, le recyclage ou encore l'afforestation ont bien leur place dans une société soutenable, le véhicule « propre », l'économie circulaire ou la plantation d'arbres pour compenser des émissions de CO₂ apparaissent aujourd'hui irrésistiblement comme de gigantesques entreprises de greenwashing. Comment expliquer cette situation où les tentatives d'écologisation semblent toujours tourner court ? Pourquoi la moindre idée écologique donne-t-elle immédiatement prise dans l'espace public à un foisonnement de discours et de pratiques dont le caractère fumeux ne peut que frapper les esprits lucides ?

Le symptôme d'une pensée verrouillée

Une première piste de réponse se situe du côté de la sociologie de la culture et de l'histoire des idées. En effet, ces disciplines nous enseignent que chaque moment socio-historique connaît une sorte de canalisation des pensées et des discours dans des bornes qu'il est intellectuellement difficile, et socialement risqué, d'outrepasser. Chaque époque, chaque société possède ses évidences et ses impensés, ses valeurs et ses manières de mener des raisonnements qui lui semblent valides. Ce cadrage culturel rend difficilement audibles les pensées qui sortent des sentiers battus, mais tend aussi et surtout à orienter les réflexions dans des directions préformatées. C'est ainsi qu'à notre époque et sur la thématique écologique, il est terriblement difficile, y compris pour des esprits sincères, de s'extirper de certaines catégories héritées et de ne pas reproduire les mêmes impasses sous des prétentions d'innovation. La lecture des contributions à cet ouvrage met ce phénomène en lumière de manière particulièrement claire. Sur des thématiques aussi variées que l'agriculture, les transports ou encore la « transition », on retrouve toujours les mêmes manières de (mal) penser les problèmes écologiques. En particulier, trois biais caractéristiques de la pensée moderne nous semblent cadénasser les réflexions sur les différents sujets abordés : l'économisme, le solutionnisme technologique et la pensée en silo.

L'économisme désigne la tendance à n'imaginer la conduite des affaires humaines qu'au travers des mécanismes de marché. La gestion des communs, l'auto-organisation, la coopération internationale et bien d'autres propositions⁹ sont ainsi laissées dans l'ombre. L'obsession de la « croissance verte » est représentative de ce phénomène d'invisibilisation des alternatives par l'entêtement marchand. Plus problématique encore, inscrire des dispositifs à prétention écologique dans les logiques du marché revient à les soumettre à un certain nombre d'impératifs (rentabilité, compétitivité, croissance, etc.) et de travers (aveuglement aux externalités négatives, quête obsessionnelle de profit pouvant conduire à des pratiques malhonnêtes, influence des lobbies, etc.) qui font justement partie des moteurs de la catastrophe actuelle. Enfin, l'économisme consiste en une simplification radicale des problématiques humaines et écologiques. Il réduit la complexité de la vie à des indicateurs chiffrés (le PIB, le chiffre d'affaires, la valeur financière, etc.) afin de pouvoir en assurer la gestion *via* des instruments économiques universels. L'absurdité de cette approche ressort nettement des processus de « compensation écologique » qui sont au cœur de la « finance verte » et de la gestion de la biodiversité. La marchandisation de la nature qui les sous-tend conduit à une négation de la profondeur qualitative du monde et à des mises en équivalence sidérantes entre la disparition d'une espèce animale et le fait d'investir dans des ateliers de réparation de vélos.

Le *solutionnisme technologique* désigne la confiance dans l'innovation techno-scientifique pour régler tous les problèmes. Face à la crise écologique, il constitue à la fois un pari dangereux et un puissant gardien de l'ordre établi : au vu de l'urgence et de la gravité des menaces, croire qu'une technologie miraculeusement propre nous sortira d'affaire est particulièrement risqué – mais alimenter cet espoir a l'avantage, pour les partisans du *statu quo*, d'exclure du champ de la réflexion tout un ensemble de propositions politiques alternatives. L'idée de « sauver la planète » (ou plutôt le système) par la technologie pose par ailleurs divers problèmes écologiques, connus et reconnus : déplacement et/ou transformation des pollutions, effet rebond, épuisement des ressources (minières ou foncières), etc. En outre, elle nous enferme encore et toujours dans l'aveuglement aux alternatives, les fantasmes démiurgiques et le retardement de l'action.

La *pensée en silo*, enfin, consiste à considérer les éléments indépendamment du tout et entretient ainsi l'aveuglement aux phénomènes systémiques. Cette rationalité à œillères s'exprime par exemple dans la recherche de solutions « individualistes » ou « par secteur » aux problèmes écologiques. Les limites de l'individualisme sont pourtant connues : comment faire reposer sur les personnes isolément la charge d'une crise globale dont elles sont par ailleurs les premières victimes ? Si l'articulation de l'individu et du collectif est sans doute un enjeu politique majeur, l'effacement du second derrière le premier est à coup sûr une impasse absolue. L'autre aspect de la pensée en silo est manifeste lorsqu'on se met à considérer la transition écologique de secteurs spécifiques. Est-il pertinent par exemple de penser la décarbonation de l'aviation indépendamment de l'écologisation générale de nos sociétés, comme on le fait si souvent ? Cela conduit pourtant à des écueils largement documentés : déplacement des pollutions (l'avion à hydrogène implique de... produire de l'hydrogène), conflits d'usages (l'aviation revendique un pourcentage colossal du potentiel total de production d'agrocultures, oubliant que les autres secteurs aussi devront en utiliser), ou encore accaparement des terres (pour « compenser » leurs émissions, les compagnies aériennes plantent des arbres sur des zones confisquées aux populations locales).

Le *greenwashing* généralisé dans lequel nous baignons n'est donc pas seulement le produit de tactiques d'enfumage. Ou plutôt, celles-ci ne fonctionnent que parce qu'il est aussi le fruit d'un « air du temps » fondamentalement anti-écologique : celui d'une modernité économiciste, techno-solutionniste et aveugle aux phénomènes globaux, incapable de dévier du tunnel qu'elle ne cesse de creuser. La bataille culturelle qui permettrait de dépasser ces biais constitue l'un des enjeux majeurs de la lutte écologiste.



Une demande sociale pour rester en zone de confort

En second lieu, si beaucoup de gens sont désormais conscients et inquiets de l'ampleur de notre destructivité, les remises en cause de nos modes de vie (voire de nos privilèges en tant que ressortissants des pays dominants¹⁰) qui seraient nécessaires pour y faire face semblent tellement énormes que tout ce qui permet de les ajourner est facilement accueilli sans recul critique. Envisager la fin de la voiture individuelle, du smartphone, ou la redirection de la majorité des activités productives vers les *low tech* et les travaux manuels suscite de fortes rebuffades. Il est vrai que l'essor des sociétés industrielles s'est accompagné d'améliorations des conditions de vie (soins médicaux de base, salubrité publique, sécurisation des approvisionnements, etc.) et du déploiement d'un éventail de possibilités technologiques que l'on peut trouver enthousiasmantes. Mais il est clair qu'espérer limiter les bouleversements écologiques en cours, à commencer par le réchauffement

climatique, implique de *renoncer* à certaines de ces possibilités, du moins sous leur forme actuelle. Or, cette perspective semble inenvisageable, même pour certains partisans déclarés de l'écologie. Pourtant, est-il fondamentalement inacceptable de ne plus manger de fraises en hiver, de ne plus prendre l'avion, ou de privilégier le métier de paysan à celui de webmaster ? Surtout si c'est l'habitabilité même de la planète qui est mise dans la balance ?

Si ces idées semblent inaudibles dans l'espace public, c'est qu'elles ne bousculent pas simplement des habitudes isolées mais toute une vision du monde centrée sur le « progrès », vu comme un processus linéaire qu'il faudrait accepter ou rejeter en bloc. Dans cette vision, évoquer par exemple un désengagement du numérique pour raisons écologiques, c'est non seulement s'attaquer à quelque chose qui est devenu désirable pour bien des gens (malgré les conséquences ambivalentes de la numérisation du monde), mais c'est également sembler menacer l'ensemble des dispositifs techniques du quotidien (comme si refuser la 5G signifiait *de facto* renoncer à la radiographie médicale). Plus encore, c'est proposer de rompre avec le moteur des espérances contemporaines, comme si cette forme spécifique de développement techno-scientifique constituait la seule et unique fabrique d'un avenir désirable. Voilà pourquoi le greenwashing répond aussi en quelque sorte à une demande sociale profondément ancrée : il protège l'idole du progrès dont la destitution provoquerait l'effondrement de bien des illusions constitutives de notre vie moderne.

Au-delà, ou aux côtés de cette dimension culturelle, la demande sociale de greenwashing peut être renforcée par un phénomène d'ordre psychosocial : la conjuration du désespoir. Car bien sûr, le déni socialement organisé de la catastrophe est régulièrement fissuré par les percées médiatiques des diagnostics brutaux sur l'ampleur du désastre. Le constat s'impose d'une accélération dans la « grande accélération » en cours depuis la seconde partie du XXe siècle. La moitié du CO₂ émis depuis plus de deux cents ans l'a été après le premier rapport du GIEC (1990), tandis que s'amplifiaient tous les bouleversements globaux, et ce malgré des améliorations technologiques considérables et la mise en œuvre de politiques se disant soucieuses d'environnement¹¹. Autrement dit, l'inexorable aggravation de la situation atteste de l'impuissance à réorienter la trajectoire collective¹². Face à de telles constatations, le greenwashing fonctionne finalement comme un dernier rempart – illusoire et pervers – contre la panique.

Que l'on vive toute remise en cause des retombées de l'abondance énergétique comme une insupportable castration, que l'on soit enclin à se précipiter sur la première solution apparente pour ne pas sombrer dans l'éco-anxiété, ou que l'on se débâte simplement dans l'obscurité du présent et l'incertitude sur la voie à prendre, le greenwashing offre des solutions psychologiquement acceptables. Bref, les stratégies illusionnistes marchent parce que le monde tel qu'il est devenu pousse à se bercer d'illusions.

La condition nécessaire d'un essor industriel ravageur

Elles marchent aussi pour une troisième raison : le développement industriel repose de plus en plus sur un processus *objectif* d'occultation des dangers et des dégâts socio-écologiques qu'il provoque – objectif en ce qu'il ne s'agit pas seulement de les masquer symboliquement, dans le discours, mais de les mettre à distance « loin des yeux, loin du cœur ». Il est frappant de constater que les activités industrielles les plus nocives, quand elles ne sont pas stratégiques, tendent à être « externalisées » loin des centres de consommation. Ce qui fait que les principaux bénéficiaires du « progrès » ont de moins en moins sous le nez les nuisances qu'il génère. Dans un tel aménagement du monde, le greenwashing peut prospérer.

Structurellement polluantes et dangereuses, les activités industrielles ont dès l'origine suscité l'hostilité et la méfiance des populations avoisinantes¹³. Celles qui le pouvaient cherchaient donc à s'en distancier ou du moins à esquiver leurs principales nuisances. Ainsi, la bourgeoisie parisienne a-t-elle préféré s'installer dans l'ouest de la ville pour que les vents dominants ne rabattent pas sur elle les fumées que crachaient les cheminées de la « ville des Lumières ». Il était donc logique que l'on cherche peu à peu à éloigner ces industries, tout d'abord des centres ville, puis dans des régions de plus en plus périphériques. Divers moyens ont été déployés. Les délocalisations bien sûr, liées aussi à d'autres considérations, mais également le développement de technologies *en apparence* moins polluantes.

L'histoire de l'électrification est un bon exemple de ce processus de mise à distance des nuisances industrielles. Au XIXe siècle, le caractère polluant de l'industrialisation basée sur le charbon sautait aux yeux et à la gorge des habitants, sous la forme du *smog* notamment. L'électrification qui est au cœur de la deuxième révolution industrielle a permis de cacher en partie cette pollution aux plus privilégiés. La « fée électricité » est apparue comme une énergie « pure et immaculée » : lumière sans feu, donc sans combustion ni suie. Pourtant, l'électricité n'est propre qu'en apparence, n'étant pas une source d'énergie, mais un simple vecteur qui permet d'éloigner ses usagers des lieux de sa production, qui repose sur le charbon et désormais, tout particulièrement en France, sur l'atome. Néanmoins, le mythe perdure et l'électrification est plus que jamais

au cœur du greenwashing. Support de la « dématérialisation » et de toutes les « smart » solutions, c'est encore elle qui entretient l'illusion d'un capitalisme vert, basé sur l'électron et les réseaux intelligents, et non sur l'extraction minière, le quadrillage filaire du monde, et la combustion fossile ou nucléaire. Comme le résumait Alain Gras et Gérard Dubey dans leur histoire de l'électrification du monde : « L'image de la transition verte est une vieille histoire¹⁴. »

Le greenwashing n'est donc pas une dérive circonstancielle, mais une nécessité constitutive des sociétés industrielles. Pour assurer leur reproduction et leur essor, elles doivent faire disparaître « comme par magie » ce que personne ne veut voir, les revers de l'abondance industrielle : l'accroissement obscène des inégalités, les logiques (néo)coloniales de domination, et la destruction des milieux vivants. Le greenwashing fonctionne donc comme une idéologie, au sens de Marx : ce n'est pas tant un mensonge délibéré qu'un phénomène structurel d'inversion de la réalité dans la conscience commune. On peut aussi dire qu'il relève de ce que Guy Debord nommait le « spectacle » : une mise en scène qui, tout en exprimant les rêves d'une humanité endormie, fait écran sur le monde réel et les dynamiques qui le façonnent, et finit par anesthésier les esprits face à un mode d'organisation délétère, socialement et humainement.

La captation de la « transition » par les intérêts dominants

« Ce seront les divers responsables de la ruine de la terre qui organiseront le sauvetage du peu qui en restera » relevait dès 1980 Bernard Charbonneau avec une magnifique lucidité¹⁵. Et en effet, la séquence historique actuelle n'est plus la même que celle qui a vu émerger les premières formes de greenwashing. Face à l'ampleur des changements globaux, le déni ou la diversion sont de moins en moins tenables. Un nouvel enjeu se fait jour pour les acteurs les plus puissants : non plus tant masquer la catastrophe que se positionner pour capter et conduire les transformations qui en résultent, tout en maintenant leur emprise. Ainsi, l'annonce faite par BlackRock, le premier gestionnaire d'actif au monde, de vouloir modifier sa politique d'investissement pour répondre au défi climatique peut être vue non comme une simple campagne mensongère, mais comme une véritable réorientation de l'entreprise, désireuse de faire main basse sur le juteux marché de la transition et d'imprimer à cette dernière une direction qui lui soit favorable.

Cette évolution touche au positionnement même des entreprises les plus polluantes. Beaucoup ne se contentent plus de chercher à ravalier leur image tout en poursuivant leurs activités anti-écologiques, mais se redéploient pour prendre en charge les alternatives, et les formater selon leurs vues. On sait combien les géants de l'énergie fossile ont joué les « marchands de doute » en retardant délibérément la prise en compte du problème climatique, ExxonMobil et Total en tête¹⁶. Ces firmes se présentent désormais comme des « industries de gestion du carbone » (*carbon management industry*) se mettant ainsi du côté des solutions au problème écologique¹⁷... ou plutôt d'un certain type de solutions, calibrées par et pour elles, et dont cet ouvrage montre les limites et les dangers. Ce greenwashing taille XXL vise ainsi à ouvrir de nouvelles perspectives de développement à des industries dont le fondement même consiste en l'exploitation massive des ressources naturelles, comme les compagnies pétrolières et gazières, ou d'autres activités à l'empreinte particulièrement délétère. Un exemple typique de cette situation en France est le travail de l'opérateur EDF pour relancer la filière du nucléaire : en le présentant comme une solution au problème climatique, jusqu'à chercher à le faire intégrer aux « énergies durables » dans la taxonomie européenne, il parvient à capter d'énormes investissements, nationaux et internationaux, qui sont autant de financements qui n'iront pas vers des transitions plus raisonnables. Le greenwashing sert ici une puissante stratégie de développement industriel.

Sur un autre plan, on ne compte plus les milliardaires, fortunes faites sur la prédation du monde, qui annoncent leurs plans pour « sauver la planète » – ou plutôt leur emprise sur celle-ci. La Fondation Bill Gates, la plus colossale des organisations philanthropiques, encourage à travers ses œuvres caritatives un modèle techno-capitaliste présenté comme environnementaliste, via l'agriculture industrielle¹⁸ et le soutien à nombre d'activités et de firmes des plus néfastes à la cause écologique¹⁹. Quant à Elon Musk, son défi « vert » de faire éclore une innovation de rupture afin d'extraire le CO₂ de l'atmosphère et son fantasme de coloniser Mars pour assurer la survie de l'espèce humaine en dépit du saccage de la Terre sont avant tout au service de l'expansion de son empire. Bref, les ambitions démiurgiques des rois de la Silicon Valley pavent opportunément la voie à une « transition écologique » faite de voitures électriques Tesla et d'algorithmes d'Amazon.

Dans ces grandes manœuvres pour préempter la cause verte, les États ne sont pas en reste. L'Accord de Paris de 2015 visait à universaliser les engagements pour un avenir climatique viable. Depuis, des États ratifient des plans plus ambitieux les uns que les autres censés réduire leurs émissions d'ici 2030 et viser la « neutralité carbone » en 2050, comme la Stratégie nationale bas carbone en France. Mais la plupart de ces promesses,

sans feuille de route concrète, ne cherchent même pas à paraître plausibles. De ce fait, ce ne sont plus seulement Greenpeace ou les Amis de la Terre qui les dénoncent, mais des institutions multilatérales comme l'ONU, l'Agence internationale de l'énergie ou la Banque mondiale qui produisent des rapports pointant les insuffisances récurrentes des plans d'écologisation des gouvernements ou des secteurs industriels. Sans parler des tribunaux qui condamnent des États pour « inaction climatique ». Ce qui n'apparaît donc que comme une succession d'incantations et de gesticulations doit bien évidemment se comprendre comme l'expression de l'incapacité des dirigeants à envisager des transformations sociétales d'envergure, mais aussi, et peut-être surtout comme la volonté de formater le traitement de la crise écologique selon des logiques habituelles. C'est ce que préparent les *Green New Deal* en tous genres en misant sur le marché, la gestion (supra) étatique, et l'innovation.

À ce niveau, le greenwashing n'est plus seulement un outil cosmétique ou défensif de protection du *business as usual* mais la pointe acérée de son développement. Il se transmute aujourd'hui en un appel à la relance économique, forcément verte. Principal récit en train de se cristalliser : l'horizon d'un monde écologisé grâce à des énergies décarbonées, des technologies « intelligentes », une économie « circularisée » et la capture du carbone. Les écueils de ce fantasme sont développés dans l'ensemble de cet ouvrage : fausse dématérialisation de l'électrification, limites physiques au recyclage et espoirs mis dans des technologies dont le premier inconvénient est tout simplement... de ne pas encore exister. Un grand risque est aussi l'excès de pression sur la biomasse, en comptant au-delà du possible sur la capacité des sols, des cultures agricoles et des forêts à supporter l'empreinte de nos besoins, tout en passant sous silence les conflits d'usage qui ne peuvent que résulter de la rareté de ressources tant convoitées. Ce tableau dessine l'une des vigilances à avoir face aux promesses d'écologisation : ne pas tout réduire à l'empreinte carbone, ou, pis encore, au CO₂ comme unique cible de réduction des impacts, mais prendre la problématique écologique dans toutes ses dimensions intriquées.

Déjouer le greenwashing pour libérer l'avenir

Ainsi faut-il apprendre à ne plus se laisser sidérer par les éco-promesses ou les éco-tartufferies qui ne manqueront pas de surgir encore. Faussant l'appréhension des réalités en jeu, le greenwashing contribue à retarder le tournant écologique et à dépolitiser le sujet. C'est même son résultat fondamental : tromper pour préserver le *statu quo*, contrer la mobilisation et l'action collective en faveur d'un vrai changement de cap. L'effet est de canaliser la critique dans des impasses et de faire obstacle aux transformations sociales, économiques, culturelles et politiques qu'il faudrait (ou aurait fallu) engager pour éviter de se retrouver où nous en sommes. Le désastre écologique menace maintenant une large partie des formes de vie et jusqu'à l'habitabilité même de la Terre. L'histoire environnementale l'a suffisamment montré, il résulte du déploiement historique, à partir du monde occidental, d'un certain type de société et de mode de vie (quel que soit le nom qu'on lui donne : capitalisme, modernité techno-scientifique, civilisation thermo-industrielle, etc.). Le greenwashing apparaît en fin de compte comme l'ensemble de ce qui concourt à détourner de ce constat.

Alors qu'il faut changer de modèle, tout est fait pour continuer à croire que des modifications à la marge suffiraient, comme troquer sa vieille voiture à essence contre un véhicule électrique dernier cri. Cela permet d'imaginer perpétuer l'expansion des besoins énergétiques et matériels – pour l'hypermobilité, la connexion ou la livraison généralisées – sans soulever les questionnements métaboliques essentiels sur les flux de matière et d'énergie, et sur la capacité des écosystèmes à absorber les pressions diverses. C'est pourtant à ces problématiques que nous devons être capables de faire face aujourd'hui, sans plus occulter la finitude et les limites, ni les responsabilités particulières des pays et des groupes sociaux les mieux nantis.

Mais il y a plus pernicieux. En floutant l'inaction climatique, en verdissant même sommairement l'inertie collective, ce que le greenwashing contribue à masquer, c'est le nouveau bond qui s'opère à vitesse accélérée dans l'industrialisation du monde, ce que signale la fuite en avant techno-solutionniste. Bien plus qu'une simple illusion et de fausses assurances, il conforte une trajectoire et une emprise, et permet qu'on s'y enferme. La notion de « dépendance au sentier » dit de façon générale les effets d'inertie, de blocage, et de reproduction qu'ont installés bien des choix techniques et d'organisation de la société contemporaine : une fois telle ou telle option prise, difficile d'en changer. Cette situation prend aujourd'hui une signification majeure, car à mesure que des seuils d'irréversibilité écologique sont franchis, c'est comme si le sentier se dérobaient derrière nous, interdisant toute velléité de revenir sur nos pas. En verrouillant ainsi la trajectoire en cours, en nous faisant manquer des embranchements qui auraient pu se révéler salvateurs, le greenwashing participe dangereusement à réduire le champ des mondes encore possibles. En contribuant à laisser s'aggraver la catastrophe écologique – sous ses diverses faces, de l'emballement climatique à l'effondrement de la

biodiversité –, il justifie par avance le fait d’y répondre par le biais de procédés *high tech*, du monitoring numérique et du pilotage techno-scientiste global... que d’aucuns préconisent déjà comme seule façon de faire face à l’Anthropocène.

D’abord simple verdissement de façade, le greenwashing se révèle, au terme de l’analyse, comme une façon de verrouiller l’avenir. Par ses effets, il s’apparente à une guerre menée contre les peuples et leur capacité à se saisir des enjeux et à décider des façons d’y répondre. Au regard des sombres perspectives que font peser les bouleversements globaux, est-ce que les manifestations les plus pernicieuses du greenwashing, que l’on combat aujourd’hui en décernant ironiquement le prix Pinocchio ou le titre d’éco-tartuffe, ne seront pas considérées un jour comme la contribution à un crime contre l’humanité ? Car ainsi se trouve trahie et toujours repoussée l’écologisation de la société, faute de prendre réellement en compte l’environnement dans le fonctionnement social (dans les politiques publiques, les pratiques professionnelles, les modes de vie...), non seulement par le biais de transformations politiques, mais aussi de changements économiques, de réorientations socio-techniques et de libération des imaginaires culturels. Démasquer et combattre le greenwashing demande au contraire de rendre enfin audibles et visibles la multitude des alternatives, écologiques, solidaires et démocratiques qui permettraient de changer le cours des choses.

Aurélien BERLAN, Guillaume CARBOU, Laure TEULIÈRES, 15 avril 2022

Notes

†1 Voir <https://atecopol.hypotheses.org/>

†2 Bertrand Meheust, *La Politique de l’oxymore. Comment nos dirigeants nous masquent la réalité du monde*, Paris, La Découverte, 2009

†3 Noam Chomsky et Edward S. Herman, *La Fabrique du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Marseille, Agone, 2008.

†4 Jacqueline Vaughn Switzer, *Green Backlash : The History and Politics of Environmental Opposition in the U.S.*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1997

†5 Mathias Lefevre, « L’«écologisme d’entreprise» : inscrire la consideration écologique au coeur de la firme ? », *Écologie et politique*, 37, 2008, p. 153-163.

†6 Michael Bess, *La France vert clair. Écologie et modernité technologique 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon, 2011

†7 Erik Mootz, « Nos bâtiments sont obèses quand l’urgence climatique exige une architecture ascétique », *Le Monde*, 12 août 2020.

†8 Frederic Hache, « 50 nuances de vert : extension des marches sur capital naturel et finance durable », rapport pour Green Finance Observatory, 2019.

†9 Giacomo D’Alisa, Federico Demaria et Giorgos Kallis (dir.), *Décroissance : vocabulaire pour une nouvelle ère*, Paris, Le Passager clandestin, 2015.

†10 Sur les différences d’impact écologique entre les nations et en fonction des inégalités sociales, voir Lucas Chancel, « Climate change and the global inequality of carbon emissions 1990-2020 », World Inequality Lab, Paris School of Economics, octobre 2021.

†11 Isak Stoddard, Kevin Anderson *et al.*, « Three decades of climate mitigation : Why haven’t we bent the global emissions curve ? », *The Annual Review of Environment and Resources*, 2021, 46, p. 12.1-12.37.

†12 Kevin Anderson, « Duality in climate science », *Nature Geoscience*, 8, 2015, p. 898-900,

†13 Voir François Jarrige et Thomas Leroux, *La Contamination du monde : une histoire des pollutions à l’âge industriel*, Paris, Seuil, 2017 ; Jean-Baptiste Fressoz, *L’Apocalypse joyeuse : une histoire du risque technologique*, Paris, Seuil, 2012

†14 Gérard Dubey et Alain Gras, *La Servitude électrique. Du rêve de liberté à la prison numérique*, Paris, Seuil, 2021, p. 61

†15 Bernard Charbonneau, *Le Feu vert*, Lyon, Parangon, 2009 [1980], chapitre « La récupération », p. 137

†16 Christophe Bonneuil, Pierre-Louis Choquet et Benjamin Franta, « Total face au réchauffement climatique (1968-2021) », *Terrestres*, 26 octobre 2021.

†17 June Sekeran et Neva Goodwin, « Why the oil industry’s pivot to carbon capture and storage – while it keeps on drilling – isn’t a climate change solution », *The Conversation*, 23 novembre 2021.

†18 Association Grain, « Comment la Fondation Gates dépense-t-elle son argent pour nourrir le monde ? », 17 novembre 2014.

†19 Lionel Astruc, *L’Art de la fausse générosité. La fondation Bill et Melinda Gates*, Arles, Actes Sud, 2019.

<https://www.terrestres.org/2022/04/15/du-verdissement-de-facade-au-verrouillage-de-lavenir-formes-et-fonctions-du-greenwashing/>

Un éleveur soupçonne une antenne 4G de nuire à la santé de ses vaches, la justice lui donne raison et ordonne sa suspension

La justice donne raison à un éleveur et suspend une antenne 4G soupçonnée de nuire à la santé de ses vaches.

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a ordonné ce lundi la suspension pour deux mois d'une antenne relais soupçonnée par un éleveur de Haute-Loire de nuire à la santé de son troupeau.

« C'est un grand soulagement et une victoire », a réagi auprès de l'AFP l'éleveur, Frédéric Salgues, espérant que son cheptel puisse se rétablir « au plus vite ». Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a ordonné lundi la suspension pour deux mois d'une antenne relais soupçonnée par un éleveur de Haute-Loire de nuire à la santé de son troupeau.

Les opérateurs ont 3 mois pour agir

« Il y a lieu d'ordonner cet arrêt provisoire du fonctionnement de cette antenne pour une durée de deux mois, compte tenu de ses incidences générales, avec suivi, par l'expert judiciaire, du comportement du cheptel, et des vaches laitières en particulier, sur cette période », précise le tribunal dans son ordonnance. Le tribunal donne trois mois à l'État et aux opérateurs, dont Orange, pour procéder à l'interruption et organiser la sécurité et les appels de secours dans la zone concernée.

Sollicité, l'opérateur Orange n'a pas souhaité commenter cette décision.

Une quarantaine de vaches perdues

Depuis l'installation de cette antenne, en juillet 2021 à 200 mètres de son élevage à Mazeyrat-d'Allier (Haute-Loire), Frédéric Salgues dit avoir perdu une quarantaine de vaches sur un troupeau qui en compte 200, constatant en parallèle une baisse importante de sa production de lait.

Lors de l'audience au tribunal vendredi, l'expert judiciaire mandaté par le tribunal du Puy-en-Velay s'était prononcé en faveur d'une interruption temporaire, pour lui permettre de poursuivre son expertise. « Ce cheptel fait partie des 10% à 20% meilleurs du département » et « je n'ai pas d'éléments médicaux pour expliquer la chute brutale de la production de lait, de 15% à 20%, dans les jours qui ont suivi la mise en place de l'antenne », avait-il expliqué.

Le village inquiet

Le maire de Mazeyrat-d'Allier, Philippe Molhérat, qui avait autorisé l'installation de l'antenne, avait témoigné de l'état alarmant du troupeau, redoutant « une catastrophe sur le plan humain » et évoquant « l'inquiétude » grandissante des 1 500 habitants du village. Les avocats des trois opérateurs mobiles concernés, Orange, Free et Bouygues Telecom avaient mis en avant l'absence d'élément scientifique établissant un lien entre la santé des animaux et les champs électromagnétiques.

Martin P. avec AFP
ladepeche.fr
30 mai 2022

<https://fr.sott.net/article/40115-Un-eleveur-soupconne-une-antenne-4G-de-nuire-a-la-sante-de-ses-vaches-la-justice-lui-donne-raison-et-ordonne-sa-suspension>

« Criminel du climat ! » Des activistes bloquent l'assemblée générale de Total

250 activistes écologistes se sont réunis à Paris pour empêcher l'Assemblée générale de TotalÉnergies. Victoire : la major climaticide a dû la réaliser sans ses actionnaires.



Chahuté par les activistes, bichonné par ses actionnaires : TotalÉnergies se souviendra longtemps de ce mercredi 25 mai. Dès 8 heures du matin, 250 activistes écologistes se sont agglutinés devant les portes de la salle Pleyel, à Paris, pour empêcher le déroulement de l'assemblée générale de la major pétrolière. Des militants se sont blottis les uns contre les autres, les bras autour de la taille. D'autres se sont menottés, voire « arm-lockés » – leurs bras attachés à l'intérieur de blocs de béton compliquaient alors une éventuelle expulsion par les forces de police. Des pancartes « Pouyanné [PDG de Total] danger, Macron complice » ou « Total Climate Criminal » ont été brandies vers le ciel. Après une heure et demie de siège, la victoire était scellée : elles et ils sont parvenus à faire plier le géant pétrolier, qui a été contraint de réaliser sa grande messe à huis clos, sans ses actionnaires.

« Total, Total, il faut choisir, les énergies fossiles ou notre avenir », se sont époumonés les activistes, réunis à l'initiative de Greenpeace, ANV-COP21, Alternatiba et Les Amis de la Terre. Par cette action, ils souhaitent mettre en lumière le décalage entre la stratégie de la compagnie, qui prévoit une expansion de la production d'hydrocarbures et la hausse de sa production gazière, et les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces derniers indiquent que pour parvenir à contenir la hausse des températures globales à 1,5 °C, il faut absolument cesser d'investir dans de nouveaux projets fossiles. « TotalÉnergies a beau verdir son image en changeant de nom, de logo, ou se présentant comme un acteur des énergies renouvelables, le fond reste le même : 73 % de ses investissements sont encore dirigés vers les énergies fossiles et nous emmènent droit vers un monde invivable », s'est indignée Edina Ifticene, chargée de campagne Énergies fossiles à Greenpeace.



Les activistes dénoncent la construction du plus grand pipeline chauffé au monde en Afrique de l'Est, nommé Eacop. © Tiphaine Blot/Reporterre

Impossible de « laisser cette entreprise agir impunément »

Les activistes ont notamment crié leur rejet du plus grand pipeline chauffé au monde, nommé Eacop [1], dont la construction en Ouganda et en Tanzanie provoque l'expulsion des communautés locales, l'arrestation de militants, et la destruction de parcs nationaux. Son financement est en passe d'être bouclé grâce au soutien du courtier américain Marsh & McLennan. TotalÉnergies vient également d'annoncer qu'il démarrerait en 2025 l'exploitation du champ de Ballymore situé au large du Golfe du Mexique. « À contre-courant du sentiment d'urgence qui devrait tous nous animer, ce sont de véritables bombes climatiques qui sont amorcées par TotalÉnergies, a regretté Lorette Philippot. Tant qu'elle ira dans ce sens, nous ne pourrons pas laisser cette entreprise agir impunément. »



Le contraste était saisissant entre la jeunesse des militants et les visages ridés des actionnaires, dont l'écrasante majorité avaient plus de 65 ans. © Tiphaine Blot/Reporterre

L'autre enjeu de cette mobilisation était d'exiger le retrait immédiat de TotalÉnergies en Russie. « Pas de retrait, pas d'AG », ont chanté les activistes, que la police et les services de sécurité ont tenté, sans succès, de

dégager des portes. « Ils tiennent bon et c'est génial, ça aurait difficilement pu mieux se passer », souriait Stéphane [*], qui travaille à la salle Pleyel et se sentait « très mal à l'aise » à l'idée que la grande messe de Total soit accueillie sur son lieu de travail.

Comme Camille, 21 ans, qui a « séché les cours pour que Total arrête de dessécher les cours d'eau », les activistes étaient principalement des vingtenaires et de jeunes trentenaires. Le contraste était saisissant entre ces frimousses et les visages ridés des actionnaires, dont l'écrasante majorité avait plus de 65 ans. Derrière les barrières installées par la police, ils ont assisté à l'action de désobéissance civile mi-indignés, mi-amusés par ce « frisson inattendu », comme l'a dit l'une d'elle à Reporterre.



Des activistes infiltrés ont fait tomber des tracts du haut du bâtiment. © Tiphaine Blot/Reporterre

« Qu'est-ce qu'ils veulent, au juste ? Sans TotalÉnergies, les gens des campagnes ne pourront plus remplir leur bagnole et, là, je vous assure que les Gilets jaunes reviendront pour tout brûler », s'est indigné Bernard, ancien salarié du groupe. « TotalÉnergies a certes une vingtaine de projets pas très écolos, mais si on renonce à pomper les énergies fossiles nous-mêmes, on se soumet aux énergies des dictateurs », estime Denis. « Vous dégagez, connasse », lançait un autre à une activiste, qui tentait d'entamer le dialogue.

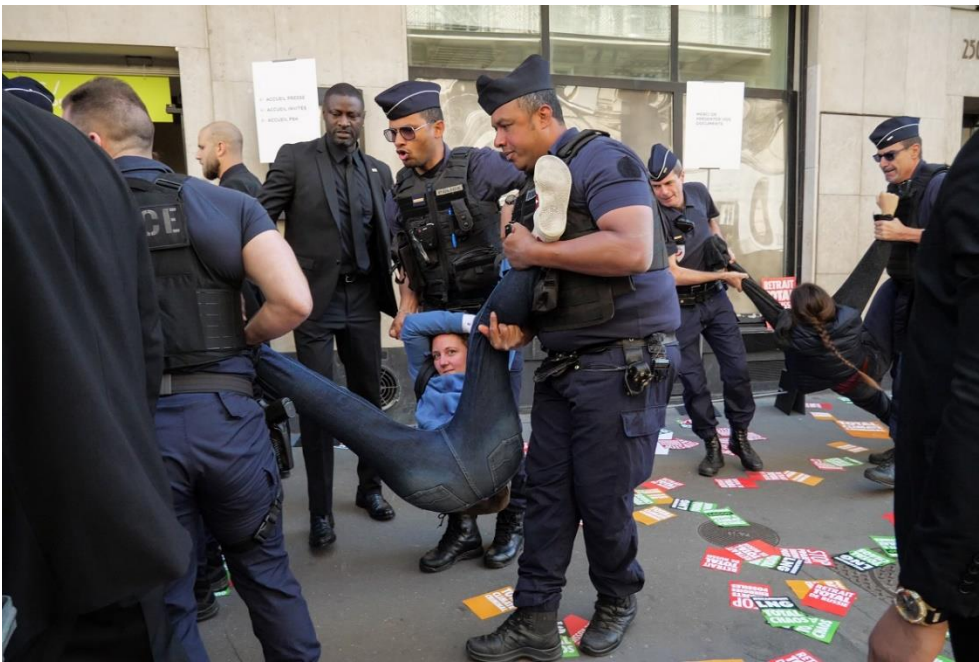
Une autre actionnaire, Géraldine [*], a tenu à témoigner discrètement auprès de Reporterre, à l'écart de ses camarades. « Je valide l'action, ces jeunes ont raison de foutre le bordel, a assuré cette femme, qui s'inscrit dans la dynamique des actionnaires rebelles de TotalÉnergies et avait prévu de voter contre la stratégie climat de Total. J'ai choisi ce moyen pour agir car je suis moi-même salariée d'une filiale du groupe, sinon je serais aux côtés des militants. »

Peu avant 10 heures, un représentant de TotalÉnergies s'est présenté devant les investisseurs. « Nous ne pouvons pas vous laisser rentrer, pour des raisons de sécurité, l'assemblée générale se tiendra à huis clos », a-t-il déclaré. « Ce sont des gens malveillants, si on ouvre les portes ils vont entrer et ce sera le chaos », a opiné une organisatrice, qu'une actionnaire prenait à partie. « Mais bon dieu de bordel, on va baisser notre pantalon devant ces gens-là, qui veulent qu'on se déplace sur des chevaux ? Que les CRS les dégagent ! », s'est écrié un monsieur d'un certain âge, cheveux gris et écharpe autour du cou.

De leur côté, les activistes jubilaient : « Total-ement annulé », chantaient-ils de plus belle. Vers 10 h 30, alors que nous allions et venions entre les activistes et actionnaires, un policier – faisant fi de la carte de presse qui lui était présentée – nous a expulsé de l'action. « Maintenant tu sors ou je te sors moi-même, a-t-il asséné. Liberté d'informer ? Te fous pas de ma gueule. » Dès le début de l'action, une vingtaine d'autres journalistes avaient été retenus par les forces de l'ordre, et empêchés de se rendre à temps sur le lieu de l'action. « Le signal politique est fort, déclare Edina Ifticene. Tant que Total mènera des projets climaticides, il faudra un nombre démesuré de policiers pour que ses AG se tiennent. »



© Tiphaine Blot/Reporterre



« Tant que Total mènera des projets climaticides, il faudra un nombre démesuré de policiers pour que ses AG se tiennent. » © Tiphaine Blot/Reporterre

Les activistes, satisfaits de leur action, se sont dispersés par petits groupes à partir de 13 h 30. À peu près au même moment, dans les travées de la salle Pleyel, le couperet est tombé : 88,9 % des actionnaires – qui avaient voté avant l’AG – ont approuvé le plan climat de TotalÉnergies. « Ce résultat achève de décrédibiliser les “Say on Climate” – ces votes sur les plans climat des entreprises – et prouve définitivement l’échec de l’engagement actionnarial qui se perd dans des dialogues sans fin et sans résultats », a réagi l’ONG Reclaim Finance dans un communiqué.

Alexandre-Reza KOKABI et Tiphaine BLOT (Reporterre)
25 mai 2022

Notes

[1] East African Crude Oil Pipeline.

[*] Le prénom a été modifié à sa demande.

Soumettre Total

À son assemblée générale, le plan « climat » de la major des énergies fossiles a été validé par 89 % des actionnaires.

Il faut remercier Patrick Pouyanné. Le patron du groupe Total a offert la semaine dernière un salutaire exercice collectif de clarification, à l'occasion de l'assemblée générale mouvementée de son groupe.

À Paris, dans une salle presque vide car bloquée par des militants écologistes, le plan « climat » (le « Say on Climate » en bon français) de la major des énergies fossiles, a été validé par 89 % des actionnaires. On relèvera d'abord la lâcheté de ces détenteurs de titres, petits ou grands, incapables de prendre une position responsable sur un vote... consultatif.

On saluera ensuite le courage de 9 actionnaires minoritaires qui ont estimé que Total ne prend pas réellement au sérieux la question climatique. Mais leur faible nombre, sept ans après la COP 21 et l'adoption de l'accord de Paris, ne laisse entrevoir aucun espoir du côté d'une pseudo « démocratie d'entreprise ».

Le mythe d'une autorégulation du secteur privé sur les questions environnementales a longtemps perduré. « *Pas de business sur une planète morte* » ne cessait de rassurer les tenants de l'économie de marché à ceux qui, données scientifiques à l'appui, appelaient à un véritable basculement vers des économies bas carbone. Mais les grandes sociétés, particulièrement transnationales, ont leurs dynamiques propres, toutes orientées vers le profit. La preuve ? Le directeur financier de Total s'est publiquement réjoui d'une année 2021 favorable pour son groupe, marquée par un « *fort rebond de la demande de pétrole et de gaz, avec des niveaux de prix élevés* », dont ils ont « *su tirer pleinement parti* ».

Exit, donc, cette escroquerie intellectuelle. Reste désormais cette interrogation : comment soumettre Total et consorts ? Ce rôle est évidemment dévolu à la puissance publique. Mais ses représentants, une fois n'est pas coutume, devront allier détermination, anticipation, justice sociale et pédagogie. Dans un contexte où l'énergie, et particulièrement le carburant, reste le moteur de toutes les colères – les gilets jaunes sont encore dans toutes les mémoires –, c'est à eux qu'il revient d'organiser une réduction de l'offre en décarbonant les transports, en taxant les moyens de déplacement les plus polluants, en réduisant l'empreinte de l'immobilier, de l'agriculture, de l'industrie. Et en proposant une société alliant sobriété et satiété. Une gageure pour Emmanuel Macron et ses obligés. Car il n'en va pas du climat comme de la vie partisane française. Aucune manœuvre dilatoire ne saurait amadouer la réalité du réchauffement global. Face au climat, la logique du « en même temps » est vaine. Et le choix binaire : la responsabilité d'un côté. Le négationnisme climatique de l'autre.

Antonin AMADO (Politis), publié le 31 mai 202

Affaire Grande-Synthe : faute de réponse de l'État, collectivités et ONG se tournent à nouveau vers le juge

31 mars 2022. C'est l'échéance qu'avait fixée le Conseil d'État pour que le Premier ministre prenne toutes mesures utiles pour infléchir la courbe des émissions de gaz à effet de serre (GES) produites sur le territoire national. Cette injonction avait été prononcée, le 1^{er} juillet, par la Haute Juridiction dans l'affaire Grande-Synthe après qu'elle ait constaté l'impossibilité de la France à atteindre ses objectifs de réduction d'émissions de GES en l'état actuel de sa politique.

« À ce jour, aucune mesure n'a été prise ni même annoncée », constate le cabinet Huglo-Lepage, qui défend la commune de Grande-Synthe à l'origine du recours, de même que la Ville de Paris. À défaut de réponse du gouvernement, ce dernier annonce saisir de nouveau le Conseil d'État pour faire constater la carence de l'État à exécuter sa décision, et demander une astreinte jusqu'à ce que de nouvelles mesures permettant à la France de respecter ses engagements soient prises.

Les quatre associations à l'origine de l'Affaire du siècle, qui s'étaient jointes à l'action de la commune de Grande-Synthe, annoncent également le dépôt d'un mémoire devant le Conseil d'État ayant le même objet. « Les mesures prises durant ce dernier quinquennat ne permettent pas de répondre à l'urgence climatique, et notamment celles prises depuis la décision du Conseil d'État en juillet (la loi Climat et résilience ou encore le plan stratégique national de la PAC) n'auront pas permis de sortir la France de l'illégalité et de se mettre en conformité avec la stratégie nationale bas carbone (SNBC) », justifient les ONG.

Laurent RADISSON, journaliste, rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE©, 31 mars 2022 (Actu-Environnement)

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/affaire-grande-synthe-collectivites-ONG-conseil-etat-39379.php4#xtor=ES-6>

Humour de Siné mensuel



Avec les trieurs de déchets : « Recycler, ça sauve peut-être la planète mais pas les travailleurs »

La filière du recyclage promet d'allier défense de l'environnement et de l'emploi. Derrière cette économie vertueuse, les travailleurs triment entre cadences effrénées, risques d'accidents et expositions aux produits chimiques.



C'est un combat quotidien auquel nous incite la pub d'Ecosystem, un organisme public qui promeut le tri des déchets. Un combat pour l'environnement que mènerait 48 % de la population française en apportant au recyclage ses appareils défectueux, ses piles usagées ou en jetant ses emballages dans le bon conteneur. Ce simple « geste citoyen » qui réduirait les consommations d'énergie et éviterait l'émission de millions de tonnes de CO²... « Trier, c'est donner », insiste Citeo, entreprise créée par le secteur de la grande consommation et de la distribution pour « réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers ». « Aujourd'hui, 68 % des emballages ménagers et 60,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français, devenu premier geste écocitoyen du recyclage », vante Citeo.

Pour accomplir ce « geste citoyen », Fofana Yoro se lève toutes les nuits à 3 h. Depuis son orientation professionnelle en 2015 vers ce secteur dit d'avenir, ce Malien de 37 ans prend trois bus pour arriver au centre de tri du Syctom (l'agence parisienne de tri des déchets) de Paris, dans le 15^e arrondissement, aux alentours de 5h30. Une fois sa tenue enfilée et un café plus tard, il se positionne à 6h sur la chaîne de triage gérée par l'entreprise Xveo, filiale du groupe Véolia. Fofana Yoro occupe l'un de ces dizaines de milliers d'« emplois verts » que doit générer la transition écologique.



Fofana Yoro, agent de tri à Xveo (Véolia), devant le Syctom (Paris, 15^e). ©Rolande Bobillot

Trier cartons, seringues et couteaux

Son collègue Ibrahima Baradji, 64 ans, conduit déjà sa pelleteuse depuis dix minutes. Depuis l'ouverture de ce site de traitement parisien en 2011, l'homme bientôt retraité a vu défiler plusieurs entreprises (Coved, Ihol, Xveo) à qui Paris externalise le tri des déchets. Au volant de son engin, Ibrahima récupère dans le hall de déchargement les ordures que les camions-bennes ont acheminées après le ramassage des poubelles en ville [1]. Il les déverse ensuite dans la trémie, un grand conteneur alimentant la ligne de tri d'où les déchets filent sur les tapis, traqués par des lecteurs optiques, par des aimants aspirant les éventuels métaux. Un trommel, sorte d'énorme tambour rotatif troué de machine à laver, les dispatche par type de matière. Le tout termine sa course dans une cabine où une armada de petites mains trie ce que la mécanique n'a pas passé au crible.



Ibrahima Baradji, conducteur d'engin et délégué CGT à Xveo (Véolia), devant le Syctom (Paris, 15^e). Rolande Bobillot

Bouteilles, papier, canettes... les déchets sont ici compactés en masses appelées « balles » et deviennent ainsi de la « matière première secondaire », qui est vendue. Les déchets refusés à cette étape iront à l'incinérateur. En tout, seulement 20 % de nos ordures seraient réellement valorisés. « *On aide la machine, car le tri sélectif à la maison n'est pas bien fait* », regrette Ibrahima. Nos poubelles réservent toutes sortes de surprises à ces travailleurs à l'ombre de la société de consommation.

Sur le tapis dédié aux cartons, Fofana ôte les intrus, place dans les bacs les éventuels vêtements, chaussures, bouts de ferraille... « *Au bout d'un mois, plus besoin de regarder, c'est automatique* ». Mais il faut rester à l'affût d'éventuelles coupures et du risque d'infection... Car avec la crise sanitaire, les blouses et masques médicaux, dits « déchets d'activités de soins à risques », ont encombré les conteneurs.

Fofana s'est déjà piqué avec des seringues que jettent les hôpitaux environnants, et s'est fait soigner d'un simple pansement, sans vraiment s'arrêter...

Au site de traitement des déchets Paprec du Blanc-Mesnil (93), Moustafiha Diabira fixe des yeux l'amont du tapis roulant pour repérer, par exemple, la viande avariée, les couches pleines, les couteaux ou autres « *seringues de crackés* » défilant à 70km/h, avec des pics à plus de 80km/h. Le quinquagénaire arrivé du Mali en 1997, tente d'éviter qu'une bouteille de verre lui coupe ses gants mal adaptés. « *Heureusement que je les avais doublés moi-même, sinon je m'entaille le doigt* », dit-il. À cette vitesse, « *on est comme prisonnier* » du tapis, dit-il. Après quinze mois à tendre ses bras au milieu du tapis, « *j'avais l'impression que mes épaules allaient tomber* ».



Moustafiha Diabira, ex-agent de tri intérimaire chez Paprec, Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). *Rolande Bobillot*

Dans sa cabine, Fofana, en poste depuis l'aube, trépigne de son côté des heures durant, en posture statique, jusqu'au changement d'équipe de 13h30. Ses chevilles gonflent, lui font mal. Les anciens lui conseillent de « *bouger toutes les deux heures* ». « *Le plus dur c'est de rester debout* », concède aussi l'ex-trieur Ibrahima. Des chaises assis-debout ont finalement été installées.

« Le tri nécessite une bonne condition physique »

À pousser, soulever, basculer, et renverser 70 kilogrammes de ferrailles jusqu'à vingt fois par jour, les muscles se raidissent, le dos se tasse et se casse. L'année dernière, un journaliste de l'émission *Cash Investigation* a filmé en caméra cachée une travailleuse paralysée par la douleur sur

une chaîne de tri de Paprec. En réponse, le géant du recyclage s'est dit conscient que « *le tri nécessite une bonne condition physique* » et a déclaré faire des « *efforts permanents* » d'amélioration des conditions de travail en recrutant des ergonomes et en modernisant ses centres automatisés.

« *Beaucoup d'entreprises mettent en avant leurs outils technologiques sans que certains principes de base, comme des marquages au sol, ne soient respectés* », déplore de son côté auprès de *Basta !* un inspecteur du travail francilien. En 2018, un agent du site de traitement des déchets de La Courneuve a filmé des conditions plutôt éloignées des recommandations de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) [2]. Cette vidéo, diffusée par *Cash Investigation* et que *Basta !* s'est procurée, montre des travailleurs sans casque à proximité des grappins mécaniques, ou marchant sur un tapis menant à un broyeur, avant que des engins ne leur déversent des détritiques dessus.

Paprec : une entreprise qui traite ses salariés comme des déchets ! [...]

Des travailleurs morts dans les centres de tri

Vacarme, poussière, substances chimiques : le traitement du déchet demeure un métier des plus dangereux. Recycler, « *Ça sauve peut-être la planète mais pas les travailleurs* », constate au quotidien le trieur francilien Fofana. Vue de sa cabine de tri, l'aventure verte promise par les éco-organismes n'est pas si rose. Vacarme, poussière, substances chimiques... Le traitement du déchet demeure un métiers des plus dangereux, et les

accidents y sont fréquents et graves, rappelle l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). La filière « Déchets d'équipement électrique et électronique », celle vantée par la pub d'Écosystem, présente notamment des « *risques chimiques ou biologiques élevés* », souligne l'Anses.

Au centre de tri, les rares pauses sont souvent synonymes de pannes ou d'incidents. Comme cette matinée où Ibrahim a dû stopper la chaîne « *pour laisser l'air rentrer* », car du gaz a explosé à cause d'un aérosol. En cas de « *bouillage* » de la goulotte d'arrivée, Fofana va la désencombrer, non sans risque. « *Le débouillage est une des zones accidentogènes les plus dangereuses du recyclage* », appuie Ali Chaligui, coordinateur CGT du groupe Véolia Propreté.

En 2009, un trieur non formé a été tué lors d'une telle opération chez Coved, filiale de Paprec. L'entreprise a été condamnée pour homicide involontaire. En janvier, le parquet d'Évry a requis 150 000 euros d'amendes pour homicide involontaire contre Paprec suite à la mort d'un salarié en 2014. L'homme était mort broyé, happé par une machine de tri de déchets sur son lieu de travail dans l'Essonne. Mais le 8 mars, le tribunal correctionnel d'Évry a déclaré « l'extinction des poursuites judiciaires » qui visaient Paprec Environnement suite à ce décès. Une décision motivée par « *la fusion par absorption de l'entreprise par Paprec Grand Île-de-France* ».

2014 toujours, c'est sur un autre site de la même entreprise, à La Courneuve, qu'un travailleur décède sous le poids des balles de papier. En décembre 2021, un salarié d'un centre de tri d'une autre entreprise, dans les Pyrénées-Orientales, a perdu la vie en chutant dans un cylindre (lire aussi notre reportage dans une usine de Montluçon en 2015 : <https://basta.media/une-usine-de-recyclage-de-dechets-accusee-d-avoir-intoxique-plusieurs-de-ses>).



Centre de traitement des déchets de Paprec, La Courneuve (Seine-Saint-Denis).

Rolande Bobillot

« Avec la grève, ils ont été respectés par la direction »

À Xveo, la grève lancée le 14 octobre dernier par les trieuses et trieurs du site s'est interrompue sans que les négociations avec Véolia n'aboutissent. Mais « *ce n'est que partie remise* », préviennent les ex-grévistes, réunis début février pour décider des suites de leur mouvement et du partage de leur caisse de grève [3]. Leur but : une revalorisation de salaire de 200 euros et une prime « qualité » de 150 euros. En dix ans, ces recycleurs n'ont pas vu leur rémunération augmenter au même rythme que la masse de détritrus traités sur le site. Officiellement, celle-ci a plus que doublé, passant de 30 à 70 tonnes journalières sur la période, bien davantage, selon les trieurs.

[...]

Dans le viseur également : le donneur d'ordre public. « *Le Syctom ne doit pas fuir ses responsabilités* », tancent les grévistes. L'agence francilienne de traitement du déchet, administrée par des élus de la ville de Paris, a en effet toute maîtrise sur la mission privatisée [4]. En novembre 2021, le conseil municipal de Paris s'est tout

de même prononcé pour la « création d'un groupe de travail sur la commande publique responsable ». Jugé trop léger et peu concret par l'élue insoumise Danielle Simonnet qui en appelle à « un service public », ambitieux en terme écologique et... social.

Si les grévistes n'ont pas encore obtenu gain de cause, ils ont gagné « la conscience de leur force, se réjouit Ibrahima Baradji, devenu représentant CGT du site. Avec la grève, ils ont été respectés par la direction. » Cadres et DRH ont découvert les difficiles conditions de travail du tri sélectif lors du blocage du site. « Certains ont reconnu que c'était un métier très dur et que nos demandes étaient légitimes », se satisfait Ibrahima.



Assemblée générale des grévistes du centre de tri d'Xveo (Véolia) devant le Sycatom (Paris, 15^e), vendredi 4 février 2022. *Rolande Bobillot*

Des intérimaires « kleenex » ?

Beaucoup des employés du secteur enchaînent des emplois peu qualifiés, précaires, entre CDD, contrats d'insertion ou missions d'intérim. Les directions peuvent s'en séparer facilement. « Les intérimaires sont comme des kleenex », lâche un titulaire. L'action collective des salariés Xveo n'est donc pas anodine dans une profession, peu syndiquée, où la moindre revendication peut coûter cher. Mahamadou Kanté en sait quelque chose. Le représentant CGT Paprec-Île de France a fait l'objet de deux procédures de licenciement de la part du géant recycleur. Deux procédures refusées par l'inspection du travail.

Condamnée en 2018 pour « discrimination », la firme aux 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires a dû réintégrer le salarié avant qu'une rupture conventionnelle ne soit finalement négociée. Son actuel successeur a quant à lui été mis à pied à deux reprises depuis qu'il a pris sa carte syndicale.

À l'heure où le gouvernement s'apprête à verser 370 millions d'euros aux industriels de cette « filière d'avenir », veillera-t-il à ce que le recyclage ne repose pas sur une main-d'œuvre jetable ?

Ludo SIMBILLE (Basta !), 28 mars 2022

Notes

[1] Ce centre réceptionne les déchets ménagers des villes de Bagneux, Montrouge, Malakoff et des 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissement de Paris.

[2] Lire ce document sur le site de l'INRS.

[3] Voir leur lettre ouverte et leur caisse de grève ici : <https://www.onparticipe.fr/cagnottes/HHu4Anyj>.

[4] Le principe dit de « gestion déléguée » permet à la collectivité de garder le contrôle de démocratique de la mission confiée au privé.

« Ces arbres, c'est notre honneur » : en Turquie, une vallée lutte contre les bulldozers

La vallée d'Ikizdere, en Turquie, est envahie de bulldozers venus en extraire la pierre pour construire un port. Bravant la poussière et la police, des villageois sauvent des pousses d'arbres devenues symboles de résistance.



Ikizdere (Turquie), reportage

Difficile de respirer. Sur ce chemin caillouteux, le ballet incessant des camions soulève une montagne de poussière. Mais Dursun Baş continue d'avancer. Il a déjà escaladé une montagne de cailloux et, armé de sa pioche, l'homme de 57 ans scrute les lieux. Il repère une petite pousse sur le côté de la route. D'à peine quelques centimètres, elle émerge parmi les fougères, seules plantes qui résistent à la saleté environnante. Ni une ni deux, Dursun creuse et l'extrait après quelques coups de pioche. « *On dirait pas comme ça, mais il a presque dix ans, ce petit pin. Nous allons lui donner un peu d'eau et le replanter plus bas.* »

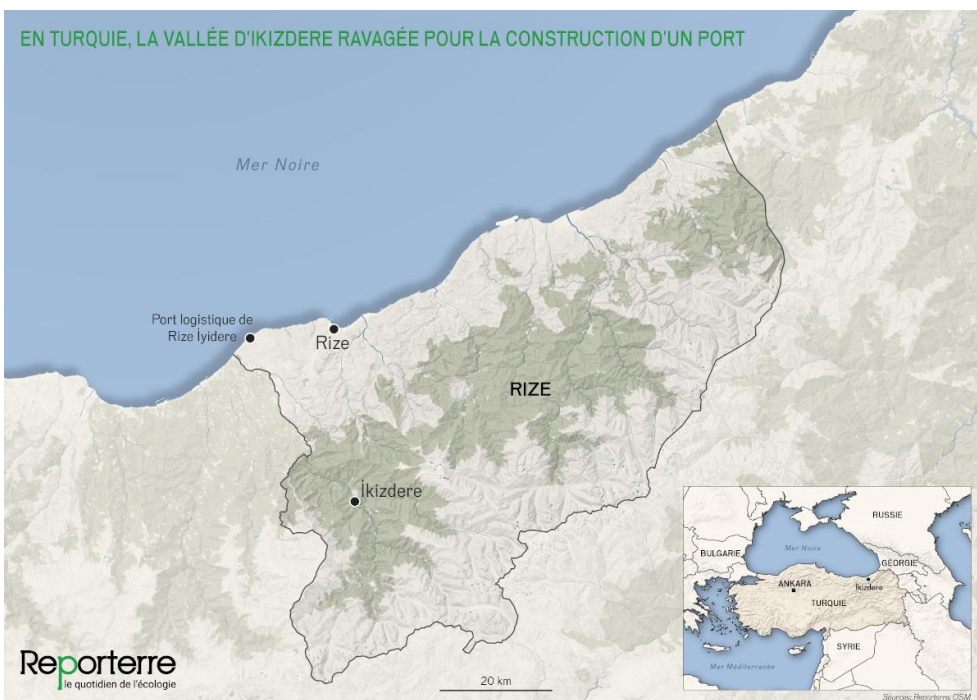
Ce matin-là, pris par l'euphorie de la cueillette, il déterre aussi un mini noisetier et une pousse de tilleul. Les plantes rejoignent leurs cousins et cousines dans des pots de yaourt faisant office de jardinières, installées en contrebas et protégées de l'entrée de la carrière de pierre que Dursun Baş vient d'escalader. Si les dernières « prises » n'ont pas encore de nom, les autres s'appellent « Nefes » (respiration), Umut (espoir). Certains ont pris le nom de villageois morts il y a peu ou, récemment, de révolutionnaires marxistes-léninistes, comme Deniz Geçmiş, Yusuf Aslan et Hüseyin İnan, pour rendre hommage aux 50 ans de leur pendaison par le pouvoir turc.

Bienvenue à Ikizdere, sur la mer Noire. Lové dans une vallée fertile, l'endroit est réputé pour ses plantations de thé qui recouvrent toutes les collines environnantes. Et n'est qu'à quelques kilomètres de Rize, la ville d'enfance de Recep Tayyip Erdoğan. Dans cette partie du pays, la tendance est à l'ultranationalisme : à Rize, les portraits du président s'affichent partout. L'université, l'hôpital, et même une future salle de sport, portent le nom du président. Le parti au pouvoir obtient ici des scores records. Autant dire que le territoire n'avait pas l'air d'un terreau fertile pour une quelconque rébellion.



Ces arbres sauvés de la destruction portent des noms de révolutionnaires exécutés par le pouvoir. © Cerise Sudry-Le Dû / Reporterre

Elle a donc surpris tout le monde. Et les arbres, qui ont fait la réputation de la région, sont devenus des symboles de résistance. Car il y a un an, les habitants ont appris que leur vallée luxuriante allait être transformée en carrière. Les pierres extraites serviraient à construire un port logistique, à une trentaine de kilomètres de là. Un marché détenu par la gigantesque société de construction Cengiz Insaat, qui a en partie construit le gigantesque aéroport d'Istanbul. Elle est aussi réputée très proche du gouvernement.



© Alexandre Pillondeau / Reporterre

Les images de ces femmes armées de bâtons et faisant face aux bulldozers ont fait le tour du pays. Un piquet de grève a été organisé, et tous les jours, les villageois s'y sont retrouvés en mai 2021. Mais peu importe le profil assez peu menaçant des manifestants. La répression policière a été sans merci. « Je voyais à la télé les gens se prendre du gaz lacrymogène, mais je ne savais pas que ça faisait aussi mal ! La première fois, j'ai cru que j'allais perdre mes yeux. Maintenant, j'en ai pris tellement que je suis une professionnelle », raconte Pervin Baş, qui vit de ses plantations.

Accusations de terrorisme

Avec son mari, cette femme de 51 ans est la principale victime du chantier : sa maison se trouve juste en contrebas. Un matin, les autorités ont débarqué aux aurores. « *Nous prenions notre petit-déjeuner ! Et là, on nous a accusés d'être des terroristes* », se souvient-elle. Son mari et son fils ont été emmenés. « *On a été placés en garde à vue et mon terrain a été occupé. On a été libérés mais avec interdiction de quitter la Turquie.* » Ce jour-là, leur fils avait des examens, par vidéoconférence. Il n'a pas pu les suivre. « *La police avait emporté son ordinateur. Il a perdu un an* », se lamente sa mère. Et le champ de la famille a été transformé en rampe d'accès à la carrière.



Pervin Bas, dans son champ, qu'elle essaie de replanter malgré tout. © *Cerise Sudry-Le Dû / Reporterre*

C'est un peu plus tard, début juin 2021, que, galvanisés par la colère, les manifestants ont décidé d'arracher un plant de pin devant la police. Ce geste symbolique – une pousse, minuscule, fragile, faisait face aux boucliers et aux matraques – est devenue l'image de la résistance. Les villageois ont donné un nom à la pousse : « *Nefes* », respiration, en turc. Ils ont aussi décidé de sauver d'autres pousses de la destruction. Quitte à prendre des risques. Asuman Fazlioğlu, qui mène la contestation, se filme régulièrement, en train d'escalader des rochers ou de faire plusieurs kilomètres de marche sur un terrain très pentu, pour surprendre les ouvriers au sommet du chantier et recueillir les pousses d'arbre avant que les camions ne viennent les détruire.

Au fur et à mesure des mois, la contestation s'est calmée. Beaucoup d'habitants, par peur des représailles, ont préféré se taire. Mais d'autres continuent la lutte. « *Les autorités ont ouvert deux procès contre moi : on m'accuse d'être membre d'un groupe armé et aussi d'avoir insulté le président* », sourit Dursun Baş. Désormais, lui et sa famille doivent supporter les allers et retours des camions, qui opèrent 24 h/24 et des explosions de dynamite, venant creuser des trous dans la vallée.

« *On ne peut rien mettre à sécher aux fenêtres, c'est bien trop poussiéreux*, se lamente Dursun Baş. *Nous avons quinze ruches, mais toutes nos abeilles sont mortes à cause de la poussière. Nous vendions aussi près de 2 tonnes de thé chaque année. Tout est perdu. Sans parler de notre jardin : nous qui produisions notre propre nourriture, nous devons désormais acheter en supermarché.* »

Avec une inflation qui a atteint les 70 % en avril, autant dire que joindre les deux bouts est encore plus difficile. « *On nous dit que d'ici deux ans tout sera terminé. Mais j'ai du mal à y croire. Le terrain est très accidenté* », dit cet ancien salarié de la construction. Et puis, la carrière a triplé de volume. Un rythme très soutenu épuisant également pour les équipes qui opèrent sur le chantier. Il y a quelques jours, selon les militants, deux ouvriers sont morts après que leur véhicule se soit renversé.



À gauche : une vallée voisine, détruite pour extraire les pierres pour un aéroport. À droite : la vallée d'İkizdere, en train d'être détruite. © Cerise Sudry-Le Dû / Reporterre

Parfois, le couple se sent bien seul. Car les manifestants, éparpillés à travers toute la Turquie, ne peuvent être là tous les jours. Et le bruit incessant des machines vient sans arrêt se rappeler à leur bon souvenir. « *Ma fille a bien essayé de changer de chambre, mais rien n'y a fait* », raconte Pervin Baş. Alors au bord de la route, faisant office de sentinelles vertes, des mini pins, noisetiers, des tilleuls ou des hêtres montent la garde. Cette armée végétale a séduit quelques municipalités, qui ont réclamé des pousses pour leurs jardins publics. À Izmir, plusieurs arbres ont été plantés dans un jardin tout juste inauguré, « *Le jardin des orangers* ». Certains manifestants ont fait le déplacement. « *Vous avez fait fleurir des fleurs en nous, a salué le maire d'Izmir, Tunç Soyer. Vous nous avez donné de l'espoir, alors même que vous êtes à 2 000 kilomètres de nous.* »

« *On a aussi cherché à en envoyer à Ekrem İmamoğlu, le maire d'Istanbul, mais pas de nouvelles !* », rit Dursun Baş. À Findikli, à une centaine de kilomètres d'İkizdere, le maire, Ercüment Şahin Çervatoğlu, en a planté trois, juste à côté de la mairie. Les arbres sont si petits qu'il faut un peu de temps pour les retrouver dans les herbes folles du parc qu'ils ont choisi. « *Mais j'ai demandé au jardinier municipal de bien en prendre soin* », assure-t-il.

Pour lui, qui dirige une des seules communes de la côte acquises à l'opposition à Erdoğan, l'opération allait de soi. « *Nous nous sommes rendus à İkizdere dès les premiers jours. Alors, quand on a appris qu'ils sauvaient des arbres, on a voulu prendre part à la résistance. Ces arbres, c'est notre honneur.* » Pour l'instant, ceux-là n'ont pas de nom. « *On va demander aux enfants de la ville de s'en charger, sourit-il. Après tout, ce sont eux qui les verront grandir.* »

Cerise SUDRY-LE DÛ (Reporterre)
27 mai 2022



Les champs de thé de la vallée d'Ikizdere. © Cerise Sudry-Le Dû / Reporterre

Humour de Siné mensuel



Enercoop : quand la coopérative de l'électricité verte doit faire face à la hausse des prix de l'énergie

Depuis quelques mois, les prix de l'électricité explosent sur le marché et les fournisseurs alternatifs sont en difficulté. C'est ainsi le cas d'Enercoop, coopérative qui produit et fournit de l'électricité issue des énergies renouvelables.



Coup sur coup, le 15 décembre 2021 puis le 8 mars 2022, les clients du fournisseur d'électricité Enercoop ont appris par mail l'augmentation de leurs tarifs. Pour une année, la hausse sera en moyenne de 16,5 %. Créée en 2005, l'entreprise coopérative Enercoop est le porte-drapeau d'une transition énergétique citoyenne et locale. La spécificité de l'entreprise est d'être à la fois productrice et distributrice d'énergie. Elle réunit un réseau de plus de 400 producteurs d'électricité issue des énergies renouvelables en France : une trentaine de parcs éoliens terrestres, des dizaines de centrales photovoltaïques, quelques centrales hydrauliques.

Des dizaines de ces installations sont des projets montés et gérés par des citoyens. Parmi les 107 000 clients du fournisseur d'électricité Enercoop, 66 000 sont aussi sociétaires de la coopérative. Et ils sont alimentés par les installations d'énergie renouvelable membres du réseau. Enercoop signe ainsi des contrats directs avec ses producteurs en leur achetant à la fois l'électricité et la garantie d'origine renouvelable (comme si on achetait un bleu d'Auvergne garanti AOP). L'entreprise a toujours cherché à garantir l'équilibre entre les besoins de consommation et ses capacités de production.

Aujourd'hui, ce modèle se retrouve bousculé par les aléas du marché global de l'énergie, et les hausses des prix qui touchent tous les distributeurs d'électricité. Depuis l'été 2021, de nombreux fournisseurs alternatifs connaissent de sérieuses difficultés. Cdiscount Énergies a brutalement augmenté son tarif d'électricité de 30 %, passant au-dessus du tarif réglementé. Plum Énergie a été repris par le britannique Octopus Energy. E. Leclerc énergies a tout simplement mis la clef sous la porte.

Incertitude sur le prix depuis la guerre en Ukraine

Tous avancent les mêmes raisons : un marché au gros de l'électricité qui atteint des prix vertigineux, dû à la reprise économique et aux pénuries de gaz, et à l'incertitude sur la livraison de ce combustible depuis le début de la guerre en Ukraine. Quelle est cette relation entre le gaz et l'électricité ? En France, la part du gaz

dans la production d'électricité est minimale : elle représentait moins de 7 % de l'ensemble de l'électricité consommée l'année dernière [1]. La raison se trouve plutôt dans le réseau européen de l'électricité. Pour répondre à une forte demande d'électricité, il faut faire tourner de nouvelles centrales. Un ordre de mise en service des différentes technologies de production d'électricité est défini en fonction des contraintes techniques, environnementales et du coût variable (du combustible, de l'entretien des installations...). Selon ce principe, c'est aussi la dernière technologie appelée sur le réseau qui définit le prix du marché. En Europe, cet ordre est le suivant : énergies renouvelables, nucléaire, gaz. Voilà comment ce dernier fait aujourd'hui exploser les factures des consommateurs.

Pourtant, depuis 1996 et la libéralisation du marché européen de l'énergie, la Commission européenne a toujours considéré que le « *marché européen intégré de l'énergie est le moyen le plus efficace économiquement pour garantir aux citoyens européens un approvisionnement énergétique sûr et abordable* » [2]. En France, cette ouverture du marché des fournisseurs a d'abord concerné les clients professionnels, puis les particuliers à partir de 2007.

Les producteurs d'Enercoop couvrent plus de 100 % des besoins des clients

En 2010, pour accompagner la montée en puissance de fournisseurs alternatifs, le Parlement français a adopté la création de l'« Accès régulé à l'électricité nucléaire historique » (ARENH). Ce dispositif prévoit la vente annuelle d'une quantité d'électricité – principalement issue du nucléaire – par EDF à prix coûtant (42 euros/MWh) à ses concurrents, jusqu'en 2025. En 2016, assurés par ce dispositif et profitant de prix très bas sur le marché au gros (20 euros/MWh), de nombreux acteurs alternatifs sont arrivés sur le marché avec des offres très agressives pour conquérir de nouveaux clients. Mais nombre d'entre eux n'ont jamais investi dans la production et sont entièrement dépendants du marché, réduits finalement à un rôle de traders.

L'exemple le plus flagrant est E. Leclerc énergies, qui propose une tarification dynamique, calée en direct sur le marché et notifie ses clients du moment avantageux pour consommer de l'électricité. Or, ces dernières semaines, un MWh s'échange entre 160 et 400 euros, alors qu'à la même période les années précédentes, son prix oscillait entre 30 et 70 euros. Avec des prix multipliés par quatre ou cinq, les offres de ce type de fournisseurs-traders ont volé en éclats [3].

En France, l'expérience de la libéralisation du marché de l'électricité n'a ni protégé les consommateurs, puisque le prix de l'électricité a augmenté de 50 % depuis 2007, ni suffisamment stimulé les investissements des fournisseurs dans la production d'énergies renouvelables.

Recourir ou non à l'électricité d'EDF, principalement nucléaire ?

Enercoop demeure un modèle à part. Sur l'année 2021, les producteurs ont couvert 108 % des besoins des clients. Néanmoins, sur certains créneaux horaires, ce taux de couverture descend à 80 % et oblige Enercoop à faire appel au marché. « *On encourage une transition vers du 100 % renouvelable. Pour cela, il faut construire un modèle de solidarités entre fournisseurs, avance Julien Courtel, responsable des producteurs chez Enercoop. Si tous les fournisseurs visaient les 100 % à tout moment, cela impliquerait une surcapacité des sources de production.* »

Au regard de la situation actuelle, la question de se préserver du marché se pose d'autant plus pour Enercoop. À terme, le modèle de la coopérative devrait reposer majoritairement sur des contrats directs entre le fournisseur et les producteurs (des « Power Purchase Agreement »). Noués sur 30 ans, ces contrats fixent le prix d'achat de l'électricité en fonction des coûts de production. « *Cela permettra de gagner en stabilité et en prévisibilité du prix, explique Olivier Soufflot, directeur financier d'Enercoop. L'intérêt pour un producteur, souvent un collectif de citoyens, est de voir le projet se concrétiser et d'en vivre sur du très long terme.* »

Les récentes augmentations tarifaires traduisent pourtant les difficultés réelles que traverse la structure. Depuis 2021, les souscriptions ont été gelées afin d'assurer l'approvisionnement des clients via les producteurs « maison » et éviter de devoir faire davantage appel à l'achat d'électricité sur le marché, car cela mettrait à mal l'équilibre financier de la coopérative. « *Nous avons eu deux années, 2019 et 2020, plutôt bonnes, qui nous ont permis de constituer une trésorerie de 26 millions d'euros, rassure Olivier Soufflot. Mais nous devons faire des adaptations pour traverser ce moment inédit.* » Inédit aussi, le questionnaire adressé récemment aux sociétaires d'Enercoop portant sur le recours ou non au dispositif d'accès à l'électricité d'EDF, principalement nucléaire. Jusqu'en 2022, Enercoop était le seul fournisseur français à l'avoir systématiquement refusé, par souci de cohérence. Dans l'hypothèse d'un maintien des prix à un niveau élevé sur le marché, un non recours à l'électricité d'EDF provoquerait des hausses de tarifs entre 30 % à 60 %.

Projets citoyens ou monopole public ?

Au-delà des incertitudes géopolitiques, quelle est la part que prend Enercoop et son modèle décentralisé et citoyen dans la transition énergétique ? En 2021, 26 % de l'électricité consommée en France venait des énergies renouvelables, contre 45 % en Allemagne. Mais la France vise à 40 % d'électricité issue des énergies renouvelables en 2040. Pour y arriver, il faut beaucoup d'argent. Selon les scénarios du rapport sur les futurs énergétiques de la France, publié en octobre 2021 par le RTE (Réseau de transport d'électricité, l'entreprise publique qui gère les réseaux électriques), le pays doit investir entre 750 à 1000 milliards d'euros pour la transition vers la neutralité carbone et un système électrique réellement indépendant des énergies fossiles. Face à ces chiffres, Anne Debrégeas, porte-parole de la fédération syndicale Sud-Énergie, considère que « *la véritable priorité n'est pas de permettre à des citoyens de financer des projets d'énergies renouvelables, mais de sortir du marché et de la concurrence des fournisseurs.* » Selon elle, seul un retour au monopole public permettra d'avancer à rythme soutenu dans la transition énergétique, tout en maîtrisant les coûts. Confiée à des entreprises privées, la production d'énergie coûtera plus cher aux consommateurs à cause des hauts taux de retour sur investissement recherchés par les acteurs privés. Au contraire, l'État, qui peut aujourd'hui emprunter à des taux très faibles, mutualisera ces coûts à l'ensemble de la société. Le monopole public pourrait imposer une tarification calée sur des coûts de production et réintroduire les tarifs sociaux (remplacés depuis 2018 par le chèque énergie).

« Nous arrivons même à faire bouger des acteurs publics »

Julien Courtel, le responsable des producteurs chez Enercoop, pense cependant que la libéralisation du marché a permis l'émergence d'une nouvelle voie dans la transition énergétique. « *Sur le marché, chaque fournisseur propose son modèle. Enercoop assume vouloir proposer un développement des énergies renouvelables par les territoires pour les territoires, souligne-t-il. Grâce à cela, des sujets comme les garanties d'origine et l'énergie citoyenne sont entrés dans le débat public. Nous arrivons même à faire bouger des acteurs publics comme l'Ademe qui a mis en place le label VertVolt* », pour aider à s'y retrouver dans les offres d'électricité dite verte.

C'est d'ailleurs aussi principalement le modèle engagé d'Enercoop qui a séduit ses clients, prêts à payer leur électricité plus chère que le tarif réglementé. « *La facture de la transition énergétique comporte deux paramètres : le prix du kWh et le nombre de kWh consommés ; il ne faut pas oublier l'efficacité et la sobriété* », rappelle Marc Jedliczka, vice-président du Cler – Réseau pour la transition énergétique, une association investie dans le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Il croit profondément aux initiatives des collectivités locales et des citoyens pour faire avancer la transition énergétique. Rémunérés autour de 3 %, « *un taux pas délirant non plus et bien loin de ceux de la spéculation* », les investissements citoyens dans des projets de production d'énergies renouvelables créent de la valeur dans des territoires souvent ruraux. « *Installés sur des friches agricoles, ces projets apportent un complément de revenu à des territoires beaucoup moins riches que les villes, dit Marc Jedliczka. L'argent est réinvesti localement, souvent dans de nouvelles installations énergétiques.* »

En 2021, seulement 0,2 % de l'électricité française a été fournie par les installations d'énergies renouvelables portées par des projets citoyens, selon des chiffres d'Énergie partagée, association qui fédère la plupart de ces collectifs. Dans le même temps, EDF couvrait encore 80 % de la production nationale. L'électricité citoyenne est encore « *une niche* », reconnaît Julien Courtel. Ou, selon le point de vue, un mouvement pionnier.

Weilian ZHU, 21 avril 2022

Photo : À la Cop21 de Paris, en 2015. Cop Paris via flickr.

(Basta !)

« La biodiversité, c'est notre maison. Si on la détruit, on ne survivra pas »



« On n'inversera pas le cours des choses sans lutter contre la pauvreté qui pousse les hommes vers des pratiques autodestructrices et sans changer de modèle économique. » © Pierre-Yves Thienpont.

Marie- Monique Robin, Journaliste d'investigation, titulaire de nombreuses récompenses et notamment le prestigieux prix Albert-Londres, Marie-Monique Robin est aussi écrivaine et réalisatrice de films inspirés la plupart du temps de ses livres.

Diffusé dans une vingtaine de pays et traduit en 15 langues, *Le monde selon Monsanto* est un de ses documentaires les plus connus. Le tournage de *La Fabrique des pandémies* avec l'actrice Juliette Binoche s'est déroulé durant la crise du covid. « Voyager dans 8 pays différents tenait du miracle. » Le film entame maintenant une tournée de diffusion mondiale. En Belgique, il a été présenté ce jeudi en avant-première belge lors du festival « Nourrir Liège » pour lequel Marie-Monique Robin est une marraine investie. Elle participera d'ailleurs à divers ateliers jusqu'au 15 mai. Il sera aussi présenté au cinéma Galeries à Bruxelles le 11 mai avant sa diffusion sur la RTBF autour du 22 mai. S.DX

Avec son nouveau film « *La Fabrique des pandémies* », Marie-Monique Robin envoie Juliette Binoche à la rencontre des scientifiques qui décryptent les mécanismes à l'origine des maladies émergentes.

S'il est bien un fil rouge qui relie les oeuvres multirécompensées de Marie-Monique Robin, c'est la santé. Mais la santé, dans sa vision holistique où l'Homme ne peut se comprendre sans son environnement, ses pratiques et son inventivité qui le mène au meilleur comme au pire. *Le Monde selon Monsanto*, *Le Round-Up face à ses juges*, *Notre poison quotidien*, quelques-uns des épisodes de sa filmographie, dénoncent l'empreinte indélébile de l'Humain sur la nature qui le mène à sa perte. Avec son film *La Fabrique des pandémies* inspiré du livre éponyme, la réalisatrice profite de la crise qui paralyse le monde depuis deux ans pour illustrer un phénomène que les scientifiques démontrent depuis des années : la destruction des écosystèmes naturels par l'homme est à l'origine des maladies émergentes. Son accélération prédit une « épidémie des pandémies » en particulier des zoonoses – maladies transmises par l'animal à l'homme – dont le covid est un des exemples parmi les nombreux autres décrits au cours des 50 dernières années. Ce mécanisme autodestructeur, c'est l'actrice oscarisée Juliette Binoche qui tente de l'appréhender en allant à la rencontre d'une soixantaine de chercheurs dans huit pays du monde. Son approche novice, presque naïve, « elle n'y connaissait rien », débouche sur une prise de conscience brutale captée subtilement par Marie-Monique Robin. La réalisatrice, écrivaine et journaliste nous donne à voir comment les hommes fabriquent des pandémies.

Vous souhaitez aborder les enjeux de la destruction des écosystèmes, un péril humain qui vous semble sous-estimé ?

Tout à fait. Le public est plus conscient du réchauffement climatique mais il a une vision romantique de la question de la destruction de la biodiversité. Il faut, certes, se préoccuper de la disparition des pandas mais l'enjeu va bien au-delà. Depuis des années des scientifiques démontrent des mécanismes reliant la destruction des écosystèmes naturels à l'émergence des maladies et plus particulièrement des zoonoses. La biodiversité c'est notre maison commune, si on la détruit, on ne survivra pas et ça on ne l'a pas intégré.

Cette réalité, elle apparaît très concrète lorsqu'un scientifique sort les cartes de la déforestation et des pandémies en Asie au cours des 50 dernières années... Il montre trois cartes : celle de la déforestation, celle des animaux en voie d'extinction et celle des épidémies en Asie où l'on en a comptabilisé 120 entre 1950 et 2008. Et ces cartes se juxtaposent parfaitement.

On dira que corrélation n'est pas causalité mais c'est l'objet de mon film : des scientifiques ont démontré quel mécanisme relie ces trois réalités, particulièrement dans les zones tropicales et les forêts primaires où la biodiversité est très riche, notamment en bio-organismes dont un certain nombre peuvent être pathogènes pour l'homme. On déforeste pour implanter des zones de culture intensive, surtout des monocultures comme celle du soja au Brésil utilisé pour nourrir les élevages en Europe. Cette déforestation bouleverse les écosystèmes en favorisant l'émergence d'espèces généralistes au détriment des spécialistes qui fuient ou meurent.

Parmi ces espèces qui fuient, il y a les chauves-souris. Pourquoi sont-elles si dangereuses ?

Parce qu'elles stressent. Des chercheurs ont démontré comment en stressant, elles excrètent via leur urine, leurs excréments ou même leur transpiration, les virus dont elles sont des porteurs sains. Le mécanisme est toujours le même et est très bien expliqué dans le film avec le virus du Nipah, une épidémie qui a éclaté en Malaisie fin des années 90 tuant 40% des infectés. La déforestation de Bornéo a fait fuir les chauves-souris vers la côte où elles ont trouvé refuge sur des monocultures de manguiers en dessous desquels on avait fait de l'élevage intensif de cochons. Les fluides des chauves-souris ont atterri sur les cochons qui partagent 95 % de leurs gènes avec les hommes. Les cochons infectés ont contaminé les hommes d'abord en Malaisie et puis à Singapour où cette viande était destinée puisque la Malaisie musulmane ne mange pas de porc, créant une virulente épidémie d'un nouveau virus baptisé Nipah. Ce mécanisme de transmission d'un virus d'origine animale à l'homme via un hôte intermédiaire est le même pour toutes les zoonoses comme les SARSCOV-1, le MERS ou encore Ebola.

La tentation de faire de ces animaux des boucs émissaires est forte... Face au problème, certains seront tentés de raser les forêts primaires ou de se débarrasser des animaux réservoirs de virus. Mais c'est à ce moment-là qu'on déclenche l'enfer et qu'on fabrique les pandémies via un mécanisme bien connu des scientifiques mais ignoré du grand public : l'effet dilution. Sur les 650 moustiques qui peuplent la forêt amazonienne, seuls deux transmettent des maladies comme la dengue ou le paludisme à l'homme. Tant qu'ils sont 650, le risque de tomber sur les deux moustiques dangereux est dilué. Mais si par la déforestation, la fragmentation de la forêt ou les monocultures, on tue ou on fait fuir une grande partie des moustiques, alors on accroît le risque de tomber sur les mauvais. Cet effet dilution est aussi à l'origine de l'explosion de la maladie de Lyme aux USA et de plein d'autres exemples de maladies émergentes.

Est-ce que l'initiative onusienne « One Health » peut aider à contrer les épidémies de pandémie ?

Cela dépendra de comment on implémente l'idée que la santé des hommes ne peut pas être dissociée de celle de leur environnement et des animaux. Soit on a cette vision holistique et on se dit qu'on ne pourra pas éviter les problèmes sans arrêter par exemple de faire des monocultures de soja au Brésil pour nourrir le bétail européen. Et on délivre des messages forts notamment au niveau des gouvernements nationaux. Soit, je le crains, on va plutôt vers une biosécurité avec une surveillance maximale sur la faune, les hommes et les virus à l'instar des laboratoires P4 (abritant des pathogènes très dangereux) que l'on installe un peu partout pour se donner l'illusion de contrôle. Une vision holistique de la santé humaine impose les mêmes conclusions que pour le climat : on n'inversera pas le cours des choses sans lutter contre la pauvreté qui pousse les hommes vers des pratiques autodestructrices et sans changer de modèle économique. Utopique, non ?

En tant que citoyenne et mère de famille je n'arrêtera pas de me dire qu'on va y arriver. Et si on n'y arrive pas, au moins on sera debout. Dans l'histoire de l'humanité, il y a plein d'exemples où des idées minoritaires sont devenues majoritaires grâce à la mobilisation des citoyens. Il est trop tard pour être pessimiste, il faut garder le pessimisme pour des jours meilleurs.

Entretien Sandra DURIEUX (Le Soir du 7 mai 2022)

La fréquence des cyclones tropicaux intenses pourrait plus que doubler d'ici à 2050



© whitcomberd

Selon une étude publiée par la revue *Science Advances*, le 27 avril, la probabilité de cyclones tropicaux intenses, de catégorie 3 ou plus, fait plus que doubler, à l'horizon 2050, dans toutes les régions du monde, à l'exception du golfe du Bengale et du golfe du Mexique. L'analyse prévoit également que les vitesses de vent maximales associées à ces cyclones pourraient augmenter jusqu'à environ 20 %, tandis que les cyclones tropicaux plus faibles et les tempêtes tropicales deviendront moins fréquents.

« Afin de mieux protéger les communautés côtières des impacts futurs des cyclones tropicaux, il est essentiel d'améliorer notre compréhension des changements futurs des dangers et des risques induits par ces cyclones à l'échelle locale », soulignent les coauteurs, un groupe international de scientifiques dirigé par la chercheuse Nadia Bloemendaal, de l'Institut des sciences environnementales d'Amsterdam (Pays-Bas). Or, les archives historiques mondiales précises sont rares et ne couvrent que les trente à cent dernières années. Ce manque de données rend difficile la modélisation des cyclones tropicaux et complique l'évaluation des risques à l'échelle locale.

Grâce à des cyclones simulés par ordinateur sur la base d'une modélisation synthétique, les chercheurs ont pu projeter de manière plus précise l'occurrence et le comportement des cyclones tropicaux au cours des prochaines décennies face au changement climatique. Les résultats ont été obtenus à l'échelle mondiale et avec une résolution spatiale fine de seulement 10 kilomètres permettant des anticipations locales.

Les régions les plus exposées se situent dans les pays à faible revenu. Les pays où les cyclones tropicaux sont relativement rares aujourd'hui connaîtront un risque accru dans les années à venir, notamment le Cambodge, le Laos, le Mozambique, et de nombreux pays insulaires du Pacifique, tels que les îles Salomon et les Tonga. L'Asie sera le continent le plus exposé aux cyclones tropicaux, des millions de personnes supplémentaires seront concernées en Chine, au Japon, en Corée du Sud et au Vietnam.

Agnès SINAÏ, journaliste, rédactrice spécialisée©, 27 avril 2022 (Actu-Environnement)

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/frequence-cyclones-tropicaux-intenses-doublement-2050-39528.php4#xtor=ES-6>

Los Angeles accuse Monsanto d'avoir pollué les eaux de la ville aux PCB pendant des décennies

Lundi 7 mars dernier, Los Angeles ajoutait une plainte à la liste déjà longue de Monsanto. Provenant de l'une des plus grandes villes des États-Unis, cela pourrait faire réagir l'entreprise ; elle est accusée d'avoir sciemment pollué les cours d'eau pendant plusieurs dizaines d'années, jusqu'en 1979. Les produits chimiques concernés font partie de la famille des PCB et sont extrêmement toxiques et cancérigènes pour l'Homme.

Sachant que le groupe allemand Bayer a racheté Monsanto en 2018, c'est lui qui doit aujourd'hui faire face à de graves accusations.

Une pollution qui a pris fin en 1979

Les substances en cause ont été interdites en 1979 aux États-Unis, en vertu de la loi sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act).

Leurs effets sur l'organisme sont connus depuis les années 50, et selon le procureur de Los Angeles, Mike Feuer, Monsanto en avait connaissance. Une pollution sciemment orchestrée et passée sous silence pendant de nombreuses années par la firme agrochimique. Aujourd'hui, elle réfute en bloc les accusations et indique dans un communiqué ne pas être responsable des rejets de PCB dans les eaux de Los Angeles, ni de leur contamination.

« La ville a dépensé des millions de dollars jusqu'à présent et va continuer à dépenser des millions de dollars pour remédier à ce problème », a déclaré le procureur. Avant d'ajouter : « Il est temps pour Monsanto de nettoyer et de payer ».

La municipalité de Los Angeles réclame la création d'un fonds d'indemnisation pour la dépollution des eaux, passée et à venir. Sans pour autant préciser le montant.

Que sont les PCB ?

Les PCB (polychlorobiphényles) sont des polluants chimiques persistants, très peu biodégradables. Ils sont insolubles dans l'eau. Ils se retrouvent en forte concentration dans les sols et les sédiments fluviaux et peuvent ainsi souiller les eaux des nappes phréatiques.

Fabriqués par Monsanto, utilisés dans de nombreux produits tels que les équipements industriels et électriques, les fluides hydrauliques, les produits ignifugés, le papier, l'encre et la peinture, ils se retrouvent pour ainsi dire partout ! L'impact environnemental est sans équivoque.

Que dire des conséquences sur la santé humaine ?

Comme le rappelle l'ANSES (l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) en France, l'exposition chronique peut provoquer des cancers, endommager le foie, affecter la thyroïde et les yeux.

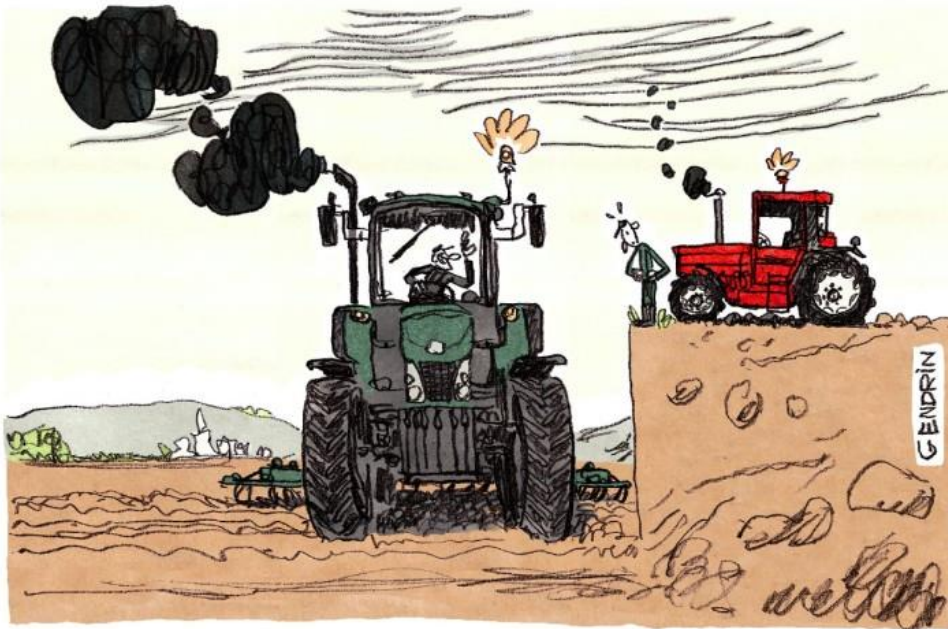
En 2013, le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) les a classés comme cancérigènes certains pour l'être humain. Les solutions de dépollution sont quasi inexistantes, les recherches sur le sujet sont toujours en cours, sans résultats probants. Cependant, on peut citer le dragage des cours d'eau et rivières ou encore l'utilisation de bactéries pour éliminer les polluants.

Los Angeles n'est qu'une étape dans le parcours judiciaire de Monsanto/Bayer. En effet, cette plainte vient s'ajouter à une longue liste d'actions en justice, individuelles et collectives. Les plus médiatiques d'entre elles concernent l'herbicide Roundup et son principal composant, le glyphosate.

Dominique WEISS, pour FranceSoir, publié le 17/03/2022

Trop lourdes, les machines agricoles étouffent les sols

Moissonneuses, arracheuses de betteraves... Les machines agricoles modernes pèsent lourd, autant que les plus gros dinosaures. Conséquences : des sols tassés et donc moins productifs.



Il y a 150 millions d'années régnaient les sauropodes, de gigantesques dinosaures à la petite tête et au cou allongé. Diplodocus, Brachiosaures et Supersaurus déambulaient parmi les fougères, faisant ployer la terre sous leurs dizaines de tonnes de muscles. Une époque révolue ? Pas tant que ça, si l'on en croit les résultats d'une étude publiée le 16 mai dans la revue de l'Académie des sciences étasunienne (*Pnas*). Les auteurs montrent que le poids des machines agricoles modernes frôle celui des plus gros animaux que la Terre ait jamais connus. Un gigantisme qui épuise les sols : selon l'équipe de chercheurs, il les rendrait plus compacts, réduisant leur fertilité.

La « révolution verte » enclenchée à la fin de la Seconde Guerre mondiale a changé le visage de l'agriculture. Pesticides et engrais de synthèse ont progressivement fait leur apparition, avec leur cortège d'effets néfastes sur le vivant. Le machinisme agricole s'est lui aussi transformé. Entre 1958 et 2020, le poids moyen des moissonneuses a été multiplié par dix, passant de 4 à 36 tonnes : l'équivalent d'un couple de Diplodocus dans la force de l'âge. Les betteravières les plus récentes pèsent quant à elles jusqu'à 60 tonnes. Un poids proche de celui d'Argentinosaurus, l'un des plus gros dinosaures jamais découverts, estimé à 70 tonnes.

La gonflette des tracteurs, moissonneuses-batteuses et récolteuses n'a rien d'anodin. Grâce à l'élargissement des pneus, la pression exercée sur la surface du sol n'a pas beaucoup changé en soixante ans. Mais les chercheurs ont découvert que la pression exercée sur les couches profondes du sol (c'est-à-dire la partie qui n'est pas labourée) a augmenté à mesure que les engins agricoles ont grossi. Leur passage récurrent aurait rendu les couches inférieures du sol plus compactes. Résultat : « Le sol devient moins poreux. Les racines poussent plus difficilement, l'eau est moins bien absorbée, et les sols deviennent moins productifs », détaille Thomas Keller, l'un des auteurs de cette étude. Les machines agricoles modernes « excèdent » désormais les « limites du fonctionnement écologique correct du sol agricole », résume ce professeur à l'Université suédoise des sciences agricoles interrogé par Reporterre.

« Ironiquement, l'ultra-efficacité des tracteurs et des récolteuses pourrait entraver l'augmentation de la production alimentaire », avertissent les auteurs. Cette menace sur la santé des sols s'ajoute à d'autres, comme l'érosion, la diminution de leur teneur en matière organique ou encore l'effondrement de leur biodiversité. « Un sol tassé peut mener à une diminution de la biomasse des racines, rappelle Thomas Keller. Moins de racines, cela veut dire moins de carbone stocké par le sol. » La diminution des capacités d'absorption de l'eau par le sol peut également augmenter le risque d'érosion et d'inondation.



Selon les auteurs de l'étude, 20 % de la terre arable serait exposée « à un risque élevé de tassement des couches inférieures du sol » à cause des machines telles que cette énorme arracheuse de betteraves. *Agrimachines 59 / Vidéo Youtube*

machines. La sylviculture s'est elle aussi lancée dans une course effrénée à l'efficacité et à la puissance. Au dernier salon forestier européen, les acteurs de la filière s'émerveillaient devant les prouesses de tracteurs de plusieurs tonnes, dont les roues avoisinent la taille d'un enfant. Les effets potentiels de ces engins sur le sol et la santé des forêts sont « préoccupants », selon les auteurs.

Les dinosaures ne broutaient pas librement partout



Entre 1958 et 2020, le poids moyen des moissonneuses a été multiplié par dix, passant de 4 à 36 tonnes : l'équivalent d'un couple de Diplodocus dans la force de l'âge. *Pxhere / CC*

les sauropodes pour limiter la casse ? Les dinosaures ont vraisemblablement eux aussi tassé le sol à cause de leur poids. La végétation était pourtant luxuriante au Jurassique. En précisant que cette question sort du champ de leur étude, les chercheurs supposent que le niveau élevé de précipitations devait rendre les sols humides et glissants, limitant la capacité de déplacement des sauropodes. Il semble « improbable » aux chercheurs qu'ils aient brouté librement sur l'ensemble du globe. Selon eux, ces dinosaures se sont peut-être limités à marcher dans l'eau ou sur quelques voies compactes, croquant les alentours grâce à leurs longs cous. Une manière de préserver les sols et les plantes de leur poids de titan. Les machines agricoles sauront-elles se faire aussi discrètes ?

Hortense CHAUVIN (Reporterre), 17 mai 2022

Selon les auteurs, 20 % de la terre arable serait aujourd'hui exposée « à un risque élevé de tassement des couches inférieures du sol ». Sans surprise, les zones les plus à risque sont situées dans les régions où l'agriculture est très mécanisée : l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Australie. L'Afrique sub-saharienne (où le recours aux machines agricoles est faible) et l'Asie (où les fermes et les tracteurs sont plus petits) s'en sortent mieux. L'augmentation progressive de la taille des exploitations et l'émergence de nouveaux modèles agricoles font cependant craindre aux auteurs une future dégradation de la qualité du sol dans ces régions.

Les terres arables ne sont pas les seules victimes de l'obésité des

Thomas Keller pense que « nous devrions être conscients du fait que le sol a des limites », et n'est pas capable d'absorber des pressions trop importantes. « Le développement de machines agricoles toujours plus grosses doit cesser », estime-t-il.

S'ils mettent en lumière un risque pour le moment peu pris en compte par les pouvoirs publics, les résultats de cette étude soulèvent également un mystère : puisque les machines agricoles modernes dégradent les sols, comment donc ont fait

L'agriculture bio et les profiteurs de guerre

La surprise fut totale, ou presque. La guerre et son cortège de barbarie soudain nous écœure. Nous le savions pourtant pertinemment, depuis l'offensive Von Rundstedt, l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, la guerre en Syrie... Et pourtant nous sommes encore surpris, non seulement par les cadavres mutilés qui jonchent les rues de villes qui ressemblent étrangement aux nôtres, mais plus encore par les manœuvres insensées de ceux qui, « n'écoulant que leur bon cœur », instrumentalisent déjà la situation...

On ne saura jamais quelle mouche l'a piqué. Mais elle l'a piqué. Poutine l'a fait. Mû par un complexe de raisons que lui seul connaît. En Ukraine, les hommes s'arc-boutent et résistent. Femmes et enfants ont quitté le pays, par millions, cherchant refuge à l'Ouest. Les médias déversent sur nous leurs flots d'horreurs, cherchant à discerner l'info de l'intox, à comprendre s'il y a vraiment quelque chose à comprendre...

L'agriculture nourrit, le pétrole aussi...

L'Ukraine, pour ceux qui l'auraient oublié, fit jadis partie de l'Empire des Tsars, puis de l'URSS. Staline y « favorisa » un de ses pires crimes : Holodomor, la grande famine de 1932-33 qui fit – selon les sources ! – deux millions et demi de morts, ou peut-être même le double... Car l'Ukraine est un pays essentiellement agricole, un pays énorme, plus vaste que la France. Dès le début de l'invasion russe, le lien parut limpide entre les denrées qui y sont produites – de même qu'en Russie qui serait immanquablement soumises à embargo – et tous les malheureux qui n'en bénéficieraient plus. Vingt-cinq pays africains par exemple, expliqua-t-on alors, dépendent directement des importations russes et ukrainiennes pour leurs produits agricoles de base (1) et il faut les aider, de toute urgence, car la pénurie guette ! Ainsi le Sénégal importe-t-il les deux tiers de son blé des pays belligérants. Ses voisins, la Guinée et le Mali, rien du tout ! La famine, pour autant, guette-t-elle davantage au Sénégal qu'en Guinée ou au Mali ? C'est que là-bas, vous savez, on mange plutôt du mil, du sorgho ou du maïs produits localement (2), ce sont les nouvelles boulangeries industrielles qui importent le blé ! Mais de cela tout le monde apparemment s'est bien moqué, il fallait, le temps de la supercherie, que les Sénégalais eussent faim de blé !

La vérité est évidemment plus complexe. Mais hélas pas moins grave. La soudaine flambée des prix du gaz et du pétrole – par ailleurs éminemment prévisible vu l'attitude des membres de l'OPEP (3) – fait grimper ceux des engrais et, par conséquent, ceux des céréales produites par l'agro-industrie, en ce compris bien sûr celles qui sont destinées... aux animaux ! D'où le fait que la viande devient impayable, mais aussi les fruits et les légumes produits sous serres, ainsi que les produits de la pêche industrielle ! Pour les pays en développement, c'est cette façon de produire des denrées de première nécessité qui, selon la FAO, mènera à la famine entre huit et treize millions de personnes supplémentaires. Seules solutions envisageables : sortir d'urgence l'agriculture des énergies fossiles et mettre en place une « exception agricole » en matière commerciale (4). Dans les pays les plus riches, c'est la spéculation sur les denrées qui ne fera qu'accroître encore l'inflation. D'où un bond soudain, de l'ordre de 3 à 4% de l'ensemble de nos denrées alimentaires... Car ce n'est pas avec une terre fertile que l'agro-industrie nourrit le monde. C'est avec du pétrole !

Pourtant, dès que le grincement des vieux chars russes se fit entendre, des positionnements politiques étranges surgirent visant à intensifier, en Europe, le modèle agricole productiviste dominant, sous le funeste prétexte qu'il fallait absolument nourrir d'urgence ceux que la guerre priverait des livraisons de céréales et d'huile de tournesol venues de Russie et d'Ukraine. Ceux qui portaient ce discours avaient alors des objectifs bien précis :

- réclamer la fin du Green Deal européen qui vise justement à rendre l'agriculture plus autonome, en l'affranchissant au maximum des pesticides chimiques grâce au développement de zones de biodiversité où se multiplient les prédateurs des insectes nuisibles,
- faire d'urgence marche arrière dans la stratégie « De la fourche à la fourchette » visant une diminution de 50% de l'utilisation et du risque des pesticides, une réduction de 20% des engrais chimiques et un objectif de 25% de terres en bio pour 2030...

Cherchez à qui le crime profite...

L'attitude insensée des Institutions européennes

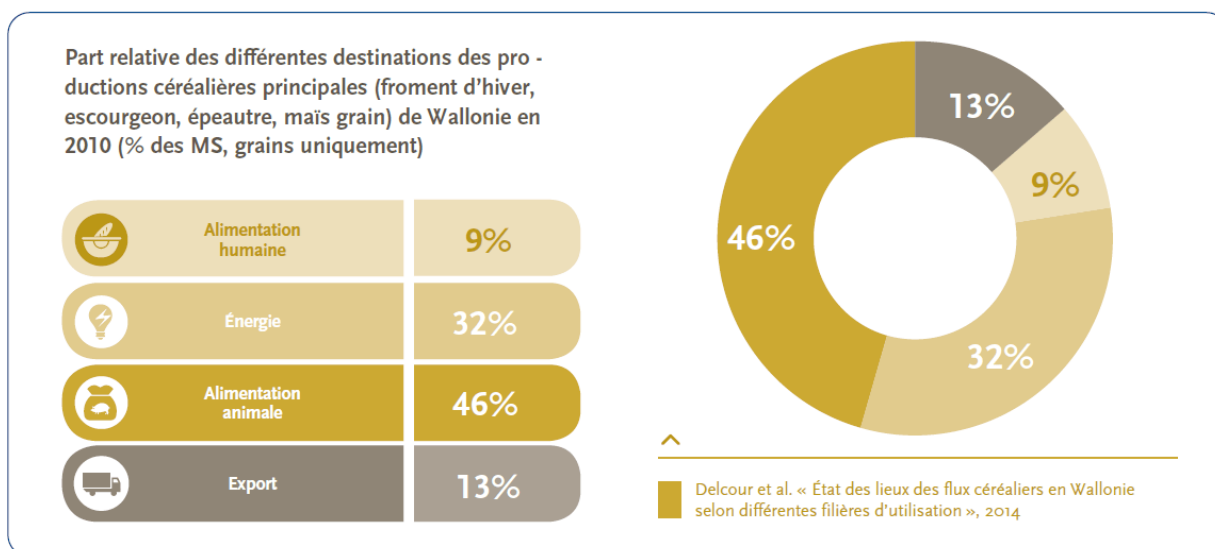
Revoir les ambitions de la stratégie « De la fourche à la fourchette » pour garantir l'alimentation de tous ? Le contresens est total. Car le Green Deal est un projet qui donne un avenir à l'agriculture mais la guerre ne fait que de confirmer sa fragilité. Il faudrait donc augmenter d'urgence les pourcentages qu'impose plutôt que

les réduire. Or il faudrait cultiver les jachères et laisser les pesticides « protéger » les plantes pour assurer les rendements, alors que l'augmentation du coût de l'énergie – et, corollairement, celui des engrais – provoquera inéluctablement celle du coût des productions agricoles intensives ! Voilà la fable gobée par le Commissaire européen à l'agriculture, le Polonais Janusz Wojciechowski, qui appela... au report des réformes environnementales prévues, tout en demandant que les agriculteurs européens ne soient pas « accablés » par de nouvelles obligations !

En plus de cela, en Europe, les associations professionnelles conventionnelles exploitent la situation politique (5) pour demander une dérogation aux limites maximales de résidus (LMR) imposées par l'Union européenne, en ce qui concerne les pesticides dans les produits alimentaires et les aliments pour animaux importés ! Cette dérogation permettrait aux produits de base, non conformes aux normes de sécurité européennes, d'accéder au marché intérieur européen pendant six mois ! Ces organisations omettent évidemment de préciser que, si des pesticides sont interdits d'usage en Europe, c'est justement en raison de leur dangerosité pour l'environnement et la santé. On tire allègrement profit de la situation, et sans scrupule aucun. Et, pendant ce temps, sur le sol ukrainien, les exactions commencent... Les lobbys industriels liés à l'agriculture intensive en profitent pour faire progresser leurs « idéaux », leur unique ambition de laisser prospérer les exploitants agricoles comme premiers fournisseurs d'ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire. Et comme premier client des industries d'intrants chimiques, qu'ils soient de Russie ou d'ailleurs...

La réalité est qu'un quart des engrais azotés utilisés dans l'Union européenne viennent... de Russie ! La vérité est que l'Union européenne achète énormément de céréales ukrainiennes et russes – principalement du maïs – pour nourrir ses animaux de boucherie ! Les organisations agricoles productivistes, quant à elles, ne savent penser que le court terme : elles voient ce que les nouvelles normes environnementales pourraient les empêcher de produire. Elles ne voient jamais à ce que leurs propres méthodes vont engendrer comme dégâts qui, de toutes façons, les empêcheront bientôt de produire ! Elles ne voient pas que la réduction des intrants chimiques donne de l'autonomie à notre production alimentaire. Quelle dose de mauvaise foi leur faut-il, par exemple, pour ne pas admettre ce que coûte déjà la baisse d'activité des pollinisateurs dont les néonicotinoïdes sont indiscutablement la cause ?

LES UTILISATIONS DES CEREALES PRODUITES EN WALLONIE



Source : Brochure « Quelles agricultures en 2050 ? », UCL

Où sont passés les Européens de bonne foi ?

« Ne laissons pas la place au lobby vert, au lobby de la faim dans le monde », a déclaré – sans rire ! – Christiane Lambert, présidente du COPA-Cogeca, l'union des syndicats agricoles européens et des coopératives, lors du Congrès de la FNSEA, le syndicat majoritaire français, les 29 et 30 mars à Besançon !

L'Europe pourtant, avec sa stratégie « De la fourche à la fourchette », entendait sortir l'agriculture de l'impasse et lui donner la chance d'une transition. Où sont soudain passés ses défenseurs ? Sont-ils partis en vacances au pôle Nord ? Ou au fond d'une mine de charbon ? Pareille transition fut initiée, il y a cinquante ans, par les agriculteurs et les consommateurs biologiques. Les bio furent des visionnaires, eux qui développèrent un mode de production alimentaire basé sur le respect de l'homme et des écosystèmes. Le seul qui fonctionne ! Leur travail fut récompensé par l'engouement et le soutien sans faille des

consommateurs envers les produits bio. Cette production agricole a développé des techniques de production très performantes qui font sans cesse augmenter la rentabilité des fermes, mais en préservant notre idéal agricole : en développant leur autonomie, et sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse !

Ce plébiscite public ébranle aujourd'hui les industries chimiques et agricoles prêtes à faire flèche de tout bois pour maintenir la production intensive ; elles veulent que l'agriculture demeure un client de l'industrie des engrais et des pesticides chimiques et un fournisseur d'ingrédients bon marché pour les usines agroalimentaires qui vendront la nourriture aux quatre coins du monde. Elles oublient un peu vite que la stratégie « De la fourche à la fourchette » n'a finalement abouti qu'avec le constat flagrant que l'agriculture européenne est dans l'impasse ! Elle est dans l'impasse parce que son addiction absurde aux pesticides et aux engrais chimiques en a fait la première arme de destruction massive de la nature et de la biodiversité (7). Elle est dans l'impasse parce que sa dépendance aux énergies fossiles – à travers les engrais azotés, liés à l'utilisation du gaz naturel (8) et la mécanisation à outrance – compromettent gravement sa rentabilité. Il ne s'agit plus d'agriculture, mais de la vulgaire fonction de fourniture d'ingrédients à l'agro-industrie, il ne s'agit plus de nourrir les humains, mais d'alimenter un marché de produits toujours plus douteux. Une guerre commerciale où la seule loi est celle du profit ! Revendiquer le droit de cultiver les malheureux 4%, initialement prévus pour maintenir un peu de biodiversité dans les campagnes, ne traduit plus qu'un aveuglement qui empêche toute remise en question. Et pourtant, les experts parlent plutôt de 10%, si l'on veut espérer stopper l'augmentation effrénée des quantités de pesticides épandus sur nos champs (9).

Même constat là-bas : les agriculteurs ukrainiens – qui ont produit une récolte céréalière record l'année dernière – disent qu'ils manquent aujourd'hui d'engrais, ainsi que de pesticides et d'herbicides. Et même s'ils disposaient d'une quantité suffisante de ces matériaux, ils ne pourraient pas obtenir assez de carburant pour alimenter leurs équipements, ajoutent-ils... En Ukraine où la plus grande exploitation céréalière – 654 000 hectares ! – est détenue par l'oligarque Oleg Bakhmatiouk et le géant américain Cargill, et la seconde – 450 000 hectares ! – par le fonds de pension américain NCH Capital... Les mêmes qui font pression sur nos décideurs européens ? Ou juste leurs concurrents sur le marché inépuisable de la faim dans le monde ?

L'agriculture belge joue aussi à être exportatrice

Laisser croire que nos champs – et nos jachères ? (10) – belges sont indispensables pour nourrir l'humanité est une autre ineptie. En Belgique, les champs de céréales ne servent pas à faire notre pain ! Ils servent principalement à produire des agrocarburants et de la nourriture pour les animaux. Principalement pour les porcs et les volailles. En Wallonie, 9% des céréales seulement sont produites pour l'alimentation humaine. 32% pour l'énergie, 46% pour l'alimentation animale et 13% partent à l'exportation (11). Par conséquent, plutôt que de prétendre cultiver intensivement le moindre mètre carré disponible, il conviendrait peut-être de réorienter la destination des cultures. Quelle peut bien être l'utilité de consacrer un tiers de nos céréales à nourrir des animaux – principalement de la volaille et des porcs ? Le volume de nos exportations belges de viande de volaille dépasse de loin les cinq cent mille tonnes, principalement vers la France et les Pays-Bas. En troisième position, on trouve... le Ghana ! Soit 10% des exportations belges de volaille. On trouve encore la RDC, le Congo et le Gabon, autant de pays où l'exportation de notre viande de volaille déstabilise gravement l'agriculture locale (12).

D'autres de nos cultures sont principalement orientées vers l'exportation. C'est le cas des pommes de terre, par exemple, où seulement 10% des quarante mille hectares cultivés en Wallonie, à grands renforts de pesticides divers, servent à nourrir la population locale. Le reste part jusqu'aux confins du vaste monde, sous la forme de chips et de frites – ne parlons même pas ici du carburant nécessaire pour transporter tout cela ! Quelle serait donc la logique de vouloir stopper la volonté qu'affiche l'Europe de développer une agriculture moins dépendante des pesticides ? Pourquoi réclamer ces malheureux hectares dédiés à la biodiversité en prétendant nourrir le monde, alors qu'il est justement préférable de produire moins, mais mieux, en privilégiant les cultures vivrières ? Les céréales panifiables, par exemple, destinées à la population locale... Depuis un demi-siècle, la bio démontre l'utilité de maintenir des fermes en polyculture-élevage, où le bétail broute l'herbe et fournit les engrais qui amendent les cultures. Ces cultures sont diversifiées avec le recours à des rotations longues, incluant des légumineuses qui chargent le sol en azote. Or, justement, ces cultures de légumineuses favorisées par la stratégie « De la fourche à la fourchette ». Ce n'est donc pas un recul par des politiques agricoles visant une intensification qui permettra de nourrir le monde. Mais bien le développement d'une agriculture nourricière, respectueuse des écosystèmes, ainsi que le démontrent les producteurs bio depuis plus de cinquante ans... Osons le dire tout net : l'avenir agricole est dans une recherche de la sobriété. La sobriété énergétique, en tout cas.

Ras-le-bol de la « loi du plus fort »

Oui, vraiment, ras-le-bol de cette « loi du plus fort » des gros lobbies des industries agricoles mondiales qui prétendent détenir la vérité et dont la seule raison d'être est de faire du pognon. Pas de nourrir les humains. Marre de tous ces « hommes d'affaires » qui prétendent produire en sachant très bien qu'ils ruinent durablement l'agriculture. Marre de ces mégalos dont le système absurde appauvrit notre capital commun ! Il faut que nos politiques aient – une fois pour toutes ! – le courage de le reconnaître l'erreur historique de l'agriculture industrielle intensive et qu'ils y mettent le holà. Qu'ils les stoppent dans leurs prétentions absurdes ! C'est ce que tenta de faire le Green Deal...

Mais ceci ne doit pas opposer, entre eux, les agriculteurs – les vrais ! Ni les agricultrices – les vraies ! Toutes veulent une Wallonie agricole prospère et un métier passionnant et rémunérateur. Les plans de relance de Wallonie prévoient d'ailleurs de développer et de soutenir les structures – coopératives et autres – qui transforment la production agricole. Plutôt que de subventionner les engrais chimiques, consacrons ces montants pour doter notre Région wallonne de coopératives de transformation. Leur but : nourrir localement !

L'heure est à l'harmonisation des pratiques. Et, dans l'intérêt de tous, contre celles du lobby industriel qui, tel un bombardier russe, détruit tout sur son passage ! Évidemment que ce n'est pas de moins de biodiversité – ni de moins de bio – dont nous avons besoin. C'est juste le contraire. Contester cela, aujourd'hui, serait une forme vicieuse de révisionnisme agricole. Évidemment que nous n'avons aucun besoin réel de produits manufacturés à base d'huile de tournesol, même si c'est d'Ukraine qu'elle vient. Bien entendu qu'il sera nécessaire de changer nos habitudes de consommation et de tourner le dos aux biscuits dont les ingrédients ont fait le tour du monde avant d'aboutir dans notre estomac ulcéré... Bien sûr que l'Europe doit conserver ses objectifs généreux : 4% de biodiversité et 25% de bio en 2030 sont vraiment un minimum pour restaurer un environnement agricole fertile et sain ! Bien sûr que la terre est miséricordieuse et qu'elle oublie vite. En quelques années seulement, une terre polluée par les pesticides et les engrais chimiques redevient une source de vie pour des aliments bio.

Nous lançons donc ce défi : entendant la volonté de nourrir le monde les agriculteurs peuvent, dès cette saison, diminuer les doses d'engrais azotés sur les céréales en place afin de produire un blé plus panifiable. Et, dès cet automne, semez et semez encore des légumineuses pour nourrir le sol et le bétail, et des variétés panifiables pour les céréales. Libérez les sols des pesticides et des engrais chimiques ! Oubliez les rendements à l'hectare pour remplir les réservoirs des autobus – car c'est corrompre le métier d'agriculteur dans ce qu'il a de plus noble – mais comptez plutôt les sacs de farines pour les boulangers, les vrais. Nourrissez ceux qui vous sont chers, c'est la meilleure preuve de qualité de vos produits ! Ressemez des prairies pour élever du bétail, pour garnir nos tables – avec modération – de bonne viande faite localement et dont les effluents nourriront la terre.

Oui ! La transition est possible ! C'est chaque année que l'on sème !

Marc FICHERS et Dominique PARIZEL (article complet disponible dans la revue Valériane)

27 avril 2022

Notes

- (1) <https://fr.statista.com/infographie/27093/les-pays-africains-qui-dependent-le-plus-du-ble-russe-et-ukrainien/> (2) <https://www.iedafrique.org/Fabrication-de-pain-au-Senegal-substituer-les-cereales-locales-seches-au-ble.html> / (3) Tant que la demande en pétrole reste forte, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP+) n'a aucun intérêt à augmenter substantiellement sa production, ce qui ferait automatiquement baisser le prix du baril de pétrole. Précisons que l'organisation entretient toujours des liens étroits avec la Russie. / (4) <https://www.rtf.be/article/guerre-en-ukraine-une-menace-pour-la-securite-alimentaire-une-de-plus-10957883> / (5) [https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/css/Press%20Release/Letter_shameless%20instrumentalisation%20by%20industry%20de%20the%20Ukrainian%20conflict%20to%20maintain%20double%20standards_M\[60932\].pdf](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/css/Press%20Release/Letter_shameless%20instrumentalisation%20by%20industry%20de%20the%20Ukrainian%20conflict%20to%20maintain%20double%20standards_M[60932].pdf) /
- (6) <https://www.zonebourse.com/amp/cours/action/YARA-INTERNATIONAL-ASA-1413319/actualite/Les-agriculteurs-ukrainiens-sont-au-point-mort-alimentant-les-craintes-de-penuries-alimentaires-mon-39732074/>
- (7) Engrais et pesticides chimiques ont favorisés le développement de parcelles sans limites, ce qui apparaît comme la cause de perte d'habitats pour notre faune. Voir : <https://spw.wallonie.be/sites/default/files/faune-des-plaines-2019-3.pdf> / (8) L'engrais azoté représente 80% du coût d'une production céréalière basée sur son utilisation ; celle-ci est donc quasiment devenue impraticable d'un point de vue économique. Voir : <https://fertilisation-edu.fr/production-ressources/engrais-azotes.html> / (9) Rappelons ici la campagne "Vers une Wallonie sans pesticides" menée par Nature & Progrès. Lire : https://www.natpro.be/archives/pdf/brochure_wasap.pdf / (10) Car il n'y a pas de jachères en Belgique ! Et pas davantage de jachères obligatoires en Europe mais bien une subvention PAC pour les agriculteurs qui accueillent 5% de "surfaces d'intérêt écologique" (SIE) sur leur ferme. En général, les agriculteurs lui préfèrent des solutions plus productives, comme les intercultures d'automne et certaines cultures de printemps. Ces jachères, sujettes à la PAC, représentent 1% de la surface agricole de l'Union européenne et non 4% à 6% comme on le lit ici ou là... / (11) <https://sytra.be/wp-content/uploads/2020/05/UCL-brochure-cereales-web.pdf> /
- <https://www.belgianmeat.com/fr/news/1%E2%80%99agroalimentaire-belge-est-prêt-pour-anuga-2019> (12)

« On détruit la planète » : les salariés des énergies fossiles racontent leur mal-être

Que ressentent les employés du secteur pétrolier ou gazier ? Culpabilité, crainte pour l'avenir, envie de reconversion... Les « petites mains du changement climatique » témoignent.

« Nous sommes les petites mains du changement climatique, et cette idée me ronge... » soupire Nathalie [*], attablée à la terrasse d'un café parisien. Charbon, pétrole, gaz : les énergies fossiles représentent près de 90 % des émissions mondiales de CO₂ [1], et, comme Nathalie, les employés du secteur ne s'y trompent pas. Dans un récent rapport, intitulé « Pour une transition juste », les Amis de la Terre, l'Institut Veblen et l'Institut Rousseau ont mené une enquête auprès de 266 travailleuses et travailleurs des secteurs pétrolier et gazier. Interrogés sur l'avenir de leurs emplois dans un contexte de crise climatique, 95 % des répondants considèrent le réchauffement global des températures comme un problème. Près de la moitié pensent que leur emploi est menacé.

Reporterre a rencontré cinq de ces travailleuses et travailleurs, employés de multinationales ou de petites entreprises du secteur pétrolier et gazier. Âgés de 30 à 50 ans, ils turbinent en tant que responsable qualité, chargée des ressources humaines, ingénieur, géologue ou encore raffineur. Elles et ils racontent l'anxiété qui les traverse face aux bouleversements du climat, l'instabilité et les transformations de leur secteur. Et expriment leur quête de sens, leurs espoirs d'évolution interne ou leur intention de tout plaquer pour bosser ailleurs.

Nous nommerons l'un d'eux Julien. À l'instar de ses consœurs et confrères, il a souhaité rester anonyme, pour éviter toute remontrance de son employeur. « J'ai mis du temps à comprendre l'ampleur du changement climatique », confie-t-il à Reporterre. Il se remémore les années 2000, un temps où, tout juste diplômé d'un BTS, il savourait son recrutement en tant que technicien au sein d'une usine spécialisée dans la conception de composants en partie destinés à l'industrie fossile. « Je ne voulais pas poursuivre mes études et je n'étais pas écolo pour un sou, je m'estimais juste heureux d'avoir un job », se souvient-il. Pendant des années, il dit avoir « roulé sa bosse, grimpé les échelons comme un bon soldat » au sein de son entreprise, sans trop se poser de questions, jusqu'à devenir responsable qualité.

C'était avant 2015, l'année où la réalité du changement climatique lui a sauté à la figure. « Avec la COP21 et tous les reportages qui passaient à la télé, je me suis rendu compte qu'on avait un gros problème, et j'ai tiré la ficelle. » Tout jeune papa, il s'est plongé dans les conférences de Jean-Marc Jancovici – « un homme qui sait parler, froidement, aux gens de l'industrie » –, a lu l'alerte de 15 000 scientifiques sur l'état de la planète en 2017, affiché les rapports du Giec à la salle de pause « même si les autres s'en fichent désespérément », assisté effaré à la démission de Nicolas Hulot, et participé à sa première manifestation pour le climat en mai 2019.

« J'ai l'impression de travailler pour la bombe Hiroshima »

« Et puis à force de gratter, d'échanger avec d'autres, à un moment tu te dis “putain, mon boulot, c'est vraiment de la merde” », poursuit Julien. Face au changement climatique, le consensus scientifique est en effet clair : pour maintenir des conditions de vie adaptées aux sociétés humaines, il est urgent de réduire drastiquement notre consommation d'énergies fossiles. [2] « Et moi, pendant ce temps, je fabrique des pièces pour le gaz de schiste américain et pour le projet Arctic LNG, qui consiste à profiter du changement climatique pour puiser tout le gaz qu'on peut dans l'Arctique russe. C'est ce qui se fait de plus sale. J'ai l'impression de travailler pour la bombe Hiroshima. »

Ce mal-être, Nathalie l'a senti grandir au fond d'elle « jusqu'à ce qu'il explose ». Cadre au sein de la direction des ressources humaines de l'entreprise Gaz de France, devenue Engie, elle explique avoir durement vécu les conséquences de la fusion avec Suez en 2008, puis International Power en 2010. « À partir de là, nos activités ne concernaient plus seulement le gaz, mais aussi des énergies encore plus sales, comme le charbon et le pétrole. Une dissonance a grandi en moi, et j'ai senti que la boîte faisait beaucoup moins rêver les jeunes qui passaient en stage, ou les cadres de moins de 40 ans. »

Elle a repris espoir, un temps, « quand notre directrice générale était Isabelle Kocher, une femme volontariste sur le climat. Mais elle s'est rapidement fait virer. Changer le monde, ça ne rapporte pas assez aux actionnaires... ». La désillusion n'en a été que plus dure pour Nathalie. « J'ai tenté de mettre une cloison entre mon job et moi, mais ça n'a pas duré. Je n'arrivais pas à être fière de ce que j'accomplissais. J'avais de plus en plus de mal à sortir du lit pour aller bosser. Et un jour, la tête a dit stop. J'ai fait un burn-out. »

Sans même aller jusqu'à une telle dissonance, la moitié des travailleurs interrogés dans le rapport se disent aussi angoissés par la possibilité de perdre leur emploi. « Je me suis fait virer comme une merde pendant la crise

pétrolière post-pandémie de Covid-19 », dit Charlotte [*], géologue de 33 ans, spécialisée dans la recherche de réserves de pétrole et de gaz. « Une crise comme le changement climatique va forcément avoir des implications pour l'emploi dans le secteur », estime-t-elle. C'est déjà le cas : en France, les effectifs des entreprises para-pétrolière et para-gazière, dites « au service des énergies », ont notamment chuté de 47 % depuis 2015. À l'échelle mondiale, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que 5 millions d'emplois disparaîtront dans le secteur du charbon, pétrole et gaz d'ici 2050, quand 14 millions d'emplois pourraient être créés dans le domaine des « énergies propres ». « Encore faut-il anticiper ces mutations et accompagner les salariés de l'un à l'autre », dit Charlotte.

Sur le territoire français, les raffineries sont l'exemple le plus visible du manque d'anticipation des mutations du secteur : comme le rappelle le rapport, « Pour une transition juste », la fermeture de la raffinerie des Flandres à Dunkerque, la conversion de la Mède (Bouches-du-Rhône) puis de Grandpuits (Seine-et-Marne), mal préparées, ont toutes fait l'objet de fortes contestations sociales et environnementales. Thomas [*], cadre au sein de la branche du raffinage chimie chez TotalÉnergies, évoque « une grande morosité ambiante » qui pèse sur les salariés : « On est entrés dans une sorte de veillée funèbre pour le raffinage, en France et en Europe. Beaucoup de mes collègues me disent “Thomas, j'en peux plus”. On sent que c'est la fin et en même temps, on est pris au dépourvu parce qu'on ne nous dit pas clairement vers où aller. »

Une vaste majorité prête à se reconvertir

Dans l'enquête des Amis de la Terre, de l'Institut Veblen et de l'Institut Rousseau, une vaste majorité des répondants se disent prêts à se reconvertir hors du secteur pétrolier et gazier, surtout les plus jeunes. La plupart souhaiterait mettre leurs compétences à profit dans d'autres secteurs de l'énergie, comme la géothermie, la capture et stockage du carbone, ou l'éolien en mer. C'est cette dernière option qui a été retenue par David [*], ingénieur de 40 ans, qui s'apprête à débiter son nouvel emploi. « J'ai cherché pendant plusieurs années, mais c'était compliqué, les employeurs étaient plutôt hostiles aux candidats venant du pétrolier, comme si nous étions sales, explique-t-il. Ma chance, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de différence, techniquement, entre un projet offshore pétrolier, gazier ou éolien. Malheureusement, c'est plus compliqué pour d'autres. »

Nathalie [*], elle, attend le prochain plan de départs d'Engie pour prendre un chèque. « Mon conjoint n'a pas de salaire fixe, je ne peux pas partir sans rien », dit-elle. « Mais il est hors de question que je m'éternise, mon travail a déjà suffisamment épuisé ma santé. » En parallèle, elle a participé à la création d'un groupement foncier agricole (GFA), qui rachète des terres agricoles pour aider à l'installation de jeunes agriculteurs bio. « J'essaie de mettre mes compétences au service d'une cause juste, en les libérant des tâches administratives », explique-t-elle. Amusée et inspirée par les actions de désobéissance civile menées contre son propre employeur – des militants déguisés en kangourous en 2016 par exemple [3] –, elle s'implique également dans des luttes écologistes dans l'ouest de la France, notamment contre des fermes usines.

Thomas, lui, ne se fait pas d'illusions sur ce qu'il nomme lui-même « le greenwashing » (ou écoblanchiment) de TotalÉnergies [4]. Mais il persiste à penser que son employeur et l'industrie pétrogazière disposent des moyens économique et technique les plus appropriés pour réaliser la transition. Il craint aussi de quitter « un certain confort, les avantages sociaux » dont il bénéficie en tant que cadre. Il cherche donc à se « recaser » dans la branche énergies renouvelables de la compagnie.

« J'ai une petite latitude pour mettre en retard les commandes les plus sales »

Julien, lui, se voit « comme le ver dans la pomme » et tente de faire perdre du temps aux projets fossiles : « En tant que responsable qualité, j'ai la petite latitude pour mettre en retard les commandes. Les plus sales ressortent toutes avec au minimum quinze jours de retard. » Mais il se sent surtout seul « dans un seau de mélasse ». « J'aimerais faire comprendre aux collègues qu'on fait des produits de merde, qu'on nique la planète, qu'on devrait tous dire stop, collectivement. Mais ils sont tous assommés par les 3/8, ils n'ont pas le temps de penser à ces choses-là. »

Toutes et tous s'accordent, en tout cas, sur la nécessité d'une réponse systémique de l'État pour la sortie des énergies fossiles et les reconversions. « Le pétrole est partout autour de nous : dans le carburant de nos moyens de transport, le plastique, l'électricité que l'on consomme... Tant que des choix globaux ne seront pas faits pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles, et réorienter les travailleurs du secteur, même si ce n'est pas moi qui bosse, ils trouveront toujours quelqu'un pour faire le boulot », souffle David. « Nous ne ferons que subir des chocs et des décisions abrupts et impréparés... Et malheureusement, pour l'instant, c'est le chemin qu'on emprunte », déplore Julien.

Alexandre-Reza KOKABI (Reporterre)

Notes

[*] Le prénom a été modifié.

[1] Et 70 % des émissions totales de gaz à effet de serre.

[2] En se fondant sur les scénarios du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (Giec), les Nations Unies estiment que limiter le réchauffement à 1,5 °C requiert de diminuer la production mondiale de pétrole de 4 % et celle de gaz de 3 % annuellement entre 2020 et 2030.

[3] Le 13 septembre 2016, elle se souvient d'avoir assisté, de la tour Engie, à une action d'une trentaine de militants déguisés en kangourous pour appeler l'entreprise à fermer la centrale à charbon d'Hazelwood, en Australie.

[4] TotalÉnergies a adopté une stratégie reposant sur la neutralité carbone et communique activement à ce sujet. Mais ces engagements ne comptabilisent pas toutes les activités du groupe et font le pari des émissions négatives grâce à des technologies encore immatures

Marc Dufumier : « Si le gouvernement le voulait, on pourrait commencer la transition agricole la semaine prochaine »

Le dernier rapport du groupe international d'experts sur le climat désigne l'agriculture comme l'un des leviers à actionner pour mieux encaisser le réchauffement climatique. L'agronome Marc Dufumier nous explique l'urgence de la transition agricole.



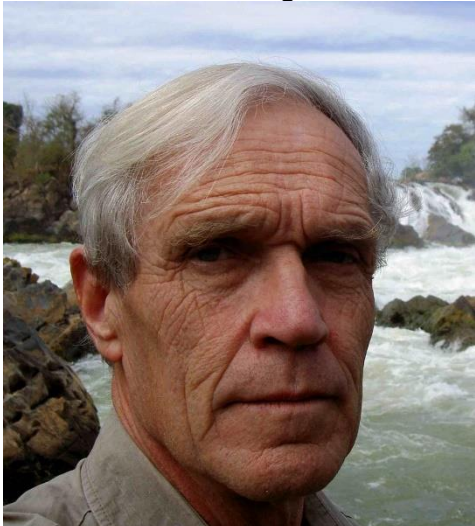
Basta! : Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a publié fin février un nouveau rapport, très alarmiste, qui revient notamment sur le poids de l'agriculture dans le changement climatique. Comment l'agriculture contribue-t-elle à cette évolution du climat qui menace la vie sur terre ?

Marc Dufumier : L'agriculture industrielle est une grande contributrice à l'effet de serre. La première cause d'émission de gaz à effet de serre, à l'échelle mondiale, c'est la déforestation, notamment amazonienne,

qu'impose la culture de soja nécessaire à l'alimentation de nos élevages industriels. Ces émissions sont certes lointaines, mais bien réelles.

Il y a ensuite les émissions de méthane, produits par les rorts des ruminants ; brebis, chèvres, vaches. Le méthane est 28 fois plus réchauffant que le CO². C'est le second gaz en termes de contribution à l'effet de serre de l'agriculture mondiale, et française. Mais en France la principale source de production de gaz à effet de serre, c'est le protoxyde d'azote (N²O). Libéré quand on épand des engrais azotés de synthèse (dont notre pays fait grand usage), il est presque 300 fois plus réchauffant que le CO². C'est très grave, et totalement ignoré.

Ces engrais sont en plus très coûteux en termes de consommation d'énergie fossile, puisqu'ils sont fabriqués à partir de gaz russe et norvégien. Avec l'actualité de la guerre en Ukraine, on voit à quel point cela pose des problèmes de dépendance. Les coûts de ces engrais vont grimper monstrueusement. Cela va mettre de nombreux agriculteurs en difficulté. On aurait pu anticiper cette dépendance il y a déjà une trentaine d'années, en tournant le dos à l'agriculture industrielle.



Marc Dufumier est agronome. Il a enseigné à AgroParisTech de 2002 à sa retraite en 2011. Expert auprès de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO), il a été membre du Conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durables (CSAAD) au ministère de l'Agriculture. Il a écrit de nombreux ouvrages dont *De la terre à l'assiette. 50 questions essentielles sur l'agriculture et l'alimentation*, publié en 2020 chez Allary Éditions.

Le rapport du Giec insiste par ailleurs sur le lien entre le climat et la biodiversité. Protéger l'un, c'est prémunir la destruction de l'autre. Et vice-versa. Or, les effets de l'agriculture industrielle sur la biodiversité sont désastreux...

Tout à fait. C'est le « syndrome du pare-brise ». Il y a vingt ans, quand on traversait la France de nuit en voiture, on avait plein d'insectes qui venaient se coller sur nos pare-brises. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. Mais la biodiversité, ce n'est pas seulement une liste d'espèces d'insectes, de variétés végétales ou de races animales. C'est aussi un grand nombre d'interactions entre tous ces éléments : entre les végétaux domestiques et sauvages ; entre les animaux domestiques et la faune sauvage ; entre les champignons, les insectes, et tous les micro-organismes du sol (vers de terre et autres...). Dans l'agriculture, les interactions entre tous ces individus sont très importantes. Il faut aussi citer ce que l'on appelle « les services écosystémiques » : l'abeille qui pollinise, la coccinelle qui neutralise un puceron et nous permet d'éviter l'usage d'un pesticide. Tout cela est en voie d'extinction et cela met en péril encore notre agriculture.

Notre agriculture industrielle est très destructrice : elle détruit la biodiversité mais aussi l'humus de nos sols. Elle consomme du carburant, elle use les tracteurs et elle est « suicidogène » pour nos agriculteurs. De plus, elle n'est pas du tout compétitive sur un plan monétaire. La filière des betteraves à sucre destinées à faire de l'éthanol ne tient que parce qu'elle est subventionnée. Idem pour les poulets bas de gamme nourris au soja brésilien et destinés à être exportés vers l'Arabie saoudite. Ce ne sont pas ces produits bas de gamme qui font nos excédents de balance commerciale. Ce sont les

fromages, les vins, les spiritueux, etc. : les produits à très haute valeur ajoutée. Et pour revenir à l'éthanol : quel sens a cette agriculture qui consomme des énergies fossiles (pour fabriquer des engrais et faire rouler les tracteurs) pour faire pousser des légumes qui serviront ensuite à fabriquer des carburants ?

Si l'agriculture apparaît comme un problème, elle peut aussi être une solution, disent les experts du climat. Qu'en pensez-vous ?

Il y a des alternatives, bien sûr. Reprenons le cas des engrais azotés : au lieu d'aller acheter des produits de synthèse fabriqués avec du gaz russe, les agriculteurs pourraient planter du trèfle, de la luzerne, du sainfoin ou toute autre légumineuse qui apportent naturellement de l'azote au sol. Nous pourrions remettre nos animaux à pâturer ces prairies de légumineuses au lieu de les enfermer dans des élevages industriels et d'importer du soja de l'autre bout du monde pour leur fournir des protéines. Cela protège en plus de l'érosion et assure une meilleure rétention de l'eau. Si, depuis trente ans, on avait imposé des malus aux usagers d'engrais azotés de synthèse et accordé des subventions aux agriculteurs qui mettent des

légumineuses, la transition agricole aurait déjà bien démarré et nous ne serions pas dans cette situation aujourd'hui.

Vous avez évoqué la rétention de l'eau. Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ? Et en quoi est-ce un point fondamental ?

L'agriculture du futur devra composer avec le dérèglement climatique. Les agriculteurs devront s'adapter à un climat de plus en plus aléatoire et chaotique. On aura une fréquence et une intensité accrues des phénomènes climatiques extrêmes qui affectent notamment la distribution de l'eau : les sécheresses, les canicules et les pluies abondantes. Pour que les cultures ne manquent pas d'eau, il va falloir faire en sorte qu'un maximum de l'eau de pluie, celle qui nous est donnée gratuitement, soit stockée dans les sols, à hauteur de racines de plantes. Pourquoi est-ce si important ? Pour intercepter le gaz carbonique, puis relarguer l'oxygène si nécessaire à nos poumons, les plantes sont constellées de petits trous par lesquels elles transpirent. Et plus il fait chaud, plus les plantes transpirent.

Mais contrairement aux humains qui doivent absolument boire pour ne pas se déshydrater, les plantes peuvent – si elles manquent d'eau – arrêter momentanément de transpirer pour ne pas se dessécher. Pour cela, elles ferment les petits trous dont nous venons de parler. Le problème, c'est que ces orifices leur servent aussi à intercepter le gaz carbonique et libérer l'oxygène. On voit là l'importance d'avoir des sols en mesure de retenir l'eau. Cela permet aux plantes de continuer à transpirer, et faire de la photosynthèse même s'il s'arrête de pleuvoir pendant de longues périodes.

Pour retenir l'eau dans les sols, il faut avoir une couverture végétale maximale : plus de champs nus l'hiver, terminés les rangs de maïs entre lesquels rien ne pousse. Place aux mélanges de cultures : blé-féverole par exemple. Autre condition pour que l'eau soit retenue à hauteur des racines : la présence d'humus (couche supérieure et sombre du sol issue de la décomposition de la matière organique, malmenée par l'agriculture industrielle, nldr). Cet humus peut être naturellement nourri par le fumier, qui est un mélange de déjections animales et de paille. De cette façon, l'azote des déjections animales, au lieu de fertiliser les algues vertes, est restitué au sol. Et pour que ce sol soit poreux, et que l'eau puisse y courir, faisons confiance aux vers de terre et aux cloportes, et bannissons les produits en « cide » (pesticide, herbicide, fongicide, etc., nldr), dévastateurs pour la biodiversité.

Vous parlez aussi de faire un usage intensif des rayons du soleil qui sont, comme l'eau de pluie, gratuits. Pouvez-vous revenir sur ce point ?

L'énergie que l'on trouve dans notre alimentation nous vient de l'énergie solaire, via la photosynthèse. La plante intercepte le carbone du gaz carbonique de l'atmosphère pour fabriquer les glucides et lipides : ces molécules carbonées constituent la partie énergétique de notre alimentation. L'usage intensif du soleil peut donc accroître les rendements caloriques à l'hectare. C'est une énergie gratuite, pléthorique, pour laquelle aucune pénurie ne menace au cours des cinq prochains milliards d'années. Il faut nous en servir. Et pour cela, faire l'inverse de ce que pratique l'agriculture industrielle depuis 30 ans.

Reprenons nos rangs de maïs entre lesquels rien ne pousse : les rayons de soleil qui tombent au sol ne servent à rien. Du point de vue de l'efficacité de la photosynthèse, et de la lutte anti-érosive, c'est désastreux. Cela s'appelle vraiment avoir tout faux. *A contrario*, les cultures diversifiées, en même temps qu'elles assurent un couvert végétal garant de la protection du sol et de la rétention de l'eau, permettent de faire un usage intensif de l'énergie du soleil : les rayons de soleil qui ne tombent pas sur la feuille de la céréale, tombent sur la légumineuse et donc on fait un meilleur usage de la lumière pour la photosynthèse.

Vous insistez par ailleurs sur l'importance des arbres, que l'agro-industrie a rasés par centaines de milliers. Pourquoi ?

Pour croître, les cultures n'ont pas seulement besoin de l'énergie du soleil mais aussi d'éléments minéraux : le calcium, le potassium, le phosphore, etc. On trouve tout cela dans nos sols et sous-sols, y compris dans ce que l'on appelle la roche mère (composée de grès, de granit, de schiste ou d'argile) qui, en s'usant, en libère tous les jours. Les arbres, qui ont des racines profondes peuvent intercepter ces minéraux. Ils les remontent vers les feuilles via la sève. Quand elles tombent sur le sol à l'automne, les feuilles restituent ces éléments minéraux au sol, et fertilisent la couche arable. Le pommier dans la prairie, il fertilisait la prairie. Il ne servait pas à qu'à produire des pommes. Mais l'agriculture industrielle l'a supprimé. De même qu'elle a supprimé le très précieux bocage. Ce faisant, elle a appauvri les sols et est allé chercher des minéraux très loin pour venir fertiliser à nouveau la prairie, par exemple avec des phosphates. Or, les gisements de phosphates diminuent et la menace d'une pénurie d'ici quelques dizaines d'années fait flamber les prix. Là encore, cela met les

agriculteurs en difficulté alors qu'ils pourraient bénéficier de ces nutriments gratuitement. Simplement en plantant des arbres.

On peut nourrir durablement l'humanité tout entière avec des produits de grande qualité sanitaire, nutritionnelle et gustative, tout en maintenant une grande biodiversité, tout en s'adaptant au dérèglement climatique, tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, sans pollution de la nappe phréatique, sans pollution du littoral breton. Techniquement, c'est possible. Il ne s'agit pas seulement d'un discours scientifique de quelqu'un qui parle depuis son laboratoire ; il y a déjà des gens qui pratiquent ces formes d'agriculture. On pourrait faire cela dès la semaine prochaine si le gouvernement en était d'accord.

Si toutes ces solutions ne coûtent rien en termes d'intrant, elles sont coûteuses en travail et imposent à la plupart des agriculteurs français d'aller à l'encontre de leurs pratiques et de ce qu'on leur a dit depuis des années à l'école, à la banque ou dans les coopératives agricoles. Comment intégrer tant de changements ?

Les changements que je préconise ne consistent pas en des petits aménagements à la marge ; on parle là d'une vraie révolution agricole, d'une transformation radicale, exigeante en travail. Il faut le dire aux agriculteurs. Et cette transition doit évidemment être accompagnée. L'un des outils, c'est la rémunération des agriculteurs. Et pas seulement par les consommateurs. Sinon, on se retrouve comme actuellement avec une agriculture bio pour les gens qui ont les moyens et des perturbateurs endocriniens et des antibiotiques pour les couches modestes. C'est insupportable. Il faut impérativement que le contribuable paie les agriculteurs pour leurs services environnementaux.

Les agriculteurs doivent être payés quand ils mettent en place des techniques susceptibles de séquestrer du carbone dans le sol avec la fabrication de fumier, quand ils replantent des haies qui abritent des oiseaux qui mangent les papillons de nuit ravageurs de pommes, quand ils adoptent des techniques culturales sans pesticides et protègent ainsi la ressource en eau... On pourrait pour cela piocher dans les neuf milliards d'euros de la Politique agricole commune (PAC) et les quatre milliards de la politique agricole française. Croyez-moi, la transition, dans ces conditions, irait beaucoup plus vite. Les agriculteurs se rapprocheront du cahier des charges de l'agriculture biologique. Il y aura des bons produits en quantité supérieure qui deviendront accessibles aux classes sociales les plus modestes ; et les agriculteurs seront correctement rémunérés.

Toutes les solutions dont vous parlez – diversification des cultures, diminution de la taille des parcelles, plantation d'arbres, arrêt des pesticides – sont à l'inverse des choix politiques de nos gouvernants. En juin 2021, le gouvernement français a décidé de flécher une grande partie des aides de la politique agricole européenne (PAC) vers les agriculteurs qui se servent de pesticides et d'engrais de synthèse plutôt que vers ceux qui pratiquent l'agriculture bio. Pourquoi continuer à soutenir un modèle que l'on sait destructeur pour la biodiversité et pour le climat ?

Il est vrai que nos ministres de l'Agriculture parlent d'agroécologie et défendent des pratiques qui ne s'en inspirent pas du tout. Et cela en dépit de l'opinion publique, qui commence à changer. À l'échelle européenne, on parle de *green deal* et quand on vote la nouvelle politique agricole commune (PAC), on fait tout le contraire. Il y a un discours. Et une réalité. C'est vrai en France et à l'échelle européenne.

Il m'arrive pourtant de rencontrer des ministres, qui écoutent les fondements scientifiques de l'agroécologie. Mais mon discours les dérange plus qu'il ne les aide. Eux, ils gèrent des rapports de force et ils écoutent plutôt Limagrain, Danone, Nestlé, Monsanto, Bayer, Syngenta et consorts. Il y a urgence à plaider pour le bien être du plus grand nombre, les scientifiques doivent sortir de leur tour d'ivoire pour parler au grand public, et rendre la complexité de cette question agricole la plus intelligible possible. Les médias doivent aussi nous aider. Mais les forces en face sont puissantes.

Propos recueillis par Nolwenn WEILER (Basta !), 9 mars 2022

Photo de une : un champ de céréales bio.

Microcosmos, 4 milliards d'années de symbiose terrestre

La microbiologiste Lynn Margulis a connu, comme de nombreuses femmes scientifiques, une longue traversée du désert. Par son attention constante aux interactions symbiotiques à toutes les échelles, elle a contribué à nuancer très fortement le bellicisme compétitif de la biologie dominante. Dans ce texte coécrit avec Dorian Sagan, elle revient sur l'importance de la symbiose et sur la centralité du microcosme pour les vivants — y compris nous-mêmes.

Ce texte est l'introduction d'un recueil à paraître aux éditions Wildproject : Lynn Margulis, Dorian Sagan, Microcosmos : 4 milliards d'années de symbiose terrestre, Marseille, Wildproject, 2022.

Quand nous observons la vie sur Terre, il est aisé de croire que nous y régnons en maîtres. Influencés par la conscience, par notre société et nos inventions techniques, nous sommes convaincus d'être la forme de vie la plus avancée de cette planète. Même l'immense obscurité de l'univers observable ne nous rend pas plus humbles. Nous voyons l'espace comme un *no man's land* à pénétrer et à conquérir, tout comme nous croyons avoir conquis la Terre.

La vie sur Terre fut traditionnellement étudiée comme un prologue aux humains : des formes de vie « inférieures » dépourvues d'intelligence nous ont précédés, et nous nous tenons maintenant au point culminant de l'évolution. De fait, nous nous estimons si semblables à des dieux que nous pensons parfois prendre en main l'évolution en manipulant l'ADN, grand ressort de la vie, selon nos desseins. Nous étudions le microcosme – le monde multimillénaire des micro-organismes – pour découvrir les mécanismes secrets de la vie afin de mieux en prendre le contrôle, et peut-être même de « perfectionner » ce que nous sommes, ainsi que les autres êtres vivants sur Terre.

Mais au cours des trois dernières décennies, une révolution s'est accomplie dans les sciences de la vie. Les témoignages fossiles de vie microbienne primitive, le décodage de l'ADN, et les découvertes sur la composition de nos propres cellules ont fait voler en éclats les idées reçues quant aux origines de la vie et aux dynamiques de l'évolution sur Terre.

D'abord, tout ceci a montré à quel point il est absurde de considérer les humains comme spéciaux, à part, suprêmes. Le microscope a progressivement dévoilé l'étendue du microcosme, et nous offre dorénavant un stupéfiant aperçu de notre véritable place dans la nature. Il apparaît maintenant que les microbes – également appelés micro-organismes, germes, insectes, protozoaires ou bactéries, selon le contexte – sont non seulement les éléments constitutifs de la vie, mais habitent, et sont indispensables à toute structure vivante actuellement connue sur Terre. De la paramécie à la race humaine, toutes les formes de vie sont des agrégats méticuleusement organisés et élaborés de formes de vie microbiennes en évolution. Loin d'être restés en bas d'une quelconque « échelle » évolutionnaire, les micro-organismes nous entourent et nous composent. Ayant survécu sans discontinuité depuis le commencement de la vie, tous les organismes contemporains sont évolués de façon égale.

Ce constat montre nettement la vanité et la présomption de toute tentative de mesurer l'évolution par une progression linéaire qui irait du plus simple – prétendument inférieur – jusqu'au plus complexe (l'humanité étant la forme absolue, la plus « élevée » au sommet de la hiérarchie). Comme nous le verrons, les organismes les plus simples et les plus anciens sont non seulement les ancêtres et le substrat actuel de l'ensemble des êtres vivants sur Terre, mais ils sont aussi prêts à s'étendre et à se modifier les uns les autres au cas où nous, organismes « les plus élevés », aurions la bêtise de nous annihiler.

Deuxièmement, la vision de l'évolution comme une sanglante et permanente compétition entre individus et espèces – distorsion fréquente de la notion darwinienne de « survie du plus apte » – se dissout au profit d'une vision nouvelle de coopération continue, d'interaction forte et de dépendance mutuelle entre les formes de vie. La vie n'a pas conquis la planète par la force et le combat, elle y a tressé son réseau. Les formes de vie se sont multipliées et complexifiées en cooptant d'autres, et non en se contentant de les tuer.

Parce que le microcosme échappe à l'œil nu, nous avons tendance à minimiser sa signification. Pourtant, des trois milliards et demi d'années où la vie a existé sur Terre, l'histoire entière de l'humanité, des cavernes aux gratte-ciel, ne représente même pas 1 %. Non seulement la vie a pris naissance sur la Terre très tôt dans l'histoire de la planète, mais pendant les deux premiers milliards d'années, celle-ci fut habitée uniquement par des micro-organismes bactériens.

En fait, les bactéries et leur évolution sont si cruciales que la division fondamentale entre les formes de vie sur Terre ne réside pas entre les plantes et les animaux, comme on le croit communément, mais entre les procaryotes – les organismes composés de cellules sans noyau, c'est-à-dire les bactéries – et les eucaryotes – toutes les autres formes vivantes¹.

Au cours de leurs deux premiers milliards d'années sur Terre, les procaryotes ont constamment transformé la surface et l'atmosphère de la planète. Ils ont inventé et miniaturisé tous les systèmes chimiques essentiels de la vie, un résultat dont l'humanité est encore loin. Cette forme ancienne et élevée de biotechnologie a conduit au développement de fermentation, de la photosynthèse, de la respiration oxygénée, et au retrait de l'azote contenu dans l'air. Elle a également provoqué des crises mondiales, famines, pollutions et extinctions, bien avant l'aube de formes de vie plus volumineuses.

Ces événements stupéfiants, survenus tôt dans l'histoire de la vie, se sont produits via l'interaction d'au moins trois dynamiques évolutives récemment découvertes. La première est la remarquable faculté d'orchestration dont dispose l'ADN. Identifié en 1944 par Oswald T. Avery, Colin MacLeod et Maclyn McCarty comme la substance servant à transmettre l'hérédité, le code de l'ADN fut déchiffré dans les années 1960 après que James Watson et Francis Crick eurent révélé sa méthode de réplication en 1953. Gouvernée par l'ADN, la cellule vivante peut fabriquer une copie d'elle-même, tromper la mort, et maintenir son identité en se reproduisant. De surcroît, puisqu'elle est sujette à la mutation, qui bricole l'identité au hasard, la cellule a le potentiel de survivre au changement.

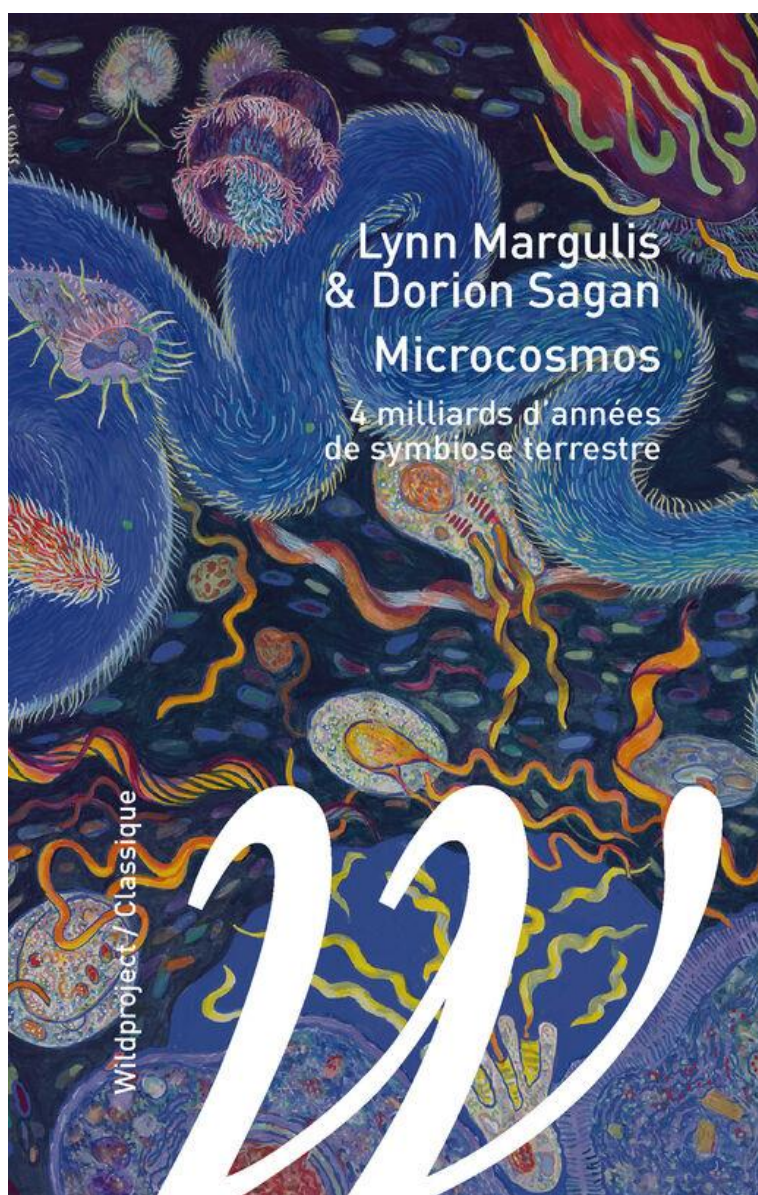
Un second moteur de l'évolution consiste en une sorte de génie génétique naturel. La bactériologie a depuis longtemps accumulé des preuves de ce phénomène. Depuis quelque cinquante ans, les bactériologistes ont observé chez les procaryotes des transferts rapides et routiniers de différents matériaux génétiques d'un individu à un autre. Chaque bactérie, à n'importe quel moment, dispose de gènes accessoires, provenant de lignées parfois très éloignées, qui remplissent des fonctions que son propre ADN ne peut pas satisfaire. Certains de ces matériaux génétiques se recombinent aux gènes de la cellule native ; d'autres sont à nouveau transmis. Dans certains cas, ils peuvent aussi s'introduire rapidement dans l'appareil génétique de cellules eucaryotes (comme les nôtres).

Ces échanges constituent le répertoire classique des procaryotes. Cependant, même aujourd'hui, de nombreux bactériologistes ne saisissent pas pleinement leur signification : du fait de ce mécanisme, toutes les bactéries du monde ont accès à un capital génétique unique, et à travers celui-ci, elles peuvent bénéficier des mécanismes d'adaptation de tout le règne bactérien. Le rythme des recombinaisons est bien supérieur à celui des mutations : il faudrait des millions d'années aux organismes eucaryotes pour s'ajuster à un changement à l'échelle mondiale auquel les bactéries peuvent s'accommoder en quelques années. En s'adaptant constamment et rapidement aux conditions de l'environnement, les organismes du microcosme soutiennent l'ensemble des êtres vivants par leur réseau mondial d'échanges qui, en fin de compte, affecte tout animal et toute plante vivant sur Terre. Les êtres humains commencent tout juste à apprendre ces techniques de génie génétique, par lesquelles ils fabriquent des substances biochimiques en introduisant des gènes étrangers dans des cellules en cours de reproduction. Mais les procaryotes se servent de ces techniques « nouvelles » depuis des milliards d'années. Le superorganisme mondial que forment les bactéries par leur communication et leur coopération a ainsi rendu la planète fertile et habitable pour des formes de vie plus grandes.

Malgré leur grande portée, les mutations et les transferts génétiques bactériens ne rendent pas compte à eux seuls de l'évolution de toutes les formes de vie peuplant aujourd'hui la Terre. Une des découvertes les plus stimulantes de la microbiologie moderne, qui provient de l'observation des mitochondries – ces minuscules inclusions enveloppées dans une membrane qui se retrouvent pareillement dans les cellules des animaux, des plantes, des champignons et des protistes –, suggère l'existence d'une troisième voie de changement. Bien qu'elles se trouvent à l'extérieur du noyau des cellules d'aujourd'hui, les mitochondries possèdent leurs propres gènes composés d'ADN. À la différence des cellules dans lesquelles elles résident, les mitochondries se reproduisent par simple division, et elles se reproduisent à d'autres moments que le reste de la cellule. Sans les mitochondries, la cellule nucléée – et, par voie de conséquence, la plante ou l'animal – ne peut pas utiliser l'oxygène, et ne peut donc pas vivre.

Les spéculations qui suivirent cette découverte conduisirent les biologistes à un scénario étonnant : les descendants des bactéries qui nageaient dans les mers primitives et respiraient de l'oxygène il y a 3 milliards d'années existent aujourd'hui dans nos corps sous la forme de mitochondries. À une époque reculée, les bactéries se combinèrent avec d'autres micro-organismes. Elles s'installèrent à l'intérieur, fournissant de l'énergie tirée de l'oxygène et s'occupant d'éliminer les déchets, en échange du gîte et du couvert. Les organismes qui avaient fusionné évoluèrent vers des formes de vie plus complexes qui respirèrent l'oxygène. Là réside donc un mécanisme évolutif plus soudain que la mutation : une alliance symbiotique qui

devient permanente. En créant des organismes qui ne sont pas simplement la somme de leurs parties, mais quelque chose de plus proche de la somme de toutes les combinaisons possibles de ces parties, de telles alliances entraînent les êtres en développement vers des domaines encore inexplorés. La symbiose, la fusion des organismes en de nouveaux êtres collectifs, s'avère être un puissant facteur de changement sur Terre². Si nous nous examinons comme le produit de milliards d'années de symbiose, la preuve de notre ascendance multimicrobienne devient incontournable. Nos corps contiennent une véritable histoire de la vie sur la Terre. Nos cellules maintiennent un environnement riche en carbone et en hydrogène, comme celui de la planète au début de la vie. Elles vivent dans un milieu composé d'eau et de sels exactement comme les mers primitives. Nous sommes devenus ce que nous sommes par la réunion de partenaires bactériens dans un environnement aqueux. Bien que les moteurs de l'évolution, l'ADN, le transfert de gènes et la symbiose, n'aient été découverts que près d'un siècle après sa mort en 1882, Darwin avait eu la perspicacité d'écrire : « Nous ne pouvons sonder la complexité merveilleuse d'un être organisé, complexité qui est loin d'être diminuée par notre hypothèse. Il faut considérer chaque être vivant comme un microcosme – un petit univers, composé d'une foule d'organismes aptes à se reproduire par eux-mêmes, d'une petitesse inconcevable, et aussi nombreux que les étoiles du firmament³. » L'étrange nature de ce petit univers constitue tout le sujet du présent livre.



La structure détaillée de nos cellules trahit les secrets de leurs ancêtres. Les images au microscope électronique des cellules nerveuses de tous les animaux révèlent de nombreux et manifestes « microtubules ». Les cils mobiles des cellules qui tapissent la gorge et le fouet des spermatozoïdes humains présentent le même arrangement peu courant de microtubules, semblable à un cadran téléphonique, et que l'on retrouve dans les cils des ciliés, un groupe prospère de microbes comprenant plus de 8 000 espèces différentes. Ces mêmes microtubules apparaissent dans toutes les cellules des plantes, des animaux et des champignons chaque fois que les cellules se divisent. Les microtubules des cellules en cours de division sont constitués de protéines identiques à celles que l'on trouve dans les cellules du cerveau ; ces protéines sont excessivement semblables à certaines de celles rencontrées dans des bactéries très rapides qui ont une forme de tire-bouchon. Pourquoi ? Cela reste une énigme.

Ces exemples, et quelques autres, de reliques vivantes de ce qui fut autrefois des individus séparés, que les chercheurs ont détectés chez une grande variété d'espèces, renforcent de plus en plus la certitude que tous les organismes observables ont évolué par symbiose, c'est-à-dire par groupement conduisant à l'interdépendance physique et au partage permanent des cellules et des corps. Bien

que, comme nous le verrons, certains détails de l'origine bactérienne des mitochondries, des microtubules et d'autres parties de la cellule soient difficiles à expliquer, il existe un large consensus parmi les scientifiques ayant étudié les modes de vie du microcosme, quant à la façon dont l'évolution fonctionne par symbiose.

Le processus symbiotique ne connaît pas d'interruption. Nous, organismes du macrocosme, continuons d'interagir avec le microcosme et de dépendre de lui, tout comme nous dépendons les uns des autres. Les plantes de certaines familles (comme celle des légumineuses, qui inclut les pois, les haricots et leurs parents comme le trèfle et la vesce) ne peuvent pas vivre dans un sol pauvre en azote sans les bactéries fixatrices d'azote qui vivent dans les nodules de leurs racines, et le macrocosme ne pourrait pas vivre sans l'azote que rejettent ces plantes. Ni les vaches ni les termites ne sont capables de digérer la cellulose de l'herbe et du bois sans les communautés de microbes qui habitent dans leurs intestins. 10 % de notre masse corporelle sèche est composée de bactéries, dont certaines, qui ne sont pourtant pas congénitales, sont indispensables à notre survie. Une telle coexistence n'est pas une bizarrerie de la nature : c'est l'étoffe même de l'évolution. Sous son effet, les micro-organismes qui fabriquent la vitamine B12 dans nos intestins pourraient bien faire partie intégrante de nos propres cellules d'ici quelques millions d'années. Un agrégat de cellules spécialisées peut devenir un organe. L'union de bactéries autrefois mortelles avec des amibes, créant avec le temps une nouvelle espèce d'amibe, a été observée en laboratoire.

Cette révolution dans l'étude du microcosme porte à notre regard une perspective époustouflante. Il n'est pas absurde de postuler que la conscience même qui nous permet d'explorer les accomplissements de nos cellules naquit peut-être de la concertation de millions de microbes qui mirent leurs facultés en commun et évoluèrent pour devenir le cerveau humain. Cette conscience nous conduit aujourd'hui à bricoler avec l'ADN, et nous commençons à puiser dans les ressources offertes par le procédé très ancien du transfert de gènes. Notre capacité à fabriquer de nouvelles formes de vie peut être vue comme une nouvelle façon, pour la mémoire organique (c'est-à-dire le souvenir et l'activation du passé dans le présent), de gagner en intensité. La vie a créé une boucle auto-référentielle géante, dans laquelle les changements de l'ADN ont conduit à l'émergence de la conscience qui, à son tour, nous permet de changer l'ADN. Notre curiosité, notre soif de connaître, notre enthousiasme à partir dans l'espace, à nous disséminer, nos sondes parties vers d'autres planètes et au-delà représentent une des stratégies les plus avancées d'expansion de la vie, qui débuta dans le microcosme il y a quelque 3,5 milliards d'années. Nous ne sommes que le reflet d'une tendance très ancienne.

Depuis la première bactérie jusqu'à aujourd'hui, des myriades d'organismes formés symbiotiquement ont vécu et sont morts. Mais le dénominateur commun microbien reste inchangé dans son essence. Notre ADN dérive, à travers une séquence ininterrompue, des mêmes molécules que les plus anciennes cellules qui se formèrent sur les bords des premiers océans, chauds et peu profonds. Nos corps, comme ceux de toute vie, préservent l'environnement de la Terre primitive. Nous coexistons avec les microbes d'aujourd'hui et abritons les restes des autres, symbiotiquement intégrés à l'intérieur de nos cellules. Ainsi le microcosme vit en nous, et nous en lui.

Certains lecteurs trouveront que cette notion est déroutante et dérangeante. Outre qu'elle dégonfle la baudruche de notre présomptueuse supériorité sur le reste de la nature, cette vision défie nos idées d'individualité, d'unicité et d'indépendance. Elle viole même notre conception de nous-mêmes comme des êtres distincts, séparés du reste de la nature. Penser que nous-mêmes et notre environnement sommes une mosaïque de vie microscopique en pleine évolution peut donner le sentiment d'une dépossession de nous-mêmes, d'une dissolution, voire d'une annihilation. Les conclusions philosophiques auxquelles nous parviendrons plus loin sont encore plus perturbantes : la possibilité que des organismes sans intelligence exercent un contrôle cybernétique sur la surface de la Terre remet en question le caractère prétendument unique de la conscience et de l'intelligence humaines.

Paradoxalement, en magnifiant le microcosme pour trouver nos origines, nous pouvons pleinement mesurer le triomphe, tout autant que l'insignifiance de l'individu. La plus petite unité de vie – une cellule bactérienne isolée – est un monument de réseaux et de processus sans rival dans l'univers tel que nous le connaissons. Chaque individu qui grandit, double de volume, puis se reproduit constitue un exemple de réussite. Cependant, de la même manière que le succès d'un individu est immergé dans celui de son espèce, celui de l'espèce est immergé dans le réseau global de la vie – succès d'un tout autre ordre de grandeur.

Il est tentant, même pour des scientifiques, de se laisser exalter par les cas exceptionnels. Des disciples de Darwin aux ingénieurs généticiens d'aujourd'hui, la science a vulgarisé l'idée que les humains représentent le barreau le plus élevé de l'« échelle » de l'évolution et que la technologie nous a fait quitter le cadre de l'évolution.

Certains savants éminents et exigeants, comme Francis Crick dans son livre *La vie vient de l'espace*, ont écrit que la vie en général et la conscience humaine en particulier sont si miraculeuses qu'elles n'ont pas pu être d'origine terrestre, mais ont dû naître ailleurs dans l'univers⁴. D'autres pensent encore que les humains sont les enfants d'une « intelligence supérieure », d'un patriarche divin.

Ce livre a été écrit pour montrer que ces points de vue sous-estiment la Terre et la nature. Rien ne prouve que les êtres humains soient les régisseurs suprêmes de la vie sur Terre, ni les descendants d'une source extraterrestre super intelligente. Mais les preuves existent qu'ils sont des recombinaisons de puissantes communautés bactériennes qui ont une histoire vieille de plusieurs milliards d'années. Nous faisons partie d'un réseau dense qui remonte à la prise de possession de la Terre par les bactéries. Les pouvoirs de notre intelligence et de notre technologie ne nous appartiennent pas en propre, ils appartiennent à toute la vie. Comme l'évolution laisse rarement de côté des attributs qui s'avèrent utiles, il est vraisemblable que nos pouvoirs, qui dérivent du microcosme, perdureront dans le microcosme. L'intelligence et la technologie, que l'humanité a couvées, sont en réalité la propriété du microcosme. Dans l'avenir, elles pourraient bien survivre à notre espèce sous des formes qui défient notre imagination limitée.

Lynn MARGULIS · Dorian SAGAN, 13 mai 2022

Notes

↑1

Les eucaryotes comprennent les règnes bien connus des animaux et des végétaux, et ceux moins connus des champignons et des protistes. Le terme non officiel de protistes se réfère aux microbes, souvent unicellulaires, membres du règne Protocistae. Ils comprennent les amibes, les ciliés, les parasites malarieux (et en général les protozoaires), les diatomées, les algues marines (et les algues en général), les myxomycètes et les moisissures aquatiques, les parasites plasmodiaux des plantes et bien d'autres organismes méconnus non inclus dans les autres règnes. Les biologistes estiment qu'il existe aujourd'hui près de 200000 espèces de protistes, groupées en cinq phylums. Les trois autres règnes eucaryotes, dans l'ordre de leur évolution, sont : Animalia (animaux : qui se développent à partir d'un embryon se formant après la fusion d'un spermatozoïde et d'un ovule), Fungi (moisissures, champignons, levures, rouilles, etc. qui se développent à partir de spores) ; et Plantae (mousses, hépatiques, fougères et plantes portant des cônes ou des fleurs qui se développent à partir d'embryons entourés d'un tissu maternel). Le cinquième règne du vivant, et celui qui a évolué le premier, est le règne Prokaryota, composé entièrement de bactéries (procaryotes). (Les différents noms attribués aux bactéries – monères, procaryotes, eubactéries, etc. – viennent des différentes disciplines scientifiques qui les ont étudiées. L'histoire naturelle, la botanique, la microbiologie, la médecine, l'agriculture et la zoologie ont conservé des traditions extrêmement diverses pour identifier, nommer et classer les microbes.) Le terme microbe n'a pas de spécification particulière en taxonomie ou dans l'évolution, il équivaut à « micro-organisme », et désigne essentiellement un organisme qui n'est visible qu'au microscope. Tous les procaryotes et de nombreux organismes eucaryotes, comme les protistes et certains champignons, sont aussi des microbes en ce sens qu'ils ne sont pas visibles à l'œil nu. Comme « microbe » et « micro-organisme » sont des termes synonymes, nous préférons dans ce livre le terme de microbe, qui a une connotation plus biologique et moins médicale.

↑2

Pour une discussion générale sur les catégories et les propriétés principales du vivant, voir L. Margulis et D. Sagan, *What is Life?*, New York, Simon & Schuster, 1995. Pour un traitement plus technique des taxinomies, voir L. Margulis et K.V. Schwartz, *Five Kingdoms*, New York, W.H. Freeman, 1997. Certains biologistes ne croient toujours pas à l'origine symbiotique des mitochondries, des chloroplastes et d'autres organites eucaryotes. Cependant, ils représentent de plus en plus une minorité. On peut espérer que le poids des preuves présentées dans ce livre convaincra les biologistes – et tous les autres – de la nécessité de voir la vie comme un phénomène symbiotique. Pour un compte-rendu spécialisé des débuts de l'évolution, voir Lynn Margulis, *Symbiosis in Cell Evolution*, San Francisco, W. H. Freeman, 1981. En français, voir L. Margulis et D. Sagan, « L'origine des cellules eucaryotes », *La Recherche*, no 163, février 1985.

↑3

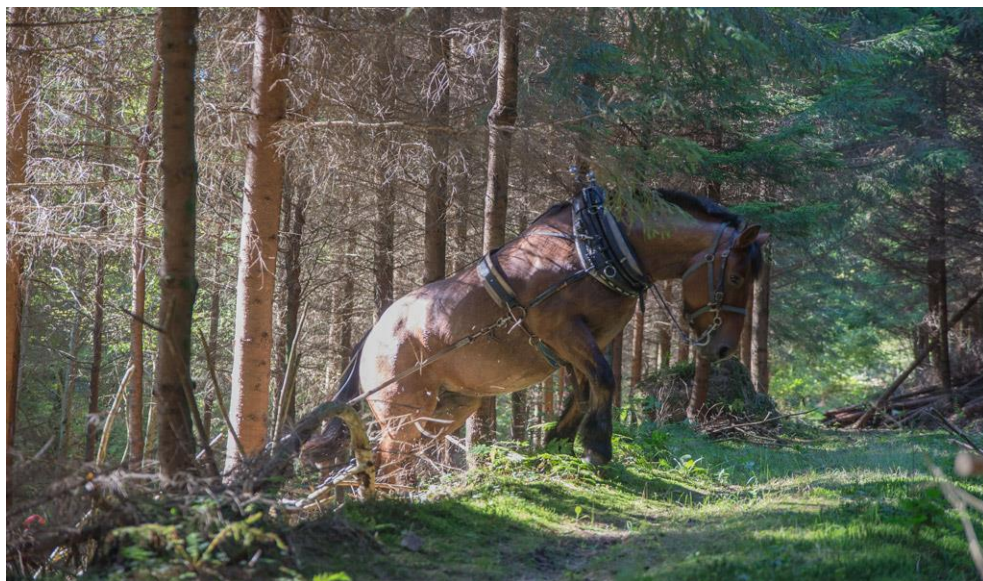
Charles Darwin, *De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, vol. 2, Paris, C. Reinwald, 1868 (trad. J.-J. Moulinié), p. 431.

↑4

Francis Crick, *La vie vient de l'espace*, Paris, Hachette, 1982 (trad. René Bernex).

<https://www.terrestres.org/2022/05/13/microcosmos-4-milliards-dannees-de-symbiose-terrestre/>

Le cheval de trait en forêt : une relique du passé ou un atout pour le futur ?



Qui, en se promenant dans les bois, a encore eu la chance de voir le travail d'un cheval de trait débardant une belle grume, conduit au cordeau au rythme des « Yeuh » et des « Arr » chuchotés tout bas par le meneur, et du tintement de la petite clochette accrochée au collier de travail ? Certainement peu d'entre nous. Pourtant, avec la nécessité d'opérer rapidement une transition écologique, le cheval de trait est de nouveau promu dans toute une série de secteurs : le ramassage des déchets en ville, la gestion des milieux naturels protégés, l'entretien des voies lentes, le maraîchage et la viticulture, pour ne citer que quelques exemples. Autant le cheval semble être perçu comme un véritable atout dans ces secteurs, autant en forêt, il semble être réduit à un folklore issu du passé, sans intérêt ni avenir économique. Le point...

Et ne manquez pas, au bas de l'article, les magnifiques photos qui récompensent pleinement sa lecture !

Les débardeurs en Wallonie

Le problème est que le nombre de débardeurs ne fait que diminuer depuis plusieurs années, et qu'il n'en reste en réalité que très peu en Wallonie ! Déjà en 2006, une enquête sur l'état de la filière tirait la sonnette d'alarme et soulignait le déclin progressif de la profession. Certes, à cette époque, le nombre de débardeurs était encore jugé comme suffisant (91 identifiés) avec une moyenne d'âge de 40 à 50 ans. Mais les auteurs de l'enquête prévenaient tout de même qu'il fallait assurer la relève. Force est de constater que depuis, peu d'actions ont été entreprises pour redynamiser la filière et que la relève n'a pas été assurée. Aujourd'hui, on ne compte en effet plus qu'une vingtaine de débardeurs professionnels. La tempête de 1999 semble avoir joué un rôle décisif dans ce déclin, avec beaucoup de bois à terre à sortir très rapidement. Les machines et tracteurs étant dans ce cas plus performants, le cheval a été petit à petit délaissé. Jusque dans les années 2000, le cheval était encore couramment utilisé en province du Luxembourg jusqu'à la 3^{ème} éclaircie en résineux. Mais l'efficacité des machines, la pratique du billonnage (tronçonnage de la grume), la demande croissante des marchands de sortir le plus de bois possible très rapidement, un travail parfois difficile en fonction de la météo et de moins en moins rémunérateur, et autres évolutions des pratiques sylvicoles ont précipité le déclin du débardage à cheval.

Il existe bien quelques mécanismes qui ont tenté de soutenir le débardage en forêt, mais avec peu de succès dans le temps. Des primes ont été accordées, mais les conditions d'octroi les ont rendues inefficaces.

Au niveau du domaine public, suite à l'intérêt de la part du Ministre B. Lutgen, une circulaire demande au DNF que 30% des coupes ayant des circonférences inférieures à 70cm soient débardés à cheval. Or c'est en réalité peu mis en pratique sur le terrain, notamment du fait que ces lots ne sont pas achetés par les marchands à cause des contraintes imposées.

La compaction des sols forestiers

Et pourtant, le cheval a encore toute sa place dans le bois ! En particulier dans l'optique de mieux préserver nos sols forestiers, dont la compaction est une des problématiques les plus importantes à laquelle font face nos forêts. L'évolution technique a en effet permis d'avoir des machines performantes pour l'exploitation forestière, mais qui sont également de plus en plus lourdes. Avec des porteurs pouvant peser jusqu'à 45 tonnes, la compaction peut se faire jusqu'à 80 cm de profondeur. On voit que la croissance des arbres peut être mise à mal jusqu'à une distance de trois mètres de la zone impactée. Et c'est dès le premier passage dans la parcelle que la majorité de la compaction s'effectue (60 à 80%).

La compaction est un processus complexe et les conséquences qu'elle peut avoir sur la croissance végétale et la productivité forestière à moyen et long-terme sont difficiles à évaluer. C'est une détérioration de la structure physique du sol, surtout lors du passage d'engins trop lourds. Cette pression mécanique va provoquer la déstructuration et le tassement du sol, engendrant une diminution de sa porosité totale et une augmentation de sa densité apparente, causant ainsi toute une série de problèmes : réduction de l'infiltration de l'eau et augmentation du risque de lessivage des nutriments et de l'érosion, moins de disponibilité en eau et en oxygène dans le sol provoquant la diminution de l'activité des microorganismes, dont les mycorhizes, écrasement du système racinaire ou l'empêchant de se développer de manière optimale à cause d'une plus grande résistance mécanique du sol, et plus grandes amplitudes de la température dans le sol (températures trop ou pas assez élevées) qui impactent la croissance racinaire. In fine, c'est la productivité des zones impactées au sein de la parcelle forestière (dont perte de croissance des arbres, mortalité au sein de la régénération, etc.) qui en pâtit. Les pertes de croissance individuelle peuvent aller jusqu'à 40%, avec des sensibilités différentes en fonction des essences.

C'est aussi un facteur qui rend les peuplements forestiers plus sensibles aux ravageurs et maladies.

La compaction des sols est aussi néfaste pour la biodiversité forestière, certaines espèces de plante y étant sensibles, avec une érosion possible de la diversité floristique spécifiquement forestière.

C'est aussi un *phénomène peu visible* : la création d'ornières étant l'impact le plus visible des machines, mais c'est bien le compactage, moins facilement décelable, qui amène les dégradations les plus importantes. Et c'est bien *souvent irréversible*. On estime qu'il faudrait près d'un siècle pour que le sol retrouve un état optimal grâce aux processus naturels.

Il est difficile de se faire une idée de l'ampleur du problème en Wallonie. Il n'y a pas d'indicateurs qui permettent d'évaluer la compaction des sols forestiers car cela s'avère trop complexe à évaluer à grande échelle. Cependant, l'inventaire forestier permanent par placettes indique une augmentation considérable de la compaction de nos sols forestiers. Notamment, on constate qu'au sein des habitats forestiers d'intérêt communautaire de la région atlantique, on observe une augmentation de la proportion de sols compactés de 7 à 19%.

Il existe cependant une *cartographie qui permet de connaître la sensibilité des sols à la compaction et d'agir en conséquence*. Certains types de sols sont en effet plus sensibles, tels que les sols argileux et limoneux, surtout en cas de pluies ou en période de dégel. Par contre, une charge caillouteuse diminue la sensibilité à la compaction.

L'avantage du cheval en forêt

Plusieurs techniques sont préconisées pour *limiter l'impact des machines*, notamment de diminuer la pression des pneus, rouler sur un lit de branchages, équiper les machines de chenillettes en caoutchouc, câblage aérien, brouette à moteur, etc.

Le cheval constitue aussi une très bonne alternative (ou comme on le verra plus loin un « outil » complémentaire), qui n'est plus que très rarement envisagée. Pourtant, le cheval provoque très peu de compaction du sol : on observe notamment que les arbres à proximité des passages faits par le cheval ont une meilleure croissance que ceux à proximité des passages réalisés par une machine. Actuellement, le recours au cheval de trait pour le débardage n'est considéré que pour des travaux dans des conditions bien spécifiques mais pouvant être particulièrement difficiles. Il serait en effet *plus concurrentiel sur des zones difficiles* comme les sols hydromorphes (jusqu'à certaines limites toutefois) ou en pente.

Or, l'utilisation du cheval en forêt peut *s'inscrire pleinement dans la gestion durable des forêts*, en préservant la qualité et la fonctionnalité des sols. Les avantages sont multiples : pas de compaction du sol, pas de dégât à la régénération naturelle et pas d'ornière.

Certes, sur le court terme, cela coûte plus cher car le cheval sort moins de volume de bois à l'heure. Mais c'est sur le moyen terme que des économies peuvent être réalisées. Ainsi ça permet au propriétaire forestier de préserver au mieux la fertilité et les fonctionnalités de son sol, et donc sa productivité, ainsi que la préservation de la régénération naturelle et des arbres d'avenir.

Autre avantage, c'est le maintien de la quiétude de l'environnement forestier grâce au travail du cheval de trait, peu bruyant et moins perturbateur qu'une machine.

De plus, le cheval peut travailler par tous les temps et ne dépend donc pas de la météo. Il est *mobile, maniable et souple, permettant un travail de précision* : un atout si on veut aller vers des forêts irrégulières, plus compliquées pour la récolte des bois que les forêts équiennes et monospécifiques.

De manière générale, les chantiers hippomobiles ont également un très bon bilan carbone, grâce aux économies d'énergie fossile ! Par exemple, on a estimé à 30% d'économie de GES pour un chantier de ramassage de déchets ainsi que pour la gestion des espaces verts, jusqu'à 90% en maraichage. En forêt, il a été estimé que l'utilisation du cheval demandait 8 à 20 fois moins de fuel, avec une diminution d'au moins 50% en comparaison avec une machine (l'utilisation principale étant le transport des chevaux). En Wallonie, il a été estimé une économie de 2€/heure par rapport à la mécanisation, en incluant les services sociaux et environnementaux ainsi que le coût économisé en carburant.

Quelle place pour le cheval en forêt ?

Le recours au cheval ne devrait donc pas être uniquement cantonné à des conditions spécifiques et difficiles, mais devrait être généralisé.

Cependant, l'idée n'est pas de remplacer la machine par le cheval mais de bien cerner à quelles étapes celui-ci est le plus pertinent, en prenant en compte les aspects environnementaux, et particulièrement la compaction des sols. Les deux techniques ont leurs atouts et leurs limites. Quand le débusquage doit s'opérer sur de plus grandes distances et à partir d'un certain volume des perches, la machine devient intéressante et présente de meilleurs rendements. Il faut donc plutôt encourager la *complémentarité cheval/machine*.

Le cheval doit être utilisé pour les premières étapes de récolte du bois : les grumes sont débusquées au cheval de trait, qui les amène en dehors des parcelles, sur les layons ou cloisonnements, et le débardage des grumes jusqu'à la zone de stockage se fait à la machine. On évite ainsi le tassement sur la plus grande partie de la parcelle forestière en elle-même et on limite le passage des engins seulement sur certains chemins. Le gestionnaire forestier peut de lui-même imposer ce fonctionnement en réalisant des cloisonnements. Ainsi sans cloisonnement, on estime que c'est 30 à 50% de la parcelle qui est parcourue à chaque éclaircie.

Le cheval forestier comme moteur du développement local

Au-delà de cet aspect environnemental, le cheval présente bien d'autres atouts sous son sabot. Il peut aussi être un facteur de développement local :

- Diversification des activités économiques tout en maintenant et créant des emplois locaux (élevage, maréchalerie, débouillage, etc.)
- Investissement plus faible pour le débardeur
- Tourisme rural et préservation du patrimoine régional : le capital sympathie du cheval permettrait de mieux faire accepter les travaux en forêt par les riverains et promeneurs, souvent source d'incompréhension et de conflits. Préservation d'un savoir-faire technique et culturel, maintien de la race du cheval de trait ardennais.

Conclusion

Plusieurs questions doivent donc être résolues avant de vouloir redynamiser la filière. Combien de débardeurs reste-t-il ? La relève peut-elle être assurée ? Quelle est l'offre en formation (ou potentielle), notamment à travers les écoles techniques ou Hautes-Ecoles ? Quels mécanismes de soutien et quel intérêt des acteurs de la filière bois à l'heure actuelle ?

Parallèlement, plusieurs mécanismes pourraient être envisagés pour limiter la compaction des sols les plus sensibles et favoriser des techniques plus respectueuses, dont le débardage à cheval. Bien que le Code forestier (2008) interdise explicitement « d'occasionner des dégâts au sol provoquant une altération profonde de celui-ci » (article 46), il ne vise cependant pas à réglementer les techniques d'exploitation. Une évolution souhaitable serait de mieux contrôler l'accès des machines aux parcelles les plus sensibles, notamment dans les sites en Natura 2000, au sein des peuplements de forêts anciennes récemment cartographiées et au sein de parcelles présentant des classes de risques de compaction élevées.

Pour aider les débardeurs, des primes ou des avantages fiscaux pourraient leur être octroyés. Au niveau des pratiques sylvicoles, systématiser les cloisonnements d'exploitation pour concentrer le passage des machines sur certaines parties. C'est une pratique qui tend à se développer en forêts publiques. Et pour la récolte, favoriser les travaux de débardage en régie au sein des forêts domaniales, le gestionnaire forestier engageant le débardeur et réalisant également la vente des bois stockés.



Crédit photographique : Valère Marchand (CECT) Crédit photographique : Valère Marchand (CECT)



Crédit photographique : Valère Marchand (CECT)



Crédit photographique : asbl Meneurs



Crédit photographique : asbl Meneurs



Crédit photographique : asbl Meneurs

Références

- CECT : <https://www.cect.be/>
- Meneurs : <https://www.meneurs.be/>
- Cheval et développement rural (2009) : https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/RwDR_cheval_vf2site.pdf
- Energie animale et gestion des milieux naturels : <http://www.debardage-cheval-environnement.com/fichs/10272.pdf>
- Les atouts du débardage à cheval (PEFC) : <https://www.pefc-france.org/articles/debardage-cheval/>
- Débardage cheval environnement : <http://www.debardage-cheval-environnement.com/>
- Effets de la compaction des sols forestiers (MA De Paul & M. Bailly, Forêt Wallonne, 2006) : [http://foretwallonne.be/images/stories/pdffolder/fw76_48-57\[compaction2\].pdf](http://foretwallonne.be/images/stories/pdffolder/fw76_48-57[compaction2].pdf)

- Compaction des sols agricoles et forestiers (Etat de l'Environnement Wallon, 2018) : <http://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/SOLS%20Focus%202.html>
- Question parlementaire de Mme Laffut à Mme la Ministre Tellier sur « Le débardage à cheval en forêt » (9 février 2021) : http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2020_2021/CRIC/cric126.pdf (pg. 56-57)
- Situation du débardage à cheval en Région Wallonne – Enquête auprès des débardeurs (Thérier Y. (2006), Forêt Wallonne 82 : 18-27) : <https://foretwallonne.be/component/content/article/40-foret-wallonne-old/723-situation-du-debardage-au-cheval-en-region-wallonne-enquete-aupres-des-debardeurs.html>
- Approche économique du cheval en forêt (MA De Paul, F. Lombaerde & B Jourez (2006), Forêt Wallonne 81 : 15-25) : <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/96186/1/fw81chevaux.pdf>
- Le cloisonnement d'exploitation pour préserver les sols forestiers : <http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/cloisonnement.pdf>
- Pour une exploitation forestière respectueuse des sols et de la forêt « Prosol » – guide pratique : https://www.ofme.org/documents/FiliereBois/Guide_FCBA-ONF-PROSOL.pdf
- Ateliers de la biodiversité 2018-2019 : Ateliers de la Biodiversité | Stratégies Biodiversité | Agir | La biodiversité en Wallonie

Anne-Laure GEBOES, 22 mars 2022 (IEW)

Lutter ensemble pour des forêts vivantes

Un mouvement de luttes d'ampleur contre l'industrialisation des forêts et leurs coupes rases est en train d'émerger en France. À l'automne 2021, de multiples actions locales se sont déroulées dans le sillage de « L'Appel pour des forêts vivantes ». Plus de 150 personnes viennent de se retrouver pour la première Rencontre nationale des luttes forestières. Ce texte propose un compte-rendu subjectif, ainsi que la déclaration collective issue de cette rencontre.

Lors d'un atelier collectif de réflexion sur l'avenir des forêts face au réchauffement climatique, la langue du forestier de l'Office National des Forêts (ONF) trébuche : il parle de sylviculture « dynamite », alors qu'il nous présente les critères d'une sylviculture « dynamique », fondée sur la diversité, la vitalité et le temps long des forêts. Doit-on lire dans ce lapsus révélateur le dynamitage organisé des forêts et des manières d'en prendre soin ? Ou bien plutôt une réponse offensive, explosive, à l'accaparement capitaliste des forêts et de leurs imaginaires ?



Cette première rencontre nationale des luttes forestières aura permis de rassembler, quatre jours durant, des habitant·es venu·es des quatre coins de la France, partageant des liens sensibles, politiques et écologiques entre elles et eux, et avec la forêt ! Certaines de nos initiatives, variées et complémentaires, portées par nos

groupements forestiers, associations, collectifs, fonds de dotation, syndicats ou coordinations, ont pu pour la première fois s'enchevêtrer. D'autres ont renforcé et réaffirmé leurs alliances.

Cette première rencontre, loin du coup d'éclat, a bien eu l'effet d'une montée de sève, d'un fleurissement : elle fut un temps et un espace permettant au mouvement de défense des forêts de poser ses premiers jalons communs, de sortir de terre, de se ramifier et de se massifier. Plus encore qu'hier, les frondaisons des forêts vivantes résistent aux fondations industrielles de la malforestation.

Connaître la vie des forêts pour mieux les défendre

« Comment votre connaissance ou votre ignorance de la forêt ont-elles influé dans votre lutte ? Comment récupérer le pouvoir décisionnel dans la gestion des risques climatiques en forêts ? Comment sortir de l'opacité des ventes de forêts en France ? Comment faire pression pour réorienter les financements publics et les subventions vers les activités forestières soutenables ? Comment développer les collectifs locaux pour faire le lien entre l'ONF et les citoyens et habitantes ? Comment déconstruire la propagande des lobbys industriels présentant les ressources forestières comme infinies ? Comment favoriser la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière ? Qu'est-ce qu'une "forêt vivante" ? »... Voici autant de problématiques concrètes, à la croisée du politique, des sciences et pensées du vivant et des questions sociales, qui ont été mises au jour par le travail collaboratif mené lors de ces journées, et qui serviront à structurer les visées et les actions futures de l'Appel.

Au cours de ces rencontres, nous nous sommes racontés la Grande Histoire des forêts françaises, leur évolution au cours des siècles ainsi que celle des usages et des logiques qui les ont menées à devenir, aujourd'hui, ce avec quoi elles sont trop souvent et trop largement confondues : des actifs financiers, et des rangs d'arbres en monoculture².

Quelques chiffres clés glanés lors de ces quatre jours témoignent de la situation critique de nos forêts : là où l'on peut aujourd'hui se réjouir du retour de la forêt sur un tiers du territoire national (31%, surface deux fois plus importante qu'elle ne l'était il y a deux siècles), il faut pourtant bien avoir en tête que 79% des forêts métropolitaines ont moins de 100 ans, que 50% d'entre elles ne sont constituées que d'une seule espèce (monoculture de douglas, d'épicéas, etc.), que seulement 1,7% de la surface forestière est protégée, et que sur cette part seules 0,15% des forêts ont une libre évolution assurée sur le long terme par une réglementation particulière (comme dans les Réserves biologiques intégrales ; l'exploitation étant possible jusque dans les cœurs de parcs). Seulement 4% des forêts des Pyrénées, où avaient lieu les rencontres, sont de vieilles forêts, anciennes et matures, où se déploie la diversité la plus riche. À cela il faut ajouter que 3% des propriétaires possèdent à eux seuls 50% de la surface forestière totale (la Caisse des dépôts et consignation, la Caisse d'épargne, AXA, et d'autres gros propriétaires privés...). Face à la simplification de nos écosystèmes pour les besoins de l'économie sylvicole industrielle, l'Appel a été lancé pour s'organiser contre les coupes rases de feuillus indigènes, pour soigner les « vieilles forêts » et les futures forêts sauvages de nos territoires.

Mais au-delà du partage de ces chiffres alarmants, nous nous sommes racontés les nombreuses histoires, plus discrètes mais non moins puissantes et foisonnantes, qui concernent ces forêts et nous concernent en retour. Les trajectoires de vie de leurs habitantes, humains ou non ; leurs manières de faire alliance, de composer, d'inventer et de lutter contre leur destruction.

Avec des membres du fonds de dotation Forêts préservées (basé dans les Pyrénées, qui recense, cartographie et protège les vieilles forêts), nous avons appris à comprendre ce qu'étaient les dendro-microhabitats, ces « mini-mondes » vivants qu'accueillent en leur sein les vieux et très vieux arbres, et l'urgence avec laquelle il fallait les préserver d'une sylviculture indifférente à ces peuples cachés. Ces cavités, interstices, fentes, plis et replis sont habités par des cortèges de coléoptères, araignées, rongeurs, oiseaux, chauves-souris, reptiles, champignons, lichens, fougères et encore bien d'autres êtres invisibles. Ils sont des éléments clés de la biodiversité forestière. Sans eux la forêt s'effondre.



Un dendro-microhabitat. Crédit : Philippe Falbet.

Un forestier ONF du SNUPFEN, un des syndicats combattifs de l'ONF, nous a aussi généreusement partagé ses recherches personnelles fascinantes sur l'ajustement des forêts et des arbres aux dérèglements climatiques, issues de sa pratique et d'une vie d'observations de terrain. L'évolution des peuplements et arbres suivis au cours de trois étés de sécheresse en Lorraine met en évidence une réponse prometteuse des peuplements touchés. S'appuyant également sur les derniers travaux scientifiques, il a porté à notre connaissance l'identification d'un minimum de 40 génotypes différents au sein d'un seul et même chêne de 150 ans ! Ces découvertes récentes confortent l'intuition de longue date du botaniste Francis Hallé, qui appelle depuis longtemps à ne plus penser les arbres comme des « individus », entité indivisible avec son ADN unique, mais comme des colonies, des enchevêtrements vivants, une mosaïque génétique.

L'exposition des forêts aux effets indésirables des dérèglements écologique et climatique semble déclencher, chez les vieux arbres, des modifications épigénétiques³ notables : elles permettraient à ceux-ci de s'adapter, plus rapidement et plus précisément que les jeunes, à la sécheresse et au stress hydrique, ainsi qu'aux scolytes et autres insectes pathogènes que cette exposition aux dérèglements provoque. À contre-courant des procédures et recommandations de l'industrie sylvicole, celles qui recommandent notamment de remplacer les forêts indigènes et mélangées par des plantations d'arbres exotiques et de nouvelles espèces (comme le Pin Laricio ou le Cèdre de l'Atlas), celles qui tentent sans aucune garantie d'adapter celles-ci artificiellement au réchauffement climatique (risquant par ailleurs d'introduire de nouveaux pathogènes, des espèces potentiellement envahissantes, ou une hybridation avec les espèces natives), à contre-courant donc, les recherches de ce forestier bifurquent, amènent vers une voie de sortie. Elles viennent, en effet, appuyer une attitude de *confiance* dans les puissances du vivant, en l'occurrence celles de la régénération naturelle des arbres indigènes et de tout l'écosystème forestier spontané, face aux dérèglements toujours plus virulents de l'Anthropocène⁴.

Leviers d'action et nouveaux communs forestiers

Nous nous sommes aussi questionné, en compagnie des membres du SNUPFEN, sur les façons de défendre au mieux le service public forestier, aujourd'hui en cours de privatisation⁵, et en passe d'être rapidement repris par quelques multinationales de l'énergie, banques ou autres groupes d'assurance (d'ici à seulement quelques années). De défendre aussi ses fonctionnaires assermentés, ainsi que leurs connaissances et pratiques techniques sinon neutres, du moins désintéressées – soit réellement intéressées et attentionnées à la vie de la forêt. Faute de soutien de la part de l'État, et face à son féroce engouement pour privatiser cette institution publique et les forêts qui lui sont associées, les gestionnaires forestiers publics sont une fois de plus contraints de faire primer le profit dans leurs plans d'aménagement. La fonction de « production » prend alors le pas sur les autres fonctions forestières, de protection de la biodiversité, d'accueil du public et de protection contre les risques naturels, que défend pourtant le Code forestier. Cette rencontre est la preuve qu'un renversement de la donne voit déjà le jour un peu partout en France.

Nous avons encore pu échanger, en croisant nos horizons et professions, avec un membre du Syndicat de la montagne limousine, sur la propriété privée forestière, ainsi que les outils juridiques existants et oubliés qu'il nous était possible de nous réapproprier, afin de penser et régénérer⁶ les anciens communs tels que les « sectionaux », ces reliquats d'un droit coutumier moins centré sur la propriété privée absolue, et

directement affiliés à l'usage des habitant·es et non à l'abstraction d'une personne morale⁷. Mais aussi, afin de continuer à créer de « nouveaux communs forestiers », multiformes, remplaçant eux aussi les usages des humains, et ceux des autres êtres, au centre du droit. Déjouant le privatif individuel de la propriété, ils constituent des initiatives collectives d'inclusion pérenne des vivants et de leurs pratiques, en les défendant juridiquement. Ce sont ces structures – groupements forestiers, établissements publics foncier, associations propriétaires – et outils – fonds de dotations, obligations réelles environnementales (ORE), réserve de vie sauvage (RVS), zones d'écologie communale (ZEC) ou encore sectionaux – que nous nous réapproprions ou inventons afin de garantir l'existence des forêts vivantes.



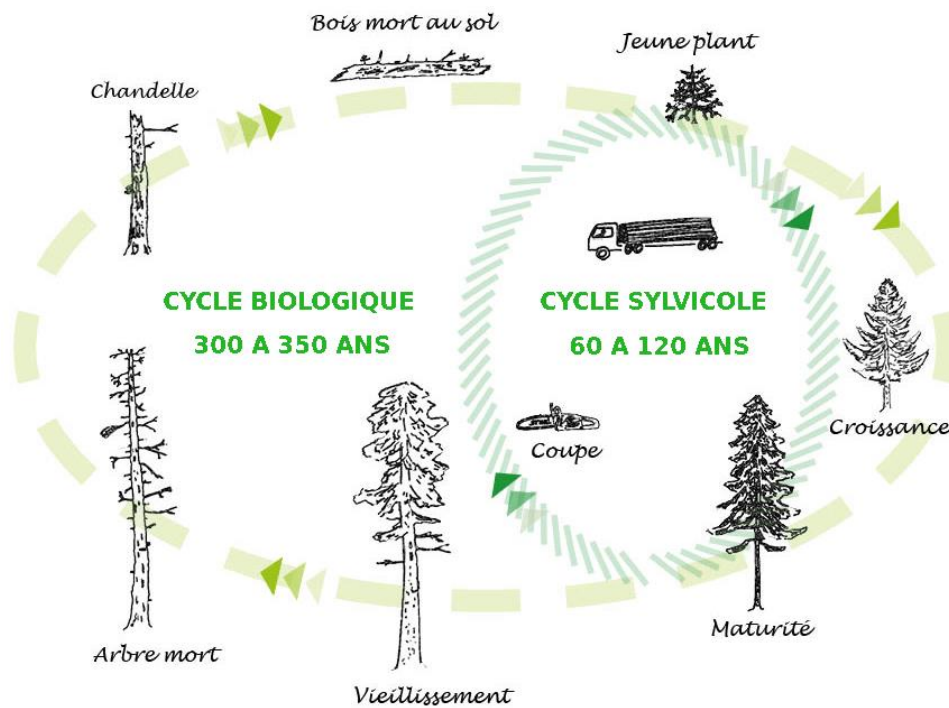
Crédit : Bernard Boisson

Les coupes rases : comment s'y opposer ?

Un des gros enjeux actuels face à l'industrialisation des forêts et face aux coupes rases est la possibilité pour les habitant·es et les élu·es de pouvoir s'exprimer sur les documents d'aménagement des forêts communales et domaniales (forêts publiques). Sur ce point, il s'agit avant tout de comprendre les manières dont (et les lieux où) se prennent les décisions. Par exemple, quels sont les leviers d'action à notre disposition pour anticiper les coupes rases dans les forêts communales ? Lors de l'atelier sur la « démocratie en forêt », animé par Canopée et le Réseau des alternatives forestières, il a été rappelé que les décisions sont sous la responsabilité de la commune, et non de l'ONF, qui doit travailler en fonction de la vision et des choix actés par la municipalité. Nous avons donc un levier d'action au niveau des communes forestières et de leurs élu·es. Il est aussi tout à fait possible d'aller consulter en mairie ou à l'agence ONF le document d'aménagement, qui contient le programme de coupe, puisqu'il est un document public⁸. Il contient les objectifs de gestion, les peuplements en place, la fréquence des coupes prévues, les volumes prélevés, les prévisions des coupes, etc. – et notamment les projets de coupes rases.

Il est donc possible d'anticiper ces coupes à blanc plutôt que de seulement les subir et d'être mis devant le fait accompli. Les habitant·es peuvent demander à la commune un « bilan de mi-période », engageant celle-ci à pouvoir réviser son plan en conséquence (la durée des aménagements forestiers ayant été élargie il y a peu de 15 à 20 ans). Les habitant·es et les élu·es ont bien le pouvoir de délibérer et de lutter contre les coupes rases, et l'ONF doit suivre ces décisions. Il importe également d'aller rencontrer directement nos agents ONF, de privilégier le relationnel avec elles et eux, dans la mesure où ils et elles ont un poids sur les choix et visions des élu·es (et sur la possibilité de promouvoir certaines pratiques plus douces pour la forêt, comme le débardage à cheval).

Nous nous sommes aussi collectivement posés la question de savoir comment faire pour que les citoyen·es et habitant·es des territoires considèrent davantage les forêts et les professionnel·les qui en prennent soin comme des allié·es, puissant·es mais en danger, et à défendre ; qu'ils et elles puissent davantage les comprendre, s'y attacher, être pris·es dans leurs histoires. Ou pour le dire autrement, déceler la part politique de leur attention aux forêts et de celles et ceux qui les peuplent. Cette question a ensuite été retournée pour nous demander comment agir pour que les gestionnaires forestier·es qui partagent nos opinions puissent facilement entrer en contact avec les citoyen·es et leurs structures d'organisation collectives.



Crédit :

<https://foretspreservees.com>

Renversements sensibles

Il serait bien trop long de rendre compte de tous les points de contact et de vigueur que ces premières rencontres ont permis. Terminons ce tour d'horizon par deux anecdotes, qui témoignent du genre de renversements sensibles que l'on éprouve ou que l'on voit naître lors de ces moments forts de partage d'histoires et de vécus singuliers.

Un chasseur nous a raconté qu'il rachetait des forêts en Dordogne pour lutter contre l'enrésinement (30 hectares répartis sur différentes communes). Pour lui, et cela nous a positivement étonné, tout le spectre de pratiques ajustées aux forêts – allant de la sylviculture douce au réensauvagement total, de la transformation locale du bois à l'agro-foresterie – constitue une proposition convaincante et cohérente avec sa manière de chasser. S'il peut paraître fort de parler ici de renversement sensible, il s'agit cependant d'un discours rare – et renversant – au sein du monde de la chasse, souvent opposé aux espaces de protection ferme. Or pour ce chasseur, il n'est plus seulement question de prélèvement, ou de régulation. La plupart des forêts qu'il a acquises sont en effet laissées en libre évolution végétale (comme une de ces pratiques alliées, moins stricte que la libre évolution complète, mais décentrée du profit des humains seulement) : ne comptant que peu de sentiers, seuls quelques chasseurs dont il fait partie s'y aventurent parfois.

Enfin, une participante a quant à elle vu son rapport sensible à la hêtraie qui jouxte sa maison, ainsi qu'au bois mort tombé sur son sol, complètement chamboulé, voire même renversé (le bois mort est bien souvent perçu comme inesthétique et source de saleté). Cette forêt, qu'elle concevait jusqu'alors comme dévastée suite à des épisodes neigeux imprévus – les branches ont cassées sous le poids de la neige et le bois mort accumulé au sol a recouvert les sentiers qu'elle avait pour habitude d'emprunter – la faisait à présent se réjouir : tout ce bois mort en quantité constituait bien un réel « coup d'accélérateur » inattendu pour la diversité de la forêt à laquelle elle est attachée.

Tout ceci ne donne qu'un bref aperçu de l'énergie abondante, généreuse et furieuse d'un mouvement naissant et en cours d'organisation. Nous pensons qu'il est important de pouvoir déjà partager, au-delà de ce temps dédié de la rencontre, ces nombreux points de détermination.



Crédits : Jörg Gläscher

Les soulèvements de la forêt

Le mouvement qui voit le jour est à l'image des forêts qu'il défend : vivant, co-évolutif, diversifié, rempli de surgissements et parfois d'imprévus ; une matrice qui bouge, grouille, retentit et invente. Jusqu'alors souterrain⁹, mais aussi inventif et combatif¹⁰, il compte sa richesse à la vie de son sol, de sa base. Il se conçoit sur le temps long, selon plusieurs cycles et plusieurs saisons, de réflexions et d'actions. De nos reprises de terres forestières aux industries qui les dévorent, de la cohésion de nos échanges et de nos perspectives, quelque chose *prend*. C'est la forme d'un véritable mouvement de défense des forêts vivantes, modelé et coordonné collectivement par le coup de lancement de ces rencontres.

Cet espace-temps est pleinement politique : non seulement il aura permis de s'organiser et de construire ensemble, de prolonger les moments de partage d'information, de tactiques, de repères. Il aura fait émerger une intelligence collective. Mais il aura aussi pu mettre à l'épreuve nos capacités à traduire nos idées en objectifs (chaque atelier amenant à des pistes et leviers d'actions concrets), semer les premières graines d'un sens commun mis en pratique, définir des positions politiques convergentes, afin de tracer la ligne de partage qui nous sépare radicalement de la captation capitaliste et industrielle des forêts françaises¹¹.

Ce que révèle la puissance fédératrice de ces rencontres, nous l'avons compris, dépasse l'ambition purement stratégique. On parle, en sylviculture, de peuplement pour désigner les arbres des forêts. C'est aussi nos rapports à celles-ci que nous décidons de peupler et repeupler, d'intensifier et de défendre par l'agrégation des collectifs, des luttes et des sensibilités. En s'organisant pour le maintien et la continuité des forêts vivantes, c'est une culture politique et forestière commune qui prend vie. Ces premières rencontres sont une étape, une preuve de notre volonté collective de soulèvement – d'un soulèvement des forêts.

Nous remercions les organisateurs et les bénévoles pour la mise en place à tout point de vue extraordinaire de cet événement...

Nestier (Hautes-Pyrénées), 10-13 mars 2022.

Antoine-Aurèle COHEN-PERROT · Antoine CHOPOT · Camille BESOMBES, 19 mars 2022

Addendum. Suite à ces rencontres, un nouvel appel à mobilisation est au programme :

« Au printemps, nous lancerons une grande action d'envergure !

Alors qu'au printemps, tout renaît, nous laisserons nos jeunes pousses se déployer. *Nous prévoyons d'organiser tous ensemble une action de désobéissance civile* dans un lieu précis pour marquer notre présence et montrer que nous ne sommes pas dupes des tentatives de greenwashing. Avec ce coup d'éclat, nous avons bien

l'intention de détourner les projecteurs. À l'égalité des bons sentiments, nous opposerons la vitalité de nos luttes et les espoirs qu'elles soulèvent. »

Déclaration de la première rencontre des luttes forestières

Ce texte est un appel à toutes celles et ceux qui se sentent touchés et affectés par ce qui se joue dans nos forêts. Écrit à l'issue de la première rencontre des luttes forestières, en France, à Nestier (65), il invite à faire des forêts un nouveau point de ralliement pour le mouvement social contre la mainmise des industriels, des aménageurs et de la finance. Partout en France, la mobilisation contre l'industrialisation des forêts s'intensifie. Poursuivons-la !

Du 10 au 13 mars 2022, une quarantaine de délégations venues de toute la France et plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées dans les Hautes-Pyrénées pour poser les bases d'un mouvement populaire de défense de la forêt. Venues d'horizons divers, ces collectifs ont décidé de faire front commun contre l'industrialisation de la filière.

Nous sommes profondément animés par le respect de la démocratie et, pour que nos forêts restent vivantes, nous défendons l'idée qu'elles soient considérées comme des communs naturels que nous devons protéger de la malforestation. Des alliances se dessinent pour faire des forêts le cœur vibrant d'une nouvelle relation au vivant.

Nous ne voulons plus être les spectateurs de la dégradation et de la marchandisation de nos forêts. Nous en avons assez des coupes rases et des logiques extractivistes qui malmènent les écosystèmes. Nous en avons assez du cynisme des dirigeants qui démantèlent le service public forestier. Nous exigeons l'arrêt immédiat de la privatisation de l'ONF, les embauches de fonctionnaires assermentés pour répondre à leurs missions d'intérêt général.

Il est temps d'agir et de nous retrouver. En automne dernier, nous étions déjà des milliers à manifester dans le cadre de l'Appel pour des forêts vivantes. Des carnivals sauvages ont retenti dans les bois, des militants ont planté des feuillus sur d'anciennes coupes rases, des manifestants sont venus scander leur colère devant le siège des institutions. Tandis que d'autres, s'appuyant sur l'éducation populaire, ont mis en lumière la beauté de nos alternatives, celles d'une sylviculture proche de la nature ou de forêts laissées en libre évolution, celles de savoir-faire ancestraux et de pratiques douces, attentives, aux cycles de la forêt.

Ce n'est que le début. Le mouvement a vocation à grandir. Rejoignons nos collectifs locaux et nos associations sur le terrain. Dans les prochains mois, une nouvelle mobilisation aura lieu.

La forêt n'est pas qu'un gisement de biomasse, une zone d'aménagement différé ou un simple puits de carbone, la forêt c'est avant tout un écosystème dont nous faisons pleinement partie. Nous sommes de plus en plus nombreux à partager cette réalité sensible. Dans la lutte, nous avons tissé de nouvelles amitiés, découvert de nouveaux sentiers. Nous ne nous arrêterons pas là.

Des luttes syndicales aux occupations, des naturalistes aux professionnels de la forêt et du bois, des associations environnementales aux collectifs citoyens, nous tissons le fil d'un même combat pour des forêts vivantes.

Nous sommes tous et toutes solidaires. Nous exigeons l'arrêt de tous les projets industriels inutiles et surdimensionnés et notamment la fin immédiate du projet FLORIAN à Lannemezan.

Alors que des dizaines de milliers de personnes défilent dans les rues ce week-end pour appeler à une politique climatique plus ambitieuse, il n'est pas inutile de rappeler que la forêt est en première ligne face au réchauffement climatique. Tout en nous sentant reliés à ces manifestations, nous invitons tous celles et ceux qui y participent à venir avec nous arpenter les chemins creux de nos forêts et à les défendre avec joie et détermination. Nous nous engageons solennellement à développer tous les moyens pour rassembler les luttes qui intègrent nos revendications et nos espoirs d'humanité. Ensemble, nous ferons pousser une jungle, un maquis inextricable qui fera reculer les machines et leur monde du profit.

Les participant.e.s aux rencontres

<https://www.terrestres.org/2022/03/19/lutter-ensemble-pour-des-forets-vivantes/>

Déforestation : Greenpeace bloque un navire transportant du soja brésilien à IJmuiden au Pays-Bas

Greenpeace Pays-Bas bloque actuellement l'écluse nord du port de IJmuiden. 60 activistes issus de toute l'Europe immobilisent ainsi le *Crimson Ace*, un navire géant de 225 mètres de long qui contient 60 millions de kilos de soja en provenance du Brésil. Des dirigeants indigènes brésiliens ont également pris part à l'action. Greenpeace exige une loi européenne forte contre la déforestation mais également contre toute autre forme de dégradation d'écosystèmes.

Les Pays-Bas sont la porte d'entrée en Europe pour l'importation de produits tels que l'huile de palme, la viande et le soja destiné à l'alimentation animale. Le commerce international de ces différents biens est directement associé à la destruction de la nature et aux violations des droits humains. La Belgique est un acheteur important de ces produits.

« Un projet de loi européen est sur la table. Il pourrait mettre fin à la complicité de l'Europe dans la destruction de la nature et des droits humains. Mais dans sa forme actuelle, il est loin d'être assez fort », a déclaré Andy Palmen, directeur de Greenpeace Pays-Bas. « Des centaines de navires transportant du soja pour l'alimentation du bétail, de la viande et de l'huile de palme entrent dans nos ports chaque année. Les Européens ne conduisent peut-être pas les bulldozers, mais à travers ce commerce, l'Europe est en partie responsable de la déforestation à Bornéo et des incendies au Brésil. »



© Marten van Dijl / Greenpeace. Vous trouverez ici des photos et des vidéos de l'action : <https://media.greenpeace.org/collection/27MDHUHFYZ3J>.

Action à IJmuiden

Des activistes de 15 pays européens et des dirigeants indigènes du Brésil participent à la manifestation pacifique qui se déroule à l'entrée du port d'IJmuiden. Des grimpeurs bloquent l'écluse et ont accroché une banderole avec le texte « EU : Stop nature destruction now ». Les dirigeants autochtones ont pris part à la manifestation à bord du *Beluga II*, le voilier de 33 mètres de Greenpeace.

« Nous avons été chassés de nos terres et nos rivières ont été polluées par du poison, tout cela pour nourrir votre bétail », explique Alberto Terena, chef du peuple brésilien Terena de l'État du Mato Grosso do Sul. « L'Europe partage la responsabilité de la destruction de notre foyer et peut maintenant légiférer pour changer cela. Nous

appelons les politiques à saisir cette opportunité non seulement pour garantir les droits des peuples indigènes, mais aussi pour l'avenir de notre planète. »

Loi pour des produits exempts de déforestation

Greenpeace exige une loi forte qui garantisse des chaînes entièrement traçables pour tous les produits qui entraînent la destruction de la nature. Ce texte doit non seulement protéger les forêts, mais aussi les autres écosystèmes cruciaux tels que les savanes, les prairies, les tourbières... La loi doit également protéger les droits des peuples autochtones et des communautés locales dont les droits sont bafoués puisque, pour produire les produits que nous importons, leurs rivières sont polluées, la nature dont ils dépendent directement est brûlée et défrichée et ceux-ci sont parfois même chassés de leur propre territoire. Enfin, Greenpeace demande que les entreprises qui ne respectent pas ces règles ne puissent plus être financées par des investisseurs européens.

Le 28 juin, le Conseil européen de l'environnement se réunira pour examiner un projet de loi relatif à la mise sur le marché de l'UE de produits liés à la déforestation et à la dégradation de forêts. La ministre Céline Tellier sera présente au nom de la Belgique, et nous comptons sur elle pour rehausser l'ambition de cette loi qui, dans sa forme actuelle, ne protège pas les écosystèmes qui ne sont pas des forêts et ne prend pas suffisamment en compte les droits humains des populations locales.

Sarah JACOBS (Greenpeace Belgium), 11 mai 2022

Humour de Siné mensuel



La moitié des espèces de bourdons et un tiers des espèces d'abeilles solitaires sont en déclin en Europe



Alors que la moitié des espèces de bourdons et un tiers des espèces d'abeilles solitaires sont en déclin en Europe, mettant dangereusement en péril notre propre sécurité alimentaire et la survie d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux, de poissons, de petits et grands mammifères, qu'ils nourrissent de façon directe ou indirecte, la Commission européenne, sous l'influence de l'industrie agrochimique, pourrait maintenir, pour de longues années encore, la mise sur le marché de pesticides qui les intoxiquent, en adoptant des procédures d'évaluation des risques qui ignorent volontairement une partie des effets néfastes de ces substances.

Aidez-nous à faire barrage : rejoignez la mobilisation pour que la protection des pollinisateurs prime sur les intérêts financiers des agrochimistes, et sonnez l'alerte autour de vous en diffusant ce message !

Madame, Monsieur,

Après avoir réussi à imposer à Bruxelles l'idée qu'un pesticide qui décime une abeille à miel sur dix peut tout de même être autorisé dans l'Union européenne (1) – et épandu par centaines de tonnes dans nos champs, l'industrie agrochimique s'attaque désormais aux pollinisateurs sauvages – bourdons et abeilles solitaires en tête – avec un objectif de ne pas laisser la protection de ces précieux pollinisateurs entraver la vente de pesticides qui rapporte aux firmes des dizaines de milliards d'euros chaque année.

Un nouveau bras de fer s'engage dans les arcanes de la Commission européenne, et nous avons besoin du soutien massif d'un maximum de citoyens pour l'emporter face aux lobbys.

De nombreuses recherches scientifiques ont montré le rôle irremplaçable des butineurs sauvages dans la pollinisation des cultures (2) – un rôle que les abeilles domestiques ne pourraient assurer seules :

- des recherches menées sur les pommiers (3), les fraisiers (4), le tournesol (5) ou les courges (6) ont toutes montré un meilleur rendement de ces cultures lorsqu'elles étaient pollinisées par une diversité de pollinisateurs ;
- certaines plantes ont besoin de l'intervention d'un pollinisateur spécifique pour assurer leur fécondation. C'est le cas des plants de tomate, dont le bourdon terrestre arrive à faire vibrer les fleurs pour libérer leur pollen, ou d'une grande variété de fleurs de la famille des pois de senteur, qui ont besoin de la force d'une mégachile ou d'une abeille charpentière (xylocope), pour ouvrir leur corolle et déclencher la fleur en libérant ses étamines (7).

Pourtant, ces précieux butineurs sont dangereusement menacés par la contamination de leur habitat par des pesticides qui les intoxiquent : 45,6 % des espèces de bourdons (8), et 36,8 % des espèces d'abeilles solitaires (9), sont aujourd'hui en déclin en Europe, d'après la liste rouge européenne des espèces menacées.

Leur disparition mettrait dangereusement en péril la sécurité alimentaire de toute la population, et précipiterait l'extinction d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux, de poissons, de petits et grands mammifères, qu'ils nourrissent de façon directe ou indirecte...

Il y a urgence à agir !

Les autorités européennes ont le pouvoir d'enrayer rapidement ce désastre :

elles savent que les tests de toxicité sur les abeilles domestiques et sauvages qui sont actuellement requis pour obtenir la mise sur le marché de pesticides (et qui ont été rédigés par l'agrochimie elle-même !) ne

prennent pas en compte une grande partie des effets délétères de ces pesticides sur les abeilles à miel, les bourdons et les abeilles solitaires.

Depuis 2013, elles ont entre les mains un document (10) qui liste les procédures à mettre en place pour s'assurer que les pesticides qu'on autorise en Europe sont bien sans danger pour les pollinisateurs. Et pour retirer rapidement de la circulation les substances qui déciment ces précieux butineurs.

Sous la pression des lobbys, et malgré 10 ans de bataille intensive à Bruxelles où nous avons lutté de toutes nos forces pour imposer ces procédures, ce document est désormais enterré (11).

L'agrochimie a obtenu de la Commission européenne une révision graduelle des procédures d'évaluation des risques de ses pesticides : celle-ci a commencé, il y a deux ans, avec les abeilles domestiques.

Nous avons croisé le fer pendant de longs mois, produit des rapports exhaustifs, des propositions précises et documentées, et avons *tenu bon face au poids démesuré des lobbys*.

Nous avons de notre côté le soutien de centaines de milliers de citoyens, et de l'opinion publique en général, qui est majoritairement inquiète du déclin des abeilles à miel. La Commission européenne se savait sous le feu des projecteurs, et ne pouvait pas proposer n'importe quoi.

Mais *qui se soucie des bourdons*, des osmies, des collètes, des xylocopes, et des près de 2 000 espèces d'abeilles sauvages, petites et peu visibles, qui peuplent nos paysages et assurent depuis la nuit des temps la reproduction des fruits et légumes cultivés par nos ancêtres ?

Avez-vous même entendu parler de la révision en cours des tests de toxicité des pesticides sur les abeilles solitaires et les bourdons qui est en train de se négocier à Bruxelles ?

Les lobbys agrochimistes et la Commission européenne pensent qu'ils peuvent *s'arranger en catimini* pour continuer à mettre sur le marché des substances mortifères pour les pollinisateurs – avec la bénédiction des autorités sanitaires, qui ne feront qu'appliquer les règlements qui leur auront été transmis !

C'est maintenant que tout se joue : ne laissez pas les lobbys seuls à la manœuvre pour décider de l'évaluation de leurs propres produits !

Premier boulet de canon de l'industrie : le 3 mars dernier, lors d'une audition de la Commission environnement du Parlement européen, la Commission européenne et l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne, ont dévoilé qu'il était question de ne pas imposer d'objectif de protection chiffré pour les abeilles solitaires. Et plus tard, la même proposition a été faite pour les bourdons.

Cela veut dire que l'industrie pourra mener des tests de toxicité de ses pesticides sur les osmies et les bourdons par exemple, et *décider elle-même à partir de quel seuil la mortalité de ces butineurs n'est réglementairement pas tolérable*.

Un cadeau en or massif pour l'industrie !

Avec les organisations PAN (Pesticide Action Network), Apimondia et BeeLife, nous avons sévèrement attaqué cette proposition. Nous avons fourni des arguments en faveur de seuils chiffrés et protecteurs (12), et avons rappelé que *l'important n'était pas de choyer les bénéfices de l'industrie mais bien d'éviter l'extinction des pollinisateurs et l'effondrement du vivant* !

Pour que nos arguments soient entendus, et résonnent plus forts que ceux des lobbys agrochimiques, nous devons montrer qu'ils sont soutenus par des dizaines, des centaines de milliers de citoyens qui refusent qu'on sacrifie les pollinisateurs et notre avenir alimentaire pour les intérêts à court terme de quelques firmes multimilliardaires :

s'il vous plaît, signez la pétition en soutien à nos actions de plaidoyer pour défendre les pollinisateurs et le vivant :

<https://action.pollinis.org/sign/test-pesticides-bourdons-abeilles-sauvages/?t=6&akid=15039%2E807258%2EJdqql>.

Et sonnez l'alerte autour de vous en diffusant massivement ce message !

Merci d'avance.

Bien cordialement,

L'équipe POLLINIS

1. Pesticides : à Bruxelles, plus de transparence mais un piètre compromis pour les abeilles. POLLINIS 30/06/2021

2. Brittain, C., Kremen, C. and Klein, A.-M. (2013), Biodiversity buffers pollination from changes in environmental conditions. *Glob Change Biol*, 19: 540-547. doi:10.1111/gcb.12043

Fontaine C., Dajoz I., Meriguet J., Loreau M. (2005) Functional Diversity of Plant–Pollinator Interaction Webs Enhances the Persistence of Plant Communities. *PLOS Biology* 4(1): e1.

- Garibaldi, L.A., Steffan-Dewenter, I., Kremen, C., Morales, J.M., Bommarco, R., Cunningham, S.A., Carvalheiro, L.G., Chacoff, N.P., Dudenhöffer, J.H., Greenleaf, S.S., Holzschuh, A., Isaacs, R., Krewenka, K., Mandelik, Y., Mayfield, M.M., Morandin, L.A., Potts, S.G., Ricketts, T.H., Szentgyörgyi, H., Viana, B.F., Westphal, C., Winfree, R. and Klein, A.M. (2011), Stability of pollination services decreases with isolation from natural areas despite honey bee visits. *Ecology Letters*, 14: 1062-1072. doi:10.1111/j.1461-0248.2011.01669.x
3. Bartomeus, M.G. Park, J. Gibbs, B.N. Danforth, A.N. Lakso, R. Winfree Biodiversity ensures plant–pollinator phenological synchrony against climate change *Ecol. Lett.*, 16 (2013), pp. 1331-1338, 10.1111/ele.12170
4. Chagnon M., Gingras Jean., DeOliveira D., Complementary Aspects of Strawberry Pollination by Honey and IndigenQus Bees (Hymenoptera), *Journal of Economic Entomology*, Volume 86, Issue 2, 1 April 1993, Pages 416–420
5. Wild bees enhance honey bees' pollination of hybrid sunflower. Sarah S. Greenleaf, Claire Kremen. *Proceedings of the National Academy of Sciences* Sep 2006, 103 (37) 13890-13895; DOI: 10.1073/pnas.0600929103
6. Hoehn P., Tschamtke T., Tylianakis JM., Steffan-Dewenter I. (2008) Functional group diversity of bee pollinators increases crop yield *Proc. R. Soc. B*.2752283–2291
7. The Co-operation Between the Asymmetric Flower of *Lathyrus latifolius* (Fabaceae-Vicieae) and its Visitors. C. Westerkamp. *Phyton*, 1992, vol. 33, 121-137.
8. Nieto, A., Roberts, S.P.M., Kemp, J., Rasmont, P., Kuhlmann, M., García Criado, M., Biesmeijer, J.C., Bogusch, P., Dathe, H.H., De la Rúa, P., De Meulemeester, T., Dehon, M., Dewulf, A., Ortiz-Sánchez, F.J., Lhomme, P., Pauly, A., Potts, S.G., Praz, C., Quaranta, M., Radchenko, V.G., Scheuchl, E., Smit, J., Straka, J., Terzo, M., Tomozii, B., Window, J. and Michez, D. 2014. *European Red List of bees*. Luxembourg: Publication Office of the European Union. (p15)
9. Nieto *et al. Ibid*
10. EFSA Guidance Document on the risk assessment of plant protection products on bees (*Apis mellifera*, *Bombus* spp. and solitary bees). EFSA 2013
11. Évaluation des pesticides et risques pour les pollinisateurs : procédures obsolètes et conflits d'intérêts. Rapport POLLINIS 05/2019
12. Lettre à la commission européenne pour une protection forte des abeilles sauvages. POLLINIS 25/03/2022

Humour de Siné mensuel



À la campagne, où sont passés les chemins d'antan ?



Érodés, labourés, annexés par des riverains... Une bonne partie des chemins ruraux ont disparu des campagnes. Des associations tentent de les récupérer, parce qu'ils sont précieux pour la biodiversité et qu'on aime s'y balader.

Noroy-sur-Ourcq (Aisne), reportage

Le vent souffle sur les plaines de l'Aisne. Antoine Callens, habitué des chemins rocailleux, tient ferme le volant de sa voiture. Après 150 mètres, la voie est trop défoncée. Le chargé de mission de l'association Chemins du Nord Pas-de-Calais-Picardie se gare, attrape sa tablette et poursuit la descente à pied, derrière Dragomir Kiprijanovski. Ce dernier, maire de Noroy-sur-Ourcq, le guide sur l'un des chemins ruraux de sa commune, située à une centaine de kilomètres au nord-est de Paris. Le ciel gris est menaçant, mais la vue est dégagée sur les étendues planes du département, sur les parcelles labourées entrecoupées de corridors arborés. Le chemin a été vilainement érodé par de fortes pluies l'an dernier. L' élu estime qu'il faudra environ 56 000 euros pour le remettre en état. Il a monté le dossier – la catastrophe naturelle a été reconnue – et attend validation avant d'engager les travaux. Le nez sur sa tablette, une carte du cadastre ouverte, Antoine Callens mesure avec ses pas la largeur du chemin entouré de parcelles cultivées. Il tique : « *Il commence à se rétrécir. Ce n'est pas normal.* »



Antoine Callens, de l'association Chemins du Nord Pas-de-Calais-Picardie, et Dragomir Kiprijanovski, maire de Noroy-sur-Ourcq. © Baptiste Langlois / Reporterre

À l'image des haies, qui ont progressivement disparu des campagnes depuis les années 1950, les chemins ruraux connaissent pareil effacement des paysages. Autrefois, ce réseau, rarement goudronné, servait de connexion entre les fermes, les hameaux, les lieux-dits et les communes. Il est tombé en désuétude, sauf auprès des agriculteurs, avant de retrouver au fil du temps un intérêt aux yeux des promeneurs, randonneurs ou sportifs. Mais ces décennies de peu d'égards ont accéléré sa disparition. Dans un rapport rendu en 2014, le sénateur Yves Détraigne (Union centriste) regrettait « qu'aucune donnée quantitative précise ne semble disponible », et estimait toutefois à « quelque 250 000 kilomètres » la disparition des chemins ruraux – sur un million de kilomètres. Il n'était pas le seul à s'en préoccuper : des associations d'usagers ont vu le jour afin de les récupérer. Chemins du Nord Pas-de-Calais-Picardie a été l'une des premières.

Érosion naturelle, labour, ensemencement, annexion par des riverains...

La tâche n'est pas aisée. La disparition d'un chemin rural peut avoir diverses origines : un défaut d'entretien, l'érosion naturelle, le labour, l'ensemencement ou l'annexion par des riverains ayant eu envie d'agrandir leur parcelle à peu de frais. « Et un voleur ne rend pas facilement ce qu'il a volé », dit Jacky Boucaret, membre de l'association Vie et paysages et animateur du collectif Chemins en danger. Les agriculteurs sont souvent pointés du doigt pour ces captations de passages entre deux champs. Parfois, « les exploitants reçoivent des subventions de la politique agricole commune (PAC) sur des chemins qu'ils ont labourés », s'insurge le retraité de 77 ans, qui bataille depuis une quinzaine d'années sur le sujet.

Dans d'autres cas, il s'agit de propriétaires ne voulant pas de passants près de chez eux. Surtout s'ils possèdent des



domaines de chasse. « Quand il y a des chemins, il y a des promeneurs ou, s'il y a une rivière, des pêcheurs. Et ça fait fuir le gibier », note Dragomir Kiprijanovski. « Il y a différents moyens de rendre un chemin impraticable », assure ce retraité de 62 ans. Il se rappelle ces « deux membres de la même famille ayant leur terrain de chaque côté d'un chemin. Pour se l'arroger, ils ont fait tomber des arbres ». Sur un ancien terrain de tir à l'arc, le tracé du chemin n'apparaît même plus. Et le détenteur de parcelle adjacente, pour la louer à un éleveur, a même posé des barbelés. « 210 mètres sont perdus. En récupérant ce sentier, on pourrait revenir sur le grand chemin érodé », constate Antoine Callens,

La disparition d'un chemin rural peut avoir diverses origines, dont l'annexion par des riverains, comme ici avec du fil barbelé. © Baptiste Langlois / Reporterre

carte du cadastre ouverte, aidé de son GPS. « J'ai déjà récupéré l'autre partie », répond l'édile, montrant le chemin derrière. « On commence doucement. On n'est pas pressé. »

Un circuit autour du village pour le tourisme et pour la biodiversité

Élu à Noroy-sur-Ourcq (150 habitants) en 2020, Dragomir Kiprijanovski trouvait « dommage que les habitants se promènent avec des poussettes sur la route principale alors qu'il y a plein de chemins. Le Covid-19 a amplifié les choses. Avant, c'était plateau télé. Avec le confinement, ils sont davantage sortis, je les voyais poster des photos sur Facebook », raconte-t-il. Le maire a fait recenser les chemins de sa commune, tous états confondus, par l'association Chemins du Nord Pas-de-Calais-Picardie. Il y a près de 10 kilomètres. À terme, avec le développement du tourisme rural, il aimerait créer un circuit autour du village. Car sauvegarder ces chemins revêt aussi un intérêt pour la biodiversité. « Les bandes enherbées sont des auxiliaires de culture. Les arbres ou les haies font office de brise-vent, luttent contre l'érosion des sols, participent à la retenue des eaux de ruissellement. Ils permettent aussi d'accueillir de nombreux animaux : des faisans, des chevreuils, des passereaux, des insectes », détaille le chargé de mission. « Ils sont un élément de rupture dans le paysage », confirme Stéphane Le Gros, responsable des services techniques de la Fédération des chasseurs de l'Aisne. « Au début des années 2000, une étude a été menée : 80 % des nids de perdrix sont situés à moins de 30 mètres d'un chemin. C'est une voie de déplacement pour les humains, mais aussi pour la faune », poursuit-il.

Dans les toutes petites communes, l'attachement à ces chemins est important

Chemins du Nord Pas-de-Calais-Picardie, où randonneurs et chasseurs sont représentés à parts égales au conseil

d'administration, assure l'inventaire des chemins ruraux d'une centaine de communes par an dans les Hauts-de-France. « 30 % ont disparu ou ont été réduits, généralement par l'usage agricole », évalue Antoine Callens.



Une portion de chemin rural récupéré par le maire de Noroy-sur-Ourcq après avoir fait enlever des barbelés qui en empêchaient l'accès. © Baptiste Langlois / Reporterre

L'association coordonne également les actions de reconquête ou d'entretien de ces sentiers, tente de sensibiliser le public et les élus. Le travail de communication commence à payer. « De plus en plus de communes sont intéressées. Dans les toutes petites, l'attachement à ces chemins est important. L'envie de les rouvrir est forte », ajoute le chargé de mission. Paradoxalement, c'est aussi dans ces territoires très ruraux qu'« il y a le plus de poches de résistance », dit-il. Longtemps, dans l'Aisne comme ailleurs, les agriculteurs siégeaient en nombre au conseil municipal ou le dirigeaient. Les arrangements pour récupérer un bout de chemin étaient courants. « Il y a comme la sensation de perte d'un pouvoir », estime Dragomir Kiprijanovski.

Des échanges de parcelles

Le statut particulier de ces chemins ruraux complique le travail de récupération. La loi de 1881 les reconnaissait comme des voies communales publiques affectées à l'usage des citoyens. Une ordonnance de 1959 les a fait passer dans le domaine privé de la commune, qui n'en a donc pas l'obligation d'entretien. La municipalité peut aussi, dans des cas bien précis, vendre un chemin. Surtout, cette loi du siècle dernier laisse la porte ouverte à la « prescription acquisitive [1] ». Si un riverain possède, aux yeux de tous, un chemin sans interruption pendant trente ans, on considère qu'il lui est acquis. En cas de contestation, l'affaire est jugée au tribunal administratif. Plusieurs procédures sont en cours. « C'est un combat juridique compliqué », reconnaît le randonneur Jacky Boucayet.



Antoine Callens indique, selon les données du cadastre, la direction d'une portion de chemin qui a été labourée par un agriculteur. © Baptiste Langlois / Reporterre

C'est pourquoi, lui qui « *bagarre depuis 2014 pour porter ces avancées* », a accueilli avec plaisir, mais sans satisfaction totale, les nouvelles dispositions adoptées en février par la loi 3DS. Elle donne la possibilité au conseil municipal, par délibération, de décider le recensement des chemins ruraux de son territoire. Ce qui suspend temporairement le délai de prescription acquisitive. La loi permet aussi un échange de parcelles. « *Par exemple pour qu'il y ait un chemin de contournement d'un champ, pour que les randonneurs puissent passer et que l'agriculteur ne perde pas son foncier* », explique Jacky Boucayet. « *L'échange respecte, pour le chemin créé, la largeur et la qualité environnementale, notamment au regard de la biodiversité, du chemin remplacé* », dit la loi. Ces caractéristiques sont, selon certains, difficiles à établir. Qu'importe, « *c'est du gagnant – gagnant* », assure le retraité.

Au sein de son association, il reconnaît que tout le monde n'est pas de son avis sur ce point. Stéphane Le Gros, de la Fédération départementale de chasse, convient que « *la loi n'a pas forcément donné tout ce qu'on a espéré* ». Mais sait que le dossier peut s'avérer « *conflictuel* ». Jacky Boucayet, lui, ne désespère pas d'amendements « *plus ambitieux* » pour la protection des chemins qu'il aime arpenter.

Notes

[1] Aussi appelée trentenaire, ou usucapion.

Baptiste LANGLOIS (Reporterre)
22 avril 2022

En Île-de-France, le business des promeneurs de chiens abîme la forêt



La multiplication du nombre de chiens emmenés en forêt de Meudon par des professionnels de la promenade entraîne sa meute de problèmes : stress de la faune, acidification des sols, plaintes des riverains... Aux abois, les mairies des communes concernées comptent sur l'ONF pour réguler la situation.

Forêt de Meudon (Hauts-de-Seine), reportage

C'est un ballet devenu habituel pour les usagers de la forêt de Meudon (Hauts-de-Seine). Tous les jours de la semaine, des camionnettes de promeneurs de chiens se garent dans les différents parkings du bois. Le business de la promenade de chiens en meute est florissant. Pour une trentaine d'euros par sortie – le prix est variable suivant les prestataires – les promeneurs proposent aux propriétaires, souvent urbains et actifs, de sortir leurs chiens à leur place. Sur leurs sites, ils vantent le bien-être de l'animal, qui a besoin de se dépenser et de socialiser avec d'autres chiens. Les forêts les plus proches de Paris, notamment celle de Meudon ou celle des Fausses-Reposes, sont particulièrement concernées par l'arrivée de ces nombreuses sociétés.

En forêt de Meudon, la situation ne fait pas que des heureux. Les autres usagers se heurtent parfois à des meutes d'une dizaine voire d'une quinzaine de chiens, la plupart sans laisse. Ce qui n'est pas sans créer des conflits, qui font écho dans les mairies du secteur. « À Chaville, il existe un groupe Facebook d'entraide entre habitants, avec 5 000 membres. On y parle des chiens plusieurs fois par mois », constate Hervé Lièvre, premier adjoint au maire de Chaville, l'une des six communes où est implantée la forêt domaniale. En cause, des rencontres avec des chiens sans laisse, qui parfois poursuivent leurs propres animaux ou font peur à leurs enfants. En 2019, la ville s'est alignée sur ses voisines Meudon et Clamart et a pris un arrêté pour limiter à quatre le nombre de chiens en promenade simultanée. Un arrêté « impossible à faire respecter », regrette Hervé Lièvre, qui estime que la police a d'autres missions à mener, et que les opérations de sensibilisation des gardes champêtres n'ont pas changé la donne.

Cela fait plusieurs années que l'Office national des forêts (ONF), qui est chargé de la gestion des forêts d'Île-de-France, est alerté par l'augmentation du phénomène. « Il y a de plus en plus de sociétés, dit Michel Béal, directeur de l'agence territoriale Île-de-France Ouest à l'ONF. Certaines, officielles, ont des camions floqués, mais beaucoup de gens exercent aussi sans être déclarés. » Au-delà des conflits d'usage, la présence constante de chiens est aussi un problème pour la biodiversité, même si le phénomène est difficile à quantifier.



Avec ses nombreux étangs, la forêt de Meudon recèle une biodiversité variée et sensible. ©YN/ONF

Instinct de prédation

La présence de nombreuses déjections canines au même endroit, à l'entrée de la forêt là où ils sortent des camions, participe à l'acidification des sols. Et surtout les animaux domestiques peuvent perturber la faune sauvage. « *Le chien, même s'il vit en appartement, a un instinct de prédation qui peut l'amener à poursuivre un animal, à l'effrayer et l'empêcher de nicher*, explique Michel Béal. *Les périodes des naissances sont particulièrement sensibles.* »

D'ailleurs, à partir du 15 avril et jusqu'au 30 juin débute la période où les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse en dehors des allées forestières. Une mesure qui vise à protéger la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Par leur simple présence, les chiens peuvent stresser les animaux forestiers et mettre en danger leur reproduction. Une femelle stressée peut abandonner le site de reproduction comme son nid. La forêt de Meudon, avec ses nombreux étangs, abrite encore une faune sauvage diverse – fouines, martres, belettes, écureuils, chauve-souris – dont de nombreux oiseaux et amphibiens.



Tous les jours, les camionnettes de société de promenade récupèrent des chiens dans Paris et sa proche banlieue pour les emmener en forêt. © Sarah Nafsi / Reporterre

Bien évidemment, les forêts franciliennes sont très fréquentées – entre 3 et 5 millions de visiteurs par an en forêt de Meudon – et les promeneurs de chiens ne sont pas les seuls à y amener des animaux domestiques, souligne Cyril Fresse, propriétaire de Citizen Dog, qui, avec ses huit promeneurs, est l'une des grandes sociétés du secteur. « *Nous essayons de faire au mieux, de prendre les petits chemins pour éviter au maximum les rencontres et lors de la période de reproduction, nous évitons les étangs, où nichent des oiseaux, alors que d'autres continuent à y aller.* »

Il regrette « le manque de concertation » pour « trouver un cadre qui convienne à tout le monde ». Pour lui, l'arrêté limitant le nombre de chiens « *signe la mort de nos activités s'il est appliqué.* ». Difficile d'être rentable avec

moins de quatre chiens par sortie. « *Nous avons un poids économique, nous créons de l'emploi et surtout nous répondons à une demande, je refuse même des clients parce que je n'ai pas assez de promeneurs disponibles.* »

« Avec 15 chiens, on ne peut pas assurer de la qualité »

Début mars, la mairie de Clamart a mené une opération de verbalisation pour non-respect de l'arrêté qui limite le nombre maximal de chiens, que le maire a vanté sur les réseaux sociaux. Et pour certains, c'était la douche froide. Charlotte Pédarré a lancé son entreprise, Pense-Bêtes by Chacha, juste avant le confinement de mars 2020, après quinze ans de travail à la SPA. « *Quand j'ai fait mon étude de marché, je n'avais absolument pas connaissance de l'existence de cet arrêté, malgré mes recherches* », dit-elle.

En tant que professionnelle – elle est titulaire d'un brevet d'éducateur canin – elle constate aussi une dérive dans les pratiques. « *Personnellement, je me suis toujours limité à six, sept chiens maximum, pour assurer leur sécurité et celle des autres. Avec quinze chiens, on ne peut pas assurer de la qualité et ça nous porte préjudice à tous.* »



Charlotte Pédarré limite le nombre de chiens qu'elle emmène en promenade simultanée et les choisit « car tous les chiens ne peuvent pas être promenés en meute ». © Sarah Nafti / Reporterre

Elle est donc en faveur de la régulation, mais rappelle que son travail est indispensable à certains. « *Derrière chaque chien, il y a un humain, qui peut être âgé, handicapé, et avoir besoin de ce service. Les promenades permettent d'améliorer le comportement du chien en général car les problèmes comportementaux sont souvent liés à un manque d'activité physique.* » Ce qui, *in fine*, participe à limiter les abandons. Car, beaucoup de gens qui ont pris des animaux pendant le confinement se sont retrouvés dépourvus lorsqu'ils ont dû retourner sur leur lieu de travail. « *J'ai énormément de demandes, preuve que le besoin est bien là. Tout le monde devrait pouvoir cohabiter, on ne peut pas faire disparaître cette activité, avec des chiens qui vont rester enfermés dix heures par jour. Mais il ne faut garder que ceux qui travaillent correctement.* »

Une régulation en cours d'élaboration

Et justement cette volonté de régulation progresse du côté de l'ONF, qui prévoit de réserver un espace dédié à cette activité en forêt de Meudon, ce qui serait une première en France. « *Tout le reste de la forêt serait donc interdit, ce qui facilitera la possibilité de verbaliser les contrevenants* », explique Michel Béal. L'ONF souhaite également mettre en place une procédure de certification, avec un cahier des charges à respecter, pour toutes les sociétés qui veulent exercer cette activité, et envisage la mise en place d'une taxe pour un usage commercial de la forêt. Une manière aussi de limiter les promeneurs « *dandestins* ». L'ONF est en concertation avec les villes dont dépend la forêt de Meudon et espère une mise en place de l'espace dédié « *au printemps* ».

« *Il faut trouver une solution, c'est urgent !* » se désespère Florence de Pampelonne, adjointe au maire de Meudon en charge du développement durable, qui attend « *avec impatience* » la réglementation de l'ONF. « *Certaines sociétés de promenade sont prêtes à faire des efforts, mais d'autres ne respectent pas leurs engagements. Et en attendant, les habitants se plaignent à la mairie !* » Pour l'adjointe au maire, la mise en place d'un terrain réservé permettra de mobiliser la police municipale et la police verte, cette équipe de la communauté de communes Grand Paris Seine Ouest composée de gardes champêtres et d'une brigade équestre chargée depuis 2019 de lutter contre les incivilités et de sensibiliser à la protection de l'environnement dans les espaces verts de la zone.

Sarah NAFTI (Reporterre), 21 mars 2022

Le projet d'une usine de viennoiseries industrielles menace 21 hectares de bocages près de Rennes

À Liffré, près de Rennes, un groupe de restauration prévoit d'implanter une usine géante de viennoiseries industrielles destinées à l'exportation. Résolument opposé à ce projet, un collectif organise un week-end festif les 4 et 5 juin.



Ça bouge !

Bien que la nécessité de changer nos priorités s'impose chaque jour avec plus d'urgence pour limiter notre consommation d'énergie, réduire nos émissions de gaz à effet de serre, préserver nos ressources en eau, nos forêts et nos terres... comment un projet d'artificialisation de 21 ha de bocages et zones humides en périphérie de Rennes peut-il encore raisonnablement bénéficier du soutien d'élus locaux pour construire une usine de production de viennoiseries surgelées destinées exclusivement à l'export ?

160 camions par jour

C'est l'incroyable paradoxe du projet de Bridor (groupe Le Duff) sur la commune de Liffré ! Pourtant, la consommation astronomique d'eau nécessaire (200 000 m³ par an) posera à l'évidence des problèmes, notamment avec les sécheresses annoncées et les prévisions d'augmentation de la population sur zone. L'imperméabilisation des sols en tête de bassin versant aura aussi des conséquences sur les débits d'eau, et à l'inverse l'épandage d'eaux usées enrichies de leurs composants chimiques sur les zones humides périphériques.

La production, l'acheminement de matières premières non locales et l'exportation des produits surgelés par rotations de 160 camions par jour sur l'autoroute A 84 vers le port du Havre, puis par bateau, vont largement contribuer à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, en parfaite contradiction avec le Plan Climat Air-Énergie (PCAET) pourtant adopté à l'unanimité par les élus. Enfin, les effets négatifs sur la biodiversité en bordure de deux forêts sont eux aussi bien identifiés par les expert.es de la Mission régionale à l'environnement, par l'Office de la biodiversité et par les deux syndicats de gestion de l'eau concernés.

88 % des observations du public sont défavorables au projet

Mais que pèsent tous ces impacts environnementaux face au chantage à l'emploi, brandi par les élus ? Pourtant, quelles contributions ou services ces nouveaux emplois sont-ils censés apporter à la qualité de vie des habitant.es de Liffré ? Existe-t-il une demande locale et combien de profils correspondent à ce type d'emplois ? La précarité, l'intérim et les petits salaires permettront-ils aux futurs salarié.es de vivre et d'accéder à la propriété locale ? En travaillant nuit et jour en sur une chaîne de production à température de 4° pendant combien d'années ? Ou bien ne s'agit-il que de dépanner les étudiants rennais à boucler leurs fins

de mois comme l'écrivent les partisans du projet... Le silence apporté à ces questions révèle l'ampleur du malaise.

Et pourquoi les élus ne soutiennent-ils pas l'émergence d'emplois reliés à l'économie et aux besoins locaux, des emplois durables et utiles à la population, contribuant par exemple à l'éducation, à la santé, au bien être ou à la préservation des ressources du milieu ?

Le rapport de l'enquête publique est sans appel : 88 % des observations du public sont défavorables au projet. Les élus ont-ils compte ? Ou bien vont-ils s'entêter à défendre leurs intérêts et ceux de la famille Le Duff contre l'intérêt de tous.tes ?

Avec celles et ceux qui soutiennent un changement de cap, rassemblons-nous les 4 et 5 juin sur le site du projet pour dire non à la mal bouffe, aux petits boulots sans avenir, aux multinationales qui saccagent nos territoires et nos vies... non au projet d'implantation d'une usine Bridor à Liffré ! Il n'y aura pas d'emploi sur une planète morte.

31 mai 2022 par COLLECTIF (Basta !)



Qui soutient encore le gaz et le pétrole ?

Selon le dernier rapport de Banking on Climate Chaos, les 60 plus grandes banques du monde ont investi plus de 742 milliards de dollars dans les combustibles fossiles en 2021.

Le rapport Banking on Climate Chaos passe au crible les financements de banques d'investissement et banques commerciales pour l'industrie fossile. Bonne nouvelle, ces financements n'ont pas vraiment augmenté en 2021 par rapport à l'année précédente. Par contre, ce montant est toujours plus élevé que celui calculé en 2016, année de l'adoption de l'Accord de Paris. Depuis sa signature, les 60 plus grandes banques du monde ont investi 4 600 milliards de dollars dans l'industrie fossile. Bel engagement.

C'est surtout à JPMorgan Chase, Citi, Wells Fargo et Bank of America qu'il faut dire merci. À elles 4, ces banques représentent un quart du financement répertorié ces 6 dernières années.

2021, l'année de l'hypocrisie

Dans ce rapport annuel, on apprend aussi comment de nombreuses banques ayant rejoint la Net-Zero Banking Alliance (une alliance financière pour atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050) l'année dernière ont, simultanément, financé des projets d'expansion pétrolière et gazière.

Calendrier à l'appui, le rapport pointe les banques qui ont financé les 20 plus gros projets de nouvelles plateformes, s'assurant ainsi des années de réchauffement climatique supplémentaires, quelques semaines seulement après avoir signé cet accord empreint de bonne volonté.

Tout aussi alarmant, les projets dans les sables bitumineux (un secteur très controversé au vu de l'impact environnemental de ce type d'extraction) ont vu leur financement augmenter de 51% entre 2020 et 2021. Rien que ça.

Sur ces terres, ils expérimentent le zéro glyphosate

Le glyphosate pourrait encore être autorisé en Europe après fin 2022. En France pourtant, le principal institut de recherche agricole l'a déjà abandonné depuis 2021. Reporterre a visité un de ses centres. Bilan : le défi est plus économique que technique.



Beaucouzé (Maine-et-Loire), reportage

Les pommiers sont sagement palissés et alignés, un goutte-à-goutte colore la terre à leur pied. En cette saison, les fruits ne font que la taille d'une cerise. Ici, à Beaucouzé (Maine-et-Loire), tout ressemble au verger d'un agriculteur, sauf que nous sommes dans un centre de recherche. Installée sur deux sites près d'Angers, l'Unité expérimentale horticole de l'Inrae [1] gère une cinquantaine d'hectares de plantations. Des milliers de variétés d'arbres fruitiers sont conservées et observées. « On cherche comment utiliser moins d'eau, moins d'engrais, moins de produits phytosanitaires », explique le directeur de l'unité, Arnaud Lemarquand. Le centre développe des variétés résistantes aux maladies ou des techniques pour se passer de pesticides... et a dû, comme le reste des centres de l'Inrae, arrêter l'utilisation du glyphosate.

Un objectif politique, parti d'une promesse d'Emmanuel Macron en novembre 2017 : il avait affiché vouloir sortir la France du glyphosate en trois ans. « L'idée était que l'institut prenne les risques plutôt que la profession agricole, on avait deux ans », précise Arnaud Lemarquand. Entre-temps, Emmanuel Macron a enterré sa promesse, mais l'Inrae, lui, a bien rempli l'objectif. Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'herbicide est banni des parcelles gérées par l'institut de recherche national.

Dans le verger, l'herbe est acceptée, mais pas n'importe où : elle pousse au centre des allées, y est régulièrement tondue. En revanche, sur une quarantaine de centimètres de chaque côté des fruitiers, la terre est nue. On considère que les « adventices » – les plantes qui poussent sans y avoir été invitées – font concurrence aux arbres fruitiers, en pompant une partie de l'eau et des minéraux qui leur sont destinés. Tout l'enjeu est d'intervenir dans cette zone sensible, car proche des arbres.



Au volant, Ludovic Bervas retourne la terre pour déraciner les adventices. © Mathieu Génon/Reporterre

« Autrefois on les enlevait à la binette ou à la charrue, et depuis cinquante ans c'est avec le chimique, explique Arnaud Lemarquand. Le glyphosate n'est pas cher et très efficace, il suffit d'une goutte sur une feuille pour qu'il détruise la plante jusqu'à la racine. Sans, c'est plus compliqué. » Le directeur a dû lever des obstacles culturels. « Il a fallu convaincre certains collègues que s'il restait quelques adventices dans les rangs cela ne nuirait pas aux recherches », précise-t-il. Côté technique, c'est celle appliquée aux parcelles bio qui a été reprise. Le centre a investi : un tracteur a été équipé d'un complexe outil permettant de déraciner les indésirables sans abîmer les précieux arbres.



Les lames de la machine retournent la terre pour déraciner les adventices. © Mathieu Génon/Reporterre

Des avantages certains

Clé à molette à la main, Ludovic Bervas, technicien de recherche, nous montre comment il monte et démonte disques, brosses et lames sur le bel appareil rouge vif. En fonction de la dureté de la terre, de la quantité d'herbes à enlever, etc., il ajuste sans cesse. Il démarre le tracteur, l'assemblage se met au travail. Le pied de chaque arbre semble comme brossé, les herbes indésirables sont déracinées. Un « palpeur » effleure les troncs, signale leur présence à l'outil qui ainsi les évite automatiquement.

Un petit bijou de précision, qui demande de grandes compétences au conducteur : il doit être bien plus attentif et minutieux que quand il épand du glyphosate. « Pour prendre en main l'appareil, connaître les réglages sur chaque parcelle, il faut avoir travaillé au moins une saison avec. Au début il y a eu un peu de casse, d'arbres et de matériel », se rappelle Ludovic Bervas. Il a essayé les plâtres des premiers prototypes il y a quinze ans sur les parcelles bio de l'unité, désormais les machines disponibles sont plus fiables. « Le marché s'ouvre, donc les fabricants investissent du temps et de l'ingénierie », se félicite Arnaud Lemarquand.



Dans le centre de l'Inrae, cette machine retourne la terre pour déraciner les adventices. Ici, en mai 2022. © Mathieu Génon/Reporterre

L'abandon du glyphosate présente des avantages. Cela fait un traitement pesticide de moins, « et je n'ai plus à mettre la combinaison, le masque et les gants spéciaux lors de sa préparation, note Ludovic Bervas. Il n'y a aussi plus de délais à respecter pour entrer dans la parcelle après le traitement ».

Il passe en revanche beaucoup plus de temps qu'avant à désherber. Arnaud Lemarquand a fait les comptes : « Le tracteur roule à 2 kilomètres-heure plutôt qu'à 6 quand il épandait le glyphosate, et il faut passer deux fois plus souvent. » Soit environ six fois plus de temps et aussi plus de gasoil.



Au loin, les bureaux de l'Unité expérimentale horticole de l'Inrae. © Mathieu Génon/Reporterre

Un défi économique

À l'échelle de l'Inrae, le constat est le même. Des solutions ont été rapidement trouvées pour la très grande majorité des cultures. « *Finally le bilan est assez simplement posé : les alternatives coûtent du temps (quelques dizaines d'heures quand l'application du glyphosate demande 20 minutes), des investissements (machines, innovations techniques) et le résultat n'est pas aussi total qu'avec le glyphosate (il reste des plantes indésirables dont les stocks peuvent augmenter à long terme)* », résume l'institut sur son site.

Les « *impasses techniques* » identifiées sont minimales. Dans les champs, l'agriculture de conservation, qui ne laboure pas le sol pour préserver son fragile équilibre, assure avoir besoin de glyphosate dans certains cas. Les vignes dans les zones en pente – où les tracteurs n'accèdent pas – ou dans les terrains caillouteux – qui cassent les outils – sont un autre cas difficile.



Arnaud Lemarquand, le directeur de l'Unité expérimentale horticole de l'Inrae. © Mathieu Génon/Reporterre

Du côté des arbres fruitiers, c'est le cas des jeunes arbres qui préoccupe Arnaud Lemarquand. Il nous emmène sur une parcelle plantée l'hiver dernier. Les arbrisseaux ne sont pas encore assez épais pour résister aux lames de l'outil désherbeur. La règle du zéro glyphosate a été respectée, mais c'est un autre herbicide qui a été épandu. « *C'est un projet de verger zéro phyto [zéro pesticide], mais on a commencé par désherber avec un produit, regrette le scientifique. Après, ce n'est pas une impasse en tant que telle, car on aurait aussi pu mettre cinq personnes à désherber à la main pendant trois jours.* »

Pour lui, la question de l'arrêt du glyphosate est donc clairement un problème plus économique que technique. « *Pour la pomme, cela génère un surcoût de 10 centimes par kilo. Le bio va pouvoir valoriser ses pommes plus cher, et amortir. Mais le conventionnel, lui, se retrouve en concurrence avec la pomme des Pays-Bas ou de Nouvelle-Zélande encore produite avec du glyphosate* », estime-t-il.

Un constat qui n'est pas contesté par les détracteurs du glyphosate. Écolos et organisations paysannes estiment que la fin de l'herbicide doit s'accompagner d'un changement de système agricole. Fermes plus petites, rémunération du travail des producteurs à sa juste valeur, réorientation des subventions européennes vers les emplois plutôt que vers les hectares... L'utilisation du glyphosate va avec un système agricole intensif. « *D'ailleurs, les fermes en grandes cultures de moins de 150 hectares utilisent du glyphosate sur seulement 14 % de leur surface, contre 40 % pour les fermes de plus de 350 hectares. Les trop grandes fermes obligent à simplifier les pratiques, et à utiliser le glyphosate par manque de temps* », observait le porte-parole de la Confédération paysanne, Nicolas Girod, auprès de Reporterre en 2020.

De son côté, Arnaud Lemarquand plaide pour conserver un usage « *très raisonnable* » du glyphosate sur quelques cas « *très spécifiques* ». Il estime également que dans le cas des arbres fruitiers, il y a d'autres priorités. « *Dans un verger, l'utilisation des herbicides est marginale. On fait un traitement au glyphosate quand on fait quinze traitements contre la tavelure [ce champignon est responsable de la principale maladie du pommier]. Si on les supprimait, on aurait un impact bien plus important sur la réduction des produits phytosanitaires.* »



Verger planté cet hiver. © Mathieu Génon/Reporterre



Dans le tracteur, Ludovic Bervas évite les pommiers grâce aux palpeurs. © Mathieu Génon/Reporterre



© Mathieu Génon/Reporterre

Une autorisation prolongée ?

Mais à l'échelle française, le glyphosate demeure l'herbicide le plus vendu dans le pays. Ses ventes ont augmenté de 37 % entre 2009 et 2020. C'est la deuxième substance active la plus utilisée après le soufre (qui, lui, est autorisé en agriculture biologique). La campagne citoyenne des « *pisseurs de glyphosate* » a montré que sur près de 7 000 personnes s'étant fait tester, 99,8 % d'entre elles avaient du glyphosate dans les urines. Rappelons qu'il est clairement classé comme toxique pour les organismes aquatiques. Le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) l'a aussi déclaré cancérigène probable en 2015 après l'examen de la littérature scientifique disponible. Une conclusion contestée par le rapport du groupe d'évaluation du glyphosate de l'Union européenne. Remis en juin 2021, le document, principalement établi à partir d'études de l'industrie, assure que le glyphosate ne peut pas être classé comme mutagène, cancérigène ou reprotoxique.

La bataille autour de la réhomologation du glyphosate promet de s'intensifier dans les mois à venir. Son autorisation actuelle s'achève au 15 décembre 2022. Il est désormais quasi certain qu'une décision ne sera pas prise à cette date. Dernière péripétie en date, le 10 mai dernier, les deux agences européennes en charge de remettre un rapport crucial ont annoncé qu'elles le rendraient un an plus tard que prévu, en juillet 2023. En attendant, l'herbicide verra sans doute son autorisation automatiquement prolongée.

Un délai qui pourrait au moins permettre de peaufiner les alternatives ? Arnaud Lemarquand esquisse plusieurs pistes. Sélectionner des plantes qui couvrent le sol au moment où se développent les adventices puis gèlent l'hiver. Ou trouver des matières naturelles pour remplacer les bâches plastiques, qui résistent plusieurs années au pied des arbres, par exemple. « *Mais la recherche sur les alternatives aux herbicides chimiques ne fait pas partie des priorités* », observe-t-il.

Notes

[1] Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Marie ASTIER et Mathieu GÉNON (Reporterre)
17 mai 2022

« Pendant des millénaires, l'agriculture s'est parfaitement passée d'engrais de synthèse »

La guerre en Ukraine interroge la dépendance de notre agriculture aux engrais de synthèse. Gilles Billen, directeur de recherche au CNRS, explique les raisons de cette dépendance, les moyens à mettre en œuvre pour s'en soustraire et les gains attendus.



Gilles Billen, Directeur de recherche au CNRS

Actu-Environnement : Les tensions liées à la guerre en Ukraine concernent-elles tous les engrais de synthèse ?

Gilles Billen : L'azote est l'élément limitant principal en agriculture. Les réserves d'azote disponible dans le sol sont faibles, il faut donc en amener de manière régulière à la plante. La fertilisation se fait donc chaque année, et même parfois plusieurs fois par an, et l'absence de cette fertilisation aurait des effets immédiats sur le rendement. Par contre, le phosphore et le potassium ont des stocks dans le sol beaucoup plus réguliers, avec un temps de résidence beaucoup plus long. Le fait de ne pas ajouter d'engrais phosphorés une année n'a pas d'effet sur le rendement. De plus, en France, comme dans beaucoup de pays européens, il y a eu une telle surfertilisation phosphorée durant les années 1950 à 1980, période durant laquelle l'usage des engrais industriels s'est généralisé, qu'il s'est constitué un héritage de phosphore qui nous permet de nous passer de fertilisants phosphorés pendant les cinquante à cent ans à venir. Ce n'est pas tout à fait aussi vrai pour le potassium, mais presque. Donc, quand on parle de carence possible à court terme, on parle d'azote.

AE : Pourquoi la guerre en Ukraine crée-t-elle des tensions sur les approvisionnements en engrais azotés ?

GB : Pour bien comprendre, il faut rappeler comment sont fabriqués les engrais azotés. On a besoin de deux matières premières. Tout d'abord, l'azote lui-même, qui ne pose aucun problème car l'atmosphère en est constitué à 80 %. Il y est sous une forme chimique totalement inerte que les plantes, à quelques exceptions près, ne peuvent pas utiliser comme telle. Mais, pour le transformer en forme accessible aux plantes, il faut énormément d'énergie et également un agent réducteur pour le transformer en ammoniac. Il faut soumettre un mélange d'hydrogène et d'azote à très haute pression et à très haute température en présence de catalyseurs. La deuxième matière première qui apporte cet hydrogène, c'est le méthane, le gaz naturel. C'est le procédé connu sous le nom de Haber-Bosch, mis au point à la veille de la guerre de 1914-1918 et qui utilisait, à l'époque, du charbon. L'objectif initial de Haber et de Bosch était de produire des explosifs. Ce n'est qu'après la Première Guerre, et surtout après la Seconde, que les usines d'azote se sont tournées vers la production d'engrais. Ce qui coûte cher dans la fabrication des engrais azotés, c'est le gaz naturel, car il en faut beaucoup. Pour fixer 1 tonne d'azote sous forme d'ammoniac, il faut 1 tonne d'équivalent pétrole (tep) en gaz ou en charbon. C'est donc très dispendieux en énergie et très émetteur de gaz à effet de serre. Quand la matière première devient rare pour des raisons politiques, cela a un impact évident sur le procédé industriel de production.

AE : Les tensions actuelles viennent donc autant du fait que les engrais sont produits en Russie que du fait que leur production consomme beaucoup de gaz ?

GB : Oui, la Russie est le principal fournisseur d'engrais de l'UE, mais il y en a beaucoup d'autres, comme l'Algérie, l'Égypte et la Norvège. En France, on n'en fabrique plus beaucoup. On est dépendant à 90 % des importations pour les engrais azotés. La France est parfaitement capable d'en fabriquer. Elle l'a fait très longtemps. Au début des années 1960, on était à peu près autonome, on exportait même. Ça a continué tant qu'il y avait la production de gaz de Lacq (Pyrénées-Atlantiques).

On pourrait produire des engrais azotés avec du gaz importé, mais c'est sans doute plus cher que d'importer les engrais. Tous les fournisseurs prennent de plein fouet l'augmentation du prix du gaz, qui est essentiellement spéculative et non liée à un épuisement des ressources mondiales. Du point de vue de l'atténuation du changement climatique d'ailleurs, il vaudrait bien mieux laisser le gaz naturel là où il se trouve : sous terre, car l'exploiter revient à accroître la teneur de l'atmosphère en CO₂.

AE : Outre le coût et l'impact climatique, quels sont les autres inconvénients posés par les engrais de synthèse ?

GB : Ces engrais permettent une intensification extrême de l'agriculture. Dès que l'on intensifie et que l'on spécialise l'agriculture, on ouvre les cycles de matières, ce qui donne lieu à des pertes considérables. Les pertes environnementales d'azote, c'est-à-dire les quantités non utilisées par les plantes pour leur croissance, se retrouvent dans le sol sous la forme de nitrates. Dès qu'il pleut, ces nitrates sont entraînés par les eaux d'infiltration, rejoignent les nappes aquifères, les rivières, puis les eaux côtières marines où ils posent des problèmes d'eutrophisation majeurs. Il y a aussi des pertes gazeuses sous forme d'ammoniac et de protoxyde d'azote, qui est aussi un gaz à effet de serre. Ces pertes sont d'autant plus fortes que l'usage des engrais est important par hectare. Ce n'est pas juste proportionnel. C'est-à-dire que la proportion d'azote perdue augmente avec la quantité d'azote mise en œuvre dans les cultures. De ce point de vue, on a donc tout intérêt à pratiquer une agriculture moins intensive, car cela implique une meilleure efficacité de l'utilisation de l'azote.

AE : Quelles sont les solutions alternatives à l'utilisation des engrais de synthèse ?

GB : On ne peut pas imaginer une agriculture sans fertilisation. En revanche, vous pouvez imaginer une fertilisation sans engrais de synthèse. Car, si ceux-ci constituent aujourd'hui la source principale de fertilisation en agriculture dite « conventionnelle », ce n'est pas du tout traditionnel. C'est devenu ordinaire alors que c'est un fait assez extraordinaire que l'agriculture, qui date du Néolithique, se situe tout à coup en aval de l'industrie de la chimie lourde. Pendant des millénaires, l'agriculture s'est parfaitement passée d'azote industriel. C'est d'ailleurs tout l'art de l'agriculture de restituer au sol l'azote qu'on lui enlève en récoltant les plantes. La fertilisation était assurée de diverses manières, mais la plupart visaient à refermer le cycle de l'azote. Car ce qu'on enlève par la récolte n'est pas perdu. On va manger les plantes ou les donner à manger aux animaux. L'azote se retrouve donc dans les excréments. Ramener au sol ces excréments, avec le fumier ou avec de l'engrais humain, est donc une excellente façon d'assurer la fertilité. Ce qui est absurde aujourd'hui, c'est qu'on évacue les déjections humaines le plus vite possible par les égouts. Il y a des stations d'épuration efficaces, qui éliminent tout ça pour renvoyer une eau propre aux rivières. Mais éliminer de l'azote des eaux usées nécessite énormément d'énergie. À Paris, par exemple, on consacre 1 tep pour éliminer 1 tonne d'azote issu des déjections humaines. Si l'on compte l'énergie utilisée pour fixer l'azote de l'air, cela fait 2 tep consommée par tonne d'azote dans ce circuit totalement ouvert. L'absurdité de cette ouverture apparaît donc clairement quand on met en regard l'énergie qu'il faut dépenser pour alimenter ce circuit.

AE : L'utilisation des déjections humaines comme fertilisant est-elle de nouveau envisageable ?

GB : Ça se fait encore dans certains pays et on est en train de l'étudier de manière détaillée chez nous, car cela résoudrait des tas de problèmes. C'est plus simple techniquement qu'il n'y paraît, parce que 90 % de l'azote et du phosphore que l'on ingère avec la nourriture se retrouvent dans l'urine. C'est pourquoi la collecte à la source de l'urine est de plus en plus étudiée. Certains quartiers à Paris, comme Les Grands Voisins, font ce pari à l'état expérimental. Les urines sont alors épandues en agriculture à la place des engrais de synthèse.

AE : Les contaminants contenus dans les urines ne posent-ils pas problème ?

GB : C'est un problème, mais il est toujours conseillé de stabiliser l'urine avant de l'épandre. Les molécules médicamenteuses disparaissent en grande partie. Il peut rester des polluants persistants, mais leur toxicité n'est pas gigantesque, car ils proviennent de ce que nous avons ingéré ! Personne ne pose la question sur le fumier et le lisier des élevages industriels que l'on épand sur les sols alors que ces animaux reçoivent des quantités monstrueuses d'antibiotiques et de médicaments pour stimuler leur croissance. Les sols ont quand même une capacité de métabolisation de ces molécules plus grande que celle de l'eau. Mais il faudrait effectivement, dans certains cas, exclure des circuits de collecte les patients à pathologie très lourde, qui prennent des médicaments particulièrement problématiques.

AE : La valorisation agricole des déjections suffit-elle à fertiliser les cultures ?

Il y a environ un tiers de perte d'azote en ligne, aux niveaux du sol, de la récolte des excréments et de la volatilisation de l'ammoniac. Il faut donc quand même une source nouvelle, non recyclée, d'azote. Dans l'agriculture traditionnelle, ce sont essentiellement les plantes légumineuses qui assurent ce rôle. Ce sont des plantes comme le trèfle, la luzerne, le sainfoin, le haricot, le pois chiche ou la lentille. Toutes ces plantes ont en commun d'être capables de réaliser, dans leurs racines, une symbiose avec des bactéries qui peuvent fixer l'azote de l'air, à condition que ces plantes apportent suffisamment de sucres. Il y a aussi des bactéries libres

dans le sol capables de fixer l'azote de l'air, mais elles sont limitées par le manque d'énergie pour le faire. L'azote fixé par les légumineuses sert à leur propre rendement, mais aussi aux plantes qui vont leur succéder, car les racines et les résidus non récoltés des légumineuses restent dans le sol. Le principe de l'agriculture traditionnelle, qui est aussi celui de l'agriculture biologique, c'est d'alterner légumineuses et céréales, ou autres plantes non légumineuses, pour faire profiter de cette fixation symbiotique d'azote à la rotation [...].

AE : Cela veut-il dire qu'il faut retourner à une agriculture traditionnelle et au schéma polyculture-élevage ?

GB : Ce n'est pas le retour à l'agriculture d'il y a cinquante ans qui est préconisé. L'agriculture biologique d'aujourd'hui est une agriculture très technique. Ce qui est recommandé, c'est d'utiliser plus intelligemment les ressources naturelles et de refermer les cycles de matières grâce aux progrès de la science et de la technique. La polyculture-élevage a effectivement beaucoup d'avantages. La vocation des légumineuses fourragères (luzerne, trèfle) est de nourrir les bêtes. Si on n'a pas d'animaux dans la région, il faut sécher le fourrage pour le transporter loin vers une zone d'élevage où les animaux sont concentrés. C'est malheureusement la situation actuelle, car l'agriculture française s'est fortement spécialisée territorialement. Tous les animaux sont en Bretagne et toutes les céréales sont dans le Bassin parisien, en caricaturant à peine. Cette spécialisation territoriale ne permet pas une bonne valorisation ni des cultures fourragères, ni des excréments des animaux. Déspecialiser et revenir à la coexistence des animaux et des grandes cultures ressemble à la polyculture-élevage, mais elle n'implique pas nécessairement que chaque exploitant ait à la fois des bêtes et des céréales. Il peut s'agir de coopérations entre exploitations proches et complémentaires dans un cadre régional.

AE : Quels sont les liens entre ces problématiques et le régime alimentaire ?

GB : Dans le modèle que j'ai décrit, l'animal a sa place. Il faut du bétail pour valoriser les plantes fourragères dont on a besoin pour la fertilisation. Je n'imagine donc pas une agriculture sans bétail. Cela impliquerait de ne rien faire avec ces plantes et de les ramener au sol. Ce n'est pas impossible, mais ce n'est pas le plus logique ni le plus désirable, car la tradition culinaire occidentale, et de beaucoup de peuples dans le monde, mêle protéines végétales et un complément de viande et de lait, mais dans des proportions qui ne sont pas du tout celles d'aujourd'hui. C'est en train de changer, mais on n'était pas loin de 70 % de protéines animales pour 30 % de protéines végétales dans la consommation humaine moyenne. C'est une aberration agronomique, car le système agroécologique permettant de se passer des engrais de synthèse produit une alimentation dans les proportions inverses. Par chance, c'est aussi le cas du régime alimentaire prescrit par les diététiciens, permettant d'éviter les maladies cardiovasculaires, l'obésité, les cancers du colon, etc. Le modèle que je décris implique une baisse de la consommation de produits animaux, mais sans les exclure. Cela signifie que l'on n'a pas besoin de l'élevage industriel, qui est nourri par l'importation, parfois sur des distances considérables, d'aliments pour le bétail comme le soja d'Amérique latine.

AE : Quels sont les freins à ce changement de modèle ?

GB : Actuellement, l'agriculture est extrêmement encadrée. Cela date de l'avènement de l'agriculture industrielle. Pour passer de l'agriculture traditionnelle des années 1950 à celle d'aujourd'hui, il a fallu un volontarisme d'État assez extraordinaire. La planification, ça existait à l'époque. Énormément d'efforts ont été consacrés à l'accompagnement des agriculteurs, qui ont participé eux-mêmes à ce mouvement en s'organisant en coopératives. Il y a des chambres d'agriculture, des conseillers agricoles et, surtout, un encadrement, en amont, par une industrie extraordinairement puissante des engrais, mais aussi des semences et des pesticides. En aval, l'industrie agroalimentaire achète la production des agriculteurs pour la transformer ou pour l'exporter au meilleur prix selon les marchés internationaux. Il y a donc toute une technostucture qui encercle véritablement les agriculteurs et les prive de leur libre-arbitre en matière de production. C'est la coopérative, qui n'a plus de coopérative que le nom, qui leur vend les intrants et leur achète leur production selon un cahier des charges qu'ils doivent respecter. Sortir de ce système est extrêmement difficile.

La force du syndicat majoritaire et des lobbies agricoles dominants font que, dès que l'Europe imagine d'infléchir un tout petit peu la politique agricole commune (PAC) dans un sens plus favorable à l'environnement, cela occasionne une levée de boucliers d'une très grande violence, comme on l'a vu récemment avec la stratégie Farm to Fork proposée par la Commission européenne.

Propos recueillis par Laurent RADISSON, journaliste, rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE©, 14 avril 2022 (Actu-Environnement)

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/interview-gilles-billen-agriculture-engrais-39459.php4#xtor=ES-6>

Pourquoi la réglementation européenne n'empêche pas la vente de 55 pesticides très dangereux

En dépit du principe de substitution mis en place par l'Europe, censé faire disparaître les substances les plus toxiques du marché, 55 d'entre elles sont toujours en vente. Les explications du réseau d'ONG Pan Europe.

Afin de favoriser la disparition progressive, sur son territoire, des pesticides les plus nocifs, l'Europe s'est dotée d'un arsenal réglementaire (CE n°1107/2009), dès 2009. Première étape de ce changement : la désignation en tant que « candidats à la substitution » de produits considérés comme particulièrement dangereux pour la santé humaine et/ou l'environnement en raison de leur niveau de sûreté très bas, mais aussi de leur impact en termes de pollution des sols, de toxicité pour les milieux aquatiques, de perturbations endocriniennes ou de risques pour la reproduction. Ces substances ne peuvent théoriquement pas être homologuées plus de sept ans. Mais surtout, pour toute demande d'autorisation de vente d'un produit fabriqué à partir de ces molécules, chaque État se trouve dans l'obligation de chercher, d'abord, à remplacer cette substance par une autre ou par une méthode préventive. Ce principe « de substitution » contraint ainsi les pouvoirs publics à mener une évaluation comparative et à limiter l'autorisation donnée à ces produits lorsqu'il n'existe pas pour eux une alternative sur le marché.

Des homologations qui perdurent

Or, une décennie plus tard, rien n'a bougé, ou presque. Il aura déjà fallu quatre ans de débats aux États membres pour dresser une liste de 55 « candidats à la substitution », constate le réseau Pesticide Action Network Europe (PAN EU) qui sort, ce mardi 24 mai, un rapport sur leur présence dans l'alimentation, prélude à une nouvelle campagne de sensibilisation. D'où un retard dans la mise en œuvre de cette réglementation. Mais, même entre 2015 et 2019, 530 demandes d'autorisation de produits phytosanitaires ont été déposées sans qu'aucune substitution n'ait été proposée. « *Et cela chez les bons comme chez les mauvais élèves de l'Europe en matière de pesticides* », remarque Salomé Roynel, chargée de plaider au sein de Pan Europe.

Depuis, seules deux ou trois de ces substances auraient été écartées, mais évidemment pas dans tous les pays. En 2020, en se basant sur les données françaises de la Banque nationale des ventes de produits phytopharmaceutiques par les distributeurs (BNVD), l'association Générations futures constate toujours la présence de 47 de ces 55 substances. « *Ce qui ne signifie pas que huit d'entre elles ont été substituées, mais simplement que la demande n'a pas été faite* », précise François Veillerette, directeur de l'association Générations futures. Un manque de substitution d'ailleurs souligné par un rapport des cours d'inspection de la Santé, de l'Environnement et de l'Agriculture, il y a quelques années.

Des résidus en augmentation dans l'alimentation

« *Conclusion : l'homologation de 55 pesticides très toxiques est bel et bien sans cesse prolongée ou renouvelée* », analyse Salomé Roynel. Pire : selon le réseau, le nombre de produits alimentaires cultivés en Europe et contaminés par ces substances s'est accru de façon spectaculaire : plus 53 % pour les fruits, dont les mûres, les pêches, les fraises et les abricots, plus 19 % pour les légumes... Cette progression de la fréquence de fruits et légumes contaminés va de pair avec une augmentation de l'intensité des pesticides utilisés dans les mélanges. Une inflation, en contradiction totale avec les objectifs de la stratégie européenne « Farm to fork », qui serait due, selon l'ONG, à la perte d'efficacité de ces produits, au fur et à mesure de leur usage, obligeant les exploitants à accroître sans cesse les doses. Pour Pan Europe, les États membres n'ont pas cherché de solutions alternatives, « *contrairement à la viabilité économique, la sûreté pour la santé humaine et l'environnement, ainsi que les coûts des atteintes à ces derniers ne sont pas pris en compte* », commente Salomé Roynel.

Un serpent qui se mord la queue

Le document de guidance, rédigé pour interpréter le règlement et fourni aux pouvoirs publics, mettrait d'ailleurs tous ces critères sur un même pied d'égalité et préconiserait de diversifier les produits

phytosanitaires pour augmenter leur résistance. À ce titre, il s'avérerait donc particulièrement contreproductif. L'ONG, qui déplore aussi un manque de transparence de l'Union européenne, réclame un retrait immédiat des douze produits qu'elle juge les plus toxiques, comme le ziram, l'hydroxyquinoline ou le cyperméthrin, mais aussi une véritable application du principe de substitution par un abandon de toutes ces substances dangereuses en 2030, une révision du document de guidance et un arrêt des prolongations d'homologation pour se diriger rapidement vers des pratiques zéro pesticide. « *Le problème, c'est que si l'on ne se donne pas les moyens d'aller trouver les produits de substitution, on n'enclenche pas de mouvement dans ce sens. C'est le serpent qui se mord la queue, insiste François Veillerette. Je n'ai aucun doute qu'il existe beaucoup de produits de substitution pour les 55 substances les plus dangereuses. Il y a peut-être certaines techniques à améliorer, mais cela fait partie du jeu.* »

Nadia GORBATKO, journaliste, rédactrice spécialisée©, 24 mai 2022 (Actu-Environnement)

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/reglementation-europeenne-vente-55-pesticides-tres-dangereux-39708.php4#xtor=ES-6>

L'Europe interdit les voitures thermiques... sauf celles de luxe

Sous la pression des eurodéputés italiens, le Parlement européen a exempté la filière automobile de luxe de l'interdiction de la vente des voitures thermiques d'ici à 2035.



C'est une exception qui passe mal, un privilège accordé aux biens de luxe et à ceux qui les consomment. Le Parlement européen a voté le 8 juin l'interdiction de la vente des voitures thermiques neuves – essence, diesel ou hybride – d'ici 2035. Mais un amendement baptisé « Ferrari » a permis d'exempter de la mesure les voitures fabriquées à moins de 1 000 exemplaires chaque année. Et ceux qui en produisent moins de 10 000 ont droit à une dérogation jusqu'en 2036. Cet amendement a été porté par des eurodéputés italiens qui ont tout fait pour défendre la filière automobile

de luxe.

Le lobbyisme intense des constructeurs a sauvé le marché. Ferrari, Lamborghini, Maserati, Rolls-Royce ou Bentley pourront continuer à vendre certains de leurs bolides même s'ils roulent à l'essence et au mépris du réchauffement climatique.

C'est le fruit d'une longue bataille. Déjà, en septembre 2021, le gouvernement italien faisait pression auprès de la Commission européenne. « *Ces voitures nécessitent des technologies très spécifiques et des batteries de haute performance pour opérer cette transition* », avait justifié le ministre de la Transition écologique italien, Roberto Cingolani, ancien membre non exécutif du conseil d'administration de Ferrari.

« C'est le symbole de l'injustice sociale et climatique »

Mercredi 8 juin, l'amendement Ferrari a été adopté avec les voix des eurodéputés d'extrême droite, de droite (le parti populaire européen PPE) et une partie des députés de centre droit et socialistes (S&D). De quoi déclencher l'ire des écologistes qui dénoncent ce traitement de faveur. Sur France Info, l'eurodéputée



écologiste Marie Toussaint a estimé que « c'est le symbole de l'injustice sociale et climatique. Dès que ça touche aux grandes entreprises ou à la consommation des plus riches, ça bloque. Idem pour le kérosène des avions et des yachts. Il faut une politique juste contre le dérèglement climatique ».

Pierre Leflaive, responsable transports du Réseau Action climat, y voit aussi « un mauvais signal ». Dans Libération, il s'interroge : « Sur qui veut-on réellement faire peser le poids de la transition écologique ? Pour rappel, les 10 % les plus aisés consomment 8 à 10 % de plus de

carburant que les moins aisés. On a donc affaire à une petite partie de surpollueurs. Comment dire aux ménages les plus modestes, qui subissent la flambée des prix des carburants et doivent faire face à de nouveaux coûts importants pour effectuer cette transition, qu'on préserve les collectionneurs de voitures de luxe ? »

Le lobbyisme intense des constructeurs de modèles de luxe a payé. Pixabay / CC / Tân Nguyễn

Gaspard D'ALLENS (Reporterre), 10 juin 2022

Humour de Siné mensuel



Pesticides dans l'alimentation : l'opacité et la complexité des données nationales et européennes

Chaque année, l'Union européenne, par le biais de l'Efsa, et le ministère de l'Agriculture chiffrent publiquement le taux de pesticides dans l'alimentation. Cette transparence apparente se heurte cependant à la complexité de l'échantillonnage. Décryptage.



© Microgen. L'analyse de la DGCCRF en 2020 repose sur 2 500 échantillons.

La transparence se suffit-elle à elle-même ? Au regard de ce que l'État français et même l'Agence européenne de sécurité alimentaire (Efsa) rendent publique s'agissant de la présence de pesticides dans les denrées alimentaires, la réponse est plutôt négative. Même déconstruite, la diversité de la taille et des caractéristiques des échantillonnages sur lesquels se basent toutes les analyses rendent cette volonté de transparence plus opaque et confuse qu'il n'y paraît.

Le brouillard s'éclaircit en France

« L'information est publique et accessible, lorsqu'elle est demandée, mais elle n'est pas communiquée comme il se doit », souligne François Veillerette, porte-parole de Générations futures. Le 30 mars dernier, l'association a publié les résultats du dernier plan annuel de surveillance de la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF). Les données que cette dernière a fournies directement à l'association portent sur les taux de détection et de quantification de résidus de plusieurs centaines de pesticides dans une liste de produits alimentaires d'origine végétale prélevés au hasard dans le commerce. Et pour la première fois, la provenance des quelque 2 500 échantillons, analysés en 2020, a été précisée : agriculture biologique ou conventionnelle (non bio). « La présentation des résidus de pesticides dans les aliments végétaux par l'ancienne méthode utilisée jusqu'alors sous-estimait grandement le pourcentage réel d'aliments non bio contenant des résidus de pesticides, explique François Veillerette. Les échantillons prélevés en 2019 et 2020 fournis par la DGCCRF nous permettent aujourd'hui de présenter un pourcentage d'aliments végétaux non bio contenant au moins un résidu de pesticides plus proche de la réalité. »

De ce que Générations futures a pu étudier, le taux de quantification (c'est-à-dire le nombre d'échantillons présentant une concentration quantifiable d'au moins un pesticide, ou LQ) de l'ensemble des aliments végétaux bio et non bio collectés s'élève à 45,9 %. « C'est sur ce chiffre que l'État aurait communiqué ordinairement auparavant, remarque l'ONG. On pensait alors (à tort) que cela concernait les productions de l'agriculture non bio seules. » En réalité, pour les seuls produits issus de l'agriculture conventionnelle, le taux de quantification monte à 54,5 %. La DGCCRF mentionne même un taux de détection (où les traces d'au moins un pesticide ont été relevées, sans possibilité de déterminer sa concentration exacte, ou LD) de 63,1 %. Si l'ONG félicite la transparence de la DGCCRF à son égard, elle déplore le fait que l'accessibilité de ces

informations publiques nécessite une démarche proactive de sa part. « *Nous demandons qu'une publication transparente et complète de ces chiffres soit réalisée chaque année !* »

Une complexité accrue sur le plan européen

D'autant que la publication la plus récente en la matière de la part des autorités elles-mêmes rend l'affaire encore plus floue. Le même 30 mars 2022, l'Efsa a dévoilé le rapport du Programme européen pluriannuel de contrôle coordonné des pesticides (EU MACP) pour l'année 2020. Ce dispositif réunit les collectes des 27 États membres de l'Union européenne ainsi que celles de la Norvège et de l'Islande. Ces données, chiffrées à 88 000 échantillons au total, s'appuient sur des produits agricoles ou alimentaires d'origine végétale et animale vendus aux consommateurs, en provenance du pays collecteur-contrôleur comme de l'étranger. L'échantillonnage peut donc varier en fonction de chaque contribution nationale. Pour le savoir, concernant par exemple la France, il faut cependant passer par des chemins de traverse. Le rapport évoqué, l'information la plus accessible délivrée au public, peut facilement induire en erreur.

En effet, la communication de l'Efsa se focalise presque uniquement sur les résultats d'un sous-ensemble de 12 000 échantillons choisis au hasard d'une liste de douze produits alimentaires, dont la carotte, le chou-fleur, le kiwi ou encore le foie de bœuf. Selon cette analyse, plus de 68,5 % des produits sont en-dessous des limites de quantification (LQ) et 29,7 % au-dessus – le niveau de détail de l'Efsa ne prenant pas en compte la limite de détection (LD). Seulement 1,7 % s'avère au-dessus des limites maximales réglementaires (LMR). Pour comparer ces chiffres à la moyenne européenne du corpus complet (88 000 échantillons) ou aux données françaises, le rapport global de l'Efsa ne suffit pas. Il faut se tourner vers deux autres sources : une déclinaison graphique, partielle et absconse, des données de l'Efsa et le « National Summary Report » du Programme national pluriannuel de contrôle des pesticides (MANCP), qui détaille (presque) toutes les données fournies par chaque pays en 2020 et qui sont reprises dans le cadre de l'EU MACP.

Les soucis du détail



Gradient du taux de détection (sous la limite de quantification) de résidus de pesticides dans l'alimentation dans les pays participant au EU MACP de l'Efsa. © Efsa

D'une part, s'agissant de l'analyse de l'ensemble des données européennes, la déclinaison graphique nous apprend qu'en moyenne, 54,6 % des échantillons sont, ici, en-dessous de la LQ, avec 40,3 % au-delà et avec un dépassement de la LMR oscillant entre 3,6 et 5,1 %, selon les marges d'erreur prises en compte. Autrement dit : les résultats portant sur l'ensemble des échantillons apparaissent plus négatifs en termes de concentration mesurée de pesticides que ceux du sous-ensemble de l'EU MACP. Selon l'interprétation de Générations futures, cette première disparité entre les résultats du sous-ensemble (12 000 données) et du corpus entier (88 000) peut s'expliquer par la différence de taille de l'échantillonnage et le manque de précision sur la proportion des produits étudiés (alimentaires ou agricoles, d'origine bio ou non bio, etc.).

D'autre part, concernant les données fournies par la France dans le cadre du MANCP 2020, l'histoire se brouille encore d'un cran. Si l'État présente aux Français – sous certaines conditions, décrites plus haut – son analyse nationale en se basant uniquement sur le plan de surveillance de la DGCCRF, ce n'est pas ce qu'elle rend compte sur le plan européen. Les données françaises, détaillées dans le « National Summary Report » 2020 de l'Efsa, proviennent autant de la DGCCRF que de la direction générale de l'Alimentation (DGAL).

Cette dernière collecte seulement les produits agricoles avant leur éventuelle transformation et leur vente aux consommateurs. La France a ainsi fourni un total de 7 830 échantillons issus de :

- La DGCCRF : le plan annuel de surveillance 2020 (analysé par Générations futures) ainsi qu'un plan de contrôle (mélangeant produits d'origine animale et végétale, bio et non bio) et un plan de contrôle des imports (idem), réalisés ponctuellement ;

- La DGAL : un plan annuel de surveillance (produits végétaux), un plan de contrôle des produits animaux, un plan de contrôle des produits végétaux et un plan de contrôle de produits végétaux et animaux prélevés en Guadeloupe et en Martinique, consacré exclusivement au chlordécone.

De cette ribambelle d'échantillonnages, aucun ne précise l'origine, bio ou non bio, des denrées collectées.

Pour connaître les résultats nationaux obtenus grâce à ces plans de surveillance, il faut revenir aux infographies de l'Efsa déjà citées. D'après ces dernières, 72,8 % des 7 380 échantillons français comportent des résidus de pesticides en dessous des limites de quantification (donc entre LD et LQ) et 27,2 % au-dessus. Le LMR moyen français est, quant à lui, de l'ordre de 4,57 %. Là encore, Générations futures regrette une telle disparité dans les échantillonnages et les analyses qui en découlent. Les conclusions restent similaires : le LMR moyen reste proche des 5 %. L'information brute sur laquelle elles s'appuient peut néanmoins changer du tout au tout en l'inspectant de plus près.

L'analyse de l'UFC-Que choisir

À quelques jours des rapports de l'Efsa et de Générations futures sur les résidus de pesticides dans l'alimentation, l'Union fédérale des consommateurs (UFC-Que choisir) a transmis sa propre analyse sur le sujet. Se basant sur un ensemble de 14 000 échantillons (d'origine animale ou végétale, bio ou non bio) collectés, en 2019, par la DGCCRF et la DGAL, elle a présenté les taux moyens de détection (LD) et de quantification (LQ) de 150 pesticides qualifiés de perturbateurs endocriniens ou considérés cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR) même à très faibles doses ou par effet cocktail. Son analyse porte plus précisément sur un sous-ensemble de 5 000 produits végétaux issus de l'agriculture conventionnelle, « *ceux pour lesquels les données étaient les plus solides* », précise l'association. Résultat : 51 % présentent les traces (LD) d'au moins un pesticide CMR et 30 % d'au moins deux, pour une LQ moyen de 43 %. « *La réglementation actuelle ne permet pas de garantir l'absence de risque dans les aliments, en déduit l'UFC-Que choisir. Ses contrôles tiennent essentiellement compte des limites maximales de résidus autorisés (LMR). Cette conformité est une notion obsolète qui n'offre pas de protection suffisante.* »

L'association ne se lamente pas pour autant, mais elle milite pour une plus grande clarté à l'avenir, rappelant la dangerosité de certaines des substances analysées même à l'état de traces. « *Savoir si les résidus de pesticides dépassent ou non les limites légales dans nos denrées alimentaires est nécessaire, mais il n'est pas inintéressant de savoir également si nous en détectons, tout simplement, conclut son porte-parole, François Veillerette. Certaines de ces substances constituent des perturbateurs endocriniens même à de très faible concentration. Par conséquent, rendre l'information la plus claire et visible possible doit être un principe à respecter.* »

Félix GOUTY, journaliste, rédacteur scientifique© (Actu-Environnement), 08 avril 2022

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/pesticides-alimentation-opacite-complexite-donnees-fername-europe-39433.php4#xtor=ES-6>

En roulottes et à cheval, sur la route avec un cirque écolo

Depuis 1976, le cirque Bidon parcourt la France et l'Italie... à roulottes et chevaux. Cette troupe unique en son genre revendique de prendre le temps, et d'aller « là où les gens vivent ».



Châteaumeillant (Cher), reportage

Sur le bas-côté, les automobilistes n'en reviennent pas. Voitures à l'arrêt, ils sont plusieurs à avoir saisi leur smartphone pour immortaliser la scène : six roulottes tirées par des chevaux, qui avancent doucement, le long de la route départementale bordée de champs. Il n'est même pas 11 heures, mais le soleil tape déjà fort. Par-ci, par-là, quelques chênes procurent une ombre bienvenue aux animaux et à leurs guides.

Ce convoi inhabituel, c'est celui du cirque Bidon. Depuis 1976, la troupe sillonne les routes de France et d'Italie. François Rauline, dit « François Bidon », est un de ses fondateurs : assis à l'avant de la première roulotte, il ouvre la marche.



Jusqu'en septembre, le cirque va parcourir la région Centre-Val de Loire, traversant l'Indre, le Cher, la Nièvre, l'Allier et la Creuse. © Mathieu Génon/Reporterre

Il en impose, François, avec sa longue tignasse blanche et son air un peu bourru. « Dans les années 70, j'étais ciseleur sur bronze à Paris. J'ai tout laissé tomber pour partir voyager », raconte l'homme de 75 ans, les yeux bleus pétillants. Sur sa route, il a rencontré une ancienne trapéziste qui vivait dans les bois, dans l'est de la France. C'est cette histoire d'amour, aux allures de conte, qui lui a donné envie de lancer un cirque « à l'ancienne » avec des chevaux et des roulottes. Et ce, alors qu'il n'avait aucune expérience dans le domaine.



François Rauline, dit « François Bidon », est sur la route depuis 1976. © Mathieu Génon/Reporterre

La love story s'est finalement terminée, mais l'idée ne l'a pas quitté. François a repris la route et formé sa troupe avec des couples de musiciens rencontrés au fil du voyage, et sa nouvelle compagne. Il a acheté quelques chevaux, et fabriqué lui-même les roulottes. Autodidacte, la bande d'amis a appris sur le tas différents numéros. « On n'arrivait même pas à jongler avec trois massues, les gens étaient morts de rire. Ils rigolaient plus que dans le cirque traditionnel », s'amuse François. D'où le nom, « cirque Bidon », qui est resté depuis. Quarante-six ans plus tard, après des milliers de kilomètres parcourus, la troupe a beaucoup changé. La bande d'amis s'est séparée, de nouveaux saltimbanques sont allés, venus, repartis. Cette année, le groupe (une douzaine de personnes) a été entièrement renouvelé. Point d'amateurs cette fois, la plupart des artistes sont passés par des écoles du cirque ou des conservatoires. « Mais on ne met pas la technique en avant, on ne prétend pas être les meilleurs, souligne François. Ce qu'on veut, c'est surprendre les gens, les toucher. »



François Bidon : « Ce qu'on veut, c'est surprendre les gens, les toucher. »
© Mathieu Génon/Reporterre

Éloge de la lenteur

Cette année, jusqu'en septembre, le cirque Bidon va parcourir la région Centre-Val de Loire, traversant l'Indre, le Cher, la Nièvre, l'Allier et la Creuse. La cadence de la tournée est déterminée par le pas des chevaux : ils n'effectuent que 25 kilomètres maximum par jour, et restent plusieurs jours dans la même ville. Le matériel trop lourd pour eux, ou trop encombrant pour les roulottes, est acheminé en amont par un camion. Un rythme qui force à célébrer la lenteur.



En roulottes, ils n'effectuent pas plus de 25 kilomètres par jour. © DR

« Avant, on se déplaçait comme ça, rappelle Daniele, 27 ans, accordéoniste pour le cirque Bidon. C'est fascinant, c'est long, c'est opposé avec le style de vie "normal" où il faut aller vite. Ici, il faut prévoir une journée pour aller d'une ville à une autre. Cette limite t'impose un rythme plus sain, tu es plus dans l'instant présent. » « On se déconnecte, les artistes comme les personnes qui viennent nous voir, confirme Luna, trapéziste de 28 ans. C'est une petite bulle qui se déplace à la vitesse des sabots. »



Non familiers des chevaux, les circassiens ont dû apprendre à les guider. © Mathieu Génon/Reporterre

Sur les douze coups de midi, après quelques couacs – une jument qui s'est retrouvée en liberté sur la route et une roulotte qui a manqué de finir dans le fossé – le cortège parvient enfin à Châteaumeillant (Cher), petite

ville de presque 1 800 habitants. Là, le cirque attire tous les regards. Une dame âgée les observe passer devant sa fenêtre, un homme accoudé à son portail leur fait signe, deux femmes s'approchent pour les filmer et les saluer. « On se déplace là où vivent les gens », expose François. « Je trouve ça génial d'aller dans des endroits "paumés", où il n'y a pas forcément une salle de spectacles, abonde la violoniste Amandine, 32 ans. On rencontre des gens qu'on n'a pas l'habitude de voir, de milieux sociaux qu'on ne côtoie pas d'habitude. Ça casse les barrières. »



Jongle, trapèze, accordéon... les talents des circassiens sont variés. © Mathieu Génon/Reporterre

Une fois devant la place principale, il est temps de dételer les chevaux, monter les mâts, la piste, les gradins... Les artistes vivront là, dans leurs roulottes, pendant une semaine, avant de tout démonter et reprendre la route vers Lignières (près de 1 400 habitants). « Dans le monde du spectacle, c'est fréquent de faire 500 kilomètres, jouer deux dates et rentrer à la maison, déplore Ephraïm, le fildéfériste [1] de 26 ans. Dans ces cas-là, on vit moins la représentation, il y a moins de densité. Ici, c'est différent. » En tout, plus d'une centaine de dates du spectacle – baptisé « Chacun ses rêves » – sont prévues de mai à septembre.



Le cirque Bidon a prévu plus d'une centaine de dates du spectacle en 2022. © Mathieu Génon/Reporterre

Vivre en communauté

D'ici là, il va falloir apprendre à vivre sur la route, tous ensemble. Au cirque Bidon, contrairement à d'autres cirques, tout le monde doit participer. Chacun s'est vu attribuer il y a un mois et demi un cheval dont il faut s'occuper, chacun doit aider aux tâches domestiques, au montage du cirque, au démontage... Pas évident, quand la plupart des membres de la troupe n'ont jamais attelé un cheval ou monté un mât de leur vie.



Parmi les tâches des circassiens : le montage et démontage du cirque. © Mathieu Génon/Reporterre

Les débuts semblent un brin difficiles : des éclats de voix s'échappent parfois des roulottes. Mais les circassiens restent optimistes. « On apprend à se connaître, à voir les limites de chacun. Ça va nous souder », assure Amandine. « C'est en faisant qu'on se professionnalise. Plus on va s'entraîner ensemble, moins ce sera stressant », confirme Océane, jongleuse de 28 ans.



Le cirque Bidon installé à Châteaumeillant, fin mai 2022. © Mathieu Génon/Reporterre

Avant de monter en piste, tous leurs obstacles disparaissent – comme par magie. Dans une bonne humeur communicative, les artistes alternent entre des numéros de voltige équestre, de fil, de cerceau aérien et des petits sketches – le tout accompagné en direct par les musiciens. « *On propose aux gens des images qui font rêver, inattendues, sans rajouter des artifices ou des effets spéciaux*, précise François. *Le but est d'emmener les gens avec nous.* » La formule séduit : à Châteaumeillant, petits et grands se disent séduits par la représentation. Et, peut-être plus encore, par l'univers qui leur est proposé. Les yeux brillants, certains montrent du doigt les roulottes. Comme s'ils rêvaient, eux aussi, de partir sur la route.

François Bidon : « Ce qu'on veut, c'est surprendre les gens, les toucher. »

Justine GUITTON-BOUSSION et Mathieu GÉNON (Reporterre)
28 mai 2022

Notes

[1] Le fildeférististe est un acrobate évoluant sur un fil de fer placé à environ 2 mètres au-dessus du sol.

[Nucléaire, CO² et indépendance]

Le mythe de l'indépendance énergétique

Depuis 2003, aucun minerai d'uranium n'a été extrait du sous-sol français.

Entre 1954 et 2003, 75 965 tonnes ont été extraites en France. De 2003 à 2020, 138 230 tonnes ont été importées provenant du Kazakhstan (27 748 tonnes), de l'Australie (25 804 tonnes), du Niger (24 787 tonnes), de l'Ouzbékistan (22 197 tonnes), de Namibie (10 981 tonnes), du Canada (10 285 tonnes), du Kirghizistan (3 430 tonnes), d'Afrique du Sud (2 927 tonnes), d'Ukraine (2 239 tonnes), du Brésil (1 037 tonnes), etc. Le nucléaire est donc une énergie 100 % dépendante.

Autre mythe : le nucléaire n'émettrait pas de CO².

Exercices pour ingénieur-es : par quel mode de transport sont arrivées ces 138 230 tonnes d'uranium ? Combien de tonnes de CO² ce transport a-t-il produit ? Sachant que la concentration de l'uranium dans les mines est de l'ordre de 1 %, combien de tonnes de CO² ont été émises pour extraire 138 230 tonnes de minerai ?



Humour de Siné mensuel : Macron repoint les centrales nucléaires en vert.

Pour éviter ce débat, EDF et consorts comparent les émissions de CO² des différentes énergies seulement au niveau du lieu de production. Rappelons qu'il n'est pas nécessaire de déplacer 138 230 tonnes de vent ou de rayonnement solaire pour faire fonctionner les renouvelables.

Communiqué de presse : « Décision de la fermeture du nucléaire en Belgique, guerre en Ukraine, 11^e anniversaire de la catastrophe de Fukushima »

Il y a 11 ans, le 11 mars 2011, un tsunami déclenchait une panne de courant à la centrale de Fukushima Daïchi. ? Les dispositifs de secours destinés à assurer le refroidissement des trois réacteurs, n'étant pas protégés des inondations, n'ont pas pu remplir leur office, et quelques jours plus tard les cœurs des réacteurs ont fondu et explosé, libérant des quantités de poison radioactif. Ce n'est que grâce à la direction des vents ces jours-là que l'ampleur de la catastrophe a été limitée. Nous sommes passés à deux doigts de l'évacuation de dizaines de millions d'habitants ?

Il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle, la responsabilité repose sur un défaut de prévoyance : absence de digue et installation au niveau de la mer dans une région sensible aux tsunamis, erreurs de conception de ces centrales, ainsi qu'une succession d'erreurs dans la gestion des événements ? Onze ans plus tard, le refroidissement, qui produit chaque jour des tonnes d'eau radioactive, le nettoyage et de démantèlement sont très loin d'être terminés, l'encombrement des déchets radioactifs est sans solution, sauf à polluer la terre et la mer...

La guerre en Ukraine fait resurgir la peur de fuites radioactives délétères pour les populations.

À l'heure actuelle, le fonctionnement des installations nucléaires en Ukraine, dans les 4 centrales du pays et à Tchernobyl, est menacé par la chute de missiles et la rupture de lignes électriques. À la suite des agressions militaires à Tchernobyl et à Zaporijja, la qualité de la maintenance par le personnel en sous-effectif et donc la sécurité y sont très dégradées. À Tchernobyl tous les systèmes de mesures et de communication ont été coupés plusieurs fois et l'alimentation électrique est toujours instable : les techniciens ont dû vérifier les installations à pied et à la lampe de poche, une kalachnikov dans le dos...

Cela nous rappelle que l'industrie nucléaire n'est pas une activité sûre sur une planète soumise à des catastrophes naturelles, des guerres, des mouvements sociaux violents et au dérèglement climatique qui augmente la probabilité des inondations, des sécheresses, de la montée du niveau des mers...

FdN lutte aussi contre toutes les armes nucléaires, car le nucléaire civil et le militaire sont indissociables : il est clair que les pays qui s'accrochent le plus à l'énergie électronucléaire sont ceux qui ont l'arme atomique ou qui veulent l'obtenir, et il est clair aussi que le nucléaire civil augmente très fortement le danger de la prolifération nucléaire.

Fin du Nucléaire rappelle que le nucléaire n'est pas une source d'énergie sûre (aucune compagnie d'assurance ne veut assurer les risques impliqués), qu'elle produit des déchets ingérables légués aux générations futures, et que l'uranium est une ressource épuisable et sale, qui n'assure pas notre indépendance énergétique : 25 % de l'uranium enrichi dans nos réacteurs provient de Russie, et le minerai d'uranium provient de pays comme le Niger ou le Kazakhstan. La pollution radioactive des sites d'extraction de l'uranium, en France et au Niger, pays où l'effet catastrophique sur la santé de la population est documenté, renforce la tradition entretenue depuis le début de cette industrie par les instances nationales et internationales (OMS, AIEA, IRSN, AFCN...) de maintenir l'ignorance des dangers de la radioactivité par la population. À l'heure actuelle, pour assurer moins de 3 % de l'énergie mondiale avec 450 réacteurs, il nous reste de l'uranium pour 100 ans. Pour avoir réellement un effet de levier sur la décarbonation de la planète, il faudrait multiplier le nombre de réacteurs par 5 ou 10, et donc l'uranium serait épuisé en quelques années ! De plus, cette énergie est la plus coûteuse et la plus lente à mettre en œuvre alors que le temps presse pour lutter contre le dérèglement climatique.

En Belgique, il a été décidé de fermer les 5 réacteurs les plus vieux dont les cuves sont par ailleurs fissurées et représentent un danger public. Nous devons maintenant décider de la fermeture des deux derniers. FdN a toujours appuyé le plan A et continue à le soutenir.

Ce plan garantit l'approvisionnement par le développement de sources d'énergie renouvelable, dont l'éolien marin, et de deux centrales à gaz d'appoint (et non 9 comme le préconisait encore récemment la ministre Marghem). Dans le contexte actuel, nous comprenons que l'évolution du prix du gaz et de son

approvisionnement doit être prise en compte. Notons néanmoins que le gouvernement allemand a décidé de fermer leurs deux dernières centrales, malgré un problème d'approvisionnement bien plus aigu !

Cependant, le plan B doit être évalué aussi au niveau de son prix, de ses délais, de l'approvisionnement énergétique, et cela pose question. Les démarches à faire vont encore générer des délais : enquête d'impact environnemental sur 1 000 km, nouvelles négociations avec l'Europe pour redéfinir le CRM, tractations pour convaincre Engie de faire les travaux et vraisemblablement des frais à charge de l'État pour plus d'un milliard. La loi sur le nucléaire précise qu'un réacteur ne peut fonctionner sans être révisé au-delà de sa durée de vie (40 ans dans ce cas-ci), c'est à dire dans le cas qui nous occupe au-delà du 31/12/2025, et il n'est pas sûr que ce soit matériellement possible. Il faut donc que les réacteurs soient remis à jour à cette date, sauf si cette loi est modifiée dans le sens d'une diminution de la sécurité. De plus, toutes les discussions sur les mesures de garantie d'approvisionnement sont calculées pour la période d'après 2025, or il est évident que les travaux vont immobiliser les deux réacteurs pendant de nombreux mois avant le 31/12/2025. Si cela dure trop longtemps, plus de 6 mois par exemple, il est clair que cela va générer un trou dans notre mix énergétique, avant que les solutions nouvelles soient tout à fait prêtes, et cela nécessitera donc l'apport des énergies d'appoint à cette période, dont, peut-être, malheureusement, le gaz... Ce plan B ne nous semble pas viable, d'autant plus qu'il va gaspiller des ressources plus efficacement investies dans les énergies du futur.

Nous n'acceptons pas non plus l'idée d'investir dans le « nucléaire du futur », soit dans les SMR, petites unités modulaires fabriquées en usine. Non seulement cette « solution » sera certainement « trop chère, trop tard » (2035-2040 ?) par rapport au dérèglement climatique, mais nous ne voyons pas où se trouvent les améliorations. Certes, ces mini-réacteurs seraient construits en série et donc sans doute à moindre coût ; il n'est cependant pas sûr que ce soit plus efficace que l'économie d'échelle réalisée par un réacteur plus grand. Nous ne sommes pas du tout convaincus qu'un réacteur plus petit produise proportionnellement moins de déchets. En cas d'accident, il serait moins grave, mais le nombre potentiel d'accidents augmenterait proportionnellement au nombre de SMR installés. Les SMR étant plus dispersés dans le pays, le transport de matières dangereuses augmenterait aussi dans tout le territoire. En plus, ces SMR augmentent le nombre de cibles potentielles d'attaques terroristes et donc de lieux à sécuriser. Dans tous les cas, et pas seulement lors d'installation dans des bases militaires, cela augmentera aussi le risque en cas de conflit ou de trouble social grave.

Solution : Sortir complètement du nucléaire, et diminuer progressivement toutes les énergies fossiles grâce aux efforts pour économiser l'énergie et la généralisation des énergies renouvelables, dans un réseau de distribution rénové et intégré à l'échelle européenne, incluant de nouveaux vecteurs, dont l'hydrogène vert. Sécuriser les déchets nucléaires existants en surface, subsurface, ou stockage à sec, sans mettre en péril l'intégrité du sous-sol et des ressources en eau.

Pour FIN DU NUCLÉAIRE asbl,
Frédéric Blondiau, Christine Gonda, Philippe Looze, Julien Gallant, Michel Giacomelli, Benoît Dupret

Notes et commentaires : <https://www.findunucleaire.be/wp/fermeture-nucleaire-belgique/>

En Allemagne, le casse-tête du démantement des centrales nucléaires



Les ouvriers mesurent la radioactivité de chaque objet, chaque mètre carré de mur... Vingt-cinq réacteurs nucléaires sont en train d'être démantelés en Allemagne. À Rheinsberg, le chantier dure depuis déjà vingt-sept ans.

Rheinsberg (Allemagne), reportage

En dix ans de service, Jens Pietsch s'est habitué au protocole. Passer le portique de sécurité de l'ancienne centrale nucléaire de Rheinsberg. Se déshabiller entièrement au vestiaire. Enfiler tee-shirt, combinaison, chaussettes, chaussures, casque, gants, le tout fraîchement sorti d'une laverie spécialisée. Sans oublier de placer le dosimètre à hauteur de poitrine, un petit boîtier qui doit alerter en cas de surexposition à la radioactivité.

Dans le bourdonnement de la ventilation, Jens Pietsch grimpe des escaliers exigus et traverse de longues galeries de béton sous-pressurisées, parcourues de tuyaux et de câbles électriques, pour finalement atteindre le cœur de la centrale : la grande salle du réacteur. « Vous voyez ce grand trou béant ? C'est là que se trouvait la cuve sous pression du réacteur avec les combustibles radioactifs », décrit celui qui dirige le département « démantement » de la centrale.

Jens Pietsch n'a pas connu le réacteur en fonctionnement. La centrale a été mise à l'arrêt en 1990, avec deux ans d'avance sur la date prévue ; à l'heure de la réunification des deux Allemagne, les autorités de l'Ouest se méfiaient des infrastructures de l'Est, jugées moins sûres. Inaugurée en 1966, Rheinsberg faisait partie de la première génération de centrales nucléaires du monde. À l'époque, la technologie, à eau pressurisée, venait tout droit de l'Union soviétique : Rheinsberg se trouvait en [RDA-République démocratique allemande], communiste, dans la sphère d'influence de Moscou.



L'ancienne centrale nucléaire de Rheinsberg, mise à l'arrêt en 1990.
© Stefanie Loos / Reporterre

Le démantèlement est censé durer moins de quinze ans. Après l'évacuation des combustibles usés, en 2001, puis celle de la cuve du réacteur, en 2007, les Allemands pensent avoir fait le plus gros. Là, les retards s'accumulent. La réglementation se durcit au fil de l'évolution des connaissances scientifiques sur la radioactivité, les ingénieurs doivent revoir leurs calculs. Les travaux de mesure de la radioactivité et de décontamination sont bien plus compliqués que prévu, notamment dans les tuyaux et les murs du bâtiment qui entourent le réacteur. Les concepteurs de la centrale n'avaient pas anticipé son démantèlement. Aujourd'hui, 11 000 tonnes de matériaux contaminés doivent encore être évacués vers un site de stockage temporaire de déchets radioactifs.

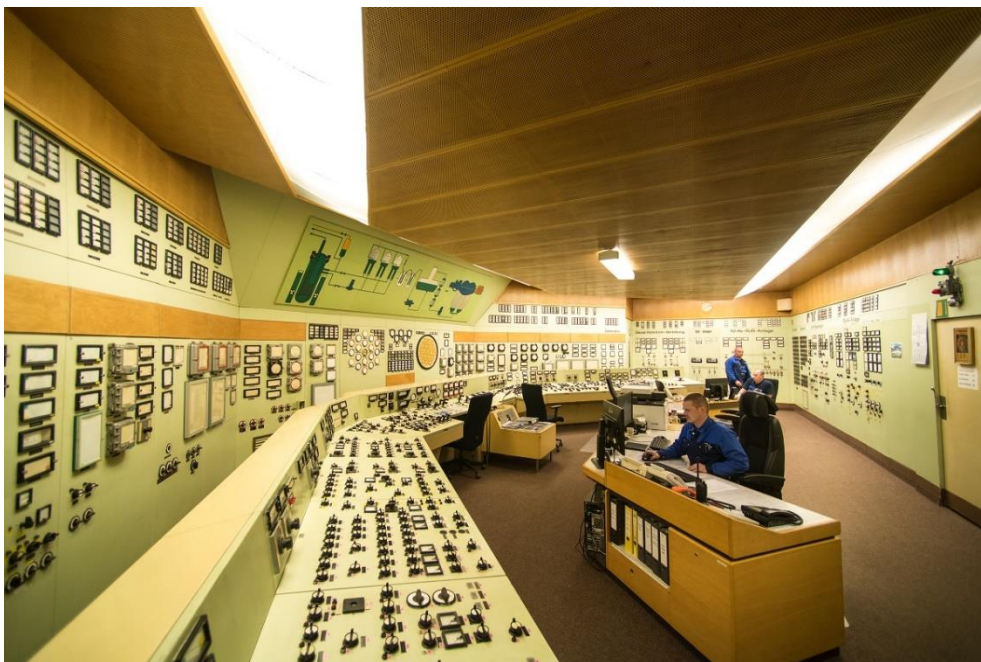


Jens Pietsch dirige l'équipe « démontage » de la centrale. Il partira à la retraite en 2030, avant la fin du démantèlement. © Stefanie Loos / Reporterre

À cela s'ajoute une spécificité nationale. Si la France envoie l'ensemble des déchets d'une centrale dans un site de stockage radioactif, ce n'est pas le cas de l'Allemagne. Berlin encourage les démantelateurs à réinsérer le plus possible de déchets dans le circuit des déchetteries ordinaires. Objectif : réduire le volume de déchets classés radioactifs, et ainsi faire des économies sur leur stockage. Sur le terrain, il faut donc mesurer la radioactivité de chaque objet, chaque mètre carré de mur. Puis, si possible et si nécessaire, procéder à un traitement de décontamination pour parvenir à ce qu'on appelle le « seuil de libération des déchets » : il correspond à un taux de radioactivité de 10 microsieverts, considéré par les autorités allemandes comme

sans danger pour la santé et l'environnement – mais remis en cause par plusieurs organisations environnementales.

À Rheinsberg, 90 % des déchets devraient entrer dans cette catégorie. Jens Pietsch supervise la mission. « En ce moment, on s'occupe d'armoires, de bancs, de ventilateurs, de différentes pièces électriques », explique le chef d'équipe. Dans une pièce confinée, on les déboulonne, démonte, scie. Un travail fastidieux, manuel, où tout doit être minutieusement consigné pour assurer la traçabilité. « Tous ces objets ont été mesurés, ils sont conformes au seuil de libération des déchets », poursuit Jens Pietsch. Une fois réduits en pièces, ils seront envoyés à la décharge. » Certains matériaux sont brûlés, d'autres recyclés : le métal est refondu, le béton sert à la construction des routes.



Les employés de la société publique EWN participent au démantèlement d'une petite dizaine d'autres centrales nucléaires allemandes (ainsi que dans l'Est de l'Europe : Bulgarie, Slovaquie, Lituanie... et même 120 sous-marins nucléaires russes).

© Stefanie Loos / Reporterre

Coût de démantèlement d'une centrale : 500 millions d'euros

À quelle date le terrain de la centrale de Rheinsberg sera-t-il rendu à la nature ? Son directeur, Dirk Slaby, ne veut pas risquer d'être trop précis. « D'ici la fin des années 2030 », prévoit-il. Soit près de cinquante ans de démantèlement. « Pour les centrales plus récentes, qui ont été construites autrement, on peut tabler sur quinze ans, considère Dirk Slaby. Mais là aussi, il peut y avoir des retards : un problème politique, de financement, etc. » Le personnel qualifié se fait rare, les « anciens » partent peu à peu à la retraite.

Sans compter les mauvaises surprises. À Stade, près de Hambourg, le sol de la centrale s'avère lourdement contaminé : le chantier doit durer onze ans de plus que prévu. À Krümmel (Schleswig-Holstein), déconnectée du réseau en 2007, le démantèlement n'a toujours pas été autorisé car la centrale présente de graves défauts de construction. Le chantier de la centrale de Greifswald (ex-RDA), lui, pourrait durer 40 ans, soit 23 de plus que sa durée d'exploitation. Au démantèlement des centrales en fin de vie est venu s'ajouter celui des centrales fermées plus tôt que prévu. Motif : la décision de l'Allemagne de sortir définitivement du nucléaire, une technologie jugée coûteuse et dangereuse Outre-Rhin. Au total, 25 réacteurs sont actuellement en démantèlement, 4 sont à l'arrêt. Les 3 derniers fermeront à la fin de l'année.

Le coût de démantèlement d'une centrale nucléaire est évalué à 500 millions d'euros minimum par les experts du secteur. En Allemagne, il est pris en charge par les exploitants privés eux-mêmes, à l'exception des centrales d'ex-RDA. À Rheinsberg, la facture a explosé : un milliard d'euros, payé par le contribuable. À Greifswald, on frôle les 7 milliards d'euros.

Et ce n'est pas tout. D'après le parlement, le stockage des déchets radioactifs générés par près de soixante ans de nucléaire Outre-Rhin devrait coûter 176 milliards d'euros. Un fonds, abondé par l'État et les compagnies privées, doit permettre de couvrir les frais. Tous les déchets faiblement et moyennement

radioactifs du pays, soit quelque 300 000 m³, seront stockés à partir de 2027 dans la mine de fer désaffectée Konrad, en Basse-Saxe.



Le temps semble suspendu au 9 mai 1966, lorsque la centrale a été mise en service. Son réacteur à eau pressurisée, conçu en URSS, est un « petit » réacteur, avec une production de 70 mégawatts, soit la consommation d'une ville moyenne allemande.
© Stefanie Loos / Reporterre



Les déchets classés « faiblement à moyennement radioactifs » sont évacués deux fois par an en convoi spécial vers le site de stockage temporaire de Lubmin, à 160 kilomètres au nord de Rheinsberg.
© Stefanie Loos / Reporterre

Pour l'enfouissement des déchets hautement radioactifs, en revanche, toujours pas de solution en vue. La reconversion d'une ancienne mine de sel a été abandonnée pour raisons de sécurité. Les autorités se laissent jusqu'à 2031 pour trouver un nouveau lieu de stockage définitif qui fasse consensus, pour une mise en service autour de 2050. En attendant, pas le choix : les déchets de Rheinsberg patientent dans un site temporaire en surface, au bord de la mer Baltique. Le casse-tête est loin d'être résolu pour les autorités. Dans la salle de contrôle de la centrale de Rheinsberg, Paul, en apprentissage, préfère voir le bon côté des choses. « J'ai du travail assuré jusqu'à la retraite », sourit-il.

Violette BONNEBAS et Stefanie LOOS (Reporterre)
19 avril 2022

« Le nucléaire est dangereux, et ceux qui s'en occupent tout autant »

État « miné de l'intérieur », « trahison » du PS... Bernard Laponche a passé presque toute sa vie à lutter contre l'atome. Pilier des antinucléaires, il raconte aujourd'hui les coulisses de cette filière.



Bernard Laponche (84 ans) est un ingénieur polytechnicien, physicien de formation. Ancien ingénieur nucléaire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et conseiller de la ministre de l'Environnement Dominique Voynet, il est désormais consultant international dans les domaines de l'énergie et de l'efficacité énergétique et membre des associations Global Chance et Énergie partagée. Il est depuis les années 1970 un pilier des luttes antinucléaires en France.

Reporterre — Comment êtes-vous entré dans le secteur du nucléaire ?

Bernard Laponche — Je suis né en 1938 à Alençon. J'ai grandi à Marseille et y ai fait mes études avant d'entrer à l'École polytechnique de Paris en 1957. À la fin des deux années d'école, mon professeur de physique, Louis Leprince-Ringuet, m'a conseillé de travailler au service de physique mathématique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à Saclay.

J'y suis entré en 1961. On y mettait au point les méthodes de calcul des réacteurs nucléaires, en lien avec des expériences menées à Marcoule puis à Cadarache. Je travaillais dans le groupe, dont j'ai ensuite pris la responsabilité, des réacteurs uranium naturel graphite gaz (UNGG), les premières centrales EDF des années 1960. J'ai terminé cette phase par une thèse de docteur ès sciences sur les propriétés du plutonium. C'était un travail intéressant. J'étais pronucléaire par profession. J'ignorais totalement ce qui concernait les déchets, la radioactivité, je ne m'étais jamais posé la question des risques. On n'en parlait pas. Il y avait des gens qui travaillaient sur ces questions, mais c'était très compartimenté.

Existait-il une réflexion au CEA sur le nucléaire militaire ?

Charles de Gaulle a pris la décision de fabriquer la bombe atomique dès 1945. Il a créé le CEA à la fois pour le nucléaire civil et le nucléaire militaire. Les premiers réacteurs UNGG et l'usine de retraitement, construits à Marcoule, servaient à produire du plutonium nécessaire à la bombe. Quand la décision de fabriquer la bombe a été officialisée en 1954, le projet avait déjà bien avancé, malgré les réticences de nombreux scientifiques comme Frédéric Joliot-Curie. Les activités militaires étaient concentrées à la Direction des applications militaires (DAM) qui possédait plusieurs centres.

Où en était le programme nucléaire civil quand vous êtes arrivé au CEA ?

On débutait la construction des premières centrales EDF de la filière UNGG : le réacteur Chinon I, qui a démarré au tout début des années 1960, suivi de cinq autres à Chinon, Saint-Laurent et Bugey.

En 1969, la décision a été prise de passer à la filière à uranium enrichi et eau sous pression (REP ou PWR), en achetant la licence américaine Westinghouse qui dominait le marché mondial. Cela a provoqué une crise au CEA, avec des licenciements. C'est alors que j'ai commencé à m'intéresser à la politique nucléaire.



Bernard Laponche : « Mai 68 à Saclay a été décisif pour moi. » © Mathieu Génon/Reporterre

Le nucléaire est souvent présenté comme un domaine de l'excellence française. Pourtant, on a choisi une technologie américaine...

Des équipes françaises du CEA travaillaient aussi sur les réacteurs REP, notamment pour les sous-marins. Pourtant, le choix a été fait de se tourner vers la licence Westinghouse. C'est ainsi que les premiers réacteurs de 900 mégawatts (MW), puis les réacteurs du programme Messmer de 1974, sont des modèles américains. L'excellence française est largement surfaite, même si on a par la suite francisé la licence, avec d'ailleurs pas mal de déboires comme en témoignent les chantiers des EPR.

Cet événement vous a donné l'occasion de découvrir les aspects les moins reluisants de la filière...

Mai 68 à Saclay [1] a été décisif pour moi. Non que l'on y ait parlé du nucléaire, mais parce que j'y ai joué un rôle militant nouveau pour moi qui a certainement décidé de la suite de mes activités au sein du syndicat CFDT du CEA.

À l'occasion de la crise de 1969-70, la CFDT du CEA a réalisé à quel point les connaissances étaient compartimentées et elle a travaillé au décloisonnement. On a réalisé des cahiers d'information : sur la technique et la sûreté nucléaire, sur la radioactivité, les industries du combustible nucléaire, les déchets et les risques pour les travailleurs, etc. Ils ont eu un succès extraordinaire. La direction nous a même félicités. Nous en avons tiré un livre, *Le nucléaire en France* (Le Seuil, 1975).

J'ai été alors permanent au syndicat de 1973 à 1976. À l'usine de La Hague (Manche), je suis descendu dans les sous-sols avec des travailleurs équipés de scaphandres pour ne pas se retrouver en contact avec du plutonium et développer un cancer [2]. Ils risquaient leur vie, plusieurs ont eu de graves séquelles.

Si bien qu'à partir de 1970, je suis devenu critique du nucléaire. À la plus grande surprise de mes collègues, qui me considéraient comme « un ingénieur compétent ». « Bernard est devenu fou », avaient-ils l'air de considérer. Le nucléaire, c'était formidable ! À l'époque, il n'y avait encore jamais eu d'accident majeur. Il y avait bien eu un accident grave à Windscale, en Angleterre, mais il ne s'était pas ébruité.

Cette marginalisation ne vous a-t-elle pas coûté ?

Franchement non. J'ai trouvé un milieu complètement différent, où je me suis senti beaucoup plus à l'aise. J'ai trouvé des amis, des camarades – ce mot que je détestais à Polytechnique et dont j'ai compris le sens en Mai 68 : le milieu militant, les associations, le syndicat...



Bernard Laponche : « Les communes envisagées pour accueillir les centrales étaient arrosées d'argent. » © Mathieu Génon/Reporterre

À quoi ressemblait le mouvement antinucléaire dans les années 1970 ?

C'était une critique qui venait autant des scientifiques que des citoyens et qui a mobilisé des centaines de milliers de personnes. En février 1975, 400 scientifiques ont appelé la population à « *refuser l'installation de centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences* ». Quelques mois plus tard, plusieurs d'entre eux créaient le Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN). Des associations, comme Les Amis de la Terre et Survivre et Vivre, fondée en 1970 autour du mathématicien Alexandre Grothendieck, se sont aussi emparées de la question.

Nous avons invité Grothendieck pour une conférence à Saclay en 1972. C'était un scientifique connu, respecté. La salle était bondée. Les savants de Saclay étaient fous de rage : un « *savant* » se permettait de dire que le nucléaire était dangereux au cœur de leur royaume. La direction n'acceptait pas les critiques. Claude Fréjacques, le directeur de la chimie, un honnête homme, m'a dit à cette époque : « *Vous avez raison, le nucléaire est dangereux, mais le besoin d'énergie dans le monde est tel qu'il faut accepter ce danger.* »

La contestation touchait tout le territoire. On se rappelle la mobilisation contre le projet de centrale à Plogoff, dans le Finistère, entre 1978 et 1981. Mais le projet de Port-la-Nouvelle, à côté de Narbonne, s'est aussi heurté à une résistance très forte et ne s'est pas fait non plus. D'autres projets d'EDF ont été abandonnés. Il y a aussi eu une grande grève à La Hague en 1975 contre le projet de privatisation de cette partie du CEA. Les Assises du nucléaire, en décembre 1976, ont rassemblé des milliers de personnes en soutien aux travailleurs de La Hague et en opposition au nucléaire.

Comment ont réagi les autorités ?

L'État et EDF ont tout fait pour imposer leurs projets. EDF a fait une publicité hallucinante sur la radioactivité – une affiche sur laquelle on voyait une femme en bikini à côté d'une femme du Paléolithique qui ressemblait à une guenon, censée montrer que la radioactivité naturelle améliorait la race humaine. Il transportait les gens en avion Caravelle pour les emmener visiter le chantier du premier réacteur de Fessenheim. Ou alors, à La Hague, le CEA faisait croire aux gens que le projet était une usine d'électroménager... Les communes envisagées pour accueillir les centrales étaient arrosées d'argent, exactement comme, depuis le début des années 2000, les communes autour du laboratoire de Bure pour l'étude de l'enfouissement des déchets nucléaires.



Pour Bernard Laponche, François Mitterrand « a trahi sa parole ». © Mathieu Génon/Reporterre

Cette période a également été marquée par la mort du militant Vital Michalon, tué par la police lors d'une manifestation en 1977 contre la centrale de Creys-Malville (Isère). Ça a été terrible, une violence policière absolument incroyable. L'État avait déjà décidé que si l'on tapait dès le début sur une lutte, cela avait un effet – c'est ce qu'il a reproduit plus tard à Bure.

Des élections législatives se sont déroulées en 1978.

On a beaucoup espéré de ces élections. Les Amis de la Terre et la CFDT avaient lancé une pétition nationale contre le nucléaire et pour un changement de la politique énergétique. François Mitterrand et pratiquement tous les responsables du PS l'ont signée. Le programme du Parti socialiste, avec Paul Quilès, promettait une nouvelle politique énergétique et surtout une nette critique du nucléaire.

La lutte antinucléaire en France a été considérable, aussi forte qu'en Allemagne. Avec néanmoins une différence : en Allemagne, une partie du gouvernement est décentralisée, avec des dirigeants des Länders qui peuvent être antinucléaires. Le vote national est en partie à la proportionnelle, ce qui a permis aux Verts d'occuper une place importante au Parlement. À l'inverse, la France est championne du monde de la centralisation, ce qui fait que les écologistes ont très peu pesé à l'Assemblée nationale. Malgré cela, en 1978 – où la gauche a perdu les élections – et surtout en 1981, on y a vraiment cru, grâce à l'alliance entre la CFDT, des associations écologistes et le PS. La volonté d'une politique antinucléaire ou en tout cas avec moins de nucléaire était forte et unanime.



Bernard Laponche : « Les hauts fonctionnaires sont ce que j'appelle des "pronucléaires de carrière". » © Mathieu Génon/Reporterre

En 1981, François Mitterrand était élu président de la République.

Dans la campagne présidentielle de 1981 de Mitterrand, sur 100 propositions, trois traitaient du nucléaire : abandon de Superphénix, pas de lancement de construction de nouvelles centrales nucléaires et grand débat national sur le nucléaire. Il avait aussi promis d'abandonner le projet de centrale à Plogoff.

À part pour l'abandon du projet de centrale à Plogoff, il a trahi sa parole. On l'a senti dès l'été 1981, quelques mois après la victoire. J'étais alors permanent à la confédération CFDT. On a eu les premières réunions avec le nouveau gouvernement. Edmond Hervé était secrétaire d'État à l'énergie. Juriste de formation, il n'y connaissait rien. Il nous a expliqué que les relations entre la CFDT et le Parti socialiste étaient une chose, et que les relations entre la CFDT et le gouvernement socialiste en étaient une autre : « *Camarade, n'oublie pas que tu parles à un ministre socialiste* », me dit-il à une réunion au mois d'août...

Quelques semaines plus tard, avec une délégation de la CFDT, on a rencontré le Premier ministre Pierre Mauroy. Il a balayé notre argumentaire en disant que nos propos étaient antinucléaires, et il a conclu l'entretien en disant qu'il n'avait rien à faire de ce que le Parti socialiste avait porté, ou signé, avant l'élection. Le 7 octobre 1981, il prononçait son discours sur l'énergie à l'Assemblée nationale. Je n'ai jamais rien entendu d'aussi pronucléaire. La méthode qu'il proposait pour l'implantation des centrales était un véritable déni de démocratie : « *Rassurez-vous, mesdames et messieurs les députés, la décision finale [de construire une centrale nucléaire] sera prise par l'État.* » Il est même allé expliquer à tous les députés socialistes qui étaient restés fidèles au programme du parti pour les législatives qu'il n'était pas question de voter contre ce projet de poursuite du programme nucléaire.

À la CFDT, on a compris que c'était terminé. Le revirement n'avait même pas attendu le tournant de la rigueur. Interrogé dans un documentaire diffusé des années après, Marcel Boiteux, ancien dirigeant d'EDF de 1967 à 1987, révélait : « *À quelques jours de son élection, M. Mitterrand m'a reçu et m'a dit "Laissez-moi Plogoff, je vous assurerai le reste".* » C'est terrible ! L'État a poursuivi le programme nucléaire et a construit beaucoup trop de réacteurs.

Comment expliquez-vous cette trahison du Parti socialiste ?

Depuis 1945, à la suite de de Gaulle, les politiques français sont presque unanimement pronucléaires, que ce soit pour le civil ou le militaire. Il n'y a pas de débat. Le nucléaire est une question de pouvoir.

L'État est miné de l'intérieur. Les décisions sont monopolisées par un petit groupe pronucléaire du corps des mines, à qui l'État a confié le pouvoir sur tous les sujets techniques – charbon, mines, fer, acier, pétrole, nucléaire. Ses membres sont à la fois à la tête des administrations correspondantes, des entreprises du secteur et dans les cabinets ministériels. Cette « élite » se caractérise par son goût du pouvoir. André Giraud, polytechnicien et « patron » du corps des mines, qui avait travaillé dans le pétrole avant de devenir

administrateur général du CEA, était de ce point de vue un type d'un orgueil hallucinant : en 1974, il vous assurait qu'il y aurait vingt Superphénix dans le monde en 2000, et 400 en 2020.



Bernard Laponche : « La contre-expertise sur le nucléaire est faible, mais indispensable ». © Mathieu Génon/Reporterre

Ce pouvoir est héréditaire, il se transmet en se renforçant. À quelques très rares exceptions près, les hauts fonctionnaires sont ce que j'appelle des « pronucléaires de carrière ». Être acquis au nucléaire est une nécessité pour progresser dans la haute administration, y compris chez les énarques – c'est une forme d'allégeance. Dès qu'un membre exprime un désaccord sur le sujet, il est considéré comme un grand malade.

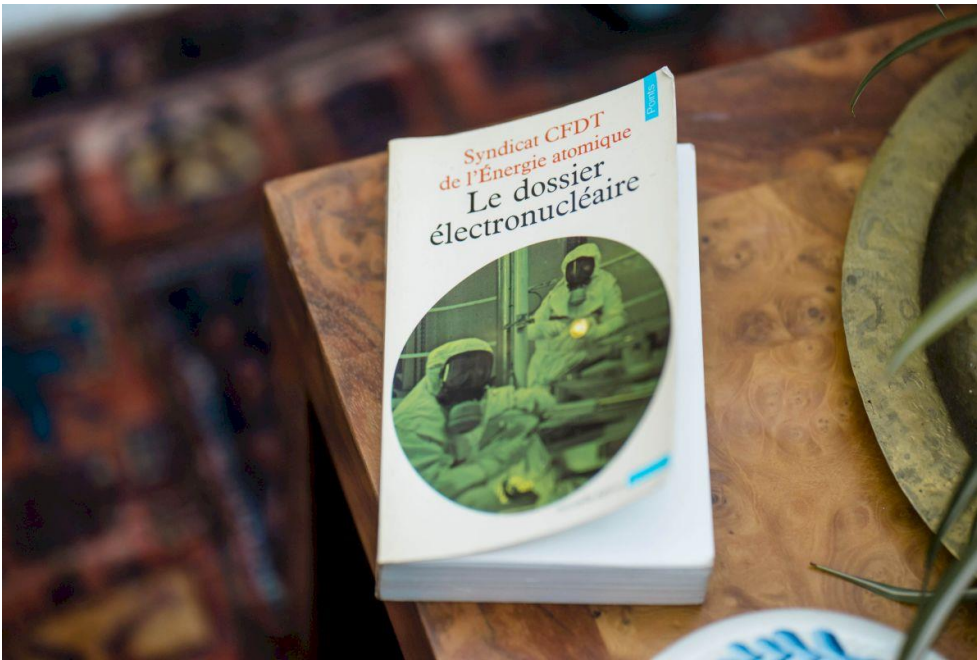
Cette expérience était à vous dégoûter de la politique...

On est sortis du discours de Pierre Mauroy effondrés. Certains d'entre nous ont décidé de faire un pas de côté, d'arrêter de « lutter contre » pour se concentrer sur des choses plus positives.

Déjà, en 1976, j'avais intégré le service de prospective énergétique du CEA, pour sortir du nucléaire et mieux comprendre le problème de l'énergie en général. J'ai d'ailleurs fait une thèse de troisième cycle sur la prospective, sur la base de travaux de l'Institut des économistes de Grenoble : ils montraient qu'on pouvait agir sur la demande énergétique et critiquaient de ce fait le programme nucléaire français. J'ai aussi produit un gros rapport sur ce sujet pour la Commission européenne, qui a été mis au placard par le CEA (*rires*).

En 1982, j'ai intégré l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), créée par Mitterrand après son élection. Héritière de l'Agence pour les économies d'énergie (AEE, 1974) et du Commissariat à l'énergie solaire (Comes, 1978) qu'elle a intégrés, c'était un organisme puissant, doté de moyens financiers et humains importants, d'un programme de recherche sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Sa démarche était très originale par la création de « délégations régionales » dans chaque région de France pour travailler sur le terrain. Tout cela était vraiment innovant et précurseur. La présidence en a été confiée à Michel Rolant, ancien ouvrier agricole devenu numéro 2 de la CFDT, leader remarquable d'intelligence et de volonté, avant que je prenne sa succession en 1984. Nous avons travaillé comme des bêtes et obtenu un fonds de 5 milliards de francs pour de grands travaux d'efficacité énergétique, notamment dans l'industrie. C'était colossal à l'époque.

Mais un an après le début de la cohabitation avec le gouvernement de Jacques Chirac, le président et le directeur général ont été virés en juillet 1987. Deux directeurs, Benjamin Dessus et Roland Lagarde, ont démissionné avec fracas. Les effectifs ont été amputés d'un tiers par primes de départ. Heureusement, les délégations régionales ont été sauvées. C'était le contre-choc pétrolier, et les ministres libéraux comme Alain Madelin considéraient qu'on n'avait plus besoin d'économiser l'énergie et de promouvoir les renouvelables. Par ailleurs, la haute administration n'a jamais supporté qu'une agence aussi importante soit dirigée par un syndicaliste, ouvrier agricole et antinucléaire de surcroît. Michel Rolant a été remplacé par un membre du corps des mines, qui a commencé par décider de cumuler les postes de président et de directeur général.



Chez Bernard Laponche, en janvier 2022. © Mathieu Génon/Reporterre

Qu'avez-vous fait après votre licenciement de l'AFME ?

Avec Florence Rosenstiehl, décédée en septembre 1990, nous avons créé en février 1988 le bureau d'études International conseil énergie (ICE), sur la maîtrise de l'énergie. Avec une dizaine de salariés, dont certains venaient de l'AFME, nous avons travaillé dans le monde entier – Russie, Roumanie, Ukraine, pays du Maghreb, Palestine, Corée du Sud, Chine, etc. – pour sensibiliser à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Nous avons créé en décembre 1993 en Palestine l'Agence de l'énergie, premier organisme créé par Yasser Arafat – un ancien électricien et un des rares chefs d'État qui comprenait ce qu'on lui racontait. Et nous avons écrit et publié *Maîtrise de l'énergie pour un monde vivable*, en 1997.

Vous avez ensuite intégré le cabinet de la ministre de l'Environnement, l'écologiste Dominique Voynet...

Je suis devenu son conseiller technique sur l'énergie et le nucléaire en 1998. J'ai découvert le fonctionnement du cœur de l'État. À cette période, je lisais l'histoire médiévale et j'ai trouvé au sein du gouvernement un système féodal parfait, avec son roi et ses grands seigneurs. Un jour, en réunion interministérielle, j'ai dit que le Premier ministre Lionel Jospin n'avait rien compris sur je ne sais plus quel sujet. Immédiatement, les conseillers de Jospin ont poussé des cris d'orfraie : « *Bernard, comment peux-tu dire une chose pareille, présente immédiatement tes excuses !* » La parole du maître était sacrée.

J'ai vite perdu mes illusions sur le comportement des élites. Un jour, je participai à une rencontre entre Dominique Voynet et François Roussely, président d'EDF. Pour ce dernier, il n'y avait aucun problème de déchets radioactifs, il suffisait de les enterrer ; quant à l'accident du Blayais de décembre 1999 où l'on avait frôlé la catastrophe, ce n'était pour lui, qui n'y connaissait rien, qu'un incident sans importance. Ses réponses étaient dignes du café du commerce, c'était désespérant et très inquiétant.

Quels étaient alors les enjeux sur le nucléaire ?

Superphénix, Cigéo, les EPR et les rejets de l'usine de La Hague. C'était une véritable guerre des tranchées. Dominique Voynet était seule contre tous au gouvernement. Il n'y avait pas beaucoup de marges de manœuvre. Quand on bloquait en interministériel, les conseillers du Premier ministre avaient toujours le dernier mot.

Jospin a respecté sa promesse d'arrêter définitivement Superphénix. Dominique Voynet n'a pas autorisé l'accroissement des rejets de La Hague. Elle a mis sa démission dans la balance contre le projet d'EPR. Jospin, qui n'était pas un fanatique du nucléaire et tenait à l'alliance avec les Verts, a résisté à la pression des EDF et autres et l'EPR n'a pas été décidé [il le sera en 2006 sur le site de Flamanville avec la nouvelle majorité].

En revanche, elle n'a pas eu le choix pour le projet de laboratoire de Bure. Mais ça a beaucoup gueulé dans les mois qui ont suivi la signature du décret, notamment au congrès des Verts. Il a fallu expliquer le fonctionnement des institutions et dire qu'elle n'avait pas pu faire autrement, sauf à démissionner.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience au gouvernement ?

Ça m'a renforcé dans mes convictions : le nucléaire est dangereux et ceux qui s'en occupent le sont tout autant ! Ce sont des furieux qui défendent le nucléaire à tout prix et sont prêts à mentir pour ça !



Bernard Laponche, chez lui, le 14 janvier 2022. © Mathieu Génon/Reporterre

Voir que tout était verrouillé au sommet de l'État a aussi dû vous affecter...

Bien sûr. Quand j'étais plus jeune et que je militais en 1968 au CEA, le physicien Anatole Abragam m'avait dit : « Avec de telles idées, Monsieur Laponche, il faut savoir tenir la distance ». Je tiens depuis un demi-siècle ! Dans les années 1970, la CFDT était à la pointe sur la critique de notre « civilisation ». Elle avait publié le livre *Les dégâts du progrès*, dans la continuité du rapport Meadows *Les limites à la croissance*. Elle sortait régulièrement des petits livres sur les énergies alternatives et renouvelables et sur les économies d'énergie. Quand je vois que ces éléments étaient déjà sur la table il y a cinquante ans et qu'on en est toujours au même point, je suis en colère. On a loupé le coche. On a continué à développer les bagnoles, on a construit n'importe quoi, et on le paye aujourd'hui. Alors qu'on est confronté au réchauffement climatique de plus en plus menaçant, on se dit qu'il faut se dépêcher, mais on s'aperçoit que c'est très difficile, parce qu'on a poursuivi dans cette lancée du grand n'importe quoi.

Malgré cela, on continue ce travail d'alerte. Avec peut-être un peu d'orgueil, du moins une volonté de rester debout. En 1992, des scientifiques et des ingénieurs ont créé l'association Global Chance pour produire de la contre-expertise indépendante sur les questions énergétiques, climatiques et sociétales. Je les ai rapidement rejoints.

Quel est le poids de la contre-expertise sur le nucléaire aujourd'hui ?

Elle est faible, mais indispensable. Elle est principalement portée par cinq associations : le GSIEN, Global Chance, NégaWatt, Criirad et Acro [3], en coopération avec Greenpeace, FNE, Sortir du Nucléaire et les associations locales sur les sites nucléaires. Les derniers des Mohicans, quand on pense aux 400 scientifiques opposés au plan Messmer en 1974 !

Aujourd'hui, très peu d'universitaires osent se confronter publiquement au nucléaire, de peur d'être discrédités par leur direction ou bloqués dans leur carrière. À l'inverse, EDF a des moyens considérables de publicité mensongère pronucléaire. Dans les écoles, l'influence du système électronucléaire est très forte. EDF, le CEA et autres organismes et entreprises financent les établissements, les labos et les thèses. Cette situation est propre à la France ; à l'étranger, notamment en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, le milieu universitaire est plus libre.



Bernard Laponche : « L'adversaire est une forteresse extraordinairement puissante. » © Mathieu Génon/Reporterre

À qui s'adresse votre contre-expertise ?

Au début, l'association ciblait l'administration et le pouvoir. Mais nous avons fini par réaliser que c'était illusoire. Depuis le milieu des années 2000, nous nous adressons surtout aux citoyens, aux militants et aux associations. J'ose croire que notre travail les renforce.

Vous avez 84 ans. Comment voyez-vous la relève ?

Nous, les chercheurs critiques sur le nucléaire, sommes de plus en plus âgés. On manque clairement de transmission entre les générations. Je suis parfois surpris de réaliser à quel point beaucoup de jeunes ne connaissent ni l'histoire récente des luttes et des savoirs, ni la réalité des faits sur les risques du nucléaire et son coût.

La bataille contre le nucléaire est âpre. L'adversaire est une forteresse extraordinairement puissante. L'offensive publicitaire vantant contre toute évidence la pertinence du nucléaire pour la lutte contre le changement climatique, portée par des centaines de communicants, fonctionne malheureusement.

La contre-expertise est indispensable, mais insuffisante. Il faut renforcer les mouvements sur le terrain, soutenir les luttes locales à Bure contre l'enfouissement des déchets radioactifs, sur les sites des centrales contre le prolongement des réacteurs vieillissants, à La Hague contre le projet de nouvelle piscine et du retraitement, à Fessenheim pour que l'Alsace sorte définitivement du nucléaire, etc. Partout, le nucléaire touche la vie des gens. Le mouvement antinucléaire est non-violent, mais dès qu'il prend quelque importance, il est immédiatement réprimé par l'État.

L'appel de huit étudiants d'AgroParisTech lors de la cérémonie de remise des diplômes du 30 avril dénonçant « une formation qui pousse globalement à participer aux ravages sociaux et écologiques en cours » et « désertons, n'attendons pas », est un message porteur d'un immense espoir.

Gaspard D'ALLENS et Émilie MASSEMIN (Reporterre) avec Mathieu GÉNON (photographies)
27 mai 2022

Notes

[1] Pour plus d'informations sur cette période, lire *Des Soviets à Saclay ?*, Jacques Pesquet, Cahiers libres 127, éd. François Maspero.

[2] Ces conditions de travail ont été dépeintes dans le documentaire *Condamnés à réussir* de François Jacquemain, 1976.

[3] Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) ; Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro).

Nucléaire : « Les industriels sont dans le déni, les politiques n’y connaissent rien »

Nucléaire « inacceptable », « catastrophe industrielle » des EPR, la France et sa « la folie des grandeurs »... Pilier de la lutte contre l’atome, l’ingénieur Bernard Laponche alerte sur les dangers de cette technologie.



Reporterre — Comment analysez-vous le retour en grâce de la filière nucléaire par Emmanuel Macron, avec la construction de six EPR2 et l’étude de huit additionnels ?

Bernard Laponche — C’est de la com’ ! Cette opération s’inscrit dans la mythologie qui remonte au général de Gaulle, et qu’Emmanuel Macron a reprise à son compte, selon laquelle le nucléaire civil et militaire est la base de l’indépendance de la France.

Le parc nucléaire d’EDF traverse sa pire crise depuis sa naissance. L’enlisement du chantier de l’EPR de Flamanville, les arrêts en chaîne de réacteurs à cause de problèmes de corrosion et de fissures, les problèmes aux usines Orano de retraitement de La Hague et de fabrication du Mox [1] à Marcoule, EDF au bord de la faillite... C’est du jamais-vu. Entre 2010 et 2020, près d’une centaine d’incidents se sont produits sur l’ensemble du parc.

Bernard Doroszczuk, président de l’Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l’a reconnu le 7 avril 2021 lors d’une audition au Sénat : « *Un accident nucléaire est possible en France.* »

Dans cette situation, il semble très difficile de tenir un discours triomphant sur le nucléaire. Mais les industriels sont dans le déni, les politiques qui le promeuvent n’y connaissent rien. Tous surfent sur l’argument de la lutte contre le changement climatique pour promouvoir la filière.

Pourquoi le nucléaire ne sauvera pas le climat ?

Les émissions de gaz à effet de serre sont loin d’être négligeables. Les fissions nucléaires dans un réacteur en fonctionnement, à l’origine de l’énergie produite, n’émettent effectivement pas de CO₂. Mais l’ensemble des activités nucléaires dans une centrale en fonctionnement – 800 salariés en moyenne – ou lors des arrêts pour les travaux de maintenance, si. Ces activités engendrent aussi très souvent des fuites de gaz très actifs sur le réchauffement climatique, comme les fluides frigorigènes (1 000 fois plus réchauffant que le CO₂) et surtout l’hexafluorure de soufre (23 500 fois plus réchauffant). L’extraction de l’uranium des mines du Canada, du Niger et du Kazakhstan, la construction des usines et centrales nucléaires, la fabrication des combustibles nucléaires, les transports et entreposages des matières et déchets radioactifs émettent aussi des quantités considérables de CO₂ et autres gaz à effet de serre. À titre d’exemple, les travaux de chaque quatrième visite décennale d’un réacteur de 900 mégawatts (MW) – il y en a trente-deux – mobilisent 5 000 travailleurs, entre six mois et un an.

Il est généralement accepté que la production d'électricité d'origine nucléaire, lorsqu'elle fonctionne correctement, émet moins de gaz à effet de serre que cette production à partir du charbon, du pétrole et du gaz. Mais la comparaison des émissions des différents modes de production d'énergie en grammes d'équivalent CO₂ par kilowattheure (kWh) est trompeuse, car elle considère que les émissions produites par ces activités, et notamment la construction des centrales, vont être compensées par une production d'électricité non émettrice de gaz à effet de serre pendant la durée de fonctionnement du réacteur. C'est inexact, puisque beaucoup d'activités émettrices se poursuivront pendant cette durée.

D'autre part, cette « compensation » se ferait, en cas de nouvelles constructions, bien au-delà des dates butoirs fixées pour atteindre la neutralité carbone. Prenons le cas de l'EPR de Flamanville : des émissions de CO₂ très importantes pendant la construction – plusieurs milliers de mètres cubes de béton, des centaines de tonnes d'acier et des milliers de travailleurs depuis 2007 – et l'on ne sait toujours pas s'il démarrera un jour, ni quand.

Aujourd'hui, le nucléaire ne représente que 10 % de la production électrique mondiale et ne permet d'éviter que 2,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pour qu'il contribue significativement à la lutte contre le changement climatique, il faudrait multiplier par cinq, au moins, sa part dans le mix électrique mondial. Ce qui, compte tenu de la durée de construction d'une centrale, est absolument impossible techniquement, même en cinquante ans.



Bernard Laponche : « Cette technique est inacceptable pour la menace qu'elle fait peser sur l'humanité. » © Mathieu Génon/Reporterre

Enfin, du fait du réchauffement climatique qui s'accélère, les centrales en bord de fleuve seront de plus en plus confrontées au réchauffement des eaux et à la réduction de cette ressource, et celles en bord de mer à la montée des eaux océaniques, du fait de la fonte des glaces.

Mais surtout, on ne peut pas réduire la question du nucléaire aux émissions de gaz à effet de serre. D'autres facteurs sont à prendre en compte dans le choix du mix électrique : le risque d'accident grave ou majeur, les déchets radioactifs qui s'accumulent pour des milliers d'années, la prolifération de l'arme nucléaire par l'enrichissement de l'uranium et la production de plutonium, via le retraitement des combustibles irradiés. Cette technique est inacceptable pour la menace qu'elle fait peser sur l'humanité.

Vous le rappelez, les déboires s'accumulent pour la filière. Lequel vous semble le plus grave ?

La gestion des déchets radioactifs est très problématique. Dans les autres pays nucléarisés, les combustibles irradiés sont considérés comme des déchets dès leur sortie des réacteurs. La France, elle, retraite ses combustibles irradiés pour produire du plutonium, initialement pour la bombe atomique. Près de 70 tonnes de cette matière radioactive sont actuellement entreposées à La Hague. Le plutonium produit sert maintenant à la fabrication de combustible Mox. Utilisé dans une vingtaine de réacteurs de 900 MW, il est plus radioactif et plus dangereux que le combustible à uranium enrichi ordinaire et n'est pas retraité une fois qu'il est irradié.

L'usine de La Hague est l'une des installations les plus dangereuses du monde. Elle entrepose dans ses piscines non protégées contre des agressions extérieures l'équivalent de 100 cœurs de réacteurs en combustible irradié. Et elle est vieillissante. Certains évaporateurs sont en panne, ce qui empêche le site de fonctionner à plein régime. Le risque d'embouteillage des combustibles à retraiter et de saturation des piscines d'entreposage s'accroît. Il est urgent de cesser le retraitement. L'Autorité de sûreté nucléaire a évoqué récemment des difficultés qui s'accumulent dans la gestion des combustibles irradiés. Mais la filière s'entête, et préfère pallier le risque de saturation en demandant de construire une nouvelle grande piscine d'entreposage.

Même si l'on arrêta le retraitement, la question des déchets se poserait toujours. Que pensez-vous du seul projet sérieusement étudié en France de les enfouir à 500 mètres sous terre à Bure (Meuse) ?
Le projet Cigéo [2] en est au printemps 2022 à la déclaration d'utilité publique (DUP), non encore approuvée. L'Andra devrait déposer fin 2022 sa demande d'autorisation de création (DAC), qui serait ensuite instruite pendant environ trois ans par l'IRSN [3] et l'ASN. Le projet comporterait une « phase pilote » destinée à tester les opérations prévues, et notamment la réversibilité du stockage et la récupérabilité d'un colis défaillant exigées par le Parlement.



Bernard Laponche : « L'EPR est une véritable catastrophe industrielle. » © Mathieu Génon/Reporterre

Les critiques et interrogations sur ce projet sont multiples, notamment de la part de l'Autorité environnementale, d'experts indépendants, d'organisations environnementales et des populations locales : sur le legs aux générations futures de déchets dangereux pendant des centaines de milliers d'années, sur les risques pendant la période de 150 ans de construction et d'exploitation, sur le choix de l'argile, sur les risques d'incendie, de production d'hydrogène, de la pollution des eaux, etc. De telles expériences à l'étranger d'enfouissement profond de déchets chimiques ou nucléaires se sont avérées catastrophiques : Stocamine en France, Asse en Allemagne, WIPP aux États-Unis. De plus, le coût de Cigéo, non encore estimé [4], serait considérable, sans parler des émissions de CO₂ d'un tel chantier.

Global Chance a proposé depuis des années une solution alternative : le stockage à sec en subsurface. Il serait installé à faible profondeur ou au flanc de collines pour assurer la protection contre les agressions extérieures pendant une durée de l'ordre de 300 ans. En parallèle, la recherche d'une solution plus satisfaisante serait poursuivie. La preuve expérimentale de la fission nucléaire, établie en 1942, a exactement 80 ans. Donner le temps et les moyens à la recherche en parallèle à un entreposage sécurisé, contrôlé et réversible, paraît une solution tout à fait acceptable, moins risquée et moins chère.

Le nombre de réacteurs actuellement à l'arrêt est historiquement élevé. Comment évaluez-vous l'état du parc ?

La France a eu la folie des grandeurs en voulant construire des réacteurs de plus en plus puissants. Après l'abandon du modèle français uranium naturel graphite gaz (UNGG) en 1969, la France a acheté la licence américaine

Westinghouse pour des réacteurs à eau pressurisée. Framatome [5] a été chargée de la mise en œuvre du plan Messmer de 1974 et a livré les premiers réacteurs de 900 MW sous licence Westinghouse. EDF a ainsi construit 34 réacteurs en moins de dix ans, ce qui est une performance.

Framatome a ensuite développé un modèle de 1 300 MW, puis réalisé un nouveau bond de puissance de l'ordre de 1 450 MW. Ce dernier modèle a présenté des problèmes de conception dès le départ. Les centrales de Civaux et Chooz ont été livrées avec deux ans de retard.

Les difficultés se sont poursuivies avec l'EPR, de 1 650 MW, véritable catastrophe industrielle. L'EPR de Flamanville a commencé sa construction en 2007 et devait démarrer en 2012. Il a accumulé les échecs : béton de sa plateforme, soudures à refaire à plusieurs reprises, refus du contrôle commande, falsifications de certificats d'équipements, livraison d'une cuve non conforme... Le coût de l'EPR, initialement établi à 3 milliards d'euros, est désormais estimé à 19 milliards d'euros par la Cour des comptes. Les deux réacteurs de Taishan en Chine, construits plus rapidement et mis en service en 2018 et 2019, sont arrêtés depuis la découverte de fuites radioactives issues de gaines de combustible endommagées – sans qu'on ne comprenne encore la cause de ce phénomène.



Bernard Laponche : « Cette fragilité intrinsèque est un avertissement pour toutes les usines et centrales nucléaires dans le monde. » © Mathieu Génon/Reporterre

Les Finlandais, qui s'apprêtent à mettre en service leur EPR d'Olkiluoto, dont le démarrage était initialement prévu en 2009, disent que ce problème est causé par un défaut du combustible et qu'il n'y a donc pas de risque qu'ils y soient confrontés. Cela peut aussi être un problème de structure : plus le réacteur est puissant, plus la cuve est grosse, coûteuse et compliquée à réaliser. À chaque fois qu'on augmente la puissance d'un réacteur, il faut tout redessiner. Les calculs à réaliser sont d'une complexité extrême. Mais si ces fuites s'avéraient être liées à un problème de conception, ce serait catastrophique pour EDF, car tous les EPR seraient concernés.

Enfin, depuis quelques mois, EDF est confrontée à un problème de corrosion et de fissures sur les circuits de refroidissement de secours branchés sur le circuit primaire de plusieurs réacteurs du parc, en premier lieu ses réacteurs les plus puissants (1 450 mégawatts) de Civaux et de Chooz, mais aussi ceux de 1 300 MW et sans doute ceux de 900 MW. Les réacteurs de Civaux, Chooz et Penly sont arrêtés pour plusieurs mois et le resteront peut-être des années, pour des contrôles après découpage et examen des pièces concernées dans les circuits de refroidissement de sécurité (RIS) et les circuits de refroidissement à l'arrêt (RRA), en vue d'une réparation. Tous les réacteurs doivent être contrôlés d'ici fin 2023. La cause de ces défauts reste encore mal expliquée [6] et serait multifactorielle : qualité de l'acier des pièces, méthode de soudage, disposition des circuits...

Actuellement, entre le tiers et la moitié des réacteurs d'EDF sont à l'arrêt du fait de ces difficultés et d'incidents quasi quotidiens sur tel ou tel réacteur.

Pendant la guerre en Ukraine, le nucléaire civil est devenu cible militaire avec la prise des centrales de Tchernobyl et de Zaporijia. Quel regard portez-vous sur ce nouveau risque ?

En Ukraine, la centrale de Tchernobyl, située à la frontière nord avec le Belarus, était équipée de quatre réacteurs de la filière soviétique RBMK mis en service entre 1974 et 1983. Après la catastrophe de 1986 sur le réacteur 4, les trois autres ont été définitivement arrêtés entre 1991 et 2000. Il reste désormais sur le site le réacteur détruit contenant le cœur fondu protégé par un sarcophage, une nouvelle arche destinée à confiner la radioactivité, mais pas du tout conçue pour résister à des frappes ; trois réacteurs à démanteler ; ainsi que des entreposages de combustibles irradiés et de déchets radioactifs. De nombreux travailleurs restent présents sur le site. L'entrée des chars russes dans la zone clôturée interdite de 2 600 km² a produit une importante remise en suspension d'aérosols radioactifs et la contamination de l'air. Des soldats russes ayant creusé des tranchées ont été irradiés. Le 30 mars, l'armée russe a commencé à évacuer le site de Tchernobyl.



Par ailleurs, l'Ukraine possède quatre centrales nucléaires [7] en fonctionnement qui produisent en temps normal 50 % de l'électricité du pays. La centrale de Zaporijia a été occupée par les troupes russes, puis évacuée. Elle a été bombardée, ce qui a provoqué un incendie, mais sans dégât pour le réacteur.

Les réacteurs, même arrêtés, et les entreposages de combustibles irradiés, doivent être approvisionnés en eau de refroidissement et donc constamment alimentés en électricité. Ils sont donc extrêmement fragiles vis-à-vis de toute agression extérieure en situation de conflit

armé ou d'attaque terroriste. Même si le réacteur lui-même n'est pas visé, tout bombardement, missile ou obus peut entraîner une perte d'eau, par le percement d'un tuyau par exemple, ou d'électricité par perte du réseau ou manque de carburant pour les diesels de secours. Avec à la clé un risque d'accident grave comme à Three Mile Island (États-Unis), voire majeur comme à Fukushima et Tchernobyl. Cette fragilité intrinsèque est un avertissement pour toutes les usines et centrales nucléaires dans le monde.

Gaspard D'ALLENS et Émilie MASSEMIN (Reporterre) avec Mathieu GÉNON (photographies)
28 mai 2022

Notes

[1] Le combustible Mox est un combustible nucléaire constitué d'environ 8,5 % de plutonium et 91,5 % d'uranium appauvri.

[2] Cigéo est un projet d'enfouissement en couche profonde d'argile des déchets à forte et moyenne activité et à vie longue. Il est porté par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

[3] Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

[4] Ce coût avait été fixé à 25 milliards d'euros en 2016 par Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie. EDF, Areva et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) – les exploitants nucléaires concernés par le financement du projet au titre de la production de déchets nucléaires – misaient au plus bas, autour de 20 milliards d'euros. De son côté, l'Andra tablait sur 34,4 milliards d'euros, une estimation jugée par ailleurs optimiste par l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN).

[5] Émanation du CEA, Framatome est devenue filiale d'EDF en 2018 après être passée entre plusieurs mains, notamment celles d'Empain-Schneider et d'Areva.

[6] Ce problème de corrosion serait lié à la géométrie des lignes des réacteurs de 1 300 et 1 450 MW, selon le président de l'ASN.

[7] Zaporijia au sud-est (six réacteurs), Ukraine du Sud au sud (trois réacteurs), Rivné (quatre réacteurs, dont deux petits) et Khmenlinski à l'est (deux réacteurs). Au total, l'Ukraine est équipée de quinze réacteurs à uranium enrichi et eau sous pression, modèle soviétique semblable aux réacteurs français de 950 MW, dont deux plus anciens de 380 MW.

PROMESSES BIDONS



Trophées « Nucléaire vert 2022 » : découvrez les champions du greenwashing énergétique !



Pendant toute la campagne présidentielle, les candidats pro-nucléaires ont multiplié les déclarations mensongères, tentant de faire passer l'atome pour une énergie verte.

Pour dénoncer ces mensonges, nous avons organisé à Paris, la première édition des Trophées « Nucléaire vert 2022 » afin d'épingler les candidats pro-nucléaires sur leurs politiques de greenwashing en matière énergétique. Enfin, les candidat.es se sont livré.es avec enthousiasme à un concours de qui repeindra son affiche en vert le plus rapidement.

Découvrez les lauréats.



Suite à la cérémonie, nos militants, déguisés en hommes et femmes politiques ont posé devant de fausses affiches de campagne faisant l'éloge du nucléaire. Ils ont également fait disparaître, sous une couverture verte, des fûts de déchets radioactifs, symbole de la politique de l'autruche de nos dirigeants en matière de retraitement des déchets radioactifs.



Cette opération de sensibilisation s'inscrit dans notre campagne #PromessesBidons qui vise à convaincre nos futurs élus de l'urgence de sortir de cette énergie dangereuse et aux impacts écologiques désastreux. Début février, nous avons envoyé aux candidats un Manifeste leur demandant de sortir du nucléaire et développer massivement les énergies renouvelables s'ils sont élus. Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon et Philippe Poutou s'y sont engagés en signant notre document... ce qui n'est malheureusement pas le cas de leurs concurrents, bien au contraire !

Le nucléaire n'est pas une affaire de droite ou de gauche : ses dangers nous concernent toutes et tous très directement ! À quelques jours du premier tour, faisons-le entendre haut et fort : le nucléaire n'est pas une énergie d'avenir !

RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE

Mme Pannier-Runacher, qui sont les « apprentis sorciers » ?

Communiqué du 31 mai 2022

Lors de son entrée en fonction, Agnès Pannier-Runacher, nouvelle ministre en charge de la transition énergétique, a annoncé la couleur : « *Notre ambition est également sans commune mesure pour notre filière nucléaire. Il nous faut optimiser notre parc existant, tout en lançant un grand programme de construction de six nouveaux réacteurs. Car face à l'urgence climatique, nous devons le dire sans détour, le nucléaire c'est une chance pour notre pays. C'est une chance pour l'Europe. Et tous ceux qui disent le contraire sont des apprentis sorciers qui mettent en danger notre futur* ».

Cette déclaration confirme que les connaissances sur le sujet de Mme Pannier-Runacher, déjà signataire d'une tribune en faveur de l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie verte européenne, ne semblent pas aller plus loin que les éléments de langage creux propagés par le lobby.

La relance du nucléaire, une chance face à l'urgence climatique, vraiment ? Prétendre cela, c'est ignorer tous les scénarii récemment publiés (RTE, ADEME, négaWatt...) qui montrent que celle-ci n'est pas nécessaire pour atteindre nos objectifs. C'est en outre n'avoir pas lu le dernier rapport du GIEC, qui met en évidence la contribution médiocre du nucléaire à la réduction des émissions, extrêmement marginale comparée à celle des énergies renouvelables, bien plus rapides à développer et à un coût bien inférieur.

N'est-ce pas jouer à l'apprenti sorcier que de compter produire une part substantielle de l'électricité « bas-carbone » de demain avec de nouveaux EPR qui, selon des rapports internes, ont toutes les chances de ne pas être au rendez-vous en temps et en heure ? Au regard du fiasco de l'EPR de Flamanville, de la perte de compétences dans la filière et des affaires de fraudes et malfaçons qui l'ont marquée, espérer faire sortir de terre 6 nouveaux exemplaires sans retards, malfaçons ni surcoûts, n'est-ce pas de la pensée magique ? Alors que l'urgence climatique exige d'agir très vite, n'est-ce pas mettre en danger notre futur que de miser sur le nucléaire au détriment de solutions plus efficaces et plus rapides ?

N'est-ce pas jouer à l'apprenti sorcier que de tabler, pour atteindre nos objectifs climatiques, sur des scénarii qui supposent de prolonger le fonctionnement du parc nucléaire jusqu'à 60 ans (voire au-delà pour certains sites), alors que plusieurs réacteurs présentent déjà des cuves fissurées ? Et que l'Autorité de sûreté nucléaire martèle qu'EDF n'a toujours pas apporté de preuves indiquant qu'une prolongation au-delà de 50 ans serait possible ?

N'est-ce pas jouer à l'apprenti sorcier, alors que la sécheresse frappera de plus en plus durement notre pays, que de miser sur une technologie fortement consommatrice d'eau, au risque d'entraîner des conflits d'usage ? Face au risque de montée des eaux, de prévoir d'implanter des réacteurs nucléaires sur des polders, comme à Gravelines ?

Mme Pannier-Runacher, qui sont les apprentis sorciers qui mettent en danger notre futur ?

N'est-ce pas plutôt cette industrie nucléaire criblée de dettes, qui veut mettre l'argent des contribuables au service de sa folle fuite en avant ? Qui a lancé le programme atomique français sans réfléchir au devenir des déchets radioactifs, et veut remettre des pièces dans la machine alors que le projet Cigéo, qui présente déjà de sévères problèmes de sûreté, serait en plus insuffisant pour accueillir les déchets de la relance du nucléaire ?

La déclaration de Mme Pannier-Runacher témoigne enfin d'un mépris incroyable pour l'immense majorité de la population qui, à des degrés divers, est légitimement préoccupée par le risque nucléaire et la question des déchets radioactifs [1]. *Au lieu d'insulter les personnes qui critiquent le nucléaire, Mme Pannier-Runacher serait plus avisée de regarder en face les problèmes de cette filière !*

SORTIR DU NUCLEAIRE

Contact presse : Martial Chateau - 06 45 30 74 66

Notes : [1] Selon un sondage IFOP de janvier 2022, seules 13% des personnes sondées ne sont pas du tout inquiétées par le nucléaire.

Quand la Fondation Gates sème la faim

Jugeant la crise alimentaire imminente en raison de la guerre en Ukraine, la Banque africaine de développement a approuvé, le 23 mai, un plan d'urgence pour augmenter la production continentale. Dicté par les circonstances, ce choix productiviste, à base de « semences et engrais améliorés », conforte le tropisme agro-industriel des grands donateurs, parmi lesquels la Fondation Gates.

Plus d'un Africain sur cinq a souffert de la faim en 2020. Victimes collatérales des conflits et des violences qui ravagent le Sahel et l'Afrique centrale, ces 281,6 millions de personnes subissent également les conséquences de la « variabilité et [des] extrêmes climatiques », ainsi que des « ralentissements et fléchissements économiques », notamment liés à la pandémie de Covid-19, explique un rapport conjoint de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de l'Union africaine (1). Alors que la guerre en Ukraine perturbe les approvisionnements et enflamme les prix, le spectre de la famine se fait plus menaçant encore (2) : vingt-cinq pays africains importent plus du tiers de leur blé de Russie et d'Ukraine (3); le Bénin et la Somalie en sont même totalement dépendants.

Malgré ce triste tableau, les politiques publiques agricoles et les choix de systèmes alimentaires mis en œuvre sur le continent sont peu critiqués. Bien au contraire, la vision productiviste a le vent en poupe. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réunis à Malabo (Guinée-Équatoriale) en 2014, s'étaient ainsi engagés à « éliminer la faim » d'ici à 2025. Pour y parvenir, ils recommandaient d'« accélérer la croissance agricole en doublant au moins » les niveaux de productivité grâce, entre autres, aux intrants : fertilisants, pesticides et semences dites « améliorées ». Sur le modèle de l'Inde dans les années 1960, il s'agissait d'intensifier la production locale grâce à la « révolution verte » (4). Cette approche est également promue, depuis 2006, par l'influente Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) sous la bannière de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Présidé par l'ex-premier ministre éthiopien Haïlé Mariam Dessalegn, le conseil d'administration de l'AGRA comprend aussi l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete. Selon Timothy A. Wise, de l'université Tufts (5), la BMGF finance à hauteur de 650 millions de dollars le budget total d'environ 1 milliard de dollars de l'AGRA.

Malgré l'importance des sommes engagées, l'alliance – dont les responsables, de même que ceux de BMGF, n'ont pas répondu à nos demandes d'entretien – a failli quand on sait qu'en 2006 le but était de doubler la production agricole et de réduire de moitié l'insécurité alimentaire à l'horizon... 2020. L'échec est patent, y compris selon ses propres critères. Objectif-phare, la productivité n'a augmenté que de 18%. Le cas de l'Afrique de l'Est, qui réalise les meilleures performances, en fournit une preuve éclairante. La production de maïs, la culture la plus subventionnée, a crû de 71 % en Éthiopie, 66 % au Rwanda et 64 % en Ouganda entre 2006 et 2018. Mais, sur la même période, la malnutrition s'est aggravée de 30 % (6). Alors qu'elle ne totalise que 25 % de la population du continent, la région compte plus de la moitié de ses mal-nourris. En effet, la « révolution verte », fondée sur la monoculture intensive, se concentre sur l'accroissement de l'apport calorique au détriment de la diversité alimentaire. Cette dernière est même considérée comme un « luxe », selon les mots de Mme Agnes Kalibata, envoyée spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le sommet des systèmes alimentaires 2021... et présidente de l'AGRA (7). Par exemple, au Rwanda, les champs de maïs et de riz ont remplacé ceux de sorgho et de millet, pourtant plus riches en nutriments et davantage résistants aux aléas climatiques.

Un « nouveau pétrole »

Malgré cet échec, l'AGRA persiste sur sa lancée, avec le soutien appuyé des organismes continentaux et internationaux, comme le confirme sa « stratégie pour 2030 » (8). Cela suscite des résistances, à commencer par celle des paysans. Obligés d'abandonner les cultures de base comme la patate douce ou le sorgho, certains d'entre eux ont commencé à les faire pousser en cachette. « Dans plusieurs localités de différentes régions, les agriculteurs ont décidé de ne plus planter, explique l'économiste An Ansoms. Au Rwanda, ce phénomène de « terre non cultivée », d'ordinaire très rare dans le contexte de rareté des sols et de surpopulation, devient de plus en plus visible. Par endroits, des terrasses entières n'ont pas été cultivées du fait des expériences décevantes des années précédentes, ou parce que le sol était en si mauvais état que ça n'en valait pas la peine (9). » Partisan de l'agriculture intensive, le président rwandais Paul Kagamé s'est alors résolu à autoriser la plantation de certaines cultures traditionnelles.

L'opposition aux politiques prônées par la BMGF et l'AGRA est aussi d'ordre institutionnel. L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), qui représenterait deux cents millions de petits producteurs africains, appelle ainsi ses donateurs à s'en détourner. Interrogé par Al-Jazira, le 22 septembre 2021, son coordinateur, M. Million Belay, dénonce les pressions exercées, selon lui, sur la Commission de l'Union africaine pour qu'elle «*modifie les lois et réglementations gouvernant nos semences*», selon les prescriptions internationales. Depuis 2011, l'AFSA plaide pour l'agroécologie, «*une science, un ensemble de pratiques et un mouvement social*» selon le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition des Nations unies (HLPE) (10). Si cette instance admet qu'*«il n'existe pas encore de limite claire universellement admise quant à ce qui est agroécologique et ce qui ne l'est pas»*, le but de ce modèle est de «*réduire l'utilisation d'intrants commerciaux (...) et de constituer des écosystèmes agricoles plus diversifiés, plus résilients et plus productifs*». Les pratiques variant nécessairement selon les territoires et les situations, l'AFSA étudie aussi bien l'augmentation de l'espace entre les semis de teff dans le nord de l'Éthiopie que l'utilisation d'engrais naturels en Ouganda, ou le creusement de tranchées pour capter les pluies en Tanzanie. De façon générale, on privilégie «*la diversification, (...) la lutte biologique contre les ravageurs, l'amélioration de la structure et de la santé des sols, la fixation biologique de l'azote et le recyclage des nutriments, de l'énergie et des déchets*».

Mais ces pistes n'intéressent guère les bailleurs internationaux réunis à Brazzaville (Congo) en mars 2021 (11). Pour eux, l'agro-industrie constitue un «nouveau pétrole», une manne qui pourrait représenter 1 000 milliards de dollars d'ici à 2030. Mais, pour «libérer» ce potentiel de croissance, une hausse des rendements est, une fois de plus, nécessaire. C'est pourquoi il faut «surmonter» les résistances ou ce qu'ils nomment pudiquement «*un persistant bas taux d'adoption des technologies d'amélioration de la production*». Même si, se réjouissent-ils, les agriculteurs africains, qui devaient marcher en moyenne trente kilomètres en 2006 pour trouver des intrants, n'en parcourent plus que dix en 2020. Une victoire pour l'industrie chimique que dénonce M. Belay. Selon lui, la BMGF favorise en effet l'ouverture des marchés africains aux produits agrochimiques et aux organismes génétiquement modifiés (OGM) «*plus qu'elle n'aide les paysans*». Une enquête de l'association Grain (12) confirme qu'entre 2003 et 2021 près de la moitié des subventions de la fondation destinées à l'agriculture ont été versées à de grands groupes militants de la monoculture intensive : l'AGRA, le Réseau mondial de recherche agricole (CGIAR), la Fondation africaine pour les technologies agricoles (AATF) et des agences onusiennes.

Loin d'être désintéressés, les financements de la BMGF seraient ainsi un cheval de Troie pour les grands semenciers, telle la société Bayer, l'un des leaders mondiaux des produits phytosanitaires (13). En 2010, la fondation avait acquis 500 000 actions Monsanto (14), l'entreprise créatrice de l'herbicide le plus utilisé du monde, Roundup, depuis rachetée par Bayer. Si la BMGF affirme que 80 % de ses subventions sont destinées aux agriculteurs africains, la majorité des fonds, «*82 %, a été versée à des groupes basés en Amérique du Nord et en Europe, et moins de 10 %*» à des organisations établies en Afrique (15).

Dans une lettre ouverte signée par cinq cents dignitaires, l'Institut environnemental des communautés religieuses d'Afrique australe (Safcei) reproche à la BMGF de favoriser l'expansion d'une agriculture industrielle qui «*aggrave la crise humanitaire* (16) ». Ce modèle, dénonce le texte, a laissé des paysans sans terre et affaibli les écosystèmes locaux. «*Lorsqu'on fait pousser une même culture marchande année après année, sans rotation, souligne la directrice exécutive de l'institut, Mme Francesca De Gasparis, elle devient vulnérable aux insectes nuisibles et aux maladies, la fertilité du sol est détruite, la riche biodiversité et le patrimoine génétique des systèmes alimentaires africains sont réduits. À travers le monde, l'expérience montre que la monoculture industrielle aggravera la situation des communautés africaines et les rendra plus dépendantes de l'aide internationale, pas moins.*»

L'agroécologie peut-elle s'imposer comme solution de rechange? Depuis 2015, Dakar a été choisi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) comme pays-pilote pour cette approche, pilier de ce que le président Macky Sall nomme le «*Sénégal vert*». Le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation Michael Fakhri pense y trouver l'appui d'*«un mouvement paysan fort*» : de nombreuses associations autonomes, dont certains leaders sont membres des instances locales de décision et ont noué des relations avec d'autres organisations d'Afrique de l'Ouest. Les chercheurs Patrick Bottazzi et Sébastien Boillat (17) s'inquiètent cependant du rôle prépondérant des organisations non gouvernementales (ONG) et des donateurs internationaux dans les pratiques agroécologiques, une situation qu'ils mettent en perspective avec l'introduction des pesticides par les agronomes français durant la période coloniale et postcoloniale.

Et, quel que soit l'endroit, il faut compter avec l'influence de l'industrie agroalimentaire. Le sommet sur les systèmes alimentaires organisé par les Nations unies à New York en septembre 2021 a eu beau s'ouvrir sur l'appel du secrétaire général António Guterres à « repenser la manière dont nous percevons la nourriture – non comme une marchandise à commercialiser, mais comme le droit de chacun », et sur la « nécessité » de changer les systèmes alimentaires responsables d'« un tiers des émissions de gaz à effet de serre et de 80 % de la perte de biodiversité », les intérêts des grands groupes industriels ont dominé la conférence, organisée en partenariat avec le Forum économique mondial. Pour M. Fakhri, il s'agit d'une « anomalie » dans l'histoire des colloques consacrés à cette problématique. En effet, entre la création de la FAO en 1945 et les grandes conférences de 1974, 1996 et 2001, le droit à l'alimentation et le rôle de la société civile s'étaient imposés dans les débats internationaux. Ils sont aujourd'hui relégués à la marge, au profit de l'agrobusiness. Des centaines d'organisations, dont l'AFSA, ont d'ailleurs boycotté l'événement et organisé un contre-sommet.

Christelle GÉRAND, Journaliste (Monde diplomatique)

- (1) « Aperçu régional de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2021 », Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) et Union africaine, Accra, 2021.
- (2) Lire Akram Belkaïd, « Le spectre de la famine », *Le Monde diplomatique*, mai 2022.
- (3) « The impact on trade and development of the war in Ukraine » (PDF), Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Genève, 2022.
- (4) Lire Jacques Diouf, « Pour une autre révolution verte en Afrique », *Le Monde diplomatique*, septembre 1994.
- (5) Timothy A. Wise, « Failing Africa's farmers : An impact assessment of the Alliance for a green revolution in Africa » (PDF), Global Development and Environment Institute, université Tufts, Medford (Maine), juillet 2020.
- (6) « Indicateurs de sécurité alimentaire » (PDF), FAO, Rome, 2019.
- (7) « Good food for all — Averting a Covid-19 hunger crisis », YouTube, 27 juillet 2020.
- (8) Cf. « Notre stratégie », sur le site de l'AGRA.
- (9) An Ansoms, « The end of the green revolution in Rwanda? », *Review of African Political Economy*, Johannesburg, 2020.
- (10) « Approche agroécologique et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition » (PDF), Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Rome, juillet 2019.
- (11) « Forum africain régional sur le développement durable. Dialogue régional : systèmes alimentaires africains », document de travail CEA, FAO, Programme alimentaire mondial, Fonds international de développement agricole (IFAD), Banque africaine de développement, Brazzaville, mars 2021.
- (12) « Comment la Fondation Gates pousse le système alimentaire dans la mauvaise direction », Grain, juin 2021, <https://grain.org>
- (13) Lionel Astruc, *L'Art de la fausse générosité. La Fondation Bill et Melinda Gates*, Actes Sud, Arles, 2019.
- (14) John Vidal, « Why is the Gates Foundation investing in GM giant Monsanto », *The Guardian*, Londres, 29 septembre 2010.
- (15) « Comment la Fondation Gates... », *op. cit.*
- (16) « Open letter to the Bill and Melinda Gates Foundation from the Safcei and faith community representatives from the African continent », 10 septembre 2020, <https://safcei.org>
- (17) Patrick Bottazzi et Sébastien Boillat, « Political agroecology in Senegal : Historicity and repertoires of collective actions of an emerging social movement », *Sustainability*, vol. 13, n° 11, Bâle, mai 2021.



L'internet par satellites d'Elon Musk stoppé par le Conseil d'Etat

Chères amies, chers amis,

Par une décision datée du 5 avril 2022, le Conseil d'État, saisi par les associations PRIARTEM et Agir pour l'Environnement, a annulé la décision d'accorder à la société Starlink des fréquences pour le déploiement d'un réseau ouvert au public lui permettant de fournir un accès à internet fixe par satellite.

À l'instar de la 5G, les pouvoirs publics estiment que l'évaluation environnementale et sanitaire est au mieux un passage obligé, au pire une concession procédurale dont on peut se passer. *Il est temps que les pouvoirs publics cessent de passer en force sur de tels sujets et acceptent enfin le nécessaire débat public.*

D'autant que le jour même où le Conseil d'État stoppait les errements d'Elon Musk, Ariane Espace annonçait avoir conclu un partenariat avec la société de Jeff Bezos, fondateur d'Amazon, en vue d'envoyer des milliers de satellites, transformant l'espace en vaste poubelle en devenir pour débris spatiaux.

Energivores et climaticides, ces constellations de satellites sont en passe de nous empêcher d'observer le ciel étoilé, totalement pollué par des rais de lumière laissés dans le sillage de ces satellites.

Alors que la société dirigée par le milliardaire Elon Musk souhaite envoyer dans l'espace plusieurs dizaines de milliers de satellites, il est urgent d'interroger cette fuite en avant. *Grâce aux soutiens de milliers de donateurs, nous avons pu engager une procédure devant le Conseil d'État et obtenir une victoire inespérée, au regard de la puissance des acteurs économiques en présence.*

Avec vous, nous allons maintenir la pression afin que le ciel étoilé puisse être classé au patrimoine mondial de l'Humanité et que l'espace ne soit plus le nouveau terrain de jeu de milliardaires impénitents.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT